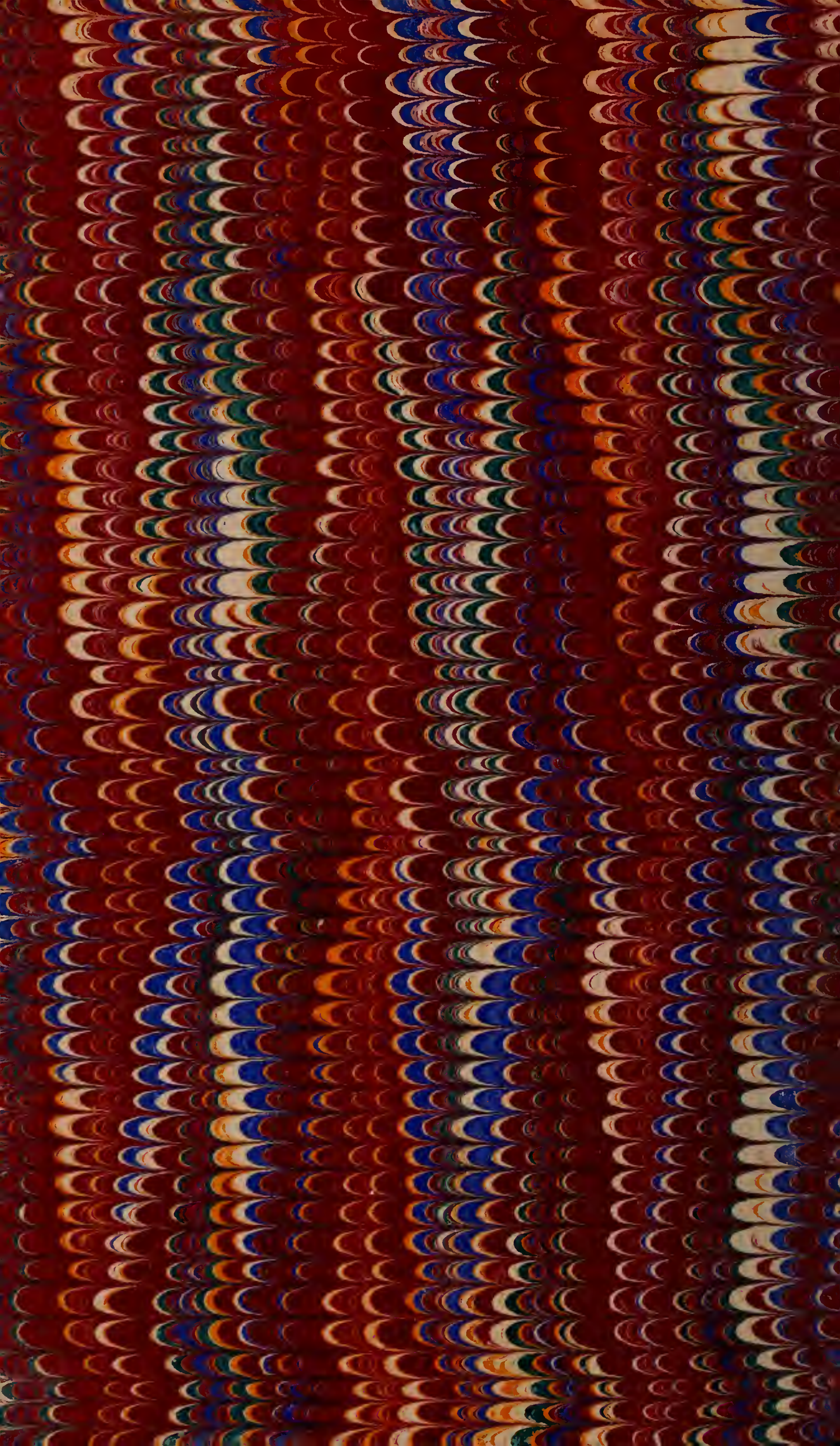
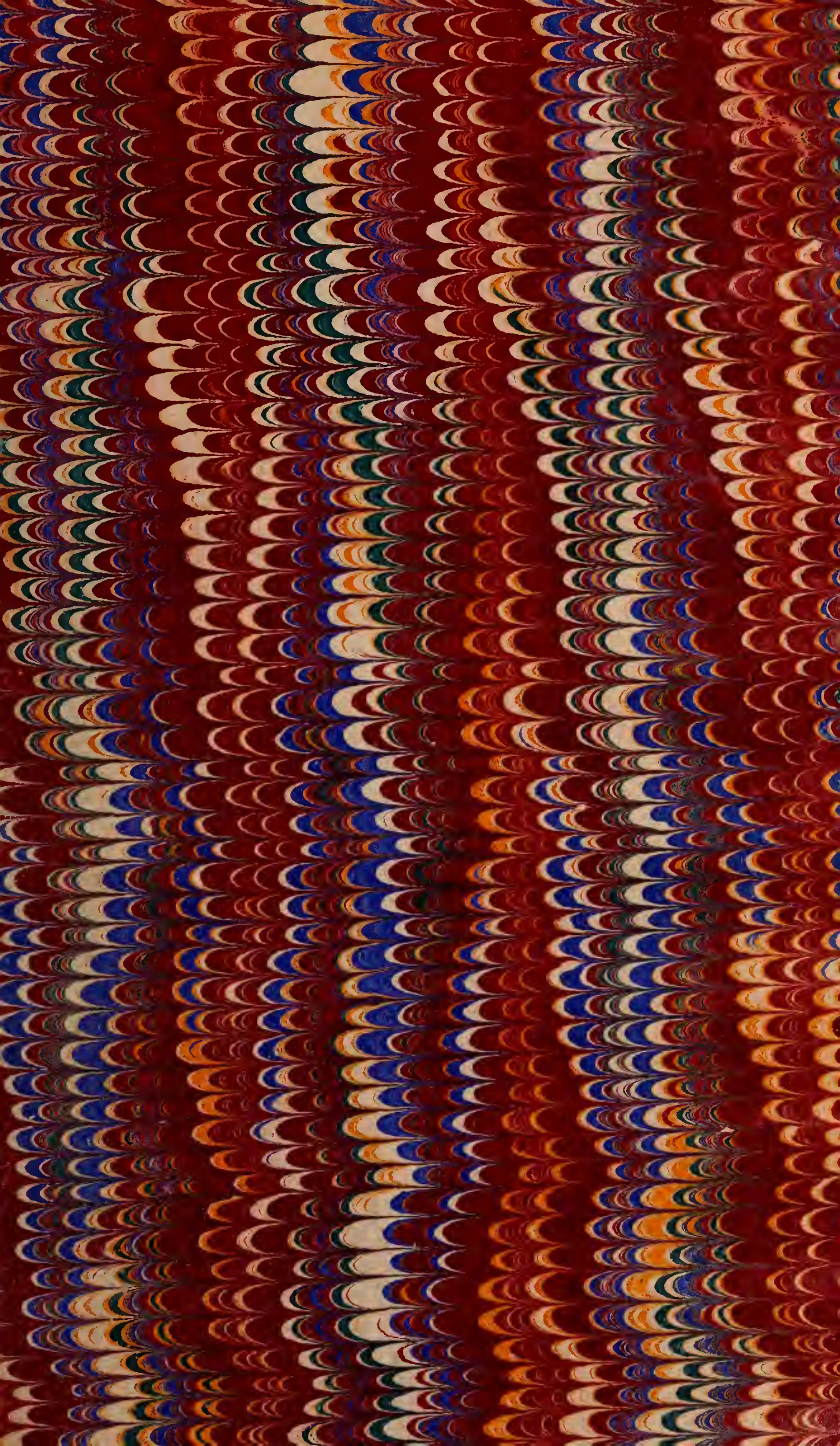

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01519452 5





HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

Le R. P. G. LONGHAYE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DEUXIÈME PARTIE

LES PREMIERS MAITRES : CORNEILLE, PASCAL, MOLIÈRE, BOSSUET



PARIS

LIBRAIRIE RETAUX-BRAY

VICTOR RETAUX ET FILS, SUCCESSEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1895

Ouvrage couronné par l'Académie française

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

TOME DEUXIÈME

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Théorie des belles-lettres. L'AME ET LES CHOSES DANS LA PAROLE. 2e édition. 1 volume in-8°, 7 fr. 50.

Prédication (La). GRANDS MAITRES ET GRANDES LOIS. 1 volume in-8°, 7 fr. 50.

Henri Tricard. 1 volume in-8°, 3 fr. 50.

Léon Besnardeau. 2e édition. 1 volume in-18 jésus, 2 fr. 50.

Théâtre chrétien. 2 volumes in-8°, 12 fr.

EMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

Le R. P. G. LONGHAYE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

DEUXIÈME PARTIE

LES PREMIERS MAITRES : CORNEILLE, PASCAL, MOLIÈRE, BOSSUET.



PARIS

LIBRAIRIE RETAUX-BRAY

VICTOR RETAUX ET FILS, SUCCESSEURS

82, RUE BONAPARTE, 82

—

1895


LIBRARY
DEC 1 1970

ERRATA

Page 3, ligne 6, (Sommaire), Romans. — Dialogues, *lisez :* Romans dialogués.
— 18, — 3, (Sommaire), Observation fâcheuse, *lisez :* Aberration.
— 118, — 24, à ce grand art ?, *lisez :* à ce grand art.
— 124, — 27, égaré dans ce canton, détourné de la nature, *lisez :* dans ce canton détourné.
— 144, — 28, Avant qu'un peu de terre obtenue par prière, *lisez :* obtenu.
— 145, — 5, Harlay de Champvollon, *lisez :* Champvallon.
— — — 30, (Note), voir livre I, ch. VI, § II, *lisez :* Voir tome I, p. 381.
— 155, — 4, Lully, *lisez :* Lulli.
— 184, — 5, Qu'à cela ne tienne ? *lisez :* ne tienne.
— 225, — 6, surtout quand il se recontre, *lisez :* rencontre.
— — — 15, un certain éblouissement junévile, *lisez :* juvénile.
— 324, — 31, (Note 1), Madame de la Maisonfort était supérieure de Saint-Cyr, *lisez :* avait été.
— 328, — 24, néanmoins dans un fond très reculé, *lisez :* néanmoins, dans un fond.
— 357, — 14, (Table), *Pertharite* (1662), *lisez :* (1652).

LIVRE PREMIER

CORNEILLE

LIVRE PREMIER

CORNEILLE

CHAPITRE PREMIER

L'œuvre dramatique.

I

De *Mélite* (1629), à l'*Illusion comique* (1635). — Tâtonnements. Romans. — Dialogues. — Fantaisie. — Lueurs tragiques.

Pendant l'hiver de 1629, arrivait pour la première fois à Paris celui qui devait être le grand Corneille. Il avait vingt-trois ans et venait voir représenter *Mélite*, sa première pièce, que l'acteur Mondory avait emportée de Rouen pour la jouer sur son théâtre du Marais. Ainsi tombe une légende, celle de Hardy, le vieux poète attitré de l'hôtel de Bourgogne, se réjouissant de toucher sa part des bénéfices et appelant « bonne bagatelle » une nouveauté qui faisait monter les recettes. Au moins peut-on

regretter le mot, car il serait assez juste. Qu'y avait-il, en effet, dans *Mélite?* La matière d'une nouvelle assez banale : un ami qu'un amoureux présente à sa maîtresse et qui le supplante de fait ; là-dessus, imbroglio, fausses lettres, désespoir, délire et le reste. « Bagatelle, » en vérité, mais déjà relativement bonne, par quelques rudiments de combinaison théâtrale, par quelques pressentiments de la vigueur cornélienne dans la versification et le dialogue. Au total, certains dons de nature se faisaient jour à travers un art encore bien confus.

Mais le jeune auteur s'en retournait riche de découvertes. On lui avait révélé les « règles », les unités, surtout ces vingt-quatre heures où, d'après Aristote, la tragédie s'enferme autant que possible, où, d'après les commentateurs, elle est tenue de s'enfermer. En outre, on lui avait dit apparemment que sa pièce était trop simple de plan et d'expression. Donc, il essaya mieux. « J'entrepris d'en faire une régulière, c'est-à-dire dans ces vingt-quatre heures, pleine d'incidents et d'un style plus élevé, mais qui ne vaudrait rien du tout ; en quoi je réussis parfaitement (1). » Libre à nous de ne voir là qu'une boutade ; mais la conclusion, du moins, est vérité pure. Intrigue inintelligible, même dans le sommaire en prose que Corneille a jugé nécessaire d'en donner ; faits impossibles, sentiments hors nature, faux goût, concetti, fadeurs : *Clitandre* est de tout point détestable (1630).

Par bonheur, la gageure ou le caprice ne devait pas tirer à conséquence. Après cette excursion dans le romanesque fou et laid, nous revenons au romanesque agréable et sensé autant qu'il peut l'être. La *Veuve* (1633), la *Galerie du Palais*, la *Suivante* (1634), la *Place royale* (1635), sont

(1) *Examen de Clitandre.*

sœurs de *Mélite*, mais de meilleure venue que leur aînée et de plus ferme allure. On aime à voir l'auteur, avec sa verve, railler le jargon galant dont il ne sait pourtant pas encore se déprendre. Écoutez ce confident excuser le style de son patron.

Madame, je vous jure, il pèche innocemment,
Et s'il savait mieux dire il dirait autrement.
C'est un homme tout neuf : que voulez-vous qu'il fasse?
Il dit ce qu'il a lu... (1).

Corneille, lui aussi, dit encore ce qu'il a lu, ce que tout le monde dit à l'époque, ce que lui impose à demi le faux genre où il s'attarde, ce drame qui n'est ni la tragédie ni la comédie, mais un pur roman dialogué. Notons d'ailleurs que le genre ne lui fait pas illusion, qu'il en sent le faux et le vide.

O pauvre comédie, objet de tant de veines,
Si tu n'es qu'un portrait des actions humaines,
On te tire souvent sur un original
A qui, pour dire vrai, tu ressembles fort mal (2).

Et puis, à travers tout ce convenu, passent des bouffées de naturel, de bon sens, de gaieté bien française. Parfois même, on y sent frémir une vigueur inquiète à laquelle on souhaiterait un meilleur emploi.

Médée va le lui donner (1635), *Médée* inspirée peut-être par la *Sophonisbe* de Mairet ; *Médée* où l'on entend pour la première fois le véritable accent cornélien.

Me peut-il bien quitter après tant de bienfaits?
M'ose-t-il bien quitter après tant de forfaits?

Voici la grandeur, la force, la concision ; mais que l'art

(1) *La Veuve*, I, 4.
(2) *La Galerie du Palais*, I, 7.

est imparfait encore ! Aussi bien, après cet élan, Corneille semble tourner brusquement le dos au but. L'*Illusion comique* (1635) nous rejette en pleine fantaisie : chute profonde, avoue Fontenelle ; galanterie extravagante, étrange monstre, dit l'auteur lui-même ; et de fait, c'est grand'pitié de voir tant de verve dépensée pour un thème qui le mérite si peu. Était-ce bien le cas de terminer par un éloge enthousiaste de l'art dramatique?

..... A présent le théâtre
Est en un point si haut que chacun l'idolâtre (1).

Cela eût été meilleur à dire quelques mois plus tard ; car, à l'heure où la scène retentissait des hâbleries bouffonnes du Matamore, le *Cid* était déjà sur le métier.

(1) L'*Illusion comique*, v, 5.

II

Du *Cid* (1636), à *Rodogune* (1644). — Première maturité, chefs-d'œuvre. — Le *Cid*, histoire et valeur. — En quoi cette pièce est une révélation. — *Horace*. En quoi consiste l'action dramatique. — *Cinna*. L'âme, objet principal de l'intérêt. — *Polyeucte*. La vertu parfaite au théâtre. — *Pompée*. Corneille et Lucain. — *Rodogune*. Force et tension.

Il paraît l'année suivante (1636), et bientôt l'on dit en façon de proverbe : « Beau comme le *Cid*. » Richelieu, d'abord séduit avec tout le monde, peut bien se raviser et devenir jaloux de son ancien collaborateur ; il peut appuyer les *Observations* fanfaronnes de Scudéry et son appel prétentieux à l'Académie française : on sait le résultat.

En vain contre le *Cid* un ministre se ligue ;
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue.
L'Académie en corps a beau le censurer ;
Le public révolté s'obstine à l'admirer (1).

De ce déluge d'écrits pour et contre, il ne reste que quelques vers de la plus fière touche cornélienne et d'un

(1) Boileau, Satire IX.

amour-propre trop candide pour qu'on ait le courage d'en vouloir à l'auteur.

Je sais ce que je vaux et crois ce qu'on m'en dit.
Pour me faire admirer je ne fais point de ligue ;
J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigue...
Je satisfais ensemble et peuple et courtisans,
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans ;
Par leur seule beauté ma plume est estimée,
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée... (1).

Hélas ! le bon Corneille ne le prenait pas toujours de si haut, et nous le voyons réconforté par Chapelain, le propre rédacteur des *Sentiments de l'Académie sur le Cid*. Richelieu, cependant, trouvait la censure trop douce, tandis que Scudéry, plus habile, s'en disait content. A tout prendre, on ne s'étonne pas du chagrin de Corneille ; mais on s'explique moins comment La Bruyère a pu écrire : « L'une des meilleures critiques qui aient été faites sur aucun sujet, est celle du *Cid*. » L'Académie dit des choses sages. Elle fait fort bien d'attendre des œuvres dramatiques « un contentement raisonnable, » de les vouloir morales et régulières, ajoutant que ce n'est jamais la régularité qui les rend moins agréables et qu'elles ne réussissent même que par ce qu'elles ont de régulier. Mais à côté de ces principes de bon sens, appliqués çà et là non sans justesse, quelles vues étroites ! quelles chicanes ! La règle ainsi préconisée, c'est moins la nature que le texte d'Aristote et la glose courante. Cette moralité que l'on exige à si bon droit, on la met surtout dans l'événement, dans les conclusions rationnelles qui en découlent, en un mot dans la *thèse* où l'œuvre se résume pour l'esprit. Erreur grave ! Une œuvre vaut surtout, en bien ou en mal, par l'*impression* dominante

(1) Corneille, Excuse à Ariste.

et définitive qu'elle laisse dans la sensibilité. Encore y a-t-il excès à trouver les mœurs de Chimène « scandaleuses, sinon dépravées ; » mais l'Académie, j'ose le croire, excède encore plus en accusant le dénouement d'immoralité, d'invraisemblance. Nous sommes en Espagne, au onzième siècle, et d'ailleurs l'union de l'orpheline et du meurtrier ne fait que s'entrevoir dans l'avenir :

Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi.

On peut, il est vrai, concevoir quelque chose de plus sévère, de plus héroïque : le Cid renonçant librement à Chimène, comme, chez le poète contemporain, le fils de Ganelon renonce à la fille de Roland (1). Mais n'en voulons pas à Corneille d'avoir suivi la légende : elle n'a rien d'inacceptable dans les circonstances données. Ainsi, la moralité du drame reste incomplète et l'on ne saurait, en rigueur chrétienne, s'inscrire en faux contre Bossuet qui le censure nommément (2). Toutefois, le tort n'est pas à promettre finalement Chimène à Rodrigue, pas même à ne faire céder la passion que devant un faux point d'honneur ; il est dans la peinture vive de cette passion trop facilement contagieuse ; il est dans l'esprit, dans l'atmosphère de toute cette littérature théâtrale et romanesque, où l'amour satisfait passe pour le suprême bonheur de la vie. Ici, je l'avoue, il est condamné en paroles :

L'amour n'est qu'un plaisir ; l'honneur est un devoir.

Il est sacrifié en fait ; par-dessus tout il n'amollit pas, ayant déjà l'accent mâle qu'il gardera toujours dans Cor-

(1) *La Fille de Roland*, drame en vers, par le vicomte de Bornier, acte IV, *Excelsior !*

(2) Bossuet : *Maximes et réflexions sur la Comédie*, IV.

neille. Voilà des circonstances atténuantes et qui font même du *Cid* une pièce relativement morale et saine ; mais Bossuet n'en a pas moins raison dans l'absolu, bien plus que l'Académie faisant opposition au mariage de Rodrigue et de Chimène.

En somme, par où se justifie l'enthousiasme qui accueillit la pièce et lui demeura fidèle? Est-elle donc parfaite ? Il s'en faut bien. Le personnage de l'Infante est inutile, froid, presque ridicule par instants ; l'incursion moresque mal préparée (1), le quiproquo beaucoup trop long entre Chimène et Don Sanche vaincu. Embarras que donne la prétendue loi des unités, manque d'art à lier les scènes, traits de bel esprit et de faux goût : les défauts sont visibles, ils sont graves. Par où donc le *Cid* fait-il époque, non pas seulement pour l'auteur ou même pour la France, mais pour l'histoire générale de l'art? Ce n'est assurément pas, comme le veut naïvement Corneille, pour sa conformité à deux maîtresses lois d'Aristote, dont la première, celle du héros demi-vertueux, tient, nous le verrons, à une conception toute païenne de la vie et, par conséquent, du théâtre. C'est qu'il nous rend les vrais éléments de la tragédie, l'idée même de la tragédie, pourrait-on dire. Voilà enfin une situation tragique, c'est-à-dire un conflit d'intérêts d'où naît une grande lutte morale ; voilà un groupe tragique, plusieurs âmes nobles que ce conflit d'intérêts met aux prises les unes avec les autres et surtout chacune avec soi-même. Voilà les vraies impressions caractéristiques de la tragédie : tout d'abord la terreur et la pitié ; par suite et finalement, l'admiration, la sympathie généreuse pour une grandeur morale que font mieux saillir le péril ou la douleur. Corneille lui-même a beau ne point s'en apercevoir

(1) Corneille lui-même dit bien joliment que les Mores « semblent se venir faire de fête exprès pour être battus. » (*Examen.*)

encore, son instinct de poète a devancé ses réflexions et rompu heureusement avec les conventions qui, à tort ou à raison, se réclament d'Aristote. Il a mis la main sur le ressort véritable, ou, si l'on veut, il a touché la fibre humaine au point juste, et elle a fidèlement répondu. La foule a reconnu son idéal confus ; du même coup, elle en a pris meilleure conscience et, dès lors, elle s'est obstinée à dire : « Beau comme le *Cid.* »

Le génie de Corneille entrait ainsi de haute lutte dans la vérité du grand art, et il allait s'y maintenir assez longtemps pour en dégager mieux et en fixer à jamais l'idée, mais, chose étrange, au bénéfice d'autrui plus qu'au sien propre. Le *Cid* inaugure dans la vie dramatique de l'auteur une seconde période qui peut d'ailleurs se subdiviser en deux. C'est d'abord une suite ininterrompue de chefs-d'œuvre, et je me crois en droit de ne la fermer qu'après *Rodogune* (1644). A la suite viennent encore d'admirables ouvrages, mais entremêlés de productions moins heureuses ; l'inspiration se fait inégale, le goût hésitant.

Trois années de silence avaient suivi la querelle du *Cid*, années fécondes. La rentrée en scène de Corneille fut un triomphe : en 1640, parurent coup sur coup *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*.

Horace, deux tragédies en une, dit lestement Voltaire ; deux actions, confesse ingénument l'auteur lui-même. Or, tandis qu'il voit l'unité d'action dans l'unité de péril, ne serait-on pas bien fondé à la voir plutôt dans l'unité de lutte morale? *Horace* échapperait ainsi au reproche, n'étant, d'un bout à l'autre, que le conflit entre le patriotisme et les affections de famille. Avouons-le du moins, l'intérêt décroît après la victoire de Rome, et le cinquième acte n'est qu'un assaut de belle rhétorique. Mais à cela près, la pièce marque un progrès sur le *Cid* même. Le groupe tragique

est bien plus riche; là, rien que deux personnages de premier plan, trois au plus, en y comprenant Don Diègue ; ici nous n'avons pas moins de cinq caractères intéressants, et c'est l'art du poète d'empêcher qu'ils ne s'étouffent l'un l'autre ; plus nombreux, ils manqueraient d'air et d'espace pour s'épanouir.

Il faut le reconnaître à la gloire de Corneille : elle est tendre autant que forte, l'âme qui a conçu toutes ces âmes diverses et les maintient égales à elles-mêmes. Voici qui importe plus encore. Etudions l'admirable économie des trois premiers actes, et nous saurons ce qu'est au vrai l'*action* dans un drame. Cette qualité maîtresse, nous ne la mettrons plus, selon le préjugé vulgaire, dans les seuls événements et, bien loin de l'opposer aux caractères comme chose distincte ou même rivale, nous y ferons entrer la progression des caractères à titre d'élément essentiel, voire supérieur. Les incidents naissant du libre jeu des caractères, les caractères dégagés et déployés par le choc des incidents ; ces deux forces agissant l'une sur l'autre, se poussant l'une l'autre vers la crise et la solution décisives : telle est l'*action* dramatique, au moins pour qui la prend au sérieux. Et qu'est-ce donc après tout que le drame lui-même? Un énigme de fait à résoudre ? Un écheveau d'aventures à débrouiller ? Pour l'enfant, peut-être ; pour l'homme, c'est l'âme, non point l'âme au repos et analysée froidement comme on disséquerait un cadavre, mais l'âme en action, l'âme surprise en plein mouvement, en pleine vie.

Horace nous le fait sentir; *Cinna* mieux encore peut-être. C'est que la construction y est moins savante, les incidents plus rares, les nobles figures moins nombreuses. La délibération du second acte, si bruyamment célébrée par Voltaire, me paraît longue au regard de l'intérêt dramatique. L'auteur a oublié de nouer assez bien à la trame

générale et le rôle de Livie et la passion de Maxime, ce qui leur donne à l'un et à l'autre je ne sais quel air de hors-d'œuvre ou tout au moins d'expédient. « L'adorable Furie » et le pâle neveu de Pompée, Emilie et Cinna, ne sont guère que des types anticipés de la Fronde princière, une Longueville et un La Rochefoucauld avant la lettre, et à eux seuls ils risqueraient de soutenir mal la sympathie. D'âme vraiment grande, je n'en vois qu'une, Auguste, l'Auguste de Sénèque une seconde fois idéalisé. Qui fait donc la juste popularité de ce « poème? » C'est le style tout d'abord, le style plus que jamais soulevé et maintenu par la hauteur naturelle des objets et des sentiments. C'est plus encore la dialectique passionnée de certaines scènes ; par exemple, l'admirable lutte du troisième acte, où ces deux personnages un peu contestables d'Emilie et de Cinna retrouvent toute la vérité humaine, toute la vigueur, tout l'intérêt qu'on y peut souhaiter. Par-dessus tout, c'est la noblesse juste et simple du dénouement, c'est-à-dire la grandeur d'âme s'exprimant dans une langue assez naturelle pour la vraisemblance et assez relevée pour notre invincible besoin d'idéal. Le spectateur en est saisi et subjugué, tout comme les conjurés eux-mêmes; ainsi rend-il hommage à ces deux vérités qui n'en font qu'une : l'âme est le grand objet de la tragédie ; l'admiration en fait le premier charme et la meilleure puissance.

Au besoin, *Polyeucte* achèverait la démonstration, *Polyeucte*, le chef-d'œuvre de Corneille, non par le seul fait d'être puisé en pleine source chrétienne — *Théodore* en vient aussi, hélas ! — mais parce que, cette fois, le génie s'élève à la hauteur de l'objet. Otez quelques taches bien légères : dans les débuts de Pauline, un mot de bouderie conjugale un peu bourgeois ; dans sa première rencontre avec Sévère, quelques réminiscences du style des romans ;

dans les confidences de Félix, deux ou trois vers trop bas pour l'effet d'ensemble, trop bas aussi pour la vérité humaine, car l'homme bien élevé, quand il a le malheur de s'avilir, cherche d'instinct à se tromper lui-même par la dignité de son langage. Cela en moins, comptons les beautés qui restent. Trois âmes de premier ordre, engagées dans une situation souverainement originale, dans une lutte héroïque où — chose rare — tous les coups seront nobles et toutes les armes généreuses. Partout la grandeur, mais inégale, nuancée, en relations diverses avec cet idéal humain et surhumain tout ensemble révélé par l'Homme-Dieu : Polyeucte arrivé déjà et montant encore, le néophyte s'élevant au martyre ; Pauline, Sévère, deux types variés de cette vertu naturelle qui est une excellente préparation à la grâce toujours indispensable. En fin de compte, les caractères plus hauts que dans *Cinna*, la situation plus attachante encore que dans le *Cid*, la marche générale mieux soutenue que dans *Horace*. Ne croyons plus d'ailleurs que, chez Corneille, la force étouffe la grâce ; le rôle de Pauline répondrait victorieusement. La grande âme simple du poète a bien toutes les cordes de la lyre humaine, et elle vient de nous dire son dernier mot en créant une de ces œuvres transcendantes où l'on retrouverait au besoin le code entier de l'art.

Mais pourquoi donc le bon Corneille s'excuse-t-il de la perfection qu'il a donnée au caractère de Polyeucte? Si le héros, si le saint en est venu à ce point où il n'y a plus d'effort sensible, de lutte morale apparente, le voilà trop haut pour le drame. Qu'il n'y paraisse pas, ou qu'il le traverse seulement comme une apparition de la justice supérieure en contraste avec le tumulte des passions qui s'agitent à ses pieds. C'est un homme que je veux voir au théâtre, et celui-là semble toucher de trop près à l'impassibilité di-

vine. Mais tant que la victoire est disputée ; tant que l'âme, déjà héroïque, a besoin de faire effort et me l'avoue ; je n'aime rien tant que ce spectacle : il m'élève et me console tout ensemble. Nous retrouverons plus loin les idées d'Aristote sur la « médiocre bonté » qui sied au héros tragique. Rappelons seulement ici que l'illustre païen ne pouvait deviner la sainteté, le martyre, la Croix ; que même, pour goûter comme il convient cet idéal de vertu souffrante et couronnée par la souffrance, il ne suffit pas d'être chrétien de baptême, encore faut-il l'être demeuré de cœur. Voilà pour expliquer tant de jugements bizarres portés sur *Polyeucte*, sinon l'opposition de l'hôtel de Rambouillet, du moins la mauvaise humeur d'un Saint-Evremont, les ricanements d'un Voltaire, les étonnements, les scandales de plus d'un lettré contemporain, quand même, ainsi qu'il arrive, ses intentions seraient manifestement respectueuses et bienveillantes. En pareille matière, l'étranger risque toujours de se montrer peu compétent (1).

Après *Polyeucte*, Corneille ne peut plus guère monter et il ne commence pas sensiblement à descendre. Prenez-y garde cependant : voici poindre les défauts qui, en grandissant, le feront déchoir. *Pompée* (1641) en laisse voir deux : une complaisance inquiète à la critique et une prédilection de nature pour la force. « J'ai fait *Pompée* pour ceux qui ne trouvaient pas les vers de *Polyeucte* si

(1) Il faut noter en passant une jolie naïveté du malveillant et de l'homme d'esprit qui fut Sainte-Beuve. Néarque dit à propos de Dieu :

> Il est toujours tout juste et tout bon, mais sa grâce
> Ne descend pas toujours avec même efficace...
>
> (Acte I, sc. I.)

Là-dessus Sainte-Beuve : « Il ne serait pas malaisé, à mon sens, de soutenir cette thèse : Corneille est de Port-Royal par *Polyeucte*. » (*Port-Royal*, I, 6.) — Ainsi les notions de la grâce et de son efficacité sont tellement jansénistes par essence, qu'il suffit de les énoncer pour appartenir à la cabale !

puissants que ceux de *Cinna*, et pour leur montrer que j'en saurais bien retrouver la pompe quand le sujet le pourrait souffrir. (1) » Sur ce, il s'est mis en collaboration avec Lucain, avec ce Lucain qu'il avoue en rougissant préférer à Virgile; et, quand il ne l'a pas pillé — le mot est de lui — du moins s'est-il efforcé d'entrer dans le génie du vieux maître. Accordons-lui d'y avoir réussi, et même d'avoir été çà et là, comme plus tard Brébeuf, *Lucano Lucanior*. Mais ce ne sera pas tout éloge et il y aura quelque enflure à blâmer dans cette pièce d'ailleurs vraiment une et intéressante, riche en grands caractères et toute pleine du souvenir et de l'influence du héros mort.

Force outrée dans l'expression, mais aussi et plus encore dans la combinaison dramatique : brillant écueil qui attirera bientôt notre poète. Il s'en détourne un moment pour revenir à la comédie (le *Menteur*, 1642 ; la suite du *Menteur*, 1643) (2), mais il s'en rapproche visiblement dans *Rodogune* (1644), et il y donnera en plein dans *Héraclius* (1647). Saluons pourtant le premier de ces deux poèmes qui, malgré ses taches, me semble aller de pair avec les chefs-d'œuvre qui précèdent. Corneille lui donnait le premier rang ; c'est trop sans doute ; mais, pour ma part, je ne voudrais laisser passer devant que *Polyeucte*, *Cinna*, *Horace*, et je ne puis me résoudre à lui préférer le *Cid*. *Rodogune* demeure un type de l'exploitation poétique de l'histoire ; les faits réels sont horribles, et Corneille les modifie juste assez pour permettre à la sympathie de trouver où se poser. Sauf une exposition lourde et gauche, la marche est admirable ; l'auteur a droit de le dire, la pièce « s'élève d'acte en acte » jusqu'à cette situation finale dont rien n'égale la terreur. Mais le charme original de l'œuvre n'est-il pas surtout

(1) Epître dédicatoire du *Menteur*.
(2) Nous retrouverons ces deux pièces en nous occupant de Molière.

dans ces jeunes princes deux fois rivaux et, malgré tout, si héroïquement unis?

> O frère plus aimé que la clarté du jour!
> O rival aussi cher que l'était mon amour!...

Séleucus, Antiochus, âmes charmantes aux prises avec un monstre qui est leur mère et une héroïne vindicative qu'ils aiment l'un et l'autre : c'est la grâce en contraste avec la violence; on dirait, entre deux orages, le rayon ou l'arc-en-ciel.

III

De *Théodore* (1645), à *Pertharite* (1652) : Seconde maturité, pièces de valeur inégale. — *Théodore*. Observation fâcheuse. — *Héraclius*. Divertissement et fatigue. — *Don Sanche*. Pourquoi ne pas l'appeler tragédie? — *Nicomède*. La « grandeur de courage, » ressort tragique incomplet mais principal.

Mais c'en est fait, la série des chefs-d'œuvre va brusquement s'interrompre et le goût du maître va osciller de la plus étrange façon. Qui croirait que *Théodore*, vierge et martyre, est de la même main que *Polyeucte*, et postérieure de cinq ans (1645)? Une tirade pleine d'une grâce parfaite et que pourrait signer l'auteur d'*Esther* (1), voilà la part des beautés ; le reste est d'une désolante faiblesse. Mais surtout comment Corneille n'a-t-il pas vu qu'une vierge condamnée au déshonneur, qu'un chrétien qui la sauve en prenant et sa place et ses vêtements, sont choses acceptables dans un récit mais non pas au théâtre ? Erreur inouïe et de la plus fâcheuse conséquence : l'échec de *Théodore* l'a dégoûté des sujets chrétiens ; il n'y reviendra plus.

(1) N'espérez pas, Seigneur, que mon sort déplorable...
(Acte III, scène III.)

Désormais, du reste, le bon alterne avec le médiocre. *Héraclius* (1647) est encore un chef-d'œuvre par l'admirable situation du quatrième acte :

> Devine, si tu peux, et choisis si tu l'oses...
> O malheureux Phocas ! ô trop heureux Maurice !
> Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
> Et je n'en puis trouver pour régner après moi...

Mais nous payons cher notre plaisir et, avant d'en arriver là, nous avons dû traverser des halliers inextricables. Boileau dit vrai : c'est fatigue plus que divertissement. — *Andromède* (1650) n'est qu'une féerie à grand spectacle, une pièce faite pour les yeux (1), et *Don Sanche d'Aragon*, un fier roman de cape et d'épée. Comédie héroïque, dit le bon Corneille, ne sachant trop quel autre nom lui donner. Que ne disait-il bravement tragédie ? Il est vrai qu'il eût fallu chercher le principe de la distinction des genres moins dans la nature de l'action que dans celle des impressions reçues ; mais surtout il eût fallu s'affranchir d'Aristote, oser croire que, si la terreur et la pitié sont deux éléments ordinaires du grand drame, parce qu'elles renforcent l'admiration qui en est l'âme, à tout prendre, elles n'y sont pas les constitutifs essentiels ; que, dès lors, un spectacle héroïque d'où la terreur et la pitié seraient absentes appartiendrait au genre de la tragédie, encore bien qu'il ne remplît pas toute l'idée que nous nous en faisons : tragédie incomplète, soit, mais non pas comédie au sens ordinaire du mot. Toutes ces audaces qui manquèrent à Corneille, aujourd'hui, quitte à justifier son opinion comme j'essaierai de faire la mienne, le premier venu peut se les accorder sans ombre de peine et de mérite : c'est l'unique bon côté de l'anarchie littéraire où nous vivons. En 1650, le génie

(1) Corneille, *Andromède*. Argument.

même eût tremblé de s'élever contre des autorités réputées indiscutables.

Corneille nous le fait voir encore mieux quand il demande grâce pour *Nicomède*, le dernier de ses chefs-d'œuvre et le plus original peut-être (1651). Quelle riche matière et combien savamment exploitée! Une grande leçon d'histoire mise en drame, la conquête diplomatique menée de front par Rome avec la conquête militaire; six caractères intéressants, dont deux héroïques; l'intrigue d'Etat et l'intrigue de famille nouées ensemble avec un naturel qui est de l'art consommé, puis dénouées de main de maître par une péripétie toute morale et généreuse, par le changement du second fils de Prusias, ébloui de la magnanimité de son frère et passant du rôle de rival à celui de libérateur : — certes il y a là de quoi balancer quelques familiarités voisines du comique, mais surtout de quoi jeter une vive lumière sur les conditions essentielles de la tragédie. Prenons-y garde au reste, la terreur et la pitié ne sont pas absentes; c'est la tendresse qui manque et rien de plus. On tremble pour Nicomède et pour Laodice; on plaint ces deux âmes vraiment royales menacées dans leurs droits natifs et dans leur attachement mutuel. Seulement elles laissent venir la pitié sans lui faire la moindre avance; elles luttent sans daigner s'attendrir. Confessons de bonne grâce qu'elles y perdent quelque chose, qu'un peu moins de stoïcisme, un peu plus de sensibilité humaine et de lutte morale avouée les rapprocherait de nous sans les faire déchoir. Là se trouve précisément le faible de cette création originale, et non pas dans l'absence de la terreur et de la pitié. Mais soyons jusqu'au bout sincères avec nous-mêmes. N'est-il pas vrai qu'ils nous plaisent encore, ces rudes héros? La hardiesse, disons la crânerie, dont ils tiennent tête aux intrigues d'une marâtre et aux ingérences despo-

tiques de Rome, ne nous donne-t-elle pas un frisson d'aise et de fierté sympathique? Ayons donc le courage de conclure. Ou dénions à *Nicomède* le titre de tragédie; — mais que sera-t-il alors? — ou prenons le parti de Corneille auteur contre Corneille critique, et reconnaissons que « la grandeur de courage, » si elle n'est point le tout du genre, en est au moins le principal, et jusqu'à suppléer quelquefois le reste.

Mais n'anticipons pas. Nous faisons l'histoire du théâtre de Corneille; c'est faire tout d'abord celle de ses inégalités; c'est reconnaître l'impuissance de ce beau génie à conserver ses propres conquêtes et à garder pour lui-même le goût qu'il apprend aux autres. La leçon est douloureuse mais utile, et la voici qui s'impose; nous touchons au déclin.

IV

D'*Œdipe* (1659) à *Suréna* (1674) : déclin, beaux détails. — *Sertorius*, *Othon*, *Attila*. Ensembles froids et faibles. L'histoire substituée au drame, la politique aux passions.

Après *Nicomède*, *Pertharite*, légende lombarde du septième siècle, invraisemblable et obscure (1652). L'échec est total et cruellement senti ; l'auteur malheureux se retire et l'on peut croire sa carrière fermée. Elle se rouvre de fait après sept ans ; mais faut-il s'en réjouir ou s'en plaindre, et quand Foucquet rend Corneille au théâtre, sert-il bien la gloire du poète ? Pourquoi lui indiquer *Œdipe* comme sujet, *Œdipe*, cette fable si profondément fataliste et païenne ? Qu'en faire ? La laisser telle quelle, c'est révolter un auditoire « né français et chrétien ; » la modifier, c'est la gâter ou plutôt la détruire. Corneille la modifie et il s'en applaudit fort ; mais rarement l'illusion fut plus profonde : son *Œdipe* enrichi d'épisodes vaut à peine celui de Voltaire, lequel vaut bien peu. D'ailleurs plus de chefs-d'œuvre désormais, à moins qu'on ne veuille en trouver un dans *Sertorius* (1662) ; mais le grand caractère de Viriate ne suffit guère à justifier pareil éloge. Là, du reste, apparaît un excès fâcheux. L'histoire et la politique prennent

le pas sur le drame. Ce n'est plus, comme dans *Nicomède*, « la grandeur de courage » aspirant trop constamment à se passer de sentiments tendres ; ce sont les affaires d'Etat qui vont absorbant les passions personnelles ou les réduisant toutes à l'ambition, ce qui revient au même. Ainsi, plus ou moins, dans *Sophonisbe* (1663), dans *Othon* (1664), dans *Tite* et *Bérénice* (1670), dans *Pulchérie* (1672). Il y a des beautés encore, et *Attila* même ne mérite pas qu'on le résume tout entier, comme a fait Boileau, dans une interjection dédaigneuse. *Othon*, *Pulchérie*, ont d'admirables vers ; Bérénice est plus grande finalement dans Corneille que dans Racine : c'est elle-même qui, par sagesse et par dévouement à la personne de Titus, sacrifie un bonheur que le sénat consentirait à légitimer. En somme, on reconnaît encore

... la main qui crayonna
L'âme du grand Pompée et celle de Cinna ;

mais on la reconnaît à quelques détails. Ce qui fléchit visiblement, c'est, dans chaque œuvre, l'ensemble. Aussi bien, pas un trait de cette décadence que l'on ne puisse pressentir à la lecture des plus belles productions antérieures ; chacun d'eux n'est qu'une qualité outrée, exagérée en défaut. La puissance d'invention est devenue curiosité subtile et l'intrigue éclipse les caractères. Comparez *Horace*, *Héraclius*, *Othon ;* en trois pas, vous mesurerez toute la distance parcourue : profondeur ingénieuse d'abord, puis tension, puis obscurité. De même la dialectique, si admirable dans les chefs-d'œuvre, tourne ici au raffinement. La grandeur de courage se fait raideur ou froideur, surtout chez les femmes, ou du moins c'est chez elles que cette transformation nous choque le plus. La victoire sur les passions, cette noble habitude des héros de Corneille, dégénère en stoï-

cisme, en impassibilité. Allez de Polyeucte à Othon encore, en passant par Nicomède; étudiez, l'une après l'autre, Pauline, Laodice, Plautine : vous verrez à plein ce fâcheux progrès. Ce n'est pas tout; la passion, désormais refroidie et absorbée dans l'intérêt politique, amène d'étranges disparates de langage, ici s'épanchant en calculs bourgeois, là se remettant sur le haut style et plus glaciale d'autant.

Oui, c'était bien la décadence, malgré les protestations de quelques fidèles et surtout de Corneille lui-même. En 1676, le roi fit reprendre à la cour quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, plus *Œdipe* et *Sertorius*, et aussitôt le poète de lui écrire :

Achève : les derniers n'ont rien qui dégénère,
Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père ;
Ce sont des malheureux étouffés au berceau
Qu'un seul de tes regards tirerait du tombeau.

Le regard imploré ne vint pas, et du reste aurait-il eu cette puissance? Quant à l'illustre vieillard, sorti en 1674 d'une carrière où il était resté trop longtemps, il vécut encore assez pour connaître toutes les tragédies profanes de Racine et pour voir ce jeune rival quitter le théâtre à son tour (1677). On sait que, peut-être les amis aidant, cette rivalité l'avait fait souffrir outre mesure. Entra-t-elle pour quelque chose dans son obstination à produire après l'âge? N'en faut-il accuser que la complaisance de ses flatteurs ou la gêne qui le contraignait au travail? Qui le dira?

Pourquoi, du reste, nous affliger plus que de raison? Ce déclin n'amoindrit en rien la gloire des œuvres maîtresses. A un ami qui lui reprochait un jour je ne sais quelle gaucherie de langage ou de tenue, le bon et simple grand homme répondait en souriant : « Je n'en suis pas moins Pierre Corneille. » Dieu merci, pour avoir fait

Œdipe, *Attila*, *Pulchérie*, il n'en est pas moins l'auteur d'*Horace*, de *Cinna*, de *Polyeucte*... J'espère même n'être pas trop subtil de penser que les inégalités du maître accusent encore mieux, par voie de contraste, son prodigieux mérite. S'il est si difficile de ne pas fléchir à la longue, alors que l'on n'est point soutenu par un goût très pur et très solidement établi ; quelle force personnelle ne faut-il pas pour ouvrir la route et monter si haut sans modèle, j'entends sans modèle de son temps et de sa nation ! Racine a raison de montrer Corneille « inspiré d'un génie extraordinaire ; » et si, en le louant à l'Académie, il n'avait dû s'effacer lui-même, il aurait dit de bonne grâce combien il devait à un pareil devancier. Pour nous, d'ailleurs, c'est une lumière que cette élévation et cette décadence d'un génie. Il fait toujours bon toucher les bornes de la puissance humaine, mais aujourd'hui surtout que nous avons trop de pente à l'adorer.

CHAPITRE II

Le génie dramatique.

I

Quatre éléments, d'après Racine : esprit, force, jugement, art. — Choix des sujets. Corneille historien de Rome. — Conception des caractères. — Variété. — Un musée à la gloire de Corneille. — Ses héros sont l'homme tel qu'il peut être : preuves de fait. — Qu'entend-on par la *vie* qu'on leur refuse ?

Mais à défaut d'une idolâtrie qui ne ferait honneur à personne, il ne faut pas lui marchander l'admiration. Admiration éclairée autant que possible et pleinement consciente de ses motifs, honorable au génie par la précision et la mesure dans l'éloge, profitable à nous-mêmes par la netteté pratique des leçons qui en peuvent sortir.

Je viens de citer Racine, et c'est tout profit de le laisser définir lui-même le génie de son grand rival. Or, il le ramène à quatre qualités dominantes : « l'art, la force, le jugement, l'esprit (1). » L'*esprit* n'est-ce pas surtout la puis-

(1) Racine, Discours à l'Académie pour la réception de Thomas Corneille, 2 janvier 1685.

sance de saisir et de pénétrer les rapports, d'où naît l'invention originale et féconde? La *force* native dit plutôt l'élévation, le goût du grand et l'aptitude à le rendre, la spontanéité fière dans la façon de penser et de sentir. Le *jugement*, la raison critique, est pour conduire et modérer l'esprit et la force. De là naîtra finalement l'*art*, l'habileté réfléchie, l'esprit et la force prenant conscience et gouvernement d'eux-mêmes. De ces quatre puissances les deux premières éclatent chez Corneille : tout le monde rend hommage à sa force; et pourtant l'esprit., « l'esprit qu'il avait sublime, » (1) paraît à La Bruyère le plus éminent de ses dons. Quant au jugement, il gauchit quelquefois et l'art en souffre ; mais l'un et l'autre sont admirables dans les chefs-d'œuvre et, puisque nous étudions le génie du poète, c'est à ses chefs-d'œuvre qu'il faut nous attacher de préférence.

Voyons-le tout d'abord choisir ses sujets. Il explore tous les pays, tous les âges. La Grèce, Rome, les origines chrétiennes, les invasions barbares, le haut moyen âge, paient tribut à cet esprit curieux et chercheur. Que n'a-t il osé mettre en scène quelque donnée bien française et chevaleresque? Lacune fâcheuse mais imputable à son temps plutôt qu'à lui-même. Inutile d'invoquer ici comme raison le despotisme ombrageux d'un Richelieu ou d'un Louis XIV ; il suffirait qu'on ait oublié alors ou qu'on ait ignoré paisiblement les premiers siècles de notre histoire. A cela près, cet esprit, sérieux autant que hardi, va d'instinct aux sujets instructifs, profonds, grandioses. On pourra dire qu'il a fait de Rome sa seconde patrie et, de vrai, sans dessein prémédité de sa part, nous trouvons dans son œuvre un tableau complet de l'histoire romaine, depuis les premiers

(1) La Bruyère, *Des ouvrages d'esprit*, 54.

temps légendaires de la République (*Horace*), jusqu'au démembrement de la grande monarchie occidentale (*Attila*) et au Bas-Empire (*Pulchérie*, *Héraclius*).

Pourquoi d'ailleurs lui reprocher de ne point faire d'histoire érudite ou pittoresque? (1) Il est poète, il traite l'histoire en poète. Dégageant des monuments et traditions les traits les plus saillants d'un caractère personnel ou national, du caractère romain par exemple, il les pousse à l'idéal selon la loi profonde de son art. Balzac lui écrivait ridiculement à propos de *Cinna* : « Vous nous faites voir Rome tout ce qu'elle peut être à Paris, et ne l'avez point brisée en la remuant (2) .» La Bruyère a dit plus et mieux : « Il peint les Romains ; ils sont plus grands dans ses vers que dans leur histoire (3). » Vérité sous une apparence de paradoxe. N'ont-ils pas montré de fait à l'ancien monde la plus parfaite image de la grandeur? Corneille rend l'image encore plus éclatante ; c'est la rendre inoubliable sans nous tromper. Qui écouterons-nous d'ailleurs, Fénelon qui le blâme de donner à ses Romains « un discours trop fastueux (4), » ou Racine qui le loue d'une « magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler? » Je crains pour ma part que Fénelon, trop exclusif dans son culte de la simplicité grecque, n'oublie un peu le grossissement nécessaire à toute poésie.

Dans la prédilection de Corneille pour Rome, on voit la force autant que l'esprit. Ce sont bien encore ces deux puissances réunies qui l'entraînent comme invinciblement vers la grandeur morale, et conduisent, pour ainsi dire, sa main

(1) Souriau : *De la Convention dans la tragédie classique et dans le drame romantique*, 1re partie, chap. v.

(2) Balzac, *Lettre à Corneille sur Cinna*, 17 janvier 1643.

(3) La Bruyère, *Des jugements*, 56.

(4) Fénelon, *Lettre à l'Académie*, vi.

sur le ressort, non pas unique, mais suprême de la tragédie, qui est l'admiration. Il arrivera, je l'avoue, qu'elles égarent le jugement, à quoi n'auront pas nui les influences espagnoles anciennes ou modernes. Séduit d'abord par les intrigues subtiles et tendues (*Rodogune*, *Héraclius*), Corneille en viendra, dans sa vieillesse, à mettre l'intérêt principal dans la profondeur de l'étude historique, tout comme si le drame devait être un aliment pour l'intelligence pure. Quelquefois même la méprise sera plus fâcheuse encore et moins explicable ; nous aurons *Théodore* ou *Œdipe*. Mais regardons les chefs-d'œuvre. Là, quand il s'agissait de choisir, le jugement a bien contenu l'esprit et la force, les arrêtant sur des données suffisamment simples, dramatiques d'ailleurs, fécondes en luttes de passion, capables d'amener quelqu'une de ces impasses morales qui font l'intérêt du drame bien plus que les complications d'aventures.

Comme tout dramaturge de génie, Corneille excellera donc à mettre en action et en jeu l'âme, ses grands traits invariables et ses nuances originales. « Quelle dignité et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères ! Combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes et jamais ne se ressemblant les uns aux autres ! » Noble réplique donnée par Racine en personne à cette première préface de *Britannicus* où il les avait accusés de dire « tout le contraire de ce qu'ils devraient dire. » Sauf peut-être une légère dose d'hyperbole académique, mieux vaut en croire le maître apaisé, assagi, chrétiennement détaché de sa gloire, que le jeune homme entraîné par la lutte et le ressentiment des injustices subies. Au reste, y a-t-il réellement hyperbole, et l'éloge n'est-il pas vrai d'une incontestable vérité morale ? Comptez les héros et les héroïnes de Corneille, puis com-

parez-les entre eux. Tous portent le trait commun de famille, ce que Racine appelle la dignité, ce que l'on nommerait aussi bien la grandeur ; c'est où éclate la force du génie qui les enfante. Mais tous ont une physionomie bien tranchée, et nous reconnaissons là plutôt, chez le créateur de tant de figures originales, l'esprit sagace, pénétrant, l'observation profonde et féconde par conséquent. Or, les différences personnelles ressortiront d'autant mieux que les situations seront analogues. Voici deux vieillards, deux pères, animant leurs fils au combat. « Meurs ou tue ! » dit le Castillan Don Diègue : c'est la furie du point d'honneur. « Qu'il mourût ! » s'écrie le vieil Horace quand on lui demande ce qu'il aurait voulu que fît l'unique survivant des trois champions de Rome : cri de l'honneur encore, mais aussi du patriotisme régnant dans une âme vraiment paternelle, capable de s'attendrir sans faiblesse et de se résumer tout entière en ce vers admirable :

Faites votre devoir et laissez faire aux dieux.

Horace et Curiace feront en effet leur devoir, mais l'un avec une exaltation farouche, vrai fanatisme de la consigne militaire ; l'autre avec une résolution douloureuse et d'autant plus admirable. Peu de choses, au théâtre, égalent ce début du second acte, cette évolution morale par où l'Albain, d'abord inférieur et presque gauche, en vient à dominer son beau-frère de toute la hauteur qui sépare le héros du stoïcien.

Qu'on note de même la nuance qui, dans *Rodogune*, parmi tant de conformités touchantes, distingue Antiochus de Séleucus, la sagesse de l'impétuosité. Mieux encore : observez dans trois âmes de premier ordre, Sévère, Pauline et Polyeucte, les trois degrés du sacrifice correspondant à trois mobiles, l'honneur, la conscience naturelle, la

charité née de la foi. On peut étendre l'expérience aux personnages criminels ou vils qui servent à rehausser d'autant les autres. Autour du roi d'Egypte délibérant sur le sort de Pompée, je vois trois politiques sans conscience ; mais l'un, Septime, a la parole nette et brève d'un Romain de race ; les deux autres, Photin, Achillas, sont flatteurs et verbeux comme des courtisans de naissance et d'habitude, l'un d'ailleurs plus violent, l'autre plus fourbe. A la cour du vieil empereur Galba, trois favoris s'empressent avec le même égoïsme

A qui dévorera ce règne d'un moment.

Toutefois Martian, qui fut esclave, unit la hauteur à la bassesse, comme il sied à un parvenu. Le préfet du prétoire, Lacus, est bien ce que l'a montré Tacite, un scélérat opiniâtre, ennemi né des bons avis qu'il n'a pas ouverts lui-même. Quant au consul Vinius, on ne trouve en lui que le lâche qui flotte à tout vent d'intérêt. Poursuive qui voudra ces rapprochements. Ils sont glorieux à la fécondité de Corneille, à cet *esprit* qui a su pénétrer si avant dans la vie des âmes ; d'ailleurs, combien utiles pour affiner et affermir en nous le don précieux de l'observation morale ! On voit déjà par où le poète dramatique devient toute autre chose qu'un amuseur.

C'est encore par là surtout qu'il est créateur, autant du moins que l'homme peut réaliser cette notion toujours hyperbolique. Voilà bien, sorti de son génie, un groupe nombreux d'êtres, imaginaires sans doute, mais doués pourtant d'une puissance réelle, car il leur suffira de se montrer pour remuer toutes les âmes d'une émotion précise et partout la même. Brillante lignée dont Corneille est le vrai père. Peu importe qu'il les ait seulement adoptés, les trouvant déjà chez autrui. Son Cid est bien à lui et son

Auguste, au même titre que son Polyeucte ou son Nicomède : c'est de lui qu'ils tiennent la vie, la vie intense et originale.

Si je savais quelque part un Crésus homme de goût, je lui proposerais une galerie à l'honneur de Corneille. Au fond, la statue ou le portrait de ce grand homme, avec son air simple de marchand de Rouen, mais aussi avec la force et la finesse que lui a conservées le pinceau de Lebrun, par exemple. Dans toute la longueur, allant à lui ou partant de lui comme on voudra l'entendre, une double ligne, une double procession d'héroïques figures fièrement posées, chacune dans quelque attitude caractéristique, chacune présentant gravé sur son cadre un vers qui serait comme l'indice ou la signature du personnage. Ici, Pauline reconnaissable à ce mot de Polyeucte :

> Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne,

ou à cet autre de son propre rôle :

> Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée ;

là, le martyr lui-même, aux pieds duquel j'écrirais de préférence la parole qu'il adresse à Pauline et qui est la révélation de tout un ordre de sentiments inconnu jusqu'au Calvaire :

> ... Je vous aime
> Beaucoup moins que mon Dieu, mais bien plus que moi-[même.

Auguste dirait :

> Je suis maître de moi comme de l'univers,

ou encore :

> Soyons amis, Cinna, c'est moi qui t'en convie ;

Nicomède :

Estimer beaucoup Rome et ne la craindre point ;

Sertorius :

Rome n'est plus dans Rome ; elle est toute où je suis.

Cornélie, Viriate, Pulchérie, Plautine, toutes les héroïnes comme tous les héros, s'affirmeraient ainsi dans leur nuance propre. Les politiques, les fourbes même et les criminels ne seraient pas exclus de ce musée de famille. Je les voudrais seulement le plus loin possible du commun père ; par-dessus tout, le peintre devrait, comme a fait le plus souvent le poète, leur garder quelque noblesse qui marquât leur origine sans dissimuler leur perversion.

Mais si ces figures demeurent fidèles au type cornélien, ne vont-elles pas être raides, anguleuses, froides, inanimées ? C'est l'objection commune à cette école trop nombreuse qui poursuit l'effet au lieu du beau, qui supprime ou abaisse l'idéal pour s'affranchir de la moralité. École germanique, dit-on quelquefois, et de fait, elle s'est tout d'abord constituée en Allemagne. Après Lessing et avec un peu moins d'irrévérence tudesque, Schlegel n'accusa-t-il pas notre poète d'avoir cherché ses personnages hors de la nature humaine (1) ? Au reste, plus d'un lettré français en est venu à les qualifier de pures abstractions, de pures thèses, à leur refuser la vérité, le mouvement, la vie (2).

Et pourtant, il suffirait d'en appeler à l'expérience. Quelle est donc, à l'endroit de ces thèses froides, de ces abstractions mortes, l'impression du spectateur qui n'est ni sceptique ni blasé, c'est-à-dire de l'homme qui ne fait

(1) A. W. Schlegel, *Cours de littérature dramatique,* Leçon XI.
(2) Taine, *La Fontaine et ses fables,* etc.

pas vanité d'avoir étouffé en lui-même la dernière étincelle de vie morale ? Est-ce l'étonnement pur et simple, comme devant un objet extraordinaire ? Est-ce une sorte de protestation ironique ou dépitée, comme devant un idéal trop chimérique, trop insultant pour nos impuissances réelles ? De bonne foi, n'est-ce pas bien plutôt un mouvement de sympathie, mais de sympathie entendue selon la force originelle du mot ? Quelle âme si tristement appesantie ne se sent élevée au niveau, à l'unisson de ces grandes âmes ? Montrez à la foule Horace, Auguste, Nicomède, Sertorius, Polyeucte ; montrez-lui Sabine, Pauline, Cornélie, Laodice, Léontine ou même Viriate. Pensez-vous qu'on branle la tête, qu'on ne jouisse pas, faute de comprendre, c'est-à-dire faute de reconnaître dans ces types si fiers la nature humaine suffisamment reproduite, ou, ce qui revient au même, faute de reconnaître en soi le germe d'une grandeur semblable ? Tout au contraire, et l'expérience donne en ce point à la critique un démenti formel. Les héros de Corneille, les personnages de ses chefs-d'œuvre, nous intéressent ou nous transportent ; c'est leur honneur, mais le nôtre aussi. Cela prouve, en effet, qu'ils restent assez vrais et assez vivants dans leur grandeur idéale ; mais il en résulte également que cette grandeur ne nous est pas étrangère.

C'est là un fait ; en voici un autre. Si l'objection qui leur reproche leur supériorité comme chimérique est peu flatteuse pour notre espèce, par ailleurs elle ment à l'histoire. Le monde n'a-t-il jamais eu de héros ? Bien des hommes n'ont-ils pas été, au moins un jour dans leur existence, les uns Auguste ou le vieil Horace, d'autres Sertorius ou Nicomède ? Encore faudrait-il ne pas oublier que l'Eglise compte ses Polyeuctes par millions. En somme, regrettons que tel ou tel personnage de Corneille ne laisse pas assez

voir la lutte morale qui fait la condition ordinaire des grandes vertus et achève ainsi leur vraisemblance ; préférons Curiace à Horace ; imaginons un Nicomède un peu moins rigide, un peu moins barre de fer, soit ; mais ne confondons pas l'idéal avec le chimérique, et confessons à notre gloire que nous sommes encore capables de comprendre et de goûter les héros.

Du reste nous touchons ici à la première des questions d'art, qui est ni plus ni moins une question de morale, ou plutôt la question même de moralité. L'art a-t-il mission positive d'élever les âmes ? Le conçoit-on indépendant de la fin dernière de toutes choses, étranger à cette fin, à laquelle, par définition, rien ne peut l'être ? C'est demander s'il est Dieu lui-même ou s'il échappe au domaine de Dieu, ou si son admirable puissance est, comme tout le reste, au service de l'intérêt de Dieu. Que « l'école germanique » n'en ait cure ; il faut l'en plaindre ; mais pour tout chrétien qui raisonne, pour tout spiritualiste qui n'est pas brouillé avec la logique, le doute n'est pas possible. Oui l'art, l'art dramatique, la tragédie, force morale de premier ordre, doit aller finalement au but providentiel de toute force morale, à l'élévation de l'âme : c'est l'évidence, le pur sens commun.

Elle prêchera donc? — Bon pour Voltaire et les vertueux à la façon du dix-huitième siècle. Elle fera mieux : elle ordonnera tous ses tableaux au rayonnement définitif de la grandeur d'âme ; par suite, elle prendra ses types, non pas hors de la nature, mais au-dessus de la vulgarité courante. Selon La Bruyère louant Corneille, elle peindra les hommes, non tels qu'ils se montrent le plus souvent dans le train quotidien de l'existence, mais « tels qu'ils doivent être, » en présence des grandes épreuves et des grands devoirs ; ajoutons hardiment, tels qu'ils sont quel-

quefois par la grâce de Dieu et pour l'honneur de notre pauvre nature. Corneille idéalise ses personnages parce que, en dépit des hésitations théoriques où nous le suivrons tout à l'heure, tous ses instincts de chrétien et d'honnête homme le poussent à nous élever.

Mais enfin ses héros ne vivent pas, dit-on. Et qui les en empêche? Sans doute, au lieu de se replier sur eux-mêmes pour se regarder sentir, au lieu de s'abîmer dans la rêverie ou de s'emporter à l'incohérence, ils ont coutume de raisonner et de vouloir ; jusque dans les situations les plus extrêmes, ils gardent la lucidité de leur intelligence et l'énergie de leur libre arbitre, au point de le faire habituellement prévaloir sur la passion. D'un mot, ils se gouvernent. Aux yeux d'une certaine critique moderne, est-ce donc là renoncer à vivre? Précisément. De quoi sait-elle gré aux personnages de Shahespeare, par exemple ? (1) De ne pas se contraindre, de lâcher la bride à tous les appétits de nature, de déchaîner la bête folle qui est dans l'homme, de nous la montrer se ruant sur toutes les proies. Au surplus, le romantisme nous a formés à juger la passion froide et fausse tant qu'elle n'atteint pas au délire et au spasme nerveux.

Essor libre de tous les instincts, sans ombre de réaction morale, c'est peu encore, vertige et convulsion des sens dominant et suppléant le jeu de l'âme : suivez de près les détracteurs de Corneille ; voilà ce que, à leurs heures de franchise, ils appellent la vie, et ils estiment qu'on la mutile dès qu'on prétend la contenir et la gouverner. Après tout, c'est logique pure chez le matérialiste, chez qui admet que tout ce qui est a droit d'être, que tout dans l'homme est également bon, juste et saint. Pour nous, l'objection est jugée par là même, et notre Corneille nous

(1) Taine, *Histoire de la Littérature anglaise*.

est admirable et cher précisément pour avoir pris le contrepied absolu de cette esthétique si naïvement immorale, si peu glorieuse à l'homme. Nous l'aimons comme étant par excellence le poète de la liberté victorieuse ; nous l'aimons parce que, sans nous aveugler sur les conditions réelles de la vie, il nous avertit de notre noblesse possible et nous fait sentir que nous sommes capables d'y remonter.

II

Disposition dramatique. — L'esprit et la force égarant parfois le jugement. Tension. — Eloquence. — Des sentences chez Corneille. — Dialogue : dialectique et passion. — Style : excellent, médiocre ou mauvais, comme la pensée. — Versification. — « Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens. » (*Racine.*) — L'originalité de Corneille, d'après Racine, La Bruyère, Sévigné.

Ainsi, tant qu'il ne s'agit que de la conception des caractères, on ne peut pas dire que, chez lui, l'*esprit* et la *force* aient compromis l'*art* en séduisant le *jugement*. Il n'en va plus tout à fait de même dans la construction de la fable, de l'intrigue. A partir de *Rodogune*, il semble que l'équilibre fléchisse entre les dons natifs du poète ; que l'esprit tende à la subtilité, que la tension remplace quelquefois la force. Mais à l'égard des premiers chefs-d'œuvre, d'*Horace*, de *Cinna*, de *Polyeucte* et, plus tard, de *Nicomède* encore, le mot de Racine reste juste : « Quelle économie dans les sujets ! (1) » Là, pas encore d'intrigue pénible à débrouiller ni de divertissement qui tourne en fatigue. Les caractères se meuvent à l'aise dans des situations suffisamment simples, naturelles, nettes au premier regard. Les inci-

(1) Racine, *Discours à l'Académie.*

dents peu nombreux ne s'étouffent pas les uns les autres. Sortis le plus ordinairement du jeu libre des âmes, ils ont le temps d'agir sur elles et de les amener à s'épanouir. Est-ce peu pour la gloire de Corneille, que d'avoir, à son heure de maturité plénière et de perfection relative, marqué les lois vraies de l'action dramatique, de nous avoir enseigné, sauf à l'oublier quelquefois lui-même, le prix « d'une action simple, chargée de peu de matière... et qui, s'avançant par degrés vers sa fin, n'est soutenu que par les intérêts, les sentiments et les passions des personnages ? (1) »

Il nous aurait enseigné pareillement l'éloquence véritable, le bon style, c'est-à-dire le mouvement vigoureux et spontané de l'âme se jouant parmi les objets qu'elle rencontre ou qu'elle évoque, subissant et gouvernant à la fois les impressions qu'ils lui donnent, les rendant eux-mêmes au vrai, mais cependant marqués de son effigie et teints de ses couleurs. Chez lui, l'objet, le fond de l'éloquence et du style, c'est une science vaste de l'histoire, de la politique, de la vie en général et du cœur. L'empreinte originale qu'y met l'âme du poète, c'est bien encore l'esprit et la force partout reconnaissables et surtout peut-être là où le jugement ni l'art ne se montrent plus assez. Ingénieuse et vigoureuse tout ensemble, cette grande âme, identifiée avec une situation historique ou imaginaire, en pénètre toutes les richesses, en fait jaillir à flots la pensée et le sentiment, d'ailleurs maîtresse de les déployer avec ampleur ou de les resserrer dans une suite de traits rapides, mais en outre

(1) Racine, *Britannicus*, première préface. — En écrivant ces lignes, Racine voulait faire, par voie de contraste, la satire des dernières pièces de Corneille ; du même coup et sans y penser, il faisait l'éloge des premières. Ces intrigues, peu chargées, où lui-même excelle, il les avait apprises des Grecs avant tout, mais, pour une part aussi, de son glorieux devancier.

attirée comme invinciblement vers les vérités générales, vers les maximes, qu'elle jouit de détacher et de frapper vivement comme des médailles de bronze ou d'or. Maximes souvent contradictoires, dit-on, ce qui rendrait parfois la moralité hésitante (1). J'avoue ne pas comprendre le reproche. C'est le droit de la vertu de faire appel aux principes dont elle s'inspire ; mais aussi rien de plus naturel au vice que de s'ériger en théorie pour se déguiser en vertu. Quant à les confondre, quant à distinguer mal les raisons de l'une et les sophismes de l'autre, ce n'est certes pas Corneille qui nous y expose. Qui se trompera sur son intention ? Qui l'accusera de nous enseigner par la bouche d'Emilie que, dans telle situation donnée,

Les cœurs les plus ingrats sont les plus généreux ?

Qui prendra pour sa pensée, à lui, ce mot d'une autre :

... Il n'est fourbe ni crime
Qu'un trône acquis par là ne rende légitime ?

C'est son honneur qu'on ne puisse élever contre la moralité de son œuvre que des objections aussi mal fondées.

Mais, au moins, ces maximes fréquentes seront froides. — Et pourquoi ? La raison et la sensibilité sont-elles donc incompatibles, et faut-il, comme tout à l'heure à propos des caractères, écarter de nouveau l'erreur qui tient les passions pour languissantes aussi longtemps qu'elles n'ont pas ôté à l'homme le gouvernement de soi et jusqu'à la lucidité ? Autre chose est le jeu d'esprit, le travail d'une raison qui jouit d'elle-même ; autre chose l'éclair d'esprit que la passion même fait jaillir en avivant toutes les puissances, le trait de bon sens ou le sophisme qu'elle-même

(1) Guizot.

aiguise et lance comme un dard. Si l'on compare Voltaire à Corneille, on verra où est la froideur et combien le pédantisme déclamatoire est loin de la dialectique passionnée.

Dialectique passionnée, chaleur de l'esprit animée par celle du cœur, chaleur du cœur nourrie et soutenue par celle de l'esprit ; en somme et dans chaque personnage, l'âme appliquant à son objet toutes ses énergies à la fois : voilà le secret de ce dialogue cornélien, l'une des puissances caractéristiques du vieux maître, de ces scènes qui sont bien « tout escrime et polémique (1). » Dites encore plutôt, combats où les adversaires font à merveille leur devoir qui est de s'embarrasser l'un l'autre ; combats aux phases diverses : approches lentes d'abord, où les arguments et les sentiments confondus se déploient comme des bataillons qui prennent position ; puis mêlées ardentes, où les répliques se croisent en étincelant comme des épées. Quand Cinna, au troisième acte, s'efforce vainement d'arracher à Emilie la grâce d'Auguste, quel plaidoyer en partie double, mais quelle passion de part et d'autre ! quelle profondeur ingénieuse, mais quelle chaleur ! Otez-en, s'il se peut, la dialectique : vous aurez ôté le meilleur de la vie.

Le style de Corneille est, lui aussi, aux bons endroits du moins, *esprit*, *force*, *jugement ;* et ce n'est pas merveille : le style n'est-il pas, chez tout écrivain, l'image naïve de l'âme, l'âme elle-même ? Toutefois cette identité pratique semble ici plus éclatante que partout ailleurs. Corneille n'a rien du styliste, aucun de ces artifices d'expression capables de déguiser plus ou moins un fonds pauvre. Chez lui, le style vaut manifestement et immédiatement ce que vaut la

(1) Michelet.

pensée, admirable de relief quand elle est nette et ferme, embarrassé, obscur, quelquefois détestable, à proportion qu'elle s'embarrasse ou fléchit. Qu'était-ce que ce lutin qui, d'après Molière, lui soufflait des vers admirables, pour l'abandonner l'instant d'après? N'en doutons pas : c'était sa pensée que son style suivait jusqu'à s'y confondre, la glorifiant ou l'accusant avec une inexorable sincérité. « Corneille, disait encore Racine, fait des vers cent fois plus beaux que les miens. » Ne prenons pas trop à la lettre ce trait de modestie chrétienne, mais avouons entre la versification des deux poètes une différence profonde. Chez l'un, et aux endroits excellents, incomparables, le vers coule de source; chez l'autre il jaillit. C'est la différence des deux âmes, l'une douce et tendre jusque dans sa force très réelle, l'autre plutôt forte et fière, sans être d'ailleurs incapable des sentiments les plus doux.

J'en demande pardon aux théoriciens de l'inspiration sans travail, de la paresse et du sans-gêne : les œuvres vivent par le style, par la forme, laquelle n'est autre que le dernier fini de la pensée. Supposez chez notre poète une expression moins lumineuse et moins franche, un vers moins plein, moins spontané, moins jaillissant : que deviendraient cette « véhémence dans les passions, » cette « gravité dans les sentiments, » si bien louées par Racine? Seraient-elles au même degré populaires? Vivraient-elles ineffaçables dans la mémoire des hommes? Or, il est bon de s'en souvenir : Corneille avait la rime difficile et le travail opiniâtre; on sait, par exemple, qu'il avait écrit plus de douze cents vers pour le cinquième acte d'*Othon* qui en compte, en fait, moins de trois cent cinquante.

Je vais plus loin. En rigueur de vérité, n'y aurait-il pas illusion à supposer la même véhémence de passions, la même gravité de sentiments dans une forme plus négligée

et plus lâche? La pensée, le sentiment, sont-ils vraiment les mêmes quand l'expression est moins précise et moins vigoureuse? Corneille excelle à démontrer le contraire. On l'a vu, chez lui, les défaillances du style accusent immédiatement celles du fond.

Par contre, c'est dans le style que se découvre le mieux le tour caractéristique de son âme, cette originalité qui se dérobe en partie à l'analyse, je dirais volontiers cet élément irréductible de son génie. Heureux mélange de majesté romaine et de crânerie espagnole, de bon sens et de verve à la française; grandeur le plus souvent simple, énergie mâle, spontanéité fière et hardie, ce que Ronsard eût appelé gaillardise. En effet, tout cela s'y trouve, comme chez d'autres peut-être, mais dans une mesure et surtout avec une nuance qui sont à lui seul. Les plus habiles n'ont su la peindre que par ses effets. C'est d'après Racine, « une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève. » — Corneille « élève, étonne, instruit, maîtrise, » dit La Bruyère ; et madame de Sévigné parle de « tirades qui font frissonner. » Oui vraiment, et il n'est que juste de pardonner « quelques méchants vers, » et même des fautes plus graves encore à un homme qui sait gouverner les âmes à ce point et dans ce but. S'il est le grand Corneille, et si ce titre le distingue « non seulement de son frère mais de tout le genre humain (1), » ce n'est pas uni-

(1) Le mot est de Voltaire, et j'en prends occasion de rappeler le *Commentaire* composé par lui pour l'édition de Corneille destinée à doter la petite-nièce du poète (1764). Commencé — pourquoi non? — dans un mouvement de générosité, poursuivi avec ennui, achevé, ce semble, avec une malveillance jalouse, ce travail laisse voir à plein tous les défauts de l'auteur : précipitation, légèreté parfois incroyable, petitesse, frivolité romanesque, indécence et le reste. C'est nous faire payer bien cher les quelques observations utiles qui s'y trouvent semées. Dans son ensemble, le *Commentaire* est une profanation et le temps n'est plus où les éditeurs croyaient bien faire d'en orner ou d'en gâter l'œuvre du maître.

quement pour le « qu'il mourût » ou pour quelques autres échappées sublimes ; c'est à raison de cet instinct magnifique et tout-puissant qui cherche la grandeur dans les objets, qui l'y met de son propre fonds si elle y manque et finalement nous l'inspire, ou mieux nous l'impose, à nous spectateurs, par la plus impérieuse et la plus douce des contagions.

CHAPITRE III

Les théories dramatiques.

I

Les *Examens* et *Discours*. — Quel théoricien aurait pu être Corneille. — Ce qui l'en empêche : l'infaillibilité prétendue d'Aristote et des glossateurs. — Corneille indépendant en fait, soumis en principe. — Curieux efforts pour concilier ces disparates : l'avocat normand. — Contradictions entre le critique et le créateur. — Inconséquences du critique avec lui-même.

Chez Corneille, le théoricien est loin de valoir le poète, et tandis que ses tragédies révéleraient au besoin tous les grands principes du genre, sa critique va plutôt à les rendre obscurs ou tout au moins confus. Etrange disparate, mais instructive à plus d'un égard.

C'est dans l'édition de 1660 que parurent les deux séries de documents où se résume sa poétique : un examen des pièces alors existantes — la dernière est *Œdipe* — et trois *Discours* ou dissertations sur le poème dramatique, la tragédie, les unités. Encore dans la maturité de l'âge, cinquante-quatre ans, auteur de vingt-trois ouvrages

très divers, dont sept ou huit chefs-d'œuvre, fort de trente années d'expérience où le succès avait dominé sans exclure absolument la disgrâce, le poète prenait bien son temps pour se recueillir, pour se juger à notre bénéfice et réduire en formules précises la théorie même de l'art. Discutables en plus d'un point, ses jugements sont partout d'une loyauté, d'une candeur bien honorables à cette grande âme, et quant à sa théorie, comment nous défendre ici d'un regret, d'un rêve ? Imaginons un Corneille aussi candide, mais assez indépendant pour consulter avant tout la nature, la nature qui lui parlait plus haut qu'à tout autre parce qu'il était un génie, la nature qu'aurait achevé de lui révéler l'étude comparée des maîtres antiques, des modernes espagnols ou italiens auxquels il était redevable, mais par-dessus tout de ses propres créations. Quel beau et large code pouvait tirer de tout cela cet esprit curieux, accueillant aux nouveautés de bon aloi, hardi aux essais de tout genre, doué par ailleurs de bon sens et de finesse !

On a dit qu'à ce compte il eût rendu inutile la révolution dramatique de 1830 et supprimé par avance la préface de *Cromwell*. Soit, pourvu que l'on n'aille pas, comme l'auteur même de cette préface, le travestir en un romantique pur et simple, cherchant le nouveau dans l'excentrique, la puissance dans le désordre, en tout poursuivant l'effet grossièrement confondu avec le beau. Non, son bon sens que je rappelais tout à l'heure me fait augurer tout autre chose. Corneille livré à lui-même avait chance d'édicter les grandes lois au moins du vrai théâtre classique, de les poser en pleine lumière, entre l'anarchie où se jette l'impuissance contemporaine et le pharisaïsme où le dix-septième siècle littéraire eut parfois le malheur de s'enfermer.

Pourquoi n'est-ce qu'un rêve? Pourquoi les lois profondes

de l'art se trouvent-elles dans les ouvrages de Corneille beaucoup plus exactes, complètes et assurées que dans ses théories? Pourquoi cette inégalité, souvent même cette contradiction entre le poète et le critique? Je viens de l'indiquer; j'y insiste, en priant le lecteur de vouloir bien prendre ma pensée telle quelle, sans l'outrer aucunement.

Il y a des autorités en littérature, c'est-à-dire des esprits justement reconnus supérieurs, dont les jugements sont d'un grand poids, qu'on ne peut, sous peine d'outrecuidance, contredire sans respect et à la légère. Il n'y a pas d'infaillibilité, pas de maître dont la seule affirmation vaille preuve, pas d'oracle qui ait nécessairement raison. Tel est le droit manifeste; mais le fait ne s'y ajuste pas toujours; il ne s'y ajustait pas au dix-septième siècle. Aristote régnait souverainement, ou plutôt, en son nom, la dynastie de ses interprètes. Il fallait marcher d'accord avec la *Poétique* du Stagirite, mais encore et surtout peut-être avec le commentaire qu'en donnaient les critiques modernes. A cette heure, en France, Aristote s'appelait Chapelain; il s'appelait d'Aubignac (1). Quand il s'agit de

(1) D'Aubignac n'est pas désigné dans les écrits théoriques de Corneille; mais il y est visé bien des fois, et c'est le lieu de le faire un peu mieux connaître. François Hédelin (1604-1676), d'abord avocat, puis homme d'Eglise, fut précepteur d'un neveu de Richelieu et obtint en récompense l'abbaye dont il porte le nom. Chapelain le définissait « un esprit tout de feu qui se jette à tout. » Romancier, prédicateur, érudit, auteur de mauvaises tragédies en prose, il se fit surtout le théoricien de l'art dramatique et en devint presque le législateur. Il avait dressé, par ordre de Richelieu, un *Projet pour le rétablissement du théâtre français*, et comptait bien, dit-on, exercer lui-même la charge de « directeur, surintendant et grand-maître, » dont il réclamait l'institution. L'emploi ne fut pas créé, mais d'Aubignac fit du moins autorité dans la partie. Sa *Pratique du théâtre*, publiée seulement en 1657, fut longtemps une sorte de code officiel. Code étroit, rigide, où, parmi quelques bonnes idées, les préceptes de l'école soi-disant aristotélique sont résumés, imposés de haut ou justifiés avec une logique parfois singulière. Boileau approuvait assez la *Pratique du théâtre*. Racine lui était à peu près fidèle, quitte à lui lancer des épi-

règles, et sous la plume de Corneille comme de tout autre; quand, par exemple, il nous dit que la tragédie doit plaire, mais suivant les règles; n'entendons pas les grands et immuables principes sortis de la nature de l'âme et de celle des choses. Du moins regardons-y de très près. Les règles, c'est, la plupart du temps, ce qui se lit dans Aristote, ce qu'y ont lu ses interprètes d'office; voilà le texte sacré, voilà la glose officielle, pratiquement aussi sacrée que le texte même.

Que devenir en présence de ces infaillibilités factices, vrai fléau des littératures? — S'y plier docilement? — Ainsi ne fera pas Corneille, et c'est à quoi nous devons, en grande partie, ses chefs-d'œuvre. Mais si, dans la pratique, il en prend à son aise avec les prétendues règles, osera-t-il les contester en théorie? Sans doute il aura ses velléités d'indépendance. Fort leste en propos dans la préface de *Clitandre* — mais il était jeune alors — il osera dire, trente-six ans plus tard, qu'on peut s'écarter en quelque chose de la trace des anciens et marcher seul à ses propres risques (1). Il s'accorde la consolation de croire avec « beaucoup de savants, » que la *Poétique* n'est pas venue jusqu'à nous dans son entier (2). Mais pour ces quelques échappées timides, quelles protestations de soumission absolue, aveugle! Aristote est « notre unique docteur (3); » c'est de la « vénération que nous devons à

grammes de détail. Quant à notre Corneille, il la discute et la combat souvent dans ses trois *Discours*, mais sans l'honorer d'une mention directe. Ce procédé, assez regrettable du reste, blessa fort d'Aubignac. Aigri par toute une suite de circonstances, il exhala son dépit en quatre dissertations polémiques, démentant quelques-uns des éloges qu'il avait prodigués au poète et, pour dernier trait, se faisant fort de prouver que les pièces de Corneille n'avaient pas « le sens commun. » (V. C. Arnaud, *Etude sur la vie et les œuvres de l'abbé d'Aubignac*, 1887.)

(1) *Agésilas*, avis au lecteur (1666).

(2) *Discours sur le poème dramatique.*

(3) *Héraclius.* — Au lecteur.

tout ce qu'il a écrit de la poétique (1). » Périsse même le *Cid* plutôt que l'infaillibilité du « Maître! » L'Académie l'a critiqué au nom d'Aristote : fausse interprétation par complaisance politique. Mais voici que des amis sacrifient Aristote afin de sauver le *Cid;* ils insinuent que la *Poétique*, bonne pour les Grecs, ne l'est plus pour nous. Témérité compromettante (2). Les règles d'Aristote sont partout valables parce qu' « il a été droit aux mouvements de l'âme dont la nature ne change point. » Tout le succès du drame incriminé vient de sa fidélité aux deux maîtresses lois d'Aristote : le héros demi-vertueux, le héros persécuté par une personne qui l'aime. Autrement Corneille en ferait son deuil. « Et certes je serais le premier qui condamnerais le *Cid*, s'il péchait contre ces grandes et souveraines maximes que nous tenons de ce philosophe (3). » On ne pousse pas plus loin l'abnégation.

Donc, fidélité absolue en théorie, mais large émancipation dans la pratique. Pour tout concilier, il reste de se jeter dans les subtilités d'interprétation, de persuader aux autres et à soi-même que la pratique n'est pas si fort éloignée de la théorie. Ainsi fait Corneille. Son œuvre critique n'est qu'un long duel avec Aristote, despotisme d'un côté, ruse de l'autre : le poète n'est-il pas avocat et Normand ? Ce duel, on en a fait l'histoire avec passablement de scepticisme et d'irrévérence (4). Je voudrais, pour ma part, avoir le temps de la refaire, mais dans un tout autre esprit. Elle attriste,

(1) *Discours sur la tragédie.*

(2) Il peut être bon de noter que Corneille la commettra lui-même dans son *Discours sur la tragédie* et raisonnera précisément comme les amis qu'il désavoue. « Il y a grande apparence que ce qu'a dit ce philosophe de ces divers degrés de perfection pour la tragédie avait une entière justesse de son temps... mais aussi je ne puis m'empêcher de dire que le goût de notre siècle n'est point celui du sien..., etc. »

(3) *Le Cid.* Avertissement.

(4) J. Lemaître, *Corneille et la Poétique d'Aristote*, 1888.

ce me semble, au moins autant qu'elle amuse ; par-dessus tout, elle est fort capable d'instruire. On y verrait à plein la faiblesse de l'homme isolé, fût-il génie, à l'encontre de la convention régnante, faiblesse honorable par la modestie qu'elle suppose, mais faiblesse, à tout prendre, et regrettable pour l'intérêt général de l'art. On en signalerait une autre plus fâcheuse encore, celle de l'homme de sens et du chrétien oubliant trop de consulter sa raison et ne s'avisant pas même de consulter sa foi en des points où elle a cependant pleine compétence. En revanche, il serait curieux de compter les démentis infligés par Corneille à ses théories officielles, imposées : démentis pratiques dans ses chefs-d'œuvre ; démentis implicites jusque dans ses théories mêmes, où, sans y prendre garde, j'imagine, il a semé, comme des mines sous un bâtiment, certains principes de bon sens supérieur capables de ruiner tout le reste. Quelques exemples nous le mettront aux yeux.

II

Quatre questions principales : les unités, — le but moral du drame, — les dénouements et le héros demi-vertueux, — l'admiration, premier ressort tragique. — La tragédie dans la théorie d'Artistote et dans la pratique de Corneille : le fatalisme païen et les idées chrétiennes de Providence et de liberté.

Soit d'abord la triple unité, cette règle prétendue, révélée au poète après Mélite et qui fera jusqu'au bout l'un de ses tourments. Avant tout, il pourrait dire qu'elle n'est pas d'Aristote, que « notre unique docteur » indique l'unité d'action, principe admis par tout le monde ; qu'il se tait sur l'unité de lieu et accuse comme un pur usage de fait une certaine unité de temps très large, très factice, très conventionnelle, deux heures de représentation continue étant censées équivaloir à « une révolution du soleil ». Et quand même Aristote aurait parlé comme ses interprètes ; quand même toute parole de lui serait un oracle indiscutable ; Corneille pourrait encore dire que, nos entr'actes ayant rendu notre système dramatique fort différent de celui des Grecs, l'oracle dont on se prévaut cesserait par là même de nous atteindre. Mais non ; Corneille obéira, je me trompe, il fera profession d'obéir, toujours murmurant, il est vrai, confessant dans dix *Examens* l'embarras où le

mettent les vingt-quatre heures et le lieu rigoureusement unique ; s'ingéniant à ruser avec la loi, proposant trente heures au lieu de vingt-quatre, suppliant qu'on lui abandonne toute une ville ou du moins tout un palais ; imaginant en désespoir de cause une sorte de parloir neutre où tout le monde pourra s'épancher aussi librement que dans sa chambre (1) ; parfois même demandant grâce avec une naïveté charmante et réclamant « cette faveur que l'auditeur nous doit toujours, quand l'occasion s'en offre, en reconnaissance de la peine que nous avons prise de le divertir (2) ». En fin de compte, il n'ira jamais à mettre en question la loi même et, au besoin, il lui sacrifiera jusqu'à la vraisemblance. « L'obéissance que nous devons aux règles de l'unité de jour ou de lieu nous dispense alors du vraisemblable, bien qu'elle ne nous permette pas l'impossible (3). »

Parmi tout cela, voici une vue de bon sens qui mènerait loin si l'on prenait la peine de la suivre. Puisqu'on permet aux deux heures réelles de représentation d'équivaloir à un temps fictif beaucoup plus considérable, Corneille voudrait que, « pour mettre les choses dans leur justesse, ce raccourcissement se ménageât dans les intervalles des actes, et que le temps qu'il faut perdre s'y perdît, en sorte que chaque acte n'en eût, pour la partie de l'action qu'il représente, que ce qu'il en faut pour la représentation (4) ». En deux mots, le temps de l'action fictive devrait égaler celui de la représentation réelle, de l'illusion ; mais dans le temps de la représentation réelle, de l'illusion, pourquoi compter celui des entr'actes ? Sévérité du bon sens, largeur du bon

(1) *Discours sur les unités.*
(2) *Examen de Polyeucte.*
(3) *Discours sur la tragédie.*
(4) *Examen de Mélite.* Cf. Discours sur les trois unités.

sens : c'est à merveille. Un pas de plus et nous aurions la vraie loi : l'unité d'action étant sauve, libre au poète de supposer aux entr'actes telle longueur qu'il lui plairait et de déplacer la scène à chaque reprise de l'illusion. Mais pour faire ce pas décisif il faudrait passer sur le fantôme d'Aristote, et Corneille s'arrête, il n'ose. Que s'il n'a pas détruit la servitude, je l'admire au moins d'avoir posé un principe rationnel d'affranchissement (1).

Mais ce n'est là que métier : allons au fond, à l'âme. Nous aurons le même spectacle et plus saillant encore peut-être : faiblesse routinière du critique, hautement contredite par les généreuses hardiesses du créateur de génie, quelquefois aussi par le bon sens natif du critique même.

Et d'abord le drame a-t-il un but moral ? Est-il rigoureusement tenu de servir au bien de l'âme ? — Qui le croirait ? Corneille hésite, il biaise sur cette question première, ici déclarant qu'Aristote et Horace tiennent le divertissement pour but unique (2), là flottant entre ce même Aristote, qui ne se prononce pas assez bien, et ce même Horace qui semble pencher vers l'utilité morale. Bref, Corneille se dérobe et, par un tour fort inattendu, quasi contradictoire, omettant de chercher si le poème dramatique doit être utile, il se rabat à énumérer en combien de façons il peut l'être (3). On est tenté de l'arrêter et de lui dire : « Maître, y songez-vous ? Laissez Horace et Aristote, consultez votre raison, votre foi même, car elle a qualité pour parler ici. Le divertissement peut-il être jamais le terme suprême de l'action humaine ? L'art est-il fin dernière ou moyen ? et, s'il est moyen, échappe-t-il au devoir strict et positif de

(1) Voir, au Tome I, la discussion des trois unités, pages 366 et suiv.

(2) La suite du *Menteur*, examen.

(3) *Discours sur le poème dramatique.*

servir la fin dernière ? Le drame, si puissant sur les âmes, et cela pour le bien ou le mal sans aucun milieu possible, peut-il se désintéresser d'une pareille alternative ? » Mais surtout qu'eût dit le poète si on lui eût demandé : « Que pensez-vous de vos propres œuvres ? Sont-elles utiles moralement ? Et par où le sont-elles ? N'est-ce point par l'impression mâle, noble, généreuse qui se dégage de l'ensemble ? Voilà la grande et salutaire puissance de votre art ; voilà qui fait plus que les sentences, plus que la peinture naïve des vertus et des vices, plus que le soin de bien distribuer au dénouement les châtiments et les récompenses, plus que cette purification par la terreur et la pitié qui vous jette, après tant d'autres, dans un si étrange embarras ».

Ne nous y jetons pas à leur suite, mais achevons de voir par où la tragédie cornélienne est l'antithèse de la théorie qu'elle prétend réaliser.

Bons pour les âmes faibles, dit Aristote, ces dénouements en partie double, où le vice est puni et la vertu récompensée. La fable bien conçue doit se terminer au malheur du personnage principal. Que sera-t-il donc moralement, ce héros voué à l'infortune par la loi première du genre ? Criminel ? Son châtiment ne mériterait pas l'intérêt. Irréprochable ? Sa disgrâce nous serait un spectacle pénible, odieux, corrupteur peut-être. Faites-le donc demi-vertueux, assez pour rester sympathique, pas assez pour être accablé trop injustement. Et que nous laissera dans l'âme une tragédie ainsi construite ? La terreur, mais pour nous-mêmes, l'appréhension réfléchie de maux semblables à ceux que nous voyons souffrir ; — la pitié, mais une pitié étroite et qui se réserve pour les maux trop peu mérités, bien différente de la *philanthropie* native, sympathique d'instinct à toute douleur humaine. Terreur, pitié : voilà pour opérer cette purification que nous pouvons, sans trop de honte, nous rési-

gner à ne pas bien concevoir ; nous sommes en compagnie de Bossuet (1).

Mais voyons Corneille. L'estimerons-nous une âme faible? Est-ce pour de telles âmes qu'il écrit? Est-ce pour former de telles âmes? Or, s'il ne fait qu'insinuer quelques doutes sur la question des dénouements malheureux, il la tranche pratiquement en prenant partout dans ses tragédies le contrepied d'Aristote. Il n'est pas plus avec l'illustre païen et fataliste qu'avec nos lettrés modernes qui trouvent dans le pessimisme je ne sais quel plaisir d'orgueil. Il est avec la conscience populaire affamée de justice et demandant au drame, tableau idéalisé de la vie, une justice plus manifeste et plus prompte qu'il n'arrive le plus souvent dans la vie réelle. Il croit à la Providence et il aime à la montrer plus vite qu'elle n'a coutume de se montrer elle-même ici-bas. Ce n'est pas tout ; il sait le mystère du Calvaire et « ce je ne sais quoi d'achevé, de divin, que le malheur ajoute aux grandes vertus », il conçoit une catastrophe humaine qui est à ses yeux le triomphe et le bonheur suprême, c'est le martyre. Quel dénouement que celui-là, et que nous voilà loin du héros demi-vertueux d'Aristote ! On sourit de voir Corneille en prendre frayeur puis se rassurer parce qu'il a pour lui Minturnus, Heinsius, Grotius et d'autres (2). Est-ce donc trop peu d'avoir l'expérience, la nature, la raison, la foi?

J'ai nommé l'expérience. On jouit au moins de voir Corneille en appeler à elle contre la terreur tragique entendue au sens du Maître, contre cette réflexion intéressée qui nous ferait appréhender des disgrâces analogues à celles

(1) « Mais laissons, si l'on veut, à Aristote, cette manière mystérieuse de les purifier (les passions), dont ni lui ni ses interprètes n'ont su encore donner de bonnes raisons... » (Bossuet, *Maximes [et réflexions sur la comédie*, XVIII.)

(2) *Examen de Polyeucte.*

qu'on représente devant nous. Il atteste les spectateurs du *Cid* qu'ils n'y tremblent point du tout pour eux-mêmes, et il conclut : « J'ai bien peur que le raisonnement d'Aristote sur ce point ne soit qu'une belle idée qui n'ait jamais son effet dans la vérité (1). » A la bonne heure ! Nous craignons au théâtre pour les personnages qui nous sont sympathiques ; de fait, il n'y eut jamais terreur tragique autre que celle-là. Pourquoi donc le même Corneille dit-il précisément le contraire dans l'*Examen de Don Sanche ?* « La crainte tragique ne devance pas le malheur du héros, elle le suit ; elle n'est pas pour lui, elle est pour nous... » Partout cette alternative de hardiesse généreuse et de docilité quasi servile.

Voici un dernier exemple et le plus saillant peut-être. Corneille a déjà écrit vingt poèmes, dont six chefs-d'œuvre, quand il s'avise que, dans *Nicomède*, l'admiration fait le principal ressort. A cette découverte, son premier mouvement est de s'effrayer, de demander grâce. L'ouvrage est « d'une constitution assez extraordinaire » ; il sort des règles, car « la grandeur du courage y règne seule, » et non la tendresse et les passions, « qui doivent être l'âme des tragédies. » Mais c'est la vingt-et-unième de ses pièces et, à la longue, il devient malaisé de trouver du neuf « sans s'écarter un peu du grand chemin. » L'excellent homme ! Il se figure n'en être qu'à son premier pas dans la carrière des innovations. Mais de *Nicomède* à *Cinna* ou même à *Polyeucte* et au *Cid*, qu'y a-t-il autre chose qu'une différence du plus au moins ? Que ces trois chefs-d'œuvre fassent plus large la part de la tendresse et des passions, soit ; mais n'est-ce pas toujours la grandeur morale qui éclate, n'est-ce pas l'admiration qui domine et qui demeure à titre d'im-

(1) *Discours sur la Tragédie.*

pression définitive, renforcée d'ailleurs et comme nourrie de toutes les autres émotions du spectacle ? Corneille ne s'en est point aperçu, il ne le voit pas même encore.

Toutefois il ne se cache pas d'aimer Nicomède ; et puis, dans l'admiration qu'on a pour la vertu du héros, il trouve « une manière de purger les passions dont n'a point parlé Aristote et qui est peut-être plus sûre que celle qu'il prescrit à la tragédie par le moyen de la pitié et de la crainte. » Va-t-il conclure ? On voudrait lui crier comme Alceste : « *Allons, ferme, poussez !* Ayez le courage de la vérité complète ; osez dire, la main sur vos propres ouvrages, que l'admiration n'est pas seulement un ressort de plus qui se peut joindre à la terreur et à la pitié ; qu'elle est le ressort premier, l'agrément suprême de la tragédie, seule capable d'expliquer, d'ennoblir le rôle de la terreur et de la pitié mêmes... » N'en demandons pas tant ; soyons reconnaissants à ce grand homme d'avoir entrevu, parmi les brouillards de la routine officielle, une vérité que ses ouvrages nous rendent aujourd'hui si facile.

N'est-ce point d'ailleurs l'ordre accoutumé ? Le chef-d'œuvre, créé parfois avec une demi-conscience, dégage et illumine mieux que tout raisonnement les grandes lois d'art où le raisonnement pourrait d'ailleurs atteindre. Le génie sent plus vite et plus vivement les exigences de la nature ; en s'y conformant d'instinct, il nous les révèle, et quelquefois plus manifestes, au moins à distance, qu'elles ne le sont pour lui-même.

Comme donc j'esquissais tout à l'heure la tragédie d'après Aristote, je puis la figurer d'après Corneille, d'après ses œuvres et les meilleures : le vrai Corneille n'est-il point là ?

Or, la tragédie, telle qu'il nous la fait concevoir, n'est, par essence, ni une légende antique, ni une aventure royale, ni une catastrophe à serrer le cœur ; elle est la

peinture animée, la mise en action des grands côtés de la vie morale, des situations et événements capables de remuer les passions profondes. Peinture de la vie, donc intéressante, comme la vie même, surtout par l'âme que les événements font saillir au dehors, soit qu'elle les cause librement, soit qu'elle les subisse. Peinture idéale, — mais à quoi bon le dire, comme si, de fait, l'artiste était maître de copier la réalité brute sans embellissement ni dégradation d'aucune sorte. Peinture suggestive et dans un sens déterminé, voulu, le seul digne d'elle. Corneille théoricien peut bien s'embarrasser et se contredire ; j'en appelle à Corneille créateur.

La tragédie née d'une âme aussi profondément sensée, honnête, chrétienne, a l'instinct, confus peut-être mais impérieux, de sa puissance, de sa mission. Cette puissance, où la diriger ? A l'émotion quelconque ? A l'effet pur et simple ? Au plaisir ? Non, à l'élévation des âmes. Comment ? Avant tout, par le spectacle, non pas unique mais dominant, de la vertu ; par le vif rayonnement de cette beauté morale dont le seul aspect ennoblit déjà et transfigure. Tout vient là, tout y sert, jusqu'aux crimes et aux bassesses qu'il faut se résigner à peindre. Cinna, Maxime, Félix, Prusias, mettent en pleine lumière Auguste, Polyeucte ou Nicomède : ce sont ombres au tableau. De même toutes les émotions ressenties viennent se fondre dans une impression définitive qui fait proprement la grande force du spectacle, ou, ce qui est tout un, le premier des ressorts tragiques : impression de sympathie généreuse pour la grandeur morale, d'un mot, admiration.

Mais la terreur ? la pitié ? Corneille ne nous apprend pas à les exclure ; bien au contraire, en nous les inspirant pour les héros fils de son génie, il nous induit à démêler mieux que lui-même comment elles nous deviennent un plaisir,

comment surtout elles concourent à notre élévation morale, fin nécessaire du poème tragique. Antiochus ou Nicomède, quand nous tremblons pour leur vie, Chimène, Curiace, Pauline, quand nous compatissons à leurs déchirements intimes, ne nous offrent pas seulement la jouissance d'une émotion trop fictive pour tourner en douleur vraie. Sous la menace ou la souffrance et d'autant plus nobles de part et d'autre, ils nous inspirent cet enthousiasme attendri qui est le suprême plaisir de la sensibilité parce qu'il la fait vibrer tout entière, toutes ses énergies, toutes ses douceurs. C'est encore par là que la terreur et la pitié nous élèvent ; c'est en portant l'admiration au comble, parce que le péril et la douleur forcent la beauté morale à se déployer, à s'épanouir, comme a dit le poète moderne.

Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur.

Voilà comment la terreur et la pitié sont nécessaires à la tragédie ; c'est qu'elles le sont à l'admiration même. Admettons l'admiration comme premier ressort : nous comprenons à merveille tout leur charme, tout leur rôle ; ôtons l'admiration : leur charme est moindre, leur rôle moral énigmatique ou nul.

Telle est bien, dans ses grandes lignes, la tragédie cornélienne. Faut-il n'y voir qu'une forme possible entre plusieurs autres, une conception personnelle, valable tout au plus pour un pays et pour un temps ? N'est-ce pas plutôt, dans la mesure où je l'ai restreinte, la forme idéale, typique, la conception seule conforme à la saine et universelle nature ? N'écrivant pas une poétique, je laisse au lecteur de prononcer, mais j'ajoute une simple remarque. Pourquoi la théorie d'Aristote diffère-t-elle si radicalement de la pratique de Corneille ? Comment d'ailleurs pouvons-nous sans outrecuidance l'estimer étroite, mesquine,

erronée en ses points principaux ? C'est que, pour ne pas se tromper sur le drame, il faut ne pas se tromper sur la vie, et que, pour bien entendre la vie, il faut bien entendre la Providence et la liberté. Aristote, avec tout son génie, reste païen et fataliste ; de là ses lacunes, ses méprises. Corneille n'y prend pas garde et se travaille à le suivre, au moins en doctrine. Mais quand il compose, le fond de l'âme éclate en dépit de la théorie artificielle ; jusque dans ses pièces d'étiquette profane, Corneille est profondément et invinciblement chrétien.

CHAPITRE IV

L'homme.

Corneille dans la vie privée. — Le père de famille. — Sa pauvreté. — Le bon Français. — Le Chrétien. — L'*Imitation* et autres poésies pieuses.

Par bonheur, il ne l'est pas moins dans sa vie, et nous goûtons avec lui cette joie exquise d'estimer, d'aimer pleinement l'homme en admirant le poète. L'homme est bon, simple de manières, gauche même, et cependant fin et gai, mais de la meilleure gaîté qui soit, de celle qui sent à plein la bonté, même la bonhomie ; mais d'une finesse qui laisse aux qualités de l'âme comme à ses défauts, aux illusions par exemple et à l'amour-propre, un caractère à part de franchise, de candeur, j'oserais presque dire de probité. Il aura sa vanité d'auteur, mais combien plus aimable que celle d'un Lamartine, combien plus surtout que la morgue dégoûtée d'un Chateaubriand, ou l'orgueil fou d'un Victor Hugo ! S'il se vante, et même à faux, il porte à sourire ; jamais il n'irrite ou ne fait pitié : grand homme et bon homme tout ensemble et par nature, sans pose ni effort.

Que ne nous a t-il laissé, comme Racine, une correspondance de famille qui nous ferait vivre de sa vie d'intérieur! Ce que nous en savons est un charme. Pierre et Thomas avaient épousé les deux sœurs.

Les deux maisons n'en faisaient qu'une,
Les clefs, la bourse était commune;
Les femmes n'étaient jamais deux.
Tous les vœux étaient unanimes;
Les enfants partageaient leurs jeux.
Les pères se prêtaient leurs rimes,
Le même vin coulait pour eux..... » (1).

Pierre, l'aîné, le Grand Corneille, eut six enfants. Une de ses deux filles fut religieuse dominicaine, un de ses quatre fils abbé d'Aiguevive près Tours; deux autres officiers, dont le plus jeune périt au siège de Grave en 1674. Il est touchant d'entendre le poète s'en prévaloir noblement auprès du Roi.

..... J'ai d'autres moi-même à servir en ma place,
Deux fils dans ton armée et dont l'unique emploi
Est d'y porter du sang à répandre pour toi... (1667).
..... Je sers depuis douze ans, mais c'est par d'autres bras
Que je verse pour toi mon sang dans les combats :
J'en pleure encore un fils et tremblerai pour l'autre
Tant que Mars troublera ton repos et le nôtre... (1676).

Un quatrième était mort tout jeune. Dans une élégie latine de 1667, le Père de la Rue nous le représente comme déjà s'essayant à la poésie, en tout la vive image de son père et à laquelle il n'a manqué que de durer.

Non ego te, Corneli, alium florentibus annis
Crediderim, aut de te plura expectasse parentes...
... Heu! periit jam magni patris imago,
Et patri fuerat PAR, SI DURASSET, *imago.*

(1) Ducis.

Cette belle famille sentit plus d'une fois, on le sait, les atteintes de la gêne et il n'est plus besoin, du moins entre gens sérieux, de discuter Voltaire, ce Crésus de lettres, ou tous autres, quand ils reprochent fièrement à Corneille ses louanges intéressées, ses dédicaces « à la Montauron (1). » De fait, sa condition fut celle de tous les poètes de l'époque; il la porta simplement et humblement, mais sans bassesse comme sans amertume ou révolte, sans plaider, à la façon de quelques modernes, son droit d'être nourri au Prytanée. Quand le travail ne suffisait pas, il fit, comme tout le monde, appel à quelque protecteur opulent, à Richelieu, à Mazarin, à Foucquet, à Louis XIV ; assez bon homme pour terminer une épître sérieuse par ce vers significatif :

Sire, un bon mot, de grâce, au Père de la Chaise !...

quelquefois maladroit ou emphatique dans l'éloge, avec Montauron ou Mazarin par exemple ; mais le plus souvent très suffisamment digne et fier.

Il ferait bon étudier de ce point de vue ses quelques poèmes à la louange de Louis XIV. Louange méritée d'ordinaire ; hyperbolique çà et là, mais dans le ton obligatoire du siècle ; mais tempérée quelquefois par des insinuations ou des vœux qui sentent leur homme suffisamment indépendant et profondément patriote. Ne faisait-il pas dire à la France, dans le Prologue de la Toison d'or :

A vaincre tant de fois mes forces s'affaiblissent ;
L'état est florissant mais les peuples gémissent ;
Leurs membres décharnés courbent sous mes hauts faits
Et la gloire du trône accable les sujets ?

On n'en était alors, il est vrai, qu'à la paix des Pyrénées ;

(1) Personne n'a plus nettement et dignement touché ce point que M. J. Levallois, — *Corneille inconnu*, pages 301 et suiv. Didier, in-8°.

mais dix-huit ans plus tard, célébrant celle de Nimègue, il aura de nobles accents en faveur de ces Hollandais si désagréables à l'orgueil de Louis XIV ; il osera leur promettre au nom du prince la complète restauration de leur liberté.

M'en désavoueras-tu, grand Roi, si je le dis ?
Me pardonneras-tu si par toi je finis ?

Quand le Dauphin se marie en 1680, le vieux poète — il a soixante-quatorze ans — lui rime un compliment encore tout plein de verve et de finesse, mais où les insinuations pacifiques sont évidentes par-dessus tout. La paix a été le plus beau triomphe du Roi.

Il se lassa de vaincre et je cessai d'écrire ;
Et ma plume attachée à suivre ses hauts faits,
Ainsi que ce héros acheva par la paix.
La paix, ce grand chef-d'œuvre où sa bonté suprême
Pour triomphe dernier triompha de lui-même.....

Aussi bien il a vaincu tant de fois que son héritier, n'ayant plus d'ennemis, devra chercher une autre gloire.

N'aspire pas pourtant à ses travaux guerriers.
Où trouveras-tu, prince, à cueillir des lauriers ?...
A nos vœux les plus doux si tu veux satisfaire,
Vois moins ce qu'il a fait que ce qu'il aime à faire :
La paix a ses vertus, et tu dois y régler
Ton ardeur de lui plaire et de lui ressembler.

Cet homme, ce père, ce bon français, fut un chrétien, non de spéculation pure et de foi morte, mais de pratique et d'effet. S'il eut quelques légèretés de jeunesse ; si même, il joua un instant auprès d'une actrice de Molière, ce rôle de « galant de cinquante ans » qu'il avoue en se persiflant lui-même ; cette part de faiblesse humaine entame à peine

l'intégrité de sa belle vie. Vie de foi et de religion active : on aime à voir Corneille siéger au banc des marguilliers et

> .... la main qui crayonna
> L'âme du grand Pompée et celle de Cinna

tenir avec fidélité les registres d'une paroisse (1). On est heureux d'apprendre que cet illustre laïque récita trente ans le bréviaire romain, selon la forte et grave dévotion de l'époque. Poète, il a sacrifié d'abord au goût universel du romanesque, mais ses premières comédies sont déjà d'une grande décence relative Encore est-ce trop peu et, dès la seconde édition, il en fait disparaître toutes les expressions qui sentaient encore la liberté du temps. Quant à ses tragédies, qu'on y blâme, si l'on veut, au nom de l'art et de l'intérêt (2), le rôle secondaire donné à l'amour; mais c'est grand cas, et du moins a-t-il bien mérité, par ce côté entre autres, que La Bruyère le jugeât « plus moral » que Racine. Encore, dans son œuvre, la passion, toujours mâle, n'a-t-elle point cette mollesse engageante qui la rend dangereuse chez son rival.

Corneille voulait plus encore du talent dont Dieu l'avait, dit-il favorisé. « Je considérai... que ce n'était pas assez de l'avoir si heureusement réduit à purger notre théâtre des ordures que les premiers siècles y avaient comme incorporées et des licences que les derniers y avaient souffertes; qu'il ne me devait pas suffire d'y avoir fait régner en leur place les vertus morales et politiques et quelques-unes même des chrétiennes; qu'il fallait porter ma reconnaissance plus loin et appliquer toute l'ardeur du génie à quelque essai de ses forces qui n'eût point d'autre but que

(1) La paroisse Saint-Sauveur à Rouen.
(2) Je me réserve de toucher cette question plus loin à propos de Racine.

le service de ce grand Maître et l'utilité du prochain (1). » Il écrivait ainsi au Pape Alexandre VII en lui dédiant sa traduction de l'*Imitation*. Telle est bien d'ailleurs l'origine vraie de cet ouvrage, et non pas un remords sans grande cause appréciable, moins encore l'injonction toute légendaire d'un confesseur. Que l'avis de « quelques amis jésuites » n'y ait pas nui, comme le raconte Fontenelle, rien en cela que de fort simple. Les Jésuites avaient élevé Corneille; ils élevaient ses enfants, et le grand homme leur fut toujours cordialement uni. L'œuvre, commencée avant *Pertharite*, s'acheva pendant les années de silence qui suivirent cette pièce et parut pour la première fois entière en 1656. Si elle est aujourd'hui « peu lue, » si des gens de goût l'estiment « difficile à lire, » n'ayant que des beautés éparses à détacher laborieusement de « l'ennui et du fatras de l'ensemble (2) ; » Corneille les avait par avance avertis de leur incompétence et de leur indignité. « Je n'invite point à cette lecture ceux qui ne cherchent dans la poésie que la pompe des vers.... Il est hors de doute que les curieux n'y trouveront point de charmes (3). » De son temps les éditions se multiplièrent et le succès fut immense, à l'honneur de ce siècle grave et pieux. Pourquoi les croyants du nôtre s'estimeraient-ils incapables de goûter une semblable poésie? Elle n'a pas, il est vrai, la continuité, la monotonie d'élégance, de splendeur, de sonorité qui nous fatigue chez les modernes et que pourtant nous exigeons par force d'habitude et mauvaise éducation

(1) Il est clair que Corneille ne s'attribue pas le génie au sens moderne et que le mot est à prendre dans son acception ancienne de don naturel.

(2) Ces expressions sont de Sainte Beuve, dans le chapitre paradoxal où il essaie de raccrocher Corneille aux Port-Royalistes. — *Port-Royal*, liv. I, ch. VI, t. I, p. 141, 142 et note.

(3) Corneille. Avis au lecteur.

littéraire. Elle est sobre, sévère même par endroits, mais ailleurs attendrie ou éclatante, partout pleine, franche, vigoureuse, avec la mesure d'éloquence qui lui convient.

Revois de tous les temps l'image retracée,
Marche de tous côtés, cherche de toutes parts,
Jusqu'au plus haut des cieux élève tes regards,
Jusqu'au fond de la terre abîme ta pensée ;
Vois ce qu'a de plus haut la contemplation,
Vois ce qu'a de plus sûr l'humiliation,
Ne laisse rien à voir dans toute la nature ;
Tu ne trouveras point à faire un autre choix,
Tu ne trouveras point ni de route plus sûre
Ni de chemin plus haut que celui de la croix (1).

Confrontez cette poésie avec l'original : vous la sentirez conquise et comme emportée de haute lutte sur un thème sans liaisons apparentes, chargé de redites et simple quelquefois jusqu'au prosaïsme. Encore la difficulté vaincue fait-elle ici le moindre mérite. Le traducteur n'a voulu qu'être fidèle ; mais, tout en s'y efforçant loyalement, il n'a pu s'empêcher d'imprimer à ses vers la marque de sa personnalité. C'est l'ongle du lion qui paraît, ou mieux, c'est l'âme du chrétien, du séculier qui fut Corneille. On a pu même soutenir, avec un peu d'hyperbole peut-être mais non sans une part de vérité, que le livre de l'ascète inconnu et les vers de notre poète semblent moins un original et une traduction que deux œuvres moralement distinctes, l'une tout imprégnée de la paix du cloître, l'autre sentant les expériences et les tentations douloureuses du séculier qui veut rester chrétien (2).

(1) Livre II, chap. XII.

(2) Auguste Nisard, *Les deux Imitations de Jésus-Christ.* — Voir en particulier les belles études sur le chap. LIII du livre III et sur le chap. XII du livre II.

Nommons seulement ses autres ouvrages du même ordre, sa traduction de l'office de la Sainte-Vierge, des Psaumes de la pénitence, des Hymnes du bréviaire (1). Il faut nous hâter ; mais on ne se détache pas sans regret du commerce d'un pareil homme. Il y aurait même un charme spécial à s'attarder sur ces parties de son œuvre moins fréquentées de la foule mais mieux faites pour trahir le fond de l'âme et pour montrer le bon Corneille aussi grand que ses héros.

(1) Notons au moins que, pour les Hymnes feriales, ou des sept jours de la semaine, Corneille se trouve en concurrence avec Racine, et que la comparaison peut avoir son prix. Dans sa traduction, qui est une œuvre de jeunesse retouchée plus tard, l'auteur d'*Athalie* a la palme de l'élégance; mais il laisse, et de beaucoup, au vieux maître celle de la fidélité.

LIVRE II

PASCAL

LIVRE II

PASCAL

CHAPITRE PREMIER

L'homme et le parti.

I

Côtés tristes de cette étude. — Origines du jansénisme : Jansénius, Saint-Cyran, les Arnauld, Port-Royal. — D'où a pu venir la fortune de la secte en France.

Étudier Corneille est un délice, parce que l'homme est estimable et sympathique autant que l'œuvre est grande, parce que l'admiration va sans tristesse ni arrière-goût amer. Vingt ans après le *Cid* (1656), voici les *Provinciales*, le premier de nos chefs-d'œuvre en prose ; à Corneille succède Pascal avec tout ce qu'il représente, et le sentiment change comme le tableau.

Une secte opiniâtre et subtile, la plus subtile, a-t-on dit,

que le diable ait jamais ourdie, le jansénisme, qui va troubler et déchirer l'Eglise de France pendant les deux derniers tiers du siècle, en attendant de l'avilir au siècle suivant ; — une pléiade d'esprits cultivés mais ternes, d'âmes élevées mais séduites, faisant cortège à quelques meneurs dévoyés eux-mêmes par l'orgueil théologique ; — parmi ces mérites de second ordre et, tranchons le mot, ces médiocrités littéraires vainement surfaites, un homme supérieur qui ne leur doit rien que sa part de l'erreur commune et qui leur apporte en revanche le secours inappréciable de son génie d'écrivain ; — ce génie-là même dépensé à d'ingrates besognes de parti, ne laissant qu'un pamphlet peut-être immortel, mais condamné par l'Eglise, et une ébauche d'apologie admirable par endroits, mais infectée d'erreur et plutôt périlleuse dans l'ensemble ; — cette âme née pour la sainteté, en ayant sur bien des points le sens, le goût et le courage, mais égarée dans la révolte et, semble-t-il, sans retour : pour le chrétien qui ne veut pas oublier de l'être, il y a dans cet épisode de notre histoire religieuse et littéraire une tristesse profonde, et toutes les jouissances d'art ne sauraient l'amoindrir.

Avant tout, rappelons du jansénisme ce qui est indispensable pour bien entendre Pascal.

Le Hollandais Corneille Janssen était mort en 1638 sur le siège épiscopal d'Ypres, léguant au monde théologique un ouvrage inédit qui allait paraître deux ans plus tard. C'était l'*Augustinus*, exposé prétendu fidèle de la doctrine de saint Augustin sur la Grâce et ses relations en partie mystérieuses avec la liberté humaine. Or, l'in-folio ne serait pas sorti des écoles sans la complicité, depuis longtemps acquise, de Jean du Vergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran. Ce Basque aux entrailles chaudes et ardentes, selon Richelieu, et qui prenait ses « vapeurs mélancoliques »

pour inspirations du Saint-Esprit, fut, en France, le vrai père de la secte et méritait mieux que Jansénius le triste honneur d'y attacher son propre nom. Moraliste et directeur, c'est lui qui recrute de longue main des disciples à son ami Jansénius. Cachant sous des dehors austères la ténacité souple du plus habile chef de cabale, il se fait aimer de doctes et pieux personnages, de Bérulle, de Condren, de saint Vincent de Paul lui-même. Un jour cependant, il confie à ce dernier un secret qu'il tient du ciel : l'Eglise est toute corrompue, ou plutôt il n'y a plus d'Eglise, ce qui revient à dire que les promesses de Jésus-Christ ont tort et que son œuvre est à refaire. A ce trait, Vincent reconnaît l'hérésiarque et rompt avec lui (1637).

D'autres, pour leur malheur, n'avaient pas eu les mêmes lumières ou la même vigueur de foi. Dès 1620, Saint-Cyran s'était lié avec Arnauld d'Andilly, l'aîné de cette célèbre famille de robe et d'épée, « forte comme une tribu antique (1), » mais plus ambitieuse encore ; touchant à la cour par ses emplois, plongeant par ses origines dans le vieux monde parlementaire parfois si hostile à l'Eglise ; assez nombreuse d'ailleurs et assez bien apparentée pour offrir à la cabale un appoint considérable, une sorte d'état-major naturel. Le plus jeune frère de d'Andilly, Antoine, le docteur de Sorbonne, le « Grand Arnauld, » allait être plus tard, entre Saint-Cyran et Quesnel, le patriarche ecclésiastique de la secte. Deux des sœurs, Jacqueline et Jeanne, devaient, sous les noms de Mère Angélique et de Mère Agnès, contribuer à rendre fameuse l'Abbaye cistercienne de Port-Royal.

Introduit par les Arnauld dans le monastère, Saint-Cyran y devient bientôt plus qu'un oracle, plus que l'Eglise,

(1) Villemain.

un Dieu. Lamentable exemple de ces engouements personnels qui commencent par la piété pour tourner à l'idolâtrie. Voici d'ailleurs d'autres recrues : après les religieuses, les solitaires. Dès 1637, commencent à se grouper auprès de Port-Royal-des-Champs ou de sa succursale parisienne, des ecclésiastiques et des laïques attirés par le désir d'une vie pénitente, mais éblouis du même coup par le prestige du grand directeur. Ce sont d'abord trois neveux des Arnauld, l'avocat Antoine le Maistre, Séricourt et Saci (Isaac le Maistre). Plus tard viendront Lancelot, Nicole, d'autres encore. Ce qu'il suffit de noter pour le moment, c'est que le manifeste théologique du parti, l'*Augustinus*, trouve dès son apparition (1640) un double ou triple groupe de disciples déjà remplis de son esprit et tout prêts à l'accepter comme un Evangile. C'a été l'œuvre propre de Saint-Cyran : il peut disparaître. De fait, il meurt en 1643, mais la petite armée janséniste est déjà constituée comme en trois corps qui se prêteront mutuellement leurs forces : la famille Arnauld avec ses relations infinies, les religieuses de Port-Royal et les solitaires.

On voit déjà que la nouvelle hérésie va exploiter à son profit le gallicanisme d'Etat, voire le semi-calvinisme d'une partie de la magistrature ; à quoi il faut joindre, pour être complet, les rancunes universitaires et parlementaires contre la Compagnie de Jésus.

Et malgré tout, ne pourrait-on s'étonner encore de la popularité du jansénisme en France ? Qu'y avait-il donc dans l'*Augustinus?* Une odieuse exagération des conséquences du péché originel ; le libre arbitre anéanti, car, à l'égard des influences bonnes ou mauvaises, la volonté n'était plus qu'une balance fléchissant nécessairement du côté du poids le plus lourd ; — Dieu auteur de la réprobation par une prédestination de pur caprice, Dieu auteur du péché, car,

la grâce étant proclamée non seulement efficace mais irrésistible par nature, si Dieu la refusait, le péché devenait fatal. Par où pouvait agréer à nos pères une doctrine qui faisait l'homme automate sous un Dieu despote? Chose étrange au premier aspect! l'appât semble avoir été dans la morale austère qui s'y joignait. C'est un goût bien français que celui de la logique à outrance et du rigorisme en théorie. D'ailleurs, si quelques âmes fortes le poussaient jusqu'à la pratique, la foule des tièdes s'en accommodait pour une raison inverse. Puisque les sacrements voulaient des dispositions si relevées, puisque l'absolution ne valait qu'avec la contrition ou la charité effectivement parfaite, le respect même commandait l'abstention, et l'abstention ajournait indéfiniment l'effort de se convertir. Tel fut bien le premier triomphe de la secte : on vit, notamment à Paris, les communions, même les communions pascales, diminuer par milliers (1).

Quant à la doctrine, on l'avait bientôt réduite à sept puis à cinq propositions principales, déférée à la Sorbonne et à Rome où le pape Innocent X la condamna en 1653. Nous n'avons pas à suivre le parti dans le labyrinthe de subtilités et d'intrigues où il se jette dès lors pour éluder la sentence et rester dans l'Eglise malgré elle. Aussi bien, à la date de cette condamnation, Blaise Pascal a trente ans et l'année suivante il va se donner à Port-Royal.

(1) Madame de Choisy écrivait à propos des libertins : « Avant toutes ces questions-ci, quand Pâques arrivait, ils étaient étonnés comme des fondeurs de cloches, ne sachant où se fourrer et ayant de grands scrupules. Présentement ils sont gaillards et ne songent plus à se confesser. disant : Ce qui est écrit est écrit. Voilà ce que les jansénistes ont opéré à l'égard des mondains. »

II

Blaise Pascal. — Sa jeunesse. — Ses deux conversions au jansénisme
S'il fut un halluciné.

A entendre un des plus déterminés panégyristes de la secte, il semble que le prosélyte y ait été reçu avec une sorte d'effroi, comme un esprit brillant, quelque peu vain et capable de séduire (1). Comment deviner dans ce physicien géomètre l'écrivain de génie, l'athlète auquel on allait être bientôt redevable de tant de gloire? On savait que, né à Clermont en 1623, il avait eu pour précepteur son propre père, Etienne Pascal, président de la cour des aides, et que, malgré les précautions prises pour l'empêcher de disperser les forces de son jeune esprit, il s'était initié tout seul aux éléments des mathématiques. Peut-être exagérée dans l'opinion, comme plus tard dans les récits de sa sœur Gilberte, sa précocité en ce genre était connue ; ses travaux et découvertes l'étaient plus sûrement encore, ainsi que les querelles de propriété qui s'en étaient quelquefois suivies et l'âpreté dont le jeune savant s'assurait en pareil cas la part du lion. De même on n'ignorait pas l'histoire de son âme.

(1) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, livre III, chap. I, 4e édition, tome II, p. 381.

En 1646, à Rouen, le père étant intendant général de Normandie, le jansénisme était entré dans la famille, et personne plus que le jeune Pascal ne s'était montré ardent à le recevoir. Puis une période de dissipation était venue. De 1649 à 1654, le converti avait regardé en arrière; on l'accusera même plus tard d'avoir « marché à grands pas dans les voies de la perdition. » Hyperbole qui ne désigne en fait que l'oubli de la ferveur première, un retour de gloriole scientifique, quelque mondanité, le jeu peut-être. En ces temps-là, son père étant mort, il avait combattu d'abord, puis essayé un moment d'exploiter au profit de sa propre fortune la vocation de sa jeune sœur Jacqueline, enfant prodige, elle aussi, et devenue un peu malgré lui religieuse à Port-Royal. Mais enfin, la grâce venait de le ressaisir. Averti, comme avant lui beaucoup d'autres, par un accident qui avait failli être mortel, il se donnait à Dieu et cette fois sans réserve. Voilà ce qu'on savait de lui parmi les disciples de Saint-Cyran.

Ceux que gêne une conversion illustre l'ont fait visionnaire, halluciné. Légende ou hypothèse en l'air, d'ailleurs abandonnée aujourd'hui par les incrédules même. Pascal se convertissait avec pleine lumière ; seulement le malheur de ses relations précédentes le faisait chercher Dieu dans une secte. Ne faut-il pas ajouter, pour être juste, qu'il y semblait attiré par quelques côtés de son caractère? Heureux si la raideur d'intelligence et de raison, propre au logicien géomètre, avait eu chez lui pour correctif une certaine souplesse et tendresse native ! Au lieu de cela, ce qui ressort de plus d'un épisode antérieur à la conversion, ce qui éclatera dans maint endroit des œuvres, c'est un esprit d'excès et d'outrance, poussant la pensée au paradoxe et le sentiment à la dureté; c'est un fond d'âpreté hautaine, tranchons le mot, d'orgueil. Une religion exacte eût com-

battu ces défauts de nature, au lieu que le jansénisme devait les exagérer à son bénéfice. Nous sommes donc en droit de lui imputer l'égarement et la stérilité relative d'un si beau génie. L'erreur personnelle de Pascal, sa faute, — et plaise à Dieu qu'une immense illusion l'ait rendue moins lourde ! — c'est de s'être livré au parti sans tenir compte de la condamnation doctrinale prononcée à Rome (1653) ce sera plus tard de se révolter contre celle qui atteindra son œuvre à lui, les *Provinciales*.

CHAPITRE II

Les « Provinciales. »

Leur histoire. — La censure d'Arnauld en Sorbonne et les trois premières lettres. — Diversion contre la morale des jésuites. — Comédie et tragédie. — Combat d'arriere-garde contre un mot du P. Annat.

On sait comment il fut induit à l'entreprendre. A propos de l'absolution différée par un sulpicien au duc de Liancourt notoirement coupable de fréquentations jansénistes, Arnauld, le docteur, venait d'écrire ses deux *Lettres à un duc et pair*. Il niait que les cinq propositions censurées à Rome fussent réellement de Jansénius et, par une contradiction bizarre, il reprenait la première à son compte, soutenant que la grâce avait manqué à saint Pierre dans la nuit du reniement, sans que le crime en fût moindre, bien entendu. Ces deux assertions étaient déférées à la Sorbonne, et une censure était imminente, coup terrible pour la cabale. On presse Arnauld d'en appeler au public, ce qui — soit dit en passant — était singulier dans un pro-

cès de théologie pure. Arnauld compose un projet d'apologie, le lit devant ses intimes et sent à leur contenance que son factum a peu de chances de réussir. C'est alors que, se tournant vers Pascal qui se trouvait là, il lui dit ces paroles : « Mais vous, qui êtes jeune et curieux (bel esprit), faites donc quelque chose. » Bientôt après, la première *Provinciale* était écrite ; elle parut le 23 janvier 1656.

Dans cette lettre et dans la suivante (29 janvier), tout l'effort est à conjurer la censure. L'auteur anonyme — il ne signera Montalte que plus tard — se pose en amateur désintéressé, allant de l'un à l'autre pour voir clair, s'il se peut, dans la guerre théologique du moment et en instruire un ami de province. Le récit de ces pérégrinations est agréable et la mise en scène habile, mais plus habile encore la stratégie déployée pour diviser les adversaires en exploitant les dissidences d'opinion entre jésuites et dominicains, en insinuant même que ces derniers seraient jansénistes s'ils osaient l'avouer. Ainsi, d'après le nouvelliste anonyme, Arnauld est menacé par une coalition toute politique. C'est de quoi discréditer à l'avance une censure que l'on sent trop inévitable ; c'est de quoi l'éluder après coup et refaire aux vaincus une attitude. La condamnation est affaire toute personnelle, elle atteint M. Arnauld et non sa doctrine ; peu importent les opinions qu'il professe : pour être innocent, il faudrait qu'il cessât d'être M. Arnauld. Et qu'y a-t-il au fond ? Une question de théologie ? Non, une querelle de théologiens. (Troisième *Provinciale*, 9 février.)

Et en effet, malgré le succès des deux premières lettres, la censure était prononcée, la bataille perdue. Les simples purent croire finie cette brillante guerre de plume et, sans doute, ils furent étonnés de voir paraître, le 25 février, une quatrième lettre commençant par ces mots : « Il n'est rien

de tel que les jésuites. » A quoi bon? Etait-ce un simple combat d'arrière-garde livré pour couvrir la retraite du jansénisme battu en Sorbonne? Etait-ce l'annonce d'une diversion hardie où les vaincus, faisant volte-face, allaient essayer d'isoler un des corps ennemis et de venger sur lui leur déroute? En fait, cette quatrième lettre accuse dans l'auteur des velléités plutôt qu'un dessein précis; mais la cinquième (20 mars) dégage les situations. Voilà bien toute une campagne engagée contre la morale des jésuites. Pourquoi? Qui leur vaut cet honneur? N'est-ce pas avant tout que, sur un pareil terrain, le parti se sent appuyé par toutes les rancunes gallicanes, universitaires et parlementaires? Après cela, que la manœuvre ait été soudaine ou préméditée, que le chevalier de Méré l'ait ou non conseillée à Pascal, peu importe. La grande guerre commence; les *Provinciales* ont trouvé le secret d'être mieux qu'un habile pamphlet de circonstance; mérite à part, elles ont chance de durer comme les passions qu'elles vont travailler à satisfaire.

Du 20 mars au 10 août, six lettres paraissent, toutes semblables de fond et de méthode. L'auteur a sous la main un jésuite niais, plus niais que nature, qui lui expose avec un enthousiasme béat la morale de la Société. Probabilisme, direction d'intention, homicide permis, restitution éludée, dévotion rendue aisée, amour de Dieu banni comme superflu du sacrement de pénitence, d'autres points encore sont touchés d'une main légère et railleuse, car c'est ici une guerre d'épigrammes, et la plaisanterie fait la grande arme de combat. Toutefois, à la dixième *Provinciale*, nous sommes avertis que la stratégie va changer; le jésuite niais a fini son rôle et l'éloquence indignée apparaît. L'auteur n'avait-il pas senti — un peu tard, ce semble — que le procédé n'était pas neuf et que le succès pourrait bien languir?

Et puis les jésuites répondaient. Avouons-le du reste; avec d'excellentes raisons à produire, ils manquaient d'art et de style. Que n'avaient-ils encore un Garasse parlant le français de Pascal? Mais qui donc alors, en France, parlait ce français-là, si ce n'est Pascal lui-même? (1) Il fallait attendre encore vingt ans pour qu'un jésuite, le P. Daniel, opposât aux *Provinciales* une réfutation tardive mais suffisamment agréable à lire (2). Les meilleures choses ont leur côté fâcheux, et les corps religieux, attachés à une tradition vigoureuse, courent le risque de se laisser parfois devancer par telle ou telle forme de progrès. Donc, en 1656, on répondait en latin scolastique et l'on était peu lu, ou dans un français suranné et l'on prêtait à sourire. Mais enfin l'on répondait, et Pascal ne se croyait pas dispensé d'en tenir compte. De là son attitude nouvelle. Ce n'est plus à un provincial, c'est aux jésuites qu'il s'adresse, et les « petites lettres, » à commencer de la onzième, devraient s'appeler les Jésuitiques. L'auteur y soutient deux personnages : celui d'accusé justifiant les railleries précédentes, celui d'honnête homme contraint en conscience de marquer au fer rouge une société corruptrice, mais aussi de protéger contre la calomnie ce Port-Royal auquel, non sans audace, il déclarera ne pas appartenir. Dans l'ensemble, ces six lettres figurent la tragédie après la comédie, la grande et furieuse mêlée après les approches et les engagements de détail.

Reste une dernière escarmouche et qui nous ramène sur le terrain de la première rencontre. Le P. Annat, confesseur du jeune roi, venait d'écrire que, pour confondre l'auteur inconnu des quinze premières lettres, il n'avait qu'à le dé-

(1) J'omets à dessein et Balzac dont le style n'eût guère été là de mise, et Bossuet dont la réputation n'était pas encore sortie de Metz.

(2) *Les Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe.*

clarer quinze fois hérétique. La réponse ne visait pas à être ingénieuse, il lui suffisait d'être bonne ; et de fait, quand les casuistes jésuites auraient eu tous les torts imaginables, cela n'excusait pas Port-Royal ni son défenseur de soutenir une doctrine réprouvée par qui de droit. Le coup portait donc juste, si bien que, pour le parer, deux nouvelles lettres furent jugées nécessaires, et combien travaillées ! La dix-huitième et dernière *Provinciale* fut refaite treize fois. Faut-il s'en étonner d'ailleurs ? La tâche était assez difficile par elle-même. Il fallait présenter le jansénisme comme une chimère des jésuites, faire croire que les cinq propositions condamnées n'étaient point de Jansénius, établir avec quelque apparence de solidité la distinction fameuse du droit et du fait. C'est-à-dire que, pour sembler catholique, on voulait bien reconnaître encore l'Eglise infaillible dans la censure des doctrines (question de droit) ; mais que, pour rester janséniste, on devait la déclarer incompétente à montrer où ces doctrines se trouvent (question de fait). Or, Dieu merci, le génie même n'est point à l'aise dans une mauvaise cause. On souffre à voir le grand esprit de Pascal se débattre parmi les impossibilités de la sienne ; dirai-je qu'on souffre ou qu'on se rassure en voyant cette campagne, si fièrement menée par instants contre les subtilités de la casuistique, s'achever elle-même, comme elle avait commencé du reste, dans le sophisme et les chicanes de parti ?

II

Grande renommée littéraire des *Provinciales*. — Par où elle est méritée. — Défauts : monotonie, invraisemblance dans la comédie ; — colère et âpreté dans la tragédie. — Quant au fond des choses, péril inévitable et tristes conséquences de fait. — Pascal instrument et victime d'un parti.

Il se peut qu'un jésuite du dix-septième siècle ait eu besoin d'un certain effort d'équité pour apprécier le mérite des *Provinciales*. Pareil effort n'est plus nécessaire aujourd'hui, et j'ai conscience de juger Pascal sans être tenté de représailles.

On sait l'admiration de ses contemporains : Boileau et Perrault d'accord pour l'égaler aux anciens les plus illustres ; Sévigné grondant sa fille de trouver les « petites lettres » monotones ; Bossuet les lisant et se reconnaissant leur obligé pour le perfectionnement de son style ; un peu plus tard, d'Aguesseau les mettant au rang des *Catilinaires* et des *Philippiques*. A cette époque où la louange, la louange écrite au moins, est d'ordinaire assez grave et contenue, il semble qu'il y ait exception pour le seul Pascal (1).

(1) Quant aux engouements contemporains, l'histoire en est intéressante. Un curieux, un raffiné d'esprit, une âme hantée de préoccupations reli-

Faisons aussi large qu'il convient la part des circonstances : charme piquant des écrits qui se donnent en feuilles et sous le manteau, malignité satisfaite, engouement de cabale, puissance de la réclame et le reste ; — encore sera-t-il vrai qu'un applaudissement aussi universel, et dans un pareil temps, ne va pas sans un grand et sérieux mérite.

Aussi le mérite y est-il. Les *Provinciales* sont le premier en date parmi les chefs-d'œuvre de la prose française. La voilà enfin, avec ses traits caractéristiques, la précision

gieuses et à qui tout est bon pour les amuser, sauf la religion véritable, Sainte-Beuve, s'éprend des disciples de Jansénius. En 1836, il trouve à Lausanne un auditoire protestant devant qui déverser ses enthousiasmes. De là, cette longue étude, par endroits si docte et si fleurie, ailleurs si vide, si fausse et si folle. Mais l'auteur de *Port-Royal* n'est qu'un *dilettante* isolé et, à l'époque où il commence, il n'y a, dit-il, en France que Royer-Collard et lui à se souvenir des jansénistes. Quelques années plus tard (1842), tout a changé de face ; les jansénistes sont remis officiellement en lumière, au point que Sainte-Beuve s'en alarme assez plaisamment, comme un écrivain à qui l'on disputerait son thème. (Avertissement mis en tête du tome III.) Que s'est-il donc passé ? Depuis 1840, les catholiques ont commencé de réclamer la liberté d'enseignement promise par la Charte, et les défenseurs du monopole ont imaginé une diversion analogue à celle de Pascal lui-même lors du procès d'Arnauld. Ils veulent faire peur des jésuites à l'opinion publique, et voilà qui vaut aux hommes de Port-Royal un renouveau d'éclat. Tandis que l'Académie française met au concours l'éloge de Pascal, et que V. Cousin réclame une édition plus authentique des *Pensées*, Villemain inscrit deux *Provinciales* au programme du baccalauréat ès-lettres, sans s'aviser qu'il viole la liberté de la conscience catholique en imposant l'étude d'un livre condamné par l'Eglise. Dès lors, le pli est pris : les maîtres ont donné le ton, les échos répètent, ils répéteront peut-être longtemps encore, et aussi longtemps la gloire du jansénisme restera un dogme officiel.

Cette observation tout historique n'ôte rien au mérite personnel de Pascal ; mais elle est rigoureusement exacte et elle n'était pas superflue. J. de Maistre a écrit que, si les *Provinciales* visaient les capucins et non les jésuites, elles n'auraient jamais eu pareille fortune. Quoi qu'on dise, le mot est vrai pour le dix-septième siècle, vrai pour l'époque de l'illustre auteur, encore plus vrai peut-être pour les cinquante dernières années. Non certes, les *Provinciales*, à les supposer écrites contre les capucins, n'auraient pas aujourd'hui tant de vogue, par cette raison fort simple que les RR. PP. Capucins, ne se mêlant pas d'enseigner, n'ont jamais fait ombrage à qui voulait enseigner seul.

unie à la souplesse, la sobriété jointe à la force, la vie intense mais saine, entretenue par le concert de facultés vigoureuses, maintenues exactement dans leur ordre de nature. L'art de la composition est parfois exquis ; l'effort souvent heureux pour revêtir d'agrément des matières arides, pour varier et rajeunir au besoin une situation toujours la même. J'admire la puissance d'un esprit qui éclaircit tout, au moins dans son sens et à son point de vue, la mobilité d'une âme également prompte à saisir, toujours de son point de vue que je réserve, le ridicule et l'odieux ; par suite également capable de faire saillir l'un dans une jolie scène de comédie et de foudroyer l'autre à grands éclats. Le Pascal des *Provinciales* est un écrivain supérieur parce qu'il est une nature merveilleusement douée. Sa sœur a eu raison de dire qu'il savait autant qu'homme du monde la rhétorique commune, mais qu'il avait sa rhétorique à lui. Or, c'était l'éloquence dans l'acception la plus large, la vibration communicative d'une âme qui voit, qui sent, qui sait faire voir et sentir.

Est-ce à dire que les *Provinciales* soient sans défauts ? Non, certes. De la cinquième à la onzième, durant ce cours de morale relâchée si bénévolement donné par le jésuite, Pascal a beau multiplier les artifices que nous admirions tout à l'heure, madame de Grignan a raison, « c'est toujours la même chose. » Mais voici un tort beaucoup plus grave : c'est invraisemblable, d'une invraisemblance qui grandit par la durée et devient intolérable en se prolongeant. Sans doute je sais les illusions et les ridicules de l'esprit de corps et je remercie Pascal qui m'avertit de m'en défendre. J'admets d'ailleurs la nécessité du grossissement comique, qui est celle de l'idéal même, loi première de l'art ; mais malgré tout je me récrie. Ce casuiste, « l'un des plus habiles de la Société, » finit par dépasser toute

mesure. Jamais homme de quelque valeur intellectuelle, fût-il jésuite, ne poussera jusqu'à ce point l'aveuglement. Quoi ! il ne s'aperçoit pas plus tôt qu'on se moque ! Rien n'est capable de l'arracher à son rêve, à sa béate admiration pour tout ce qui appartient à son ordre ! Il donne dans les pièges les plus grossiers ! Il ne se réveille pas aux ironies les plus sanglantes ! Ce n'est plus candeur naïve du fanatique ; c'est idiotisme, c'est imbécillité. Ce n'est plus un type idéalisé d'après un fond vrai d'observation humaine ; c'est un grotesque, c'est une charge. Il peut y avoir maladresse à faire trop grimacer le portrait d'un adversaire ; en tout cas, pour qui dessine une scène, il y a faute de goût à sacrifier trop visiblement un personnage à l'autre, et cette faute, Pascal n'y échappe pas.

Après la comédie, la tragédie ; après les flèches acérées du railleur, la grande éloquence, les foudres du justicier. Mais en vérité, n'est-ce pas plutôt vigueur âpre, violence qu'il faudrait dire ? Je relis cette quatorzième *Provinciale* tant vantée, où, pour quelques excentricités espagnoles à propos du duel, les jésuites en masse deviennent professeurs d'homicide et sont relégués dans la cité du démon. Qu'on me pardonne ce blasphème : j'y sens à plein la rhétorique, et il me semble que la déclamation n'est pas loin. Mais surtout l'idée que je me fais de l'éloquence n'est pas remplie. Me trompé-je ? Pour moi, le plaisir vrai de l'éloquence ne va pas sans l'estime, au moins actuelle, de l'orateur ; le plus impétueux des mouvements ne me donne pas ce frisson de noble et fière sympathie, si, au moins dans l'instant que j'écoute, je ne sens pas une âme belle avec laquelle la mienne puisse vibrer de concert. Eh bien ! cette âme, je ne la reconnais pas dans les emportements du pamphlétaire. Il veut être indigné ; de fait, il est amer, colère, haineux. Nulle oreille attentive ne confondra jamais

ces deux accents ; nul esprit réfléchi ne prendra jamais le second pour la vraie, complète et admirable puissance oratoire (1). Sainte-Beuve, le panégyriste du parti, avoue que rien ne rit à l'âme dans les *Provinciales*, que la grâce, la bonne grâce, en est absente. J'y regrette encore plus çà et là, mais très spécialement dans les parties d'invective, l'absence du véritable esprit chrétien. Et le moindre mal est que la valeur de l'œuvre en est diminuée, la valeur littéraire, s'entend. Est-ce merveille? Cette valeur ne vient-elle pas avant tout de l'âme? Ici, comme en tout autre cas analogue, l'écrivain serait plus parfait s'il avait moins de fiel.

Nous touchons à la question de fond ; mais à quoi bon nous y étendre? Aujourd'hui la morale des jésuites, au moins dans son esprit et sa direction générale, n'est plus discutée entre catholiques, et personne ne songe plus à la distinguer de celle de l'Eglise. Qui donc a changé? Les jésuites? Non, que je sache. L'Eglise même? D'aucuns le disent bravement ; ils décident contre elle que les jésuites l'ont corrompue ; que, dogme et morale, la religion véritable et pure était du côté du jansénisme ; d'où il suivrait que l'Eglise s'est suicidée en le frappant. Que valent ces propos? Tout catholique la sait divinement incorruptible, aussi incapable de se laisser imposer une morale fausse qu'un faux dogme. Que s'est-il donc passé? L'Eglise enseignante a toujours marché du même pas, entre le rigorisme et les opinions relâchées ; mais tandis que celles-ci tombaient vite par la soumission de leurs auteurs, l'autre, sous l'influence de la secte, entrait assez profondément

(1) Ecoutez par exemple, à travers le pêle-mêle de l'invective, ce vocatif à chaque instant répété : « Mes Pères..... Mes Pères..... » Il n'est pas colère seulement ; il est *rageur* et l'on défierait volontiers le lecteur impartial de n'en être pas fatigué, irrité même.

dans les habitudes françaises et s'y soutenait là même où les doctrines de la secte étaient répudiées. Notre siècle l'a vu achever de disparaître. A cette heure, plus de dissidence, tout est rentré dans ce juste milieu d'où ne peut s'écarter l'enseignement officiel ; et quand on avoue, de bonne grâce ou non, que la morale des jésuites est présentement celle de l'Eglise, ne dit-on pas assez nettement que, dans l'ensemble et l'esprit, ils n'ont jamais eu d'autre morale que la sienne? Voilà tout ce qui importe à leurs yeux.

Ce point acquis, jusqu'où Pascal et ses fournisseurs de mémoires ont-ils été loyaux dans le maniement des textes? Etait-il juste d'attribuer au corps entier les bizarreries de quelques casuistes entraînés par une dialectique à outrance ou par ce goût de subtiliser qui est le péril de la profession? Ce laïque, avec tout son génie, n'était-il pas un peu bien osé de faire si hautement et si durement la leçon à toute une société de théologiens, d'ailleurs couverts, dans l'ensemble de leur enseignement et de leurs œuvres, par l'éclatante approbation du Saint-Siège? Questions d'histoire religieuse plutôt que d'histoire littéraire, questions de second ordre ou dont la discussion est à certains égards superflue. Je vais plus loin et mets sur le même rang la politique générale des jésuites telle qu'elle nous est figurée dans la cinquième *Provinciale*. Ce n'est point sans doute un dessein formé de corrompre les hommes : Voltaire, qui le dit, a lu trop vite, à son ordinaire (1); non, c'est un plan de domination universelle par la direction des consciences, et à cette fin unique tout est bon, sévérité ou relâchement, résistance ou complaisance au monde. En

(1) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXVII. Villemain n'a pas mieux lu, ou il copie simplement Voltaire. (*De Pascal considéré comme écrivain et comme moraliste, Discours et Mélanges.*)

somme, pour le jésuite, il n'y a pratiquement ni bien ni mal ; il n'y a qu'une société dont il a fait son Dieu. Eh bien ! cette allégation, aussi odieuse après tout que la précédente et plus impossible encore, pourquoi nous en mettre en peine ? Les chrétiens savent aujourd'hui à quoi s'en tenir et, quant aux autres, voulussent-ils bien se laisser convaincre, ce n'est guère, je crois, affaire de raisonnement. Comme l'arbre se juge à ses fruits, le vrai zèle se juge à ses œuvres, et ceux-là sont à plaindre qui, l'ayant rencontré sur leur chemin, ne savent pas le démêler du fanatisme et de l'hypocrisie.

Mais voici chose plus grave que les intérêts d'une société particulière : c'est la témérité de Pascal livrant à la curiosité de tout venant la théologie morale ou plutôt la casuistique ; c'est le discrédit, le ridicule jetés par là — contre son intention, qui en doute ? — sur la direction chrétienne et la confession même. Grief cent fois énoncé, mais où il faut revenir et appuyer nettement, d'autant que la critique se remet à le contester, non sans hauteur, et à revendiquer pour le monde « le droit d'examiner les principes au nom desquels on prétend le conduire (1). » Nous maintenons donc absolument que, à parler en général, le « monde » n'a pas ce droit, parce que le « monde » qui n'est pas théologien, le « monde » pris dans son ensemble ou même dans son élite intelligente et lettrée, est incapable de l'examen qu'on lui défère.

Autre chose d'ailleurs est la casuistique, autre chose les principes au nom desquels on prétend conduire les âmes. Ces principes-là sont dans l'Evangile, dans l'enseignement public de l'Eglise, et l'Eglise ne se plaint que de la négligence du monde à s'en instruire. Quant à la casuistique,

(1) Brunetière, *Pascal*, *Etudes critiques sur l'Histoire de la Littérature française*, quatrième série, p. 83.

elle les applique assurément, mais elle les applique dans un esprit spécial comme le but qu'elle se propose. Manuel pratique du confesseur et non pas du chrétien, elle se préoccupe moins de régler l'acte à poser que d'éclairer le jugement du prêtre sur le péché qu'on lui accuse ; sur la possibilité de l'absoudre, sur les conditions onéreuses, renonciations, réparations et autres, que l'absolution doit entraîner. Le casuiste peut fuir la subtilité ; la casuistique en évitera difficilement les apparences. Elle en aura de pires encore ; on la jugera chicaneuse, procédurière, étroite et basse, infiniment éloignée de la noblesse et de la générosité chrétiennes. Je le crois bien. Encore une fois, ce n'est point une règle antécédente pour la vie du fidèle ; c'est un code à l'usage du confesseur. Qui oublie cette distinction élémentaire devient incompétent par le fait même, et le « monde » est trop léger, trop dupe de l'impression, trop peu logicien, pour ne pas l'oublier presque toujours. De là ses méprises inévitables à l'endroit de la casuistique ; de là, le plus souvent, ses étonnements et ses scandales. On voit, dès lors, s'il y a témérité grave à le faire juge en des questions qu'il risque si fort de ne pas entendre.

Pascal l'oubliait, aveuglé par l'intérêt actuel de son parti. Et voilà comment il blessait la cause qu'il se figurait servir, celle de la pénitence, de la direction des âmes, de la morale évangélique. Il peut se défendre tant bien que mal de railler lui-même les choses saintes (dixième *Provinciale*) ; mais peut-il ne voir pas qu'il induit la foule à les railler ? Il pense combattre pour la sainteté des mœurs chrétiennes, et il la combat elle-même. Comment ? Il nous rend ridicule ou au moins suspecte l'administration du sacrement de pénitence ; c'est le fruit de ses railleries que la malignité publique étendra nécessairement à tout. Il nous fait les

conditions du pardon onéreuses et rebutantes ; c'est le résultat de la doctrine janséniste répandue dans ses *Provinciales.* De part et d'autre, il nous écarte de la source unique où se peuvent retremper les mœurs chrétiennes. De part et d'autre, il nous détache de la *pratique ;* c'est peu à peu nous détacher de la foi. Voilà bien l'œuvre de son école, voilà bien la sienne ; plus d'un panégyriste l'avoue, et ni l'humeur ni le sophisme ne peuvent détruire ou infirmer ces aveux. Ainsi, par un juste châtiment de ses animosités de sectaire, ce grand et malheureux esprit pousse aux résultats qu'il a le moins prévus et le moins voulus, à ceux qui lui auraient donné le plus d'horreur.

« Oh ! que l'écrivain de génie paye cher l'avantage d'appartenir à un parti ! » Le mot est de Sainte-Beuve, à propos des mutilations infligées aux *Pensées* de Pascal par les premiers éditeurs. Mais combien plus vrai encore et plus douloureux doit-il paraître quand il s'agit d'une grande âme prise dans les filets d'une secte et qui s'y débattra jusqu'à la fin sans pourtant songer à les rompre ! Pascal a prêté sa plume aux jansénistes et, s'il ne les a sauvés de rien, encore leur a-t-il procuré de belles représailles. Devenu leur organe, il collabore tout au moins à divers factums pour les curés de Rouen et de Paris dénonçant le relâchement des casuistes ; il écrit pour les vicaires généraux du cardinal de Retz le premier mandement enjoignant la signature du formulaire (1661). Cette profession de foi, imposée par Alexandre VII, porte renonciation catégorique aux erreurs nouvelles, et le mandement explicatif permet de la signer tout en demeurant janséniste dans l'âme. Triste chef-d'œuvre ! Jacqueline Pascal en admire l'art et l'adresse, mais, plus franche dans son fanatisme et, à tout prendre, plus estimable, elle condamne hautement l'œuvre de son frère comme une trahison de la vérité. Elle signe

pourtant et meurt bientôt de chagrin, de remords peut-être. Tout change alors ; Pascal revient aux idées de résistance ouverte et les soutient contre Arnauld et Nicole dans une controverse dont on cherche vainement à nous dissimuler l'amertume.

Parmi ces tiraillements misérables ses forces achèvent de s'épuiser et il s'éteint lui-même en 1662, à trente-neuf ans. Pas un rayon de joie sur les tristesses de cette fin. Ce génie qui disparaît si vite, c'est un saint par la charité envers les pauvres, par la patience dans les maladies, par l'austérité volontaire ; mais selon toutes les apparences, rien ne l'a ébranlé dans ses illusions, dans son opiniâtreté. Depuis cinq ans (1657), les *Provinciales* sont condamnées par le Pape ; n'importe, cette sentence est non avenue pour l'auteur. A-t-il dit en effet que les petites lettres n'inquiétaient nullement sa conscience, ou même que, si c'était à recommencer, il les ferait plus véhémentes encore? Inutile de discuter ces traditions de parti. Ce qui échappe malheureusement à toute discussion, c'est ce mot de révolte qu'on eût mieux fait de ne pas nous contraindre à lire dans les *Pensées :* « Si mes lettres sont condamnées à Rome, ce que j'y condamne est condamné dans le ciel : *Ad tuum, Domine Jesu tribunal appello* (1). » En appeler de l'Eglise à Jésus-Christ même, ôter aux Apôtres, pour se l'attribuer à soi, le pouvoir de lier et de délier au ciel : voilà bien l'esprit formel d'hérésie. Ici la charité n'a qu'un vœu possible : c'est que Pascal ait été assez complètement aveuglé pour ne s'entendre pas lui-même. Il serait trop douloureux de penser que le Juge auquel il en appelait de la sorte ait eu de fait à prononcer entre l'Eglise et lui.

(1) Edition Havet, art. XXIV, 66.

CHAPITRE III

Les Pensées.

I

Leur histoire. — Composition. — Editions successives. — Restitution contemporaine.

Les *Provinciales* font devant l'opinion une figure bien nette; elles ont une situation bien tranchée. Le croyant les réprouve, au moins sur l'autorité de l'Eglise. L'incroyant les porte aux nues et souvent même il prête à sourire tristement, par la ferveur naïve dont il se fait chrétien pour la circonstance, mais jusqu'au jansénisme inclusivement (1).

Les *Pensées* devaient avoir une fortune différente. Est-ce admiration pour leur splendeur littéraire? Est-ce générosité pour l'auteur, éblouissement d'un grand nom, zèle un peu inquiet de conserver à la cause de Dieu l'ap-

(1) Personne, je crois, n'a poussé plus loin que Sainte-Beuve cette onction de piétisme janséniste. On sait que lui-même en plaisantait agréablement sur la fin. Encore, dans plus d'un endroit de son *Port-Royal* (dernières éditions), ne sent-on pas çà et là, sous cette dévotion toute littéraire, une fine pointe d'ironie?

point d'une mémoire illustre? En tout cas, les catholiques se sont efforcés plutôt de tirer et de maintenir à eux l'apologiste incomplet mais admirable, expliquant, atténuant les passages fâcheux, jaloux de faire l'œuvre assez orthodoxe pour garder le droit de s'en prévaloir à peu près sans distinction et, pour ainsi dire, en bloc. On verra plus loin si cette tactique ou cette générosité seraient encore habiles, si même elles resteraient possibles aujourd'hui que le texte authentique nous est définitivement rendu.

Par contre, les adversaires ont pris à tâche d'amoindrir autant que faire se pouvait la valeur démonstrative de la magnifique ébauche. A cette heure, Dieu merci, l'auteur ne passe plus tout à fait pour un halluciné, pour un cerveau faible. Qu'est-ce donc ? Une victime du doute se jetant dans la foi par désespoir. Que sont les *Pensées ?* Un duel acharné entre l'esprit qui se débat dans le dogme comme l'aigle en cage, et le cœur trop faible pour se passer de certitudes et d'espérances. Dans ces mots on entend à la fois tous les princes de la critique moderne, les Villemain, les Cousin, les Nisard, les Sainte-Beuve ; d'ailleurs docilement suivis par une légion de copistes. La foi inquiète de Pascal, ses tourments, visibles dans son œuvre, sa raison plus ou moins sacrifiée à son cœur : axiomes, lieux communs que chacun rajeunit de son mieux en prose ou en vers. La suite montrera ce qu'il en faut croire ; une simple lecture des *Pensées* le montrerait encore bien mieux.

Et pourtant comment se défendre ici d'une réflexion douloureuse ? Combien de choses parfaitement claires au croyant ne sont que nuages et ténèbres pour d'autres ! Quand on voit aux prises avec l'œuvre incomplète certains esprits doctes, élevés et qu'il en coûterait trop de ne pas estimer sincères, on est confondu parfois. Quels doutes étranges, là où le sens du chrétien n'éprouvera jamais la

moindre gène! Quels problèmes inattendus, menant à des solutions ou hypothèses plus extraordinaires encore! Est-il donc si difficile de voir ce qui partout saute aux yeux, un croyant gâté par un sectaire; une âme ardemment et paisiblement convaincue de la révélation, mais égarée par un faux dogme théologique et un faux système philosophique, mais emportée par un esprit qui malheureusement n'est pas en tout le pur esprit du christianisme? Tel est bien pourtant le vrai Pascal, et comment peut-on s'y méprendre? C'est que, pour entendre les choses religieuses, il ne suffit pas d'une curiosité insatiable, d'une lecture immense, voire d'une grande sagacité naturelle. Aussi les plus distingués d'entre les incrédules feraient-ils sagement de douter quelque peu d'eux-mêmes quand ils s'aventurent en pareille région.

Mais il faut rappeler brièvement l'histoire des *Pensées*. Revenu à Dieu, Pascal s'était naturellement préoccupé d'aider lui-même au retour de plusieurs autres. Il savait d'ailleurs le monde et le siècle; il avait connu de près quelques-uns des prétendus esprits forts du temps, Méré par exemple, ce raffiné en toutes choses, Mitton, l'épicurien qui croyait en Dieu « par bénéfice d'inventaire (1), » des Barreaux, gourmand illustre, dévot quand il était malade, athée quand il se portait bien. Cette méthode cartésienne, formellement réservée par son auteur au petit nombre des esprits d'élite, il la voyait devenue l'entêtement des raisonneurs de salon, même des femmes, et il n'était pas besoin d'avoir du génie pour deviner quelle infatuation de rationalisme en pouvait sortir. L'heure était donc propice à une apologie de la religion révélée, mais à une apologie suffisamment populaire, écrite en français pour le monde et

(1) Mathieu Marais, *Mémoires*.

non pour l'école, sécularisée dans ses formes, comme la philosophie même dont elle devait conjurer le péril.

Pascal en avait conçu le dessein ; il l'avait longuement médité sans doute, puis la querelle d'Arnauld en Sorbonne était venue l'en distraire, quand il y fut ramené soudain par un événement qui lui parut un signe d'en haut. Dans le premier feu des *Provinciales*, en mars 1656, à Port-Royal de Paris, une jeune pensionnaire, Marguerite Périer, propre nièce de Pascal, est guérie d'une fistule lacrimale après l'attouchement d'une épine de la Sainte Couronne. Y avait-il miracle ? Les témoignages semblent prêter à discussion ; le fait même d'un prodige opéré là et dans ces circonstances est quelque peu invraisemblable, à raison du scandale qu'en pouvaient prendre les faibles. Mais il reste possible en toute rigueur et, s'il a eu lieu, il n'honore que la Passion de Jésus-Christ sans pouvoir accréditer jamais une doctrine que l'Eglise réprouve. Tout cela est clair aux yeux du catholique instruit, et Pascal même pose le principe quand il déclare que, pour accepter ou rejeter les miracles, « il faut voir s'ils nient ou un Dieu ou Jésus-Christ ou l'Eglise (1). » Or, à le supposer réellement accompli, celui-là commençait de nier l'Eglise, dès qu'on le tournait à l'honneur d'une opinion condamnée par elle. Mais Pascal est trop prévenu pour apercevoir même cette évidence. Le miracle est assuré ; c'est la voix de Dieu répondant aux calomnies horribles dont on a noirci les jansénistes. « On l'entend aujourd'hui, cette voix sainte et terrible qui étonne la nature et console l'Eglise (2), » lisez, Port-Royal. C'est peu ; dans ce miracle unique Pascal revoit tous les autres avec leur force probante, et sa pensée revient comme invinciblement à l'apologie interrompue. Dès lors surtout vont

(1) *Pensées*, XXIII. 1.
(2) Seizième *Provinciale*.

se multipliant sous sa plume ces traits rapides, ces notes brèves, parfois ces morceaux achevés, matériaux admirables d'un édifice qui ne s'élèvera jamais.

Le grand écrivain était mort depuis huit ans quand la plus grande partie de ces fragments parurent sous le titre désormais impérissable de *Pensées* (1670). Des mains jansénistes, celles d'Arnauld, de Nicole et du duc de Roannez, les avaient triés, réduits à un semblant d'ordre, mais grandement mutilés. Et comment ne pas s'y attendre? Cette éloquence abrupte, cette poésie originale devaient çà et là effaroucher ces Messieurs, gens de littérature timide et froide. Mais surtout l'on était à l'accalmie religieuse appelée la paix de Clément IX ; la querelle janséniste sommeillait, on la disait morte et, pour ne la réveiller point, il avait paru bon de supprimer ou d'atténuer bien des hardiesses. Les *Pensées* commençaient ainsi à travers la postérité un voyage plein de hasards. Tour à tour augmentées de fragments nouveaux et quelquefois peu authentiques, tronquées par l'impiété sacrilège de Condorcet aidé de Voltaire (1776-1778), remaniées et dispersées arbitrairement par Bossut (1779), c'est seulement en 1842 qu'elles trouvent un champion intrépide, un vengeur. L'homme qu'on pourrait appeler le colonel-général de la philosophie d'alors, comme, au début du dix-septième siècle, on avait surnommé du Perron colonel-général de la littérature, Cousin dénonce à l'Académie française les altérations du texte et demande à grand bruit une restitution d'après les manuscrits originaux. De là l'édition Faugère (1844) puis, entre plusieurs autres, l'édition Havet (1857), réputée, avec quelque raison, ce semble, le dernier effort de la critique et la plus fidèle reproduction du chef-d'œuvre.

Le chef-d'œuvre y a-t-il gagné? Oui certes, et beaucoup à l'égard de la valeur littéraire ; mais si nous considérons

l'efficacité pour le bien, l'usage possible de ces merveilleux fragments, je ne suis pas le premier à le dire, nous regretterons le Pascal incolore et mutilé que nous donnaient ses amis. En ressuscitant l'écrivain, on a étrangement amoindri l'apologiste. Tandis que l'un reparaissait dans son originalité admirable, l'autre laissait voir des défauts si graves qu'il n'est plus permis de l'accepter d'ensemble comme le témoin exact et le défenseur utile de la religion. Impossible désormais de séparer assez bien le sectaire du chrétien, de mettre à part le pamphlétaire hérétique, justement réprouvé par l'orthodoxie, et de retrouver dans le même homme un apologiste assez irréprochable pour que l'orthodoxie l'avoue et en soit fière. L'ébauche demeure utile en quelques-unes de ses parties, mais nous devons renoncer à faire fond sur le tout. Au contraire il y aurait imprudence grave à permettre aux incroyants de confondre les *Pensées* avec le christianisme, de se figurer que telle objection ou protestation, valable contre Pascal, vaut par là même contre la foi (1). Je me hâte d'établir cette vérité ; la tâche sera plus aisée qu'agréable, et une fois accomplie elle nous laissera libres d'admirer les magnificences de l'œuvre d'art.

(1) C'est la grande erreur du livre de M. J. Bertrand, *Blaise Pascal*, 1891. — L'auteur a raison contre les *Pensées*, mais nullement contre la religion et la saine apologétique.

II

Valeur apologétique des *Pensées*. — Elle est compromise par le jansénisme, — le fidéisme, — l'âpreté hautaine et provocante. — Quel admirable apologiste Pascal eût été sans tout cela.

Le plan détaillé de l'apologie était-il arrêté déjà dans l'esprit de l'auteur? En tout cas, on ne peut le restituer à coup sûr (1). Entre toutes les indications traditionnelles ou fournies par l'ouvrage même, voici de beaucoup la plus probable. Pascal eût montré tout d'abord la « misère de l'homme sans Dieu, » puis la « félicité de l'homme avec Dieu » en Jésus-Christ Rédempteur (2). De fait, la plupart des fragments conservés se rangent bien sous ces deux titres. Quant au reste, on imagine avec beaucoup de vraisemblance une introduction faite pour réveiller l'âme indif-

(1) Dans la préface de l'édition de Port-Royal, Etienne Périer rapporte un plan que son oncle aurait développé verbalement et qui cadre assez bien avec l'hypothèse que j'estime la meilleure. Il fallait d'abord tirer l'homme de son insouciance et l'amener à réfléchir sur lui-même. La réflexion lui eût découvert les contrastes de sa nature et le mal qui est en elle. On eût alors examiné les philosophies et les religions diverses, pour voir si elles expliquent le contraste et guérissent le mal... De là on eût abouti à l'étude du christianisme. — D'autre part, on lit dans les *Pensées* (Art. xi) une suite de douze chefs de preuve établissant sa divinité et qui se peuvent prendre pour subdivisions de la dernière partie indiquée par Périer.

(2) Art. xxii, 1. — C'est la division adoptée et développée par M. le chanoine Maynard. *Pascal, sa vie, son caractère, etc.*, 1850, tome II.

férente et la pousser à la recherche du vrai. Conjecture fort plausible, mais conjecture après tout ; et nous restons incapables de reconstruire en idée le monument dans ses détails et dans ses proportions d'ensemble.

Ce n'est point d'ailleurs le manque d'ordonnance manifeste qui en compromet la valeur démonstrative. Le grand mal n'est pas non plus dans le caractère indécis de quelques notes, dont on ne sait trop dire si elles sont objections à résoudre ou opinions propres à l'auteur. Si incomplets, si confus soient-ils, les matériaux de l'apologie projetée ont encore assez de lumière, assez pour leur gloire chrétienne çà et là, mais par contre assez et plus qu'il n'en faut pour les convaincre de fausser la doctrine et de mal établir la foi.

Il serait tristement curieux de suivre à travers les *Pensées* la lutte du préjugé sectaire contre le fond de vérité catholique.

Ainsi Pascal estime qu'avant de prouver la religion il faut la rendre aimable et faire souhaiter aux bons qu'elle soit vraie (1). C'est le chrétien éclairé que vous venez d'entendre; mais laissez parler le janséniste : il va donner à cette religion un aspect rebutant, Bossuet dirait une face hideuse trop bien faite pour désespérer la bonne volonté même. C'est lui qui chicanera nos actions les meilleures ou qui présentera crûment la haine de soi comme un bon préliminaire de la foi, alors qu'elle en est précisément la conséquence parfaite, héroïque, extrême. Pascal affirme ou suppose quasi partout que, par rapport à la conviction de l'esprit, la bonne disposition du cœur est un prélude nécessaire et un gage sûr; qu'il faut désirer la lumière, mais qu'elle ne se refuse pas à qui la désire. A la bonne heure ! Nous reconnaissons le chrétien. Mais prenons garde; le

(1) Art. xxiv, 26.

janséniste va reparaître avec son odieuse doctrine de la prédestination absolue, arbitraire, fatale : un Dieu qui fait des miracles pour condamner au moins autant que pour convertir (1), un Dieu aux ouvrages duquel on n'entend rien « si l'on ne prend pour principe qu'il a voulu aveugler les uns et éclairer les autres (2). » A quoi servent désormais les bonnes dispositions de nos cœurs ? Qui nous assure de n'être point parmi ceux que Dieu veut aveugler ? Pourquoi vous-même, Pascal, vous mettez-vous en peine de nous parler miracles et prophéties ? Auriez-vous dessein d'aveugler quelques-uns d'entre nous en éclairant les autres? Non sans doute et l'idée même vous en paraîtrait criminelle. Vous êtes donc meilleur que votre Dieu.

Cette dure prédestination janséniste, d'après laquelle le Père commun fait, avec la même intention spontanée et positive, du même coup et, pour ainsi parler, du même cœur, des heureux et des malheureux, des élus et des réprouvés, Pascal en a la conviction, l'enthousiasme, l'orgueil personnel. Il se sait du petit nombre et il jouit à l'idée de cette élite invisible. « J'aime les adorateurs inconnus au monde et aux prophètes mêmes (3), » c'est-à-dire les jansénistes méconnus par l'Eglise. Présomption naïve, Dieu le veuille ! mais infiniment éloignée de l'esprit chrétien, tout comme l'est de la véritable doctrine chrétienne le jansénisme qui coule à pleins bords dans les *Pensées*.

Mais voici pour compromettre encore plus, s'il se peut, leur valeur apologétique. Ne s'agit-il pas avant tout d'établir la foi dans les âmes ? Or, la méthode de Pascal, sa philosophie religieuse ruine la foi en prétendant la glorifier

(1) « Les miracles ne servent pas à convertir mais à condamner. » (Art. xxv, 42.

(2) Art. xx, 11.

(3) Art. xxv, 106.

outre mesure. On l'a dit sceptique ; erreur, car il admet visiblement une certitude. Il est *fidéiste* ; car cette certitude, qu'il admet, il déclare que nos puissances natives en sont incapables et prétend ne la tenir que de la foi. Que l'homme ne puisse par ses seules forces reconnaître sûrement les bases de la morale naturelle, un Dieu, une fin dernière, une moralité, une loi : c'est ce qui remplit la partie de l'ouvrage la plus éclatante, la plus achevée ; c'est le fond de tant de propositions qui ont fait crier au scepticisme et concluent en réalité à la révélation comme source unique de certitude. Si la coutume fait tout, si la nature n'est peut-être qu'une première coutume, comme la coutume est une seconde nature (1) ; tout criterium de vérité nous échappe, rien n'est plus naturellement certain ici-bas. Il y a sans doute des lois naturelles, nous dit-on (2) ; mais on nous dit ailleurs : « Qu'est-ce que nos principes naturels, si ce n'est nos principes accoutumés ? (3) » Au reste l'existence de ces vérités premières n'est point en cause. La question est de savoir si elles tombent sous les prises de la nature et Pascal dépense à le nier des trésors de verve et d'ironie.

Le principe du *fidéisme*, l'impuissance où nous serions de conquérir par nos propres forces les certitudes même d'ordre naturel, est encore trop visible dans son étrange prédilection pour les Pyrrhoniens, dans l'égalité où il les met avec les dogmatistes, dans la nécessité supposée d'une intervention surnaturelle pour les convaincre tout à fait (4). Il n'éclate pas moins dans l'exagération de l'inefficacité des arguments métaphysiques à prouver Dieu (5). Au reste,

(1) Art. III, 13.
(2) Art. III, 8.
(3) Art. III, 13.
(4) Art. VIII, 1.
(5) Art x, 2, 3 ; — art. VIII, 1, 3 ; — art. XXI entier.

métaphysique ou non, aucun argument naturel n'établit solidement cette vérité souveraine. « Tout ceux qui ont prétendu connaître Dieu et le prouver sans Jésus-Chrit n'avaient que des preuves impuissantes... En lui et par lui, nous connaissons donc Dieu. Hors de là et sans l'Ecriture, sans le péché originel, sans le médiateur nécessaire, promis et arrivé, on ne peut prouver absolument Dieu ni enseigner une bonne doctrine ni une bonne morale (1). » On vient d'entendre l'apologiste ; il faut écouter maintenant l'Eglise. « Si quelqu'un dit que le Dieu un et véritable, notre Créateur et Seigneur, ne peut être, au moyen des choses par lui faites, certainement connu par les lumières naturelles de la raison humaine, qu'il soit anathème ! (2) »

La contradiction pourrait-elle être plus flagrante ? Et si Lamennais est directement visé, Pascal, qui fut son vrai père, n'est-il pas atteint en pleine poitrine ? Il suffit. Nous n'avons plus besoin de faire saillir les inconvénients du fidéisme et comment il détruit la foi même par l'impuissance où il met notre raison de la discerner et de la recevoir à coup sûr. L'autorité infaillible prononce ; elle répudie toute solidarité avec l'auteur des *Pensées* injuriant cette pauvre raison humaine ; elle ruine une des maîtresses pièces de la démonstration religieuse telle qu'il l'a conçue. Le moyen que l'ensemble ne chancelle pas ?

Si donc nous tenons à nous prévaloir de l'ouvrage autrement que par extraits choisis et rares, ôtons-en le jansénisme formel qui le gâte ; ôtons-en l'erreur condamnée qui nous refuse le pouvoir de connaître naturellement l'existence même de Dieu. Encore faudra-t-il en ôter, comme

(1) Art. XXII, 1.

(2) *Si quis dixerit Deum unum et verum, Creatorem et Dominum nostrum, per ea quæ facta sunt, naturali rationis humanæ lumine certo cognosci non posse, anathema sit.* (Concile du Vatican. Première Constitution sur la foi. — La Révélation. Canon I. Voir tout le chapitre correspondant.)

avaient fait les éditeurs port-royalistes, cet esprit d'outrance et d'amertume, d'hyperbole réactionnaire et de mépris hautain, qui dépare toute la peinture de l'infirmité humaine. Est-ce jansénisme? Est-ce tempérament? Le jansénisme n'y a pas nui sans doute, bien que des gens du parti, Arnauld par exemple et Nicole, aient senti l'excès (1). Mais ou je me trompe fort ou le dogme soi-disant augustinien n'a eu qu'à pousser dans leur sens et comme sur leur pente la logique raide du géomètre, l'imagination sombre du poète et, pour tout dire, une âme née forte jusqu'à la rudesse et fière jusqu'à l'orgueil. Je reconnais l'homme qui, tout en jugeant Montaigne « pernicieux (2), » ne peut voir sans joie dans cet auteur « la superbe raison si invinciblement froissée par ses propres armes (3). » Laissez-le parler en son propre nom et, dans ses notes, d'ailleurs si largement inspirées de Montaigne, vous trouverez l'esprit de réaction, d'excès, d'ironie amère, balançant ou plutôt dominant bien des fois le sens chrétien. Pascal nous avertira de la meilleure foi du monde que, l'homme étant composé de grandeur et de bassesse, il est dangereux de lui présenter l'une sans l'autre. Il ajoutera ces mots fameux : « S'il s'abaisse, je le vante ; s'il se vante, je l'abaisse. » En fait, ce sage équilibre ne tiendra guère ; l'homme sera bien moins vanté qu'abaissé ; c'est à exagérer notre bassesse que s'emploiera le plus volontiers l'originalité saisissante de l'écrivain de génie.

Tout entier à cet âpre plaisir, il ne se fera pas faute du sophisme, et jusque dans les morceaux les plus fameux. Qu'on relise les pages étincelantes où, d'après Montaigne,

(1) Nicole écrivait : Les *Pensées* «... me semblent quelquefois un peu trop dogmatiques et... incommodent ainsi mon amour-propre qui n'aime pas à être régenté si fièrement. » — Et Arnauld : « Il est faux et très dangereux qu'il n'y ait rien parmi les hommes d'essentiellement juste, » etc.

(2) *Entretien sur Epictète et Montaigne.*

(3) *Ibidem.*

il réduit toute justice à la coutume (1). N'est-ce point un sophisme que cette perpétuelle confusion entre les principes premiers et leurs déterminations positives, entre le droit essentiel et certaines particularités d'application? Pour celles-ci, rien d'étrange, après tout, si une rivière les borne ou une montagne ; si tel acte est licite « au deçà » des Pyrénées et illicite au delà. Mais s'ensuit-il que, dans les cœurs espagnols et français, on ne puisse découvrir aucun axiome commun de justice? Il est sans doute fort plaisant qu'un homme ait droit de me tuer parce qu'il demeure « au delà de l'eau. » Mais quoi ! n'y a-t-il pas de guerres légitimes? ou faut-il que les nations n'aient plus de frontières précises?

Sophisme encore « le discours du divertissement, » comme disait Nicole, ce tableau si piquant de notre application à nous fuir nous-mêmes. Emplois, affaires, chasse, jeu : selon Pascal, nous ne chercherions en tout cela qu'une diversion au spectacle de notre fonds misérable. Passe pour quelquefois ; mais toujours !... Et que fait-il de l'activité naturelle? Vous poussez une bille de billard ; vous vous épuisez à courir un lièvre dont vous ne voudriez pas « s'il était offert. » Peut-être vous dérobez-vous ainsi à une inquiétude, à une tristesse, je ne voudrais pas dire, à un remords ; mais je gagerais neuf fois sur dix que vous cédez tout bonnement au besoin d'agir, au plaisir de vous donner un but, de le poursuivre et de l'atteindre.

Sophisme encore, ou à tout le moins équivoque, dans cette contemplation, d'une poésie merveilleuse, où Pascal nous met entre les deux infinis. Par ses dimensions corporelles l'homme tient le milieu entre l'indéfini en grandeur et l'indéfini en petitesse. Je le veux bien, mais que

(1) Surtout, art. III, 8.

dois-je en inférer? Que l'imagination, comme les sens, ne peut saisir ni l'un ni l'autre de ces deux extrêmes? — Il est trop vrai. — Que l'intelligence ne peut les concevoir ni en raisonner au moins de façon abstraite? — N'accusons point ce grand esprit d'un semblable paralogisme. Qu'a-t-il donc prétendu? Nous humilier par l'impossibilité de savoir tout? A merveille! Mais voici que l'esprit de paradoxe et d'outrance a pris les rênes, et nous courons droit à l'impossibilité de savoir rien. « Comment se peut-il, demande Pascal, qu'une partie connût le tout? » Et pourquoi non, si cette partie est intelligente? Pourquoi n'aurait-elle pas du tout une connaissance imparfaite, mais assurée et déjà utile? Quel avantage laissez-vous au roseau pensant sur l'univers qui l'écrase, si vous lui refusez de connaître quelque peu cet univers, ce « tout » qui ne le connaît pas?

Mais avançons, et les parties vont nous échapper comme le tout lui-même. C'est que « les parties du monde ont toutes un tel rapport et un tel enchaînement l'une avec l'autre, que je crois impossible de connaître l'une sans l'autre et sans le tout (1). » Cette fois, plus d'excuse possible : nous sommes bien dans le sophisme pur. On confond la connaissance certaine avec la connaissance plénière, adéquate ; plus de milieu entre savoir le tout de toute chose et ne rien savoir d'aucune ; pour posséder une certitude, une seule, il faut avoir la science infinie, il faut être Dieu... Répondra-t-on que Pascal, ici ou là, énonce le contraire et qu'il le suppose partout? C'est prouver ce que nous disions tout à l'heure, qu'en lui, l'outrance du sectaire heurte à chaque pas le droit sens du chrétien et que, pour rendre son œuvre utile, il faudrait tout d'abord les séparer, s'il se pouvait.

(1) Art. I, 1.

Il y a pour un apologiste quelque chose d'encore plus fâcheux que le sophisme ; c'est une allure tranchante et provocatrice, bonne seulement à repousser les âmes quand il faudrait les attirer. Le nôtre semble par instants mettre sa gloire à étonner, à choquer, à confondre. N'en rappelons qu'un exemple célèbre entre tous, la *Règle des partis*, comme lui-même l'appelle.

Il vient de déclarer à tort l'homme incapable de prouver naturellement l'existence de Dieu. Alors, mettant hardiment dans cette question maîtresse la question religieuse tout entière, il presse l'incroyant de parier pour l'affirmative, mais de parier pratiquement, c'est-à-dire de vivre comme le doit faire celui qui admet un Dieu. Pourquoi ? En somme, parce que c'est tout gagner et ne rien perdre, les plaisirs dont ce Dieu, s'il existe, veut le sacrifice n'étant rien au prix de l'éternité dont il nous menace et de celle qu'il nous promet.

A-t-on assez déraisonné sur cette page, hélas ! qui s'indignant de voir l'existence de Dieu soumise au calcul des probabilités ; qui pesant gravement la valeur scientifique du pari lui-même ; d'aucuns plaignant la foi de Pascal de n'avoir pas une meilleure base ; d'autres estimant pour tout de bon qu'en pareil lieu la préoccupation personnelle a un caractère choquant et cyniquement intéressé? Aujourd'hui cependant les plus sensés veulent bien attribuer à la foi personnelle de Pascal des raisons plus décisives ; ils reconnaissent l'argument comme tout provisoire, fait uniquement pour réveiller l'insouciance et l'exciter à l'étude du problème religieux. Mais ce qui nous importe, ce qui trahit à plein le goût de paradoxe et de bravade, c'est le mot qui introduit le pari et celui qui le termine. Ne blâmez pas les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur religion. « Ils déclarent, en

l'exposant au monde, que c'est une sottise, *stultitiam*, et vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas ! » — Qu'est-ce à dire ? Saint Paul écrit aux Corinthiens : « Nous prêchons Jésus-Christ crucifié, ce qui est folie pour les nations païennes, *gentibus stultitiam.* » Mais Pascal a oublié de lire ce mot gênant, ce mot qui lui aurait ôté la joie de braver, d'étourdir notre intelligence. Lui seul excepté, quel chrétien avoua jamais sa religion pour une sottise ? Après le même saint Paul, nous appelons folie de la croix ce qui, dans la vie parfaite, choque le plus le sens humain. Mais n'entendez que le sens perverti par la convoitise. Quant à l'héroïsme des saints, s'il est folie, c'est pour les païens d'esprit et de cœur : *gentibus stultitiam.*

La fin ne sera pas moins fâcheuse. « Vous voulez aller à la foi, et vous n'en savez pas le chemin..... Apprenez de ceux qui ont été liés comme vous ; suivez la manière dont ils ont commencé : c'est en faisant tout comme s'ils croyaient, en prenant de l'eau bénite, en faisant dire des messes... Naturellement même cela vous fera croire et vous abêtira. » — Triste parole ! En vérité, si Pascal agrée tant aux incroyants modernes, si telle est la tendresse étrange de nos naturalistes (1) pour ce contempteur de la nature, de nos rationalistes pour ce détracteur de la raison ; ne serait-ce pas que, littérature à part, à part aussi les circonstances extérieures que l'on sait, il a le mérite de les autoriser à repousser le christianisme de par leur dignité d'hommes ? « Cela vous abêtira ! » Voilà qui semble écrit pour leur joie. C'est, je le crains, en raison de ce mot et autres semblables qu'ils tiennent à faire de Pascal l'interprète le plus authentique de la pure doctrine chrétienne et

(1) L'Eglise, au Concile du Vatican, a consacré le mot de *naturalisme* comme le nom propre de la grande erreur moderne qui, à divers degrés, repousse l'idée ou le fait d'un ordre surnaturel.

des vraies conditions de la foi. Mais non, il n'est ni vrai ni chrétien, ce mot que Pascal entendait bien ne pas s'appliquer à lui-même, ce mot qu'il n'eût pas maintenu dans son livre, mais qu'il jette de verve sur ce brouillon dont il ne soupçonne pas la gloire future. Les observances de la religion suivent logiquement la créance ; mais il ne serait point absurde qu'une fois ou l'autre on les fît précéder dans la pratique. Un homme veut devenir meilleur ; on les lui indique à titre de moyen justifié par bien des expériences, et il en essaye sous bénéfice d'inventaire. Quoi de répugnant à sa dignité, à sa droiture ? D'autre part, en acceptant des vérités dont il n'a pas l'évidence directe, le chrétien s'honore de s'incliner devant Dieu qui les lui révèle ; il n'admettra jamais que cela soit s'abêtir.

Plus on étudie les *Pensées*, plus on souffre de voir le jansénisme cru, le fidéisme outré, l'esprit d'exagération hautaine et amère, d'un mot, le pharisaïsme, gâter une œuvre qui pouvait être si féconde. C'est là ce qu'il faut déplorer bien autrement que la mort qui l'a empêchée de venir à terme. Imaginez un Pascal plus orthodoxe et moins superbe, catholique d'esprit et de cœur ; que lui manquait-il pour être, à défaut de Bossuet, le plus puissant des apologistes modernes ? On pouvait espérer tout, non seulement de ce génie littéraire, mais de ces vues parfois si pratiques, si hautes, si pieuses même, dont la trace demeure bien visible et grandement utile. Ainsi Pascal n'admet la démonstration religieuse qu'après le cœur préparé par le bon vouloir : quoi de plus sage ? Aux arguments philosophiques, scientifiques, facile aliment d'un orgueil qu'il s'agit précisément de combattre, il préfère hautement les preuves morales, celles que chacun trouve dans sa vie et dans son cœur : il a cent fois raison. — Pour avouer une religion vraie, il lui demande d'être tout à la fois spirituelle et sen-

sible, d'expliquer la nature humaine dans ses misères comme dans ses grandeurs, sans oublier de remédier aux premières ; d'apprendre à l'homme l'amour de Dieu et la haine du mal qu'il trouve en soi : — conditions vraies, exigences fondées, méthode aisée et sûre. La clef de l'énigme humaine, de l'Ancien Testament, de toute la question religieuse, elle est bien où il l'a montrée, en Jésus-Christ, dans cet homme « saint, saint, saint à Dieu » et, par là même, si éblouissant de l'éclat propre de « son ordre » qui est grâce et sainteté, dans ce Jésus-Christ, Dieu mais victime, dont il a si bien compris le « mystère. »

Voilà quelle part des *Pensées* nous avouons, nous chrétiens ; voilà celle que nous revendiquons comme étant nôtre et que nous prétendons faire valoir pour aider nos frères incroyants. Quant au reste, à quoi bon nous mettre en quête d'atténuations, d'explications ingénieuses, comme si nous jugions indispensable au christianisme une œuvre qui le dénature, une arme qui le blesse au moins autant qu'elle le sert ? Par amour du vrai, par dignité, par charité même pour les incrédules, avertissons-les de ne pas confondre la religion chrétienne avec l'apologie incomplète esquissée par le grand janséniste. Qu'ils le sachent bien : ce qui les choque légitimement en lui n'appartient qu'à sa secte et parfois même à lui seul. Son livre en main, nous avons de quoi le défendre contre la légende déclamatoire qui en fait un halluciné, un sceptique, une âme troublée sacrifiant sa raison à son cœur, jetée dans la foi par une horreur éperdue pour l'ignorance ou le doute. Mais en même temps nous avons lieu de défendre contre lui-même notre christianisme qu'il défigure et compromet. Pourquoi ce grand homme n'est-il pas catholique docile comme il est chrétien convaincu ?

III

Mérite littéraire des *Pensées*. — Le style, c'est l'âme. — Pascal, géomètre, poète, moraliste, orateur. — Le style naturel : exemple et théorie.

Reste de l'apprécier comme écrivain, et cette fois rien ne nous ôtera le plaisir de l'admirer presque sans réserve.

La pire des illusions en matière de style, c'est, je crois, de considérer l'expression comme venant après la pensée à la manière d'un vêtement ou d'une parure. La conception toute contraire est celle qui fait l'écrivain naturel, disons simplement l'écrivain. Celui-là ne cherche pas son style ailleurs que dans son âme ; il ne le considère que comme la traduction fidèle du mouvement de l'âme au contact des objets ; il ne le travaille que pour le rendre absolument égal à la pensée, au sentiment. Tel est bien Pascal, surtout dans ses fragments apologétiques : maître en fait de vrai style, parce qu'il nous dit bonnement son âme et une âme douée de facultés merveilleuses ; moindre que Bossuet par exemple, parce que, à tout prendre, son âme est moins belle et moins bonne, n'ayant pas au même point la douceur dans la force, la sérénité dans la grandeur.

Mais à ne regarder que les aptitudes, quelle richesse

universelle ! Quel équilibre aussi ! L'intelligence est nette, profonde, pénétrante, ingénieuse : Pascal est né géomètre, c'est dire logicien. — L'imagination est vive, lucide, forte : Pascal est né poète. — La sensibilité est souple, prompte à entrer dans les sentiments d'autrui, dans tous les secrets de la vie des âmes. Tendre par instants et comme par éclairs, elle se montre plutôt ardente, passionnée, quelquefois un peu assombrie, mais c'est ici la faute de la doctrine et du caractère : au demeurant, Pascal est né moraliste et orateur. Quelles ressources il pourrait mettre au service de la vérité !

A cette heure de transition où la langue achève de se fixer, où la phrase brise le moule du latinisme, ce serait une intéressante et utile étude que de les voir façonnées l'une et l'autre par cette raison puissante, impérieuse même. Avant tout le reste, Pascal veut la netteté ; s'il n'y atteint pas toujours, il le sent et il lui arrive d'écrire : « Je ne dis pas bien (1). » C'est où se retrouve l'esprit français du meilleur temps et de la meilleure marque. En même temps, la raison est assez maîtresse de l'expression pour la déployer amplement sans l'embarrasser ni l'obscurcir, mêlant à cette abondance, à cette opulence, et la régularité géométrique excellente à guider la pensée et la brièveté savante qui fait proprement le trait. Qu'on se remette en mémoire la comparaison des trois ordres, corps, esprit, charité (2), ou le double bienfait de la religion abattant l'orgueil et relevant la faiblesse (3), ou en général quelqu'une des pages les plus achevées : partout on verra cette heureuse alliance, preuve de la vigueur aisée de l'esprit.

Et l'originalité même peut-elle tomber sous l'analyse ?

(1) Art. x, 3.
(2) xvii, 1.
(3) xii, 3.

Jusqu'à un certain point peut-être, et ce point où l'on finit de se rendre compte, c'est l'effort de la critique de le reculer un peu. Or, chez Pascal, l'originalité semble faite avant tout de pénétration, de force à pousser tantôt l'observation morale, tantôt les rapports entre idées, jusqu'à en tirer toute la lumière possible. Encore cette force est-elle doublée par le concours d'une imagination qui serait sans paire si Bossuet n'eût pas écrit. Ne peut-on voir là le premier mérite littéraire de ce maître, le plus caractéristique de ses dons ? Ne faut-il pas, du moins, estimer le penseur, qui est en lui, singulièrement heureux d'être servi, relevé, complété par un tel poète ? Son imagination produit tous les effets parce qu'elle s'attache à tous les spectacles avec une intensité de vision toujours égale. Elle est assez prompte pour peindre en raccourci mais d'un trait ineffaçable : vous entendez à l'avance les pelletées de terre qui feront résonner votre cercueil (1), ou vous prenez frayeur en vous voyant abîmé dans l'infinie immensité des espaces que vous ignorez et qui vous ignorent (2). Ici, l'image est grandiose, ailleurs familière et jusqu'à une sorte de crudité brutale. Bien souvent aussi, les deux extrêmes s'unissent dans un rapprochement brusque, et ces chocs, où Pascal se complaît visiblement, font merveille pour renforcer l'ironie, mais parfois ils ont un effet tout contraire, celui de rehausser l'objet. C'est le nez de Cléopâtre qui, plus court, eût changé la face du monde, ou le grain de sable de Cromwell qui la change, en effet ; mais, par contre, c'est le roseau pensant qu'une vapeur tue et qui est plus noble que l'univers.

Le chef-d'œuvre de cette imagination vraiment féerique, c'est d'incarner pour ainsi dire, de colorer et de faire vivre

(1) Art. xxiv, 58.
(2) xxv, 16.

l'abstraction ou l'observation morale. Puissance commune à tous les génies et même à tous les talents de bon aloi ; mais augmentée encore chez nos grands maîtres français par une certaine familiarité et soudaineté de bon sens qui fait hésiter çà et là entre l'admiration et le sourire. L'imagination de Pascal a cette double vertu. Voulez-vous la splendeur familière et saisissante d'observation : rappelez-vous l'étude qu'il fait de « cette maîtresse d'erreur et de fausseté » qui est l'imagination, mais prise en un sens tout différent du nôtre (1) ; — ou bien encore, la part du sophisme écartée, suivez l'homme dans ses efforts pour se distraire de lui-même (2). Voulez-vous la poésie avec toute sa gloire et toute sa force de nature ? Méditez à nouveau, sauf à conclure mieux, notre situation entre les deux infinis : « Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants, poussés d'un bout vers l'autre. Quelque terme où nous pensions nous attacher et nous affermir, il branle et nous quitte ; et si nous le suivons, il échappe à nos prises, nous glisse et fuit d'une fuite éternelle... (3) » Oui, c'est bien la poésie dans sa fonction la plus haute, mettant aux yeux, et avec quel éclat ! une notion d'intelligence pure. Pour quelques railleries de Pascal à l'encontre d'un certain jargon soi-disant poétique, Voltaire l'accuse lestement de ne rien entendre à ce grand art ? Mais en vérité, Voltaire peut se mettre à l'œuvre et, avec lui, tous ceux qui ne sont que gens d'esprit. On les défie tous ensemble de produire une phrase de cette force et tant d'autres qu'a semées dans ses notes ce géomètre qui n'y entendait rien.

C'est que ce géomètre, qui a si bien étudié, si bien défini

(1) Art. ii, 3.
(2) Art. iv, 1 ; cf. xxv, 26.
(3) Art. i, 1.

l'esprit de sa profession, ne lui a jamais permis d'éteindre autour de lui tout le reste. L'imagination garde toute sa puissance de voir ; la sensibilité s'ajuste à chaque vision évoquée. Grâce à leur concours, incessant mais mesuré, avec une raison supérieure, toute vérité descend — mais est-ce bien là descendre ? — des régions froides de l'abstraction à une autre sphère plus humaine ; elle se fait spectacle, action, drame ; on la voit, on la sent, elle vit.

Parmi les quelques aphorismes littéraires qu'on a parfois appelés la rhétorique de Pascal, il en est un où il s'est peint lui-même. « Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi, car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme. » Voilà bien, en deux lignes, et la visée suprême de tout véritable écrivain et le secret d'y atteindre, de s'y tenir aussi. Être naturel, c'est l'idéal et, pour être naturel, être homme, homme complet par le jeu ordonné de toute l'âme et, pour être homme ainsi, oublier, s'il se peut, qu'on est auteur, c'est-à-dire s'affranchir des prétentions et préoccupations du métier, n'avoir de passion que pour le vrai et pour les âmes auxquelles on veut le transmettre. Mais laissons Pascal achever la loi et son portrait tout ensemble : « L'éloquence est un art de dire les choses de telle façon que ceux à qui l'on parle puissent les entendre sans peine et avec plaisir ; qu'ils s'y sentent intéressés, en sorte que l'amour-propre les porte plus volontiers à y faire réflexion. Elle consiste donc dans une correspondance qu'on tâche d'établir entre l'esprit et le cœur de ceux à qui l'on parle, d'un côté, et de l'autre, les pensées et les expressions dont on se sert : ce qui suppose qu'on aura bien étudié le cœur de l'homme pour en savoir tous les ressorts et pour trouver ensuite les justes proportions du discours qu'on veut y assortir. Il faut se mettre à la place de ceux qui veulent nous entendre et

faire essai sur son propre cœur du tour qu'on donne à son discours pour voir si l'un est fait pour l'autre, et si l'on peut s'assurer que l'auditeur sera comme forcé de se rendre. Il faut se renfermer le plus possible dans le simple naturel... » C'est le dernier mot du maître : n'y ajoutons rien.

CHAPITRE IV

Les écrivains secondaires de Port-Royal et son influence littéraire.

I

Nicole. — Un aveu de Sainte-Beuve. — Nicole comparé à Pascal, à Bossuet. — Pourquoi nous ne parlons pas des autres port-royalistes.

Si j'usais de tous mes droits, je terminerais là ce chapitre, sans m'occuper des autres écrivains de Port-Royal. L'histoire de la littérature française au dix-septième siècle doit-elle être un catalogue général de la librairie de l'époque ou même une nomenclature exacte de tous les ouvrages auxquels a pu s'attacher une notoriété factice, hors de proportion avec leur mérite et leur influence réelle sur l'art? Qu'elle étudie les maîtres, les vrais modèles; qu'elle discute les talents dévoyés et de périlleux exemple. Mais que doit-elle à l'écrivain correct et pâle, également incapable d'élever le goût et de le corrompre notablement? Or, Pascal mis à part, tel est bien le commun caractère de nos port-royalistes. J. de Maistre n'a rien dit de trop en

ce point (1), et les curieux peuvent se donner le plaisir de le confronter avec Sainte-Beuve. Le panégyriste gourmande fort le critique, cela va de soi ; mais le piquant, c'est que, dans bien des cas, il le répète, et que, pour justifier mon silence à l'endroit des écrivains port-royalistes, il suffirait presque de citer cet ami de la maison.

Ainsi, m'en voudrait-on de refuser une mention à Nicole même, sur la foi de Sainte-Beuve, confessant qu'il n'est plus lisible, que c'est comme qui mangerait « trop de pain bis, de pain rassis ? (2) » Soyons plus large cependant. Laissons dans l'ombre le traducteur latin des *Provinciales*, le polémiste, le collaborateur moitié dévoué, moitié contraint, du grand Arnauld, le Mélanchton de cet autre Luther, comme on l'a dit non sans justesse, et nommons, un peu plus que pour mémoire, l'auteur fécond, trop fécond peut-être, des *Essais de morale*. De moins haut vol que les ascètes proprement dits, encore dépasse-t-il les moralistes profanes, en prenant soin d'appuyer tout sur la religion : philosophe par l'observation assez fine du cœur et l'usage souvent heureux du bon sens naturel ; chrétien par le but où il vise et les autorités qu'il invoque. Pourquoi faut-il qu'il soit, par-dessus le marché, janséniste et qu'il s'en souvienne de temps à autre ? On dirait sans doute qu'il le fait par habitude d'esprit beaucoup plus que par sympathie d'humeur avec la doctrine ; mais il le fait et c'est fâcheux. De là, par exemple, son embarras à concilier la nécessité d'agir par nous-mêmes avec celle de la grâce efficace telle que l'entend son école (3). De là certaines duretés à l'égard de la nature humaine, mais duretés à froid et

(1) J. de Maistre, *De l'Eglise Gallicane*, livre I, chap. v, vi, v i.

(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, livre V, chap. viii, t. IV, p. 464, 4e édit. Sainte-Beuve ajoute : « Le mot est lâché — par d'autres, il est vrai — mais je ne puis le contredire...

(3) *Des diverses manières de tenter Dieu*, ch. v.

d'autant plus déplaisantes. Le comte de Maistre a représenté le bourreau comme une pièce nécessaire du mécanisme social, et, pour ce fait, d'aucuns l'estiment sanguinaire. Mais Nicole a parlé « des roues et des gibets qu'on établit en commun. » Il a dit sans sourciller : « La crainte de la mort est donc le premier lien de la société civile (1). » — Et le second ? — C'est la ruse suppléant la force et tâchant de satisfaire, à charge de revanche, l'amour-propre d'autrui ; car aussi bien Nicole vous conseillera sans scrupule de cultiver en vue du bien public l'amour-propre des gens si vous désespérez de les élever à la charité, puisqu'après tout, il n'y a pas de milieu entre ces deux amours. N'est-il pas joli de voir la sévérité outrée de la doctrine mener droit à ce petit relâchement dans la morale pratique ?

Il est donc trop janséniste, quoique tiède à ses heures, ce cousin germain de Port-Royal, ainsi qu'on l'a nommé (2). Aussi le catholique sérieux ne fera-t-il jamais des *Essais de morale* son livre de chevet. Toutefois qu'il ne dédaigne pas non plus d'emprunter, selon la rencontre, une bonne leçon à tel ou tel des petits traités, à celui *de la Faiblesse de l'homme*, ou à celui *des Moyens de conserver la paix*, ou à plus d'un autre encore.

Mais comment madame de Sévigné a-t-elle pu dire que Nicole est « de la même étoffe que Pascal ? » Exemple de ces engouements aveugles où les meilleurs esprits se laissent trop souvent engager par l'influence des relations personnelles. Voulez-vous, tout au contraire, sentir le faible de Nicole écrivain ? Procédez par confrontation ; comparez-le avec Pascal, avec Bossuet surtout, quand il rencontre un thème exploité par l'un ou l'autre. Ainsi vous dira-t-il, à

(1) *Traité de la charité et de l'amour-propre.*
(2) Sainte-Beuve.

propos des grands, que leur orgueil consiste dans l'idée qu'ils ont de leur force. « Mais comme, en se considérant seuls, ils ne pourraient pas trouver en eux-mêmes de quoi la former, ils ont accoutumé de joindre à leur être l'image de tout ce qui leur appartient et qui est lié à eux. Un grand, dans son idée, n'est pas un seul homme ; c'est un homme environné de tous ceux qui sont à lui, et qui s'imagine avoir autant de bras qu'ils en ont tous ensemble, parce qu'il en dispose et qu'il les remue... C'est ce qui nous a produit tous ces titres fastueux qui se multiplient à mesure que l'orgueil intérieur est plus grand ou moins déguisé. Je m'imagine que celui qui s'est le premier appelé *haut* et *puissant seigneur* se regardait comme élevé sur la tête de ses vassaux, et que c'est ce qu'il a voulu dire par cette épithète de *haut*, si peu convenable à la bassesse des hommes... (1) » Voilà qui est ingénieux et même assez littéraire. Ouvrez maintenant Bossuet, au premier point du sermon sur l'Honneur ; voyez cet homme qui, ne pouvant rien ajouter à sa taille et à sa grandeur naturelle, s'applique ce qu'il peut par le dehors, s'imagine croître lui-même avec son train qu'il augmente ; tant de fois comte, tant de fois seigneur, se multipliant ainsi en idée, alors qu'il ne faut pour l'abattre qu'une seule mort et pour le mesurer qu'un seul cercueil. Vous aurez le sentiment de la distance qui sépare l'écrivain tolérable du génie. Faites, si vous le voulez, une contre-épreuve. Rappelez-vous ce que vous êtes d'après Pascal, « égaré dans ce canton, détourné de la nature, logé dans ce petit cachot » qui est l'univers, abîmé dans l'infinie immensité des espaces que vous ignorez et qui vous ignorent (2). Puis, lisez Nicole, le chapitre troisième de ce même traité de la faiblesse de

(1) De la faiblesse de l'homme, ch. I.
(2) Art. I, 1 ; art. XXV, 16.

l'homme. L'imitation est manifeste, ou plutôt le décalque est si pâle que le livre vous tombera des mains. N'accablons donc pas le pauvre moraliste de ces voisinages par trop redoutables ; prenons-le en lui-même et accordons-lui, comme faisaient en 1707 les Jésuites de Trévoux, « le soin d'approfondir les matières et de les digérer dans un bel ordre, la précision des idées non sans quelque sécheresse, une expression toujours pure et délicate, une grande connaissance du cœur humain. » Ce sont qualités estimables, et Nicole n'a pas à se plaindre de nous.

Quant aux autres Port-Royalistes et à leurs écrits, qu'ils relèvent de l'histoire ecclésiastique, c'est leur droit ; mais pour combien peuvent-ils compter devant l'homme de lettres indépendant? Parce qu'ils furent en révolte contre l'Église, nous demandera-t-on, à nous chrétiens, de grossir outre mesure leur mérite et leur importance? Parce que, depuis un peu plus de cinquante ans, une corporation puissante a jugé bon de les faire servir à la défense d'un monopole enseignant qu'ils auraient combattu eux-mêmes, l'histoire littéraire sérieuse leur doit-elle de l'encens, leur doit-elle même une place? Pour mon compte, je la leur garderais de grand cœur si je la croyais méritée. Leur gloire littéraire ne portant pas le moindre préjudice aux vérités souveraines qu'ils ont eu le malheur de méconnaître, je la confesserais de la meilleure grâce du monde, comme il me semble avoir fait celle de Pascal. Mais quelle gloire, en vérité, quel intérêt littéraire peut s'attacher à la lourde érudition du grand Arnauld, aux infinies traductions de Sacy, de d'Andilly, de tant d'autres, ou même à la prose honnête de Duguet (1)? Soyons justes, soyons larges, mais non pas jusqu'à la faiblesse et à la duperie volontaires.

(1) Duguet (1649-1733), auteur très surfait de quelques ouvrages de théologie et de morale.

Je ne m'embarquerai pas davantage à discuter les petites écoles des Jansénistes, leurs méthodes, leurs livres classiques. C'est affaire aux curieux de pédagogie, non pas à l'historien de la littérature. Chacun sait que Racine apprit le grec chez eux ; mais qui voulait ne l'apprenait-il pas aussi bien ailleurs ? Et quant à leur faire honneur de son génie, ce serait aussi peu sérieux que d'attribuer aux jésuites celui de Bossuet, de Corneille ou du grand Condé. Ces listes comparées de disciples, ces chocs de noms illustres ne sont bien souvent qu'un argument de surface, une logomachie commode à éterniser les querelles de parti.

II

Prétendue influence de la secte sur la littérature au dix-septième siècle. — Sophismes et confusions. — L'action propre et caractéristique du jansénisme sur les lettres ne pouvait qu'être fâcheuse ; elle l'a été.

Quant à l'influence générale de la secte sur la littérature du grand siècle, voilà encore un lieu commun d'histoire courante, un dogme créé par l'intérêt et soutenu par la routine. Tel critique est, nous l'avons vu, assez libre d'esprit pour abattre l'idole cartésienne ; mais ce qu'il en fait n'est que pour étayer l'idole janséniste (1). Or, il importe et il suffit d'ailleurs de mettre à nu les principaux sophismes où s'appuie la thèse, en les démêlant de la poussière érudite ou des nuages de style dont on aime à les envelopper.

Tout d'abord on se permet deux confusions pour une, quand de l'influence personnelle des jansénistes sur quelques lettrés on fait une action effective du jansénisme sur les lettres. Parmi les grands écrivains de l'époque, et sauf Pascal, qui apportait à la secte la trop magnifique

(1) Brunetière, *Cartésiens et Jansénistes.* Études critiques, quatrième série.

aumône de son génie, Port-Royal a compté, sinon des adeptes, au moins des amis et des complaisants, Racine, Boileau, Sévigné, Saint-Simon plus tard et Massillon — en est-il d'autres ? Mais il reste, je crois, permis de douter que ces illustres doivent une part de leur talent à leur amitié pour les personnes ou à leur complaisance pour la doctrine. Racine, l'âme la moins janséniste qui fut jamais, a passé par les *Petites écoles*. Il ne s'ensuit pas, que je sache, une obligation pour la critique de tourner à l'honneur du parti *Andromaque*, *Phèdre*, *Athalie* même. Boileau, qui hésitait sur la doctrine et se disait Molino-Janséniste (1), prenait Arnauld pour un père de l'Église, raffolait des *Provinciales* et mettait la dixième en vers (2). On se hasarderait un peu d'en conclure qu'il tient d'Arnauld et de Pascal ce qu'il eut de verve, de bon sens et de courage d'esprit. Madame de Sévigné, qui n'était pas grande théologienne, aimait fort « le bonhomme » d'Andilly et les autres Port-Royalistes par concomitance; elle jurait sur leur foi que le Jansénisme était un fantôme inventé par les jésuites; — Dieu lui pardonne ! — elle, la petite-fille de sainte Chantal, glissait en contrebande chez les Visitandines de Nantes la *Fréquente communion* d'Arnauld. A-t-on découvert là le secret de sa grâce épistolaire ? Est-ce l'horreur du P. Letellier et de la bulle *Unigenitus* qui fera Saint-Simon capable d'écrire à la diable pour l'immortalité? Massillon devra-t-il une part de son éloquence à son faible pour l'esprit de la secte? Voilà pourtant ce qu'il faudrait établir avant de transformer en disciples littéraires ces amis fameux de Port-Royal.

Mais encore la qualité de disciples suppose quelque part un maître, une doctrine. Où trouver tout cela dans le jan-

(1) Lettre à Brossette. 7 novembre 1703.

(2) Epître XII, *Sur l'amour de Dieu*.

sénisme, en matière de littérature s'entend? Avec plus ou moins de bonheur, Balzac, Vaugelas, Chapelain même ont tenu école de poésie ou de style, de langue, de goût. Sans être académie ni collège, l'hôtel de Rambouillet et la cabale de Madeleine de Scudéry, le salon quasi princier et la ruelle plutôt bourgeoise ont eu leur genre littéraire assez tranché, leur esprit littéraire qu'on pouvait se définir pour l'adopter ou le combattre. Quoi de semblable chez nos solitaires? Je les vois réunis par moments sous le même toit, toujours au moins sous le même drapeau théologique. Plusieurs sont doctes et lettrés; ils étudient, ils écrivent. Hommes du monde, hommes de robe, ecclésiastiques de bonne naissance et de belles relations, ayant d'ailleurs choisi le français comme langue de combat et de propagande, ils l'écrivaient d'abord plus passablement que leurs adversaires, gens à latin, gens de couvent et de collège. Mais pour expliquer mieux cette supériorité de la première heure, je cherche en vain une méthode spéciale, une doctrine littéraire qui puisse faire école et tradition. Entre ces écrivains, l'inspiration religieuse est commune, l'inspiration sectaire, hélas! Où sont les communs principes d'art et de style? Non pas assurément dans les quelques aphorismes qu'on appelle la rhétorique de Pascal. Le parti avait été trop heureux de trouver un pareil secrétaire, mais il ne paraît pas se l'être donné pour maître en l'art d'écrire. On a vu à l'œuvre les premiers éditeurs des *Pensées*, Nicole, Arnauld, les princes de la cabale. S'ils dénaturent le fond par politique; par scrupule de goût, ils empâtent de badigeon et de plâtre les saillies trop vives de ce style de génie. A raisonner comme beaucoup d'autres, je pourrais prendre là sur le fait l'esprit littéraire de Port-Royal. J'aime mieux demander encore : où est-il? Comment ces messieurs ont-ils une grande et heureuse action

sur les lettres françaises? Comme modèles? A ce compte, ne parlons que de Pascal. Comme maîtres et docteurs? Attendons qu'on leur trouve une doctrine littéraire bien à eux.

Mais ils en avaient au moins le germe dans leur théologie même. Le style étant l'image de l'âme, et l'âme dépendant largement de la doctrine religieuse, il ne se peut que le jansénisme n'ait point marqué leurs écrits d'une empreinte profonde. Observation plus sérieuse et qui serre la question de plus près. Prenons garde seulement à un dernier sophisme. Est-ce tactique, préoccupation, confusion d'idées explicable chez des hommes d'esprit à qui les choses de la religion sont peu familières? Beaucoup partent de ce principe, formel ou implicite, manifeste en tous cas : le jansénisme ne fait qu'un avec le christianisme; il en est la pure essence, la fleur, l'idéal, on a dit « la forme aiguë (1). » Cela posé, il est tout simple de voir l'influence de la secte là où se montre seulement celle de la religion, d'attribuer à l'esprit de Saint-Cyran et de Port-Royal tout ce qui s'explique suffisamment par celui de l'Église et de Jésus-Christ lui-même. Qui a retardé de cinquante ans l'explosion du rationalisme caché dans la méthode cartésienne? — C'est, dit-on, l'opposition janséniste, c'est Pascal (2). Je pourrais dire, au moins avec autant de raison : c'est l'opposition chrétienne, c'est Bossuet (2). De même, à qui les lettres du grand siècle doivent-elles quelques-uns de leurs plus nobles caractères,

(1) Brunetière, *Jansénistes et Cartésiens. Etudes critiques*, quatrième série, p. 150.

(2) On a publié des ouvrages où, dans le même esprit, on essayait d'assurer au jansénisme un demi monopole en matière de charité. Qui lirait *La misère au temps de la Fronde*, par M. A. Feillet, en garderait cette impression que toute la bienfaisance chrétienne s'était alors retirée dans le cœur de saint Vincent de Paul — comment l'omettre? — et à Port-Royal.

le sérieux, la tenue, la dignité, la connaissance profonde de l'âme et de la vie, la pureté du sens moral, la hauteur et la chasteté, au moins relative, de l'inspiration? — Au jansénisme répond le grand nombre, à Port-Royal. Pourquoi pas au christianisme, à la foi vivante encore et vigoureuse dans l'esprit public? J'admets parfaitement que les jansénistes n'y aient pas nui; mais je le demande, est-ce comme jansénistes ou comme chrétiens? Est-ce par ce qu'ils gardaient de la foi commune ou par ce qu'ils y ajoutaient d'opinions particulières?

De grâce, plus d'équivoque. Le Dieu un en trois personnes, la création et la vie future, la chute originelle et la rédemption, la nature impuissante au salut et la grâce indispensable, tout cela n'est pas invention janséniste; c'est christianisme pur. Au christianisme donc revient l'honneur de toutes les graves et nobles habitudes que ces dogmes et les autres mettent dans l'âme et, par suite, dans la pensée et dans le style. Quant au jansénisme, qu'est-il en soi? Rien qu'une exagération cruelle des mystères redoutables et une restriction odieuse des vérités consolantes. La chute originelle aggravée; la nature incapable de tout, même dans son ordre à elle; la grâce indispensable accordée ou refusée au gré d'une prédestination arbitraire; la liberté supprimée en fait et la rédemption amoindrie : là, dans cette face hideuse donnée à l'Évangile, est tout l'apport personnel, toute la doctrine propre et caractéristique de Jansénius, de Saint-Cyran, des solitaires. Otez cela : le jansénisme rentre dans l'orthodoxie commune; il n'a plus d'existence à part, il n'est plus rien.

Si donc on revendique pour lui une action réelle et bienfaisante sur les lettres françaises, voilà l'esprit original dont il faut saisir la trace et montrer le bienfait. Or, combien en est-il, parmi nos maîtres, dont la manière en porte

a trace authentique? Est-ce Corneille, Bossuet, Racine, Bourdaloue, Fénelon, La Bruyère? Elle est toute vive chez Pascal. Qu'y gagne ce génie? Est-il plus grand pour être sombre, hautain, amer? Elle apparaît dans La Rochefoucauld, mais elle ne fait pas son beau style; elle n'y met qu'un surcroît de misanthropie, de scepticisme ironique et odieux. Le même fonds d'esprit janséniste se voit à plein dans les écrits d'Arnauld, beaucoup moins mais encore beaucoup trop, dans ceux de Nicole, et on l'y reconnaît à ce triple caractère : sécheresse, tristesse, pesanteur. Ce n'est point merveille. Ne demandons à une doctrine que ce qui est dans sa nature. Celle-ci est étroite, chagrine et froide; si elle pénètre le style, n'attendez pas qu'elle y mette la vie, la grâ e, la couleur, la franche et sympathique chaleur d'âme; elle ne va de soi qu'à l'assombrir ou à le glacer.

D'ailleurs elle a fait ses preuves. N'était Pascal, le jansénisme, considérable dans l'histoire moderne de l'Église, ne serait rien dans l'histoire de notre littérature. De ce côté, la secte doit à Pascal toute sa gloire. Et que doit-il à la secte? Une seule chose, l'esprit d'hérésie qui rend son œuvre ou mauvaise ou moins féconde et nous prive de l'admirer lui-même sans réserves.

LIVRE III

MOLIÈRE

LIVRE III

MOLIÈRE

CHAPITRE PREMIER

L'homme.

Famille. — Études. — Tristes liaisons. — L'Illustre-Théâtre. — Molière en province, puis à Paris. — La troupe de Monsieur. — La troupe royale. — Faveur de Louis XIV : triple motif. — Souffrances de l'auteur-comédien. — Misères domestiques. — Bonté naturelle. — Mort et funérailles. — Le mot sévère de Bossuet.

En 1659, deux ans après les dernières *Provinciales*, un an avant les premières prédications publiques de Bossuet à Paris, Molière entrait dans la célébrité en donnant les *Précieuses ridicules*. Pascal, Molière, Bossuet : série étrange, singulier choc de grands noms ! Entre le sectaire illustre et le prélat qu'on a pu nommer avec quelque raison un Père de l'Eglise (1), voici un génie encore, mais un

(1) La Bruyère, *Discours à l'Académie*.

comédien, presque un excommunié, pour lequel Pascal n'aurait eu qu'anathèmes, dont la mort doit un jour inspirer à Bossuet des paroles justes mais d'une sévérité qui glace; nous les retrouverons ailleurs. Pour nous, c'est ici peut-être que nous avons plus que jamais besoin d'indépendance et de mesure. Est-ce donc si difficile du reste? Reconnaître le génie de Molière mais là où il se montre et point ailleurs; condamner sans illusion ni mollesse l'abus qu'il fait trop souvent de lui-même; plaindre profondément l'âme bonne mais faible que des désordres précoces ont jetée hors des voies où l'on rencontre la dignité, la paix : tout cela va de soi pour qui a des principes et n'oublie pas d'en faire usage, pour qui n'accepte point d'idole, ayant l'honneur de croire en Dieu.

M'accusera-t-on de forcer les expressions et d'outrer les choses? Qui ne sait que l'idolâtrie du talent est aujourd'hui l'une de nos plus humiliantes faiblesses; que l'opinion et la critique n'inclinent que trop à se prosterner devant lui, quand ce n'est pas devant son ombre; lui sacrifiant, par manière d'holocauste, vérité, morale, pudeur? Or, dans le Panthéon qu'elles se sont fait, Molière tient une place à part. Pour lui l'admiration est trop peu : c'est l'adoration qu'on réclame. Le *Moliérisme* — ce mot est reçu dans la langue littéraire — le Moliérisme est devenu une religion, un culte; il a ses dévots, ses fanatiques, ses extatiques atteignant parfois au sublime du ridicule. Si le grand comique revenait au monde, ce n'est plus contre Boursault, de Visé ou les acteurs de l'Hôtel de Bourgogne qu'il aurait à défendre sa gloire sérieuse; une dernière comédie lui resterait à faire, la comédie de ses adorateurs. A son défaut, des esprits sensés protestent. Etrangers à la sévérité chrétienne, fort coulants çà et là sur la morale, ils s'avouent pourtant révoltés de « l'enthousiasme déclamatoire » des

fervents ; ils comprennent qu'on s'irrite à la longue « d'entendre dévider les litanies de Molière par des hagiographes béats (1). » Ils avertissent l'idolâtre qu'il pourrait bien ridiculiser son Dieu, mais en outre l'exposer au dénigrement réactionnaire. Ai-je besoin de prendre pour moi la seconde moitié de l'avis? Il me semble qu'il n'en est rien et que je ne me sens point tenté de faire payer à Molière les excentricités de ses enthousiastes. Rien ne m'empêchera de l'admirer et de le plaindre, comme rien ne me forcera de l'adorer.

Selon Grimarest, l'un de ses premiers biographes, il aurait dit un jour au physicien Rohault, son ami : « Je suis le plus malheureux des hommes et je n'ai que ce que je mérite. » Le propos est-il authentique ? Appartient-il à la légende si riche qui s'est vite formée autour de ce grand nom? Du moins, s'il n'exprime pas tout Molière, il renferme une large part de vérité.

Jean-Baptiste Poquelin était né à Paris (1622), d'un tapissier valet de chambre du roi. Il semblait destiné à

(1) G. Larroumet, *La comédie de Molière, l'auteur et le milieu*, p. 302, 321, in-18, 1887. Il fait bon m'abriter sous des autorités de cette nature. Et pourtant je n'ose compter qu'elles suffisent à me garantir contre une justice distributive assez singulière. Je lis, dans une thèse récente sur les *Comédies de Molière en Allemagne*, le résumé d'un article publié en 1884 dans les *Stimmen aus Maria Laach*, par un Jésuite allemand, le R. P. W. Kreiten. L'auteur de cet article est malmené d'importance, accusé de haine, de fourberie, d'hostilité sournoise, d'hypocrisie, etc. Le piquant est que la plupart des critiques par lui adressées à Molière se retrouveraient, non seulement chez L. Veuillot, mais chez des littérateurs d'une autre école, MM. Brunetière, Faguet, Nisard même ou Sainte-Beuve. On y voit par exemple, et presque en termes identiques, cette même condamnation du Moliérisme à outrance que j'empruntais tout à l'heure à M. G. Larroumet. N'importe. Que ces Messieurs parlent : c'est leur droit; mais qu'un jésuite allemand se rencontre avec eux, ou peut-être même les traduise, voilà l'intolérable. « Kreiten semble s'y connaître en fait d'hypocrisie ; peut-être s'y connaît-il trop pour avoir le droit de juger le *Tartuffe*... » On voit le ton. (*Les Comédies de Molière en Allemagne*, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par A. Ehrard, 1888, page 536.)

continuer le commerce paternel, comme il eut, de fait, la survivance de la charge. Qui le poussa aux études ? On n'admet plus comme historique l'intervention du bonhomme Cressé, l'aïeul maternel, favorisant son penchant pour les lettres et obtenant le consentement du père. Il semble que ce dernier ait pris son parti de lui-même, frappé sans doute des heureuses dispositions de l'enfant. Singulier homme du reste que ce tapissier parisien, à la fois intéressé et manquant d'ordre dans ses affaires, s'opposant d'abord à ce qu'on appelle assez étrangement la *vocation* de son fils pour le théâtre, puis se ravisant quand elle devient lucrative et trop heureux d'en profiter pour sa part (1).

Le jeune Poquelin fit donc ses humanités au collège de Clermont, plus tard collège Louis-le-Grand. Que fut-il à cette époque et dans ce milieu ? Rien n'est là pour nous l'apprendre. Ses œuvres attestent de fortes études classiques. D'ailleurs nulle trace de relations postérieures avec ses anciens maîtres, et c'est tout simple. Corneille, homme de lettres et chrétien, pouvait fréquenter chez les jésuites ; Molière, comédien, ne le pouvait pas ; je dirai plus : étant ce qu'il était, je l'estime de ne s'être jamais mis avec eux en coquetterie intéressée, comme fera Voltaire, par exemple. D'ailleurs et quoi qu'il en soit de l'homme, avaient-ils eu quelque prise sur l'enfant ? Il plaît à Sainte-Beuve de le nier implicitement. Selon lui, Molière « n'a pas été entamé plus que Montaigne, à aucun âge, par le christianisme..... on ne découvre point jour par où le christianisme lui soit entré (2). » Qui le prouve ? Pourquoi l'externe du collège de Clermont aurait-il été dès lors un libertin de conduite et d'esprit peut-être ? Pour que Poque-

(1) Larroumet, *op. cit.*
(2) *Port-Royal,* livre III, ch. XV.

lin devînt Molière, il suffisait qu'il tombât vite sous d'autres influences.

Fit-il sa philosophie sous Gassendi, ce triste prêtre, peut-être hypocrite dans sa pénitence finale (1), épicurien en tout cas et libre penseur? Est-ce là seulement qu'il connut Chapelle, ce pilier de cabarets d'honneur, mais qui, malheureusement, rappelle moins Saint-Amant que Théophile? Leur liaison avait-elle commencé aux jésuites de la rue Saint-Jacques? A force de fouiller en tous sens la vie de Molière, on a rendu ces points problématiques après beaucoup d'autres. Ce qui ne l'est pas, c'est que, au sortir de ses classes, il entre dans une société déplorable, et si l'on veut qu'il ait pris là des leçons de philosophie, « elles ont dû ressembler singulièrement à celles que le *petit Arouet* recevra plus tard à son tour de la vieille Ninon de Lenclos et des habitués de la société du Temple. Est-il étonnant qu'elles aient porté les mêmes fruits? (2) »

Que Poquelin ait acheté à Orléans la licence en droit qui, dit-on, s'y vendait peu cher; qu'il ait plaidé, ne fût-ce qu'une fois et sans gloire; cela ne va pas au delà de la vraisemblance. Le certain, c'est sa passion pour la comédie, c'est la liaison qui s'ensuit avec les enfants de l'huissier Béjart possédés du même démon; c'est la création d'une troupe dite l'Illustre-Théâtre qui, après avoir végété deux ans à Paris, se rabat sur la province où elle mènera treize ans la vie errante. Poquelin devient Molière. On le voit à Bordeaux, à Vienne, à Pézenas, à Lyon, à Rouen. Enfin, en 1658, il ose affronter de nouveau la capitale. On a dit, et j'ai peut-être le droit de le redire, qu'à mener jusque-là cette existence de comédien nomade si semblable

(1) Larroumet, page 328.
(2) Brunetière, *La philosophie de Molière. Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, IVe série, page 197.

à celle de nos modernes saltimbanques et si crûment peinte par Scarron dans le *Roman comique*, il n'a pu recueillir par les chemins des leçons bien exquises de morale et de dignité (1).

Mais le voilà sur la route de la célébrité, de la fortune, et désormais l'histoire de sa vie ne sera guère que celle de ses ouvrages. Installé d'abord au Petit-Bourbon, il passe en 1660 au Palais-Royal. Sa troupe ne s'appelle plus l'Illustre-Théâtre. Patronnée jadis en Guyenne par ce même prince de Conti qui doit un jour écrire si vertement contre les spectacles (2), elle se réclame aujourd'hui d'un nouveau protecteur, Monsieur, frère de Louis XIV. En 1665, le monarque lui-même la prendra sous sa tutelle en lui accordant le titre de Troupe royale, mais sans enlever aux acteurs de l'Hôtel-de-Bourgogne celui de Comédiens du roi.

On sait la faveur de Louis XIV. Elle commença vite et, dès le 14 octobre 1658, jour où Molière eut pour la première fois l'honneur de jouer au Louvre, on vit que l'impression du jeune maître de vingt ans avait été heureuse. Elle ne fit que s'accroître par la suite, mais pour décliner un moment sur la fin. En 1672, Lulli arrachait au roi une série de privilèges équivalant presque au monopole de toute la musique théâtrale et nécessairement nuisible aux intérêts de Molière. Louis XIV, en cette rencontre, sacrifia l'homme de génie à cet autre amuseur dont il ne savait pas se passer. Nous apprenons de Dangeau que, dans sa vieillesse, il revint à Molière, qu'il ne souffrait plus d'autre comique et dressait lui-même ses musiciens à représenter les œuvres de son ancien favori. Revanche d'homme de

(1) Voir Brunetière, *loc. cit.*, p. 197.

(2) *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Eglise.* Paris, Billaine, 1667, in-18.

goût contre lui-même, bien tardive toutefois, car, depuis quarante ans bientôt, Molière n'était plus là pour en jouir (1).

Au beau temps, entre 1661 et 1672, on aurait pu voir le grand roi se faire le collaborateur du poète en lui dénonçant des types à peindre (les *Fâcheux*, 1661) ; commander et diriger les représailles de l'auteur chef de troupe contre ses critiques ou ses rivaux (*Impromptu de Versailles*, 1663), autoriser, après trois ans d'hésitation (1669), les représentations du *Tartuffe* que Napoléon — lui-même le déclare — n'eût jamais tolérées. L'année de l'*Impromptu de Versailles*, Louis XIV avait été parrain du premier enfant de Molière et d'Armande Béjart, ce qui rend insoutenables, Dieu merci, les bruits infamants élevés contre ce mariage. La légende n'avait pas à broder sur ces faits : ils parlent assez d'eux-mêmes. A son tour, la fantaisie contemporaine s'est égarée en représentant Molière, tantôt comme un conseiller secret de la royauté (2), tantôt comme une manière de directeur laïque et de victime tout ensemble, se développant malgré la compression du despotisme et d'ailleurs l'avertissant à ses risques et périls (3). Il faut plaindre les hommes célèbres d'être ainsi abandonnés aux caprices de l'imagination lettrée, bien moins saine que l'imagination populaire. De vrai, l'auteur du *Misanthrope* fut en belle posture auprès du maître ; c'est tout et cela suffit.

On voudrait pouvoir tout simplement l'estimer glorieux pour l'un et pour l'autre ; mais on ne le peut sans quelques réserves. Louis XIV distingua et applaudit le grand comique : c'est l'honneur de son goût royal. Il apprécia et soutint l'auxiliaire inattendu qui l'aidait lui-même à faire dans sa cour la police des bienséances. Or, s'il eut le tort

(1) Ces représentations commencèrent à la fin de 1712.

(2) Alexandre Dumas père.

(3) Michelet.

grave de transformer le noble en courtisan, comment le blâmer d'avoir voulu ce courtisan plus naturel et plus modeste, d'avoir encouragé, par suite, le grand railleur des marquis et de leur fatuité bruyante? Par malheur, tout n'est pas là, et le prince payait ainsi d'autres services. Le moqueur des courtisans ridicules n'est-il pas courtisan lui-même, au pire sens du mot? N'insistons pas outre mesure sur l'étrange prétention de servir l'État en divertissant le monarque (Dédicace des *Fâcheux*); sur la profession faite d'adorer purement et simplement le bon plaisir royal (*Impromptu*, scène I); ni même sur l'apothéose des « rois éclairés » qui « voient comme Dieu ce qu'il nous faut » (*Tartuffe*, premier placet). Il y a pire que ces formules adulatrices. On établit, et j'en suis bien aise, que l'auteur d'*Amphitryon* n'a ni voulu ni pu glorifier dans cette pièce la faveur de madame de Montespan. Etablira-t-on que, dans tous ses divertissements de cour, il n'ait point poussé ouvertement le jeune monarque à trancher du sultan asiatique? On est sévère, et justement, aux flatteurs de l'absolutisme; qu'on le soit donc pour cette complicité active à ses pires scandales. Si la veuve de Molière, sollicitant le permis de sépulture chrétienne, osa vraiment dire à Louis XIV qu'après tout les torts de son mari avaient été ceux de Sa Majesté même, elle fit mal sa cour assurément, mais son tort, à elle, fut d'avoir dit trop vrai.

Il était donc en faveur, le grand comique; il était devenu riche; il avait des amitiés illustres, dans le monde des lettres au moins. Et pourtant ce qui ressort du spectacle de sa vie, c'est une profonde impression de tristesse. Exagération à part, il souffrait de son infériorité comme acteur tragique (1). Légende à part et malgré la protection royale,

(1) Je ne croirais pas cette souffrance d'amour-propre aussi tragique elle-même que l'a vue L. Veuillot, par exemple (*Molière et Bourdaloue*);

il souffrait du mépris que l'opinion d'alors attachait à sa profession de comédien (1). Mais, la plaie douloureuse entre toutes lui venait de son intérieur, à peine peut-on dire de sa famille, encore bien qu'il eût un état de famille régulier. J'ai déjà écarté comme invraisemblables et mal prouvées les fables honteuses qui se débitaient à ce propos, et je veux de grand cœur que rien n'ait empêché Armande Béjart d'être sa femme légitime. Il suffit pour le malheur du mari que la femme ait été légère et coquette jusqu'à rendre pendant cinq ans la vie commune impossible (1666-1671). Il suffit qu'il en ait grandement souffert, et c'est beaucoup trop qu'il s'en soit consolé de temps à autre par des torts pareils à ceux dont il souffrait (2). Coupable d'avoir tant de fois livré à la risée du parterre la sainteté du mariage, ce n'est pas lui être dur à lui-même que de voir un talion providentiel dans ces afflictions sans dignité comme sans remède. Molière est à plaindre de les avoir subies, mais encore plus de les avoir méritées, et l'on se tromperait fort de voir là une parole d'ennemi.

Tout au contraire, je ne puis me défendre d'une sympathie attristée pour cette nature si merveilleusement douée du côté de l'esprit, mais encore attachante par certains aspects du caractère. Molière est bon, serviable, généreux ; il encourage les jeunes auteurs, Racine par exemple, qui, avec lui, n'a pas le beau rôle ; il est la providence de ses camarades, et la crainte de leur nuire entre pour une part dans sa fatale obstination à demeurer au théâtre, dans ce

mais elle est avouée par des critiques d'une autre école (Larroumet, op. cit., p. 354.)

(1) Légende, l'histoire des valets de chambre lui refusant l'honneur de faire avec eux le lit du roi. Légende, l'histoire de Louis XIV faisant manger à sa table le comédien que les convives ordinaires du *Contrôleur de bouche* ne trouvaient pas assez bonne compagnie pour eux.

(2) Larroumet, op. cit., p. 161, 162.

faux point d'honneur qu'il oppose jusqu'au bout aux sollicitations de Boileau et de ses autres amis. On lui offre l'Académie française ; on lui montre surtout l'indépendance et la dignité dans la situation d'homme de lettres, telle que l'ont faite à cette époque le progrès du goût public et aussi la faveur du roi. Il résiste à tout. Usé de corps et d'âme par ce métier dévorant, on le supplie au moins de ne pas jouer tel jour d'épuisement trop visible ; il répond : « Comment voulez-vous que je fasse ? Il y a cinquante pauvres ouvriers qui n'ont que leur journée pour vivre : que feront-ils si l'on ne joue pas ? Je me reprocherais d'avoir négligé de leur donner du pain un seul jour, le pouvant faire absolument (1). »

Ce jour-là était le 17 février 1673. On sait le reste : Molière, dissimulant de son mieux une convulsion qui le saisit durant la cérémonie finale du *Malade imaginaire;* puis, de retour chez lui, se sentant frappé à mort, et dès lors, au rapport de sa veuve, tournant toutes ses pensées vers le ciel ; deux prêtres appelés qui refusent de venir, deux jansénistes sans doute ; un troisième qui arrive trop tard : Molière était mort, assisté de deux religieuses quêteuses qu'il hébergeait. Quatre nuits plus tard, trois prêtres et un groupe d'amis portant des flambeaux accompagnèrent le corps au cimetière sans passer par l'église. Boileau était du cortège, et sans doute il gardait l'impression de ce triste convoi quand il écrivait à Racine, lors de la querelle de *Phèdre :*

> Avant qu'un peu de terre obtenue par prière,
> Pour jamais dans la terre eût enfermé Molière,
> Mille de ses beaux traits aujourd'hui si vantés
> Furent du sot public à nos yeux rejetés (2).

(1) Grimarest.
(2) Epitre VII, à Racine, 1677.

Ces funérailles à demi-chrétiennes étaient déjà une dérogation à la sévérité des lois ecclésiastiques d'alors contre les comédiens (1). La veuve de Molière l'avait sollicité ; Louis XIV avait dit un mot, et l'archevêque de Paris, Harlay de Champvollon, avait imaginé ce compromis.

« La postérité saura peut-être, écrit Bossuet, la fin de ce poète comédien qui, en jouant son *Malade imaginaire* ou son *Médecin par force* (*sic*), reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre, parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de Celui qui dit : « Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez (2). » On a beaucoup déclamé contre ces paroles (3). De quel droit ? Se figure-t-on le génie comme un titre à l'impunité ou seulement comme une circonstance atténuante ? Bossuet a répondu d'avance, ou plutôt le bon sens chrétien : « Ceux qui ont laissé sur la terre de plus riches monuments, n'en sont pas plus à couvert de la justice de Dieu : ni les beaux vers, ni les beaux chants ne servent de rien devant lui ; et il n'épargnera pas ceux qui, en quelque manière que ce soit, auront entretenu la convoitise (4). » — Mais c'est damner

(1) Ces lois étaient-elles partout les mêmes ? Surtout les appliquait-on toujours ? Les faits semblent, sur ce point, contradictoires. Ainsi Bossuet affirme que les comédiens sont assimilés aux excommuniés et aux pécheurs publics (*Maximes et réflexions sur la comédie*, XI). Par contre, la veuve de Molière prouva que son mari avait fait ses Pâques en 1672 à Saint-Germain-l'Auxerrois. Enfin, si l'on n'admet pas bien des variations sur ce point de discipline, on ne s'explique guère comment le roi très chrétien Louis XIII avait pu réhabiliter solennellement la profession dramatique par son édit de 1641. Voir livre I, ch. VI, § II.

(2) *Maximes et réflexions sur la comédie*, V.

(3) « Si l'on a pu concevoir Bossuet combattant Molière, ce n'était point certes sur ce ton. Il semble qu'il y aurait toujours moyen pour un grand homme de faire son devoir sans paraître faire son métier. » (Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 16). Qui a l'oreille fine sentira vite combien l'indignation est factice.

(4) *Maximes et Réflexions*, loc. cit.

Molière ? — Non ; ceux qui croient à l'enfer ne damnent personne ; seulement, la vie du poète étant donnée, ils lui souhaiteraient une autre mort. Voilà tout ce qu'ils pensent et tout ce qu'a dit Bossuet. Eût-il parlé de même s'il avait connu les démarches du mourant pour avoir un prêtre ? J'aime à croire qu'il aurait ajouté un mot d'espérance. Mais il est trop clair qu'il n'avait rien à retrancher. D'autre part, certains critiques ou biographes donnent à entendre que les démarches en question pourraient bien avoir été simplement affaire d'étiquette et de politique (1). Je le demande : qui est le plus cruel envers le mort, Bossuet ou ces Messieurs ?

Tel fut Molière : une âme bonne mais faible, prématurément tournée au désordre et n'ayant jamais eu le courage d'en sortir. Cette façon de le concevoir peut n'être pas originale : qu'importe ? Je voudrais de tout mon cœur qu'elle fût moins vraie.

(1) ... « S'il voulut mourir en règle avec l'Eglise, c'est que, comme Gassendi, comme plusieurs autres du même caractère, il tenait à finir convenablement. » (Larroumet, op. cit., p. 328.)

CHAPITRE II

L'Œuvre.

I

Débuts. — Hésitations et tentatives diverses. — Molière fixé dans sa voie à partir de l'*Ecole des Maris* (1661).

Quand il revint à Paris pour s'y établir (1658), Molière apportait de ses pérégrinations deux comédies en vers, l'*Etourdi* et le *Dépit amoureux*, deux farces en prose, le *Médecin volant* et la *Jalousie du barbouillé*, plus force ébauches et canevas qu'il exploita dans la suite. A partir de cette époque, il produit, en quinze ans, vingt-neuf compositions nouvelles et, malgré l'inévitable imperfection de quelques-unes, il faut admirer la verve qui lui permet de créer si rapidement, parmi ses occupations d'acteur et de directeur, un tel nombre de pièces dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre.

Il débute par un coup de maître. Les *Précieuses ridicules* (1659) ne sont qu'un acte en prose, mais elles font époque dans sa carrière et dans l'histoire même de la comédie. Dès l'abord, le nouveau venu prend hardiment position

contre le faux goût des ruelles, montrant ainsi la route à Boileau. Il peut bien, dans sa préface, distinguer des *Précieuses* qu'il joue les survivantes de l'hôtel de Rambouillet. Celles-ci, pour ne pas s'avouer atteintes, peuvent bien rire plus haut que personne. C'est habileté des deux parts. Tout le monde sent que le bel esprit a désormais un rude adversaire. De même, et dans sa première création parisienne, l'auteur a trouvé le secret d'être à la fois le peintre de son temps et celui du cœur humain qui ne change pas. Les *Précieuses* resteront un document d'histoire littéraire et sociale, mais tout ensemble un tableau toujours vivant de la vanité éternelle. On n'admet plus qu'un vieillard ait crié du parterre : « Courage, Molière ! Voilà de la bonne comédie. » C'est dommage, car le vieillard anonyme eût dit vrai.

Cependant, après ce premier pas si heureux, Molière hésite et chancelle. Malgré son succès de fait devant un public dont l'éducation commence à peine, *Sganarelle* (1660) est vraiment une chute. Quatre cas de jalousie par suite d'une simple erreur de personne, un principal personnage plat et lourd, des détails grossiers : tout cela nous rejette fort au-dessous des *Précieuses*. Au contraire, l'année suivante verra un effort malheureux dans le sens de l'héroïque. *Don Garcie de Navarre* ou le prince jaloux visera manifestement à rivaliser avec *Don Sanche d'Aragon ;* mais sur ce terrain la différence est grande de Molière à Corneille. La jalousie du prince navarrois semble monomanie, maladie, plus que passion ou trait de caractère, et le meilleur qui reste de ces cinq actes, c'est un certain nombre de vers qui auront plus tard l'honneur de passer dans le *Misanthrope*.

Mais enfin voici le grand comique rentré dans sa véritable voie. L'*Ecole des Maris* (1661) n'est, à vrai dire, qu'un

sophisme en trois actes et en vers. Deux jeunes filles sont en présence et, avec elles, deux tuteurs, deux systèmes d'éducation : ici la contrainte absolue, ailleurs la complaisance à peu près illimitée ; deux extrêmes dont le meilleur ne vaut rien. Il va sans dire que le despote échoue ridiculement, tandis que le complaisant se fait aimer et épouser de sa pupille. Moralité douteuse, vraisemblance discutable. Après tout, c'est de la comédie et, malgré les côtés scabreux du thème, on jouit d'entendre çà et là le bon sens parler si bon français. La même année, Molière, avec sa troupe, allait « en visite » à Vaux, pour la fameuse fête que le surintendant offrait à Louis XIV. En quinze jours, il improvisa les *Fâcheux*. Un rendez-vous empêché durant trois actes : rien de plus simple que cette comédie-ballet, véritable pièce à tiroirs. Mais quelle amusante variété d'importuns : l'homme à grands canons et à grand fracas, le danseur, le joueur, le duelliste qui cherche un second et, par contre, l'officieux qui veut seconder le héros dans un duel imaginaire ; les deux précieuses qui agitent un problème galant ; le savant en *ès* qui sollicite une charge d'inspecteur des enseignes de cabaret ; l'homme à projets rêvant de mettre en ports de mer toutes les côtes de la France ; le chasseur enfin, type ajouté entre deux représentations sur l'avis de Louis XIV en personne ! Tandis que le monarque daignait ainsi collaborer au divertissement, il avait ses pensées de derrière la tête et, dix-neuf jours plus tard, il faisait arrêter Foucquet.

A cette date, l'heure des expériences et des tâtonnements est passée pour Molière. Le thème plus ou moins heureux et la composition plus ou moins hâtive rendront encore, il le faut bien, ses productions inégales ; mais, à cela près, impossible de marquer, en suivant l'ordre des temps, une transformation dans sa manière, un progrès ou une déca-

dence appréciables dans son génie. Il nous sera donc permis d'abréger cette revue en réduisant ses moindres ouvrages à deux groupes et réservant, pour les mieux approfondir, les comédies d'une plus haute portée littéraire ou surtout morale.

II

Productions de moindre portée. — Premier groupe : Fantaisies mythologiques, *La Princesse d'Elide*, *Amphitryon*, etc. — Triste morale. — Effort du talent pour relever la mesquinerie du fond. — Second groupe : Comédies-farces, du *Mariage forcé* au *Bourgeois gentilhomme* et au *Malade imaginaire*. — Que Molière, quand il bouffonne, est, le plus souvent, moins « ami du peuple » (Boileau) que complaisant au goût de la cour. — L'observation profonde sous la bouffonnerie.

Je rencontre tout d'abord ce qu'on appellerait bien les fantaisies mythologiques, ces galanteries d'étiquette grecque et payenne, un peu fades à notre goût moderne, mais qui semblaient piquantes à une époque et dans une cour où le préjugé Renaissance régnait en maître. Telle est *la Princesse d'Elide*, comédie semi-héroïque, commencée en vers et, faute de temps, achevée en prose pour figurer à Versailles, parmi les « *Plaisirs de l'Ile enchantée*, » que le jeune monarque dédiait officiellement aux deux Reines, Anne et Marie-Thérèse d'Autriche, et en secret, dit-on, à madame de La Vallière (1664). Telles sont *Mélicerte* et la *Pastorale comique*, esquisses légères, ornements d'une autre fête de cour, le « *Ballet des Muses* », donné à Saint-Germain en 1666, et les *Amants magnifiques*, pastorale

héroïque, suggérée par Louis XIV en personne et encadrée dans le « *Divertissement royal* » de 1670. Un an plus tard, c'est *Psyché*, où Molière, toujours un peu victime de l'impatience du maître, s'est fait largement aider de Corneille et de Quinault. Parmi ces œuvres de moindre vol, *Amphitryon* est la première, sans contredit, par la gaîté, mais aussi malheureusement par un autre caractère. Molière n'avait pas entendu, je le veux, mettre en allégorie un grand scandale de cour. Dans son intention, Jupiter n'était pas Louis XIV, ni Amphitryon le marquis de Montespan (1). Mais au fond, la pièce n'avait pas besoin de ce complément d'inconvenance ; l'adultère royal n'en était plus à son coup d'essai, et on l'encourageait sans doute quand on dépensait tant d'esprit pour mettre les rieurs du côté de l'adultère divin. Non, en vérité, Molière a beau égayer ses modèles, l'Amphitryon de Plaute et les deux Sosies de Rotrou ; sa pièce reste une mauvaise action que ne saurait absoudre ni pallier l'amusante folie du dialogue.

Pour n'être pas condamnables au même point, les autres productions qu'on vient de rappeler ne se justifient guère devant la raison et la morale. On sent, il est vrai, l'effort du talent pour relever de façon ou d'autre des sujets bien pauvres en eux-mêmes. Le contraste est quelquefois piquant de la donnée antique et payenne avec les mœurs du dix-septième siècle qui reparaissent à chaque instant, mais tout bonnement d'ailleurs et sans intention marquée de parodie. Est-ce habileté voulue ou pente naturelle d'un esprit supérieur à mettre quelque sérieux dans la gaieté même ? Toujours est-il qu'on jouit de voir poindre çà et là,

(1) Ce qui le prouve suffisamment, c'est que la faveur de madame de Montespan n'était pas encore publique. S'imaginera-t-on que Molière en ait reçu la confidence ou, mieux encore, que le roi lui ait commandé la pièce tout exprès pour afficher et glorifier sa faute ? Cette dernière hypothèse est un rêve malsain de Michelet.

parmi les folâtreries ou les fadeurs, le trait de satire littéraire ou morale. Mais à tout prendre, ce premier groupe d'œuvres aura peu fait pour la gloire de Molière. Quand il n'y aurait là que bagatelle, on regretterait de voir ce génie perdre ainsi le temps de plusieurs chefs-d'œuvre. Mais il y a autre chose ; il y a la passion partout insinuée, quelquefois prêchée ouvertement. Vous entendez un précepteur royal applaudir aux premières folies de son élève.

Moi, vous blâmer, Seigneur, des tendres mouvements
Où je vois qu'aujourd'hui penchent vos sentiments!...

Tout au contraire, ce Mentor d'humeur facile s'inquiétait de voir son pupille trop sage ; mais le voilà rassuré.

Je triomphe, et mon cœur d'allégresse rempli
Vous regarde à présent comme un prince accompli (1).

Bossuet a parlé fortement de ces discours « qui excitent la jeunesse à aimer, comme si elle n'était pas assez insensée ; qui lui font envier le sort des oiseaux et des bêtes que rien ne trouble dans leurs passions, et se plaindre de la raison et de la pudeur, ces choses si contraignantes (2) ». Se souvenait-il de ces divertissements de cour où Molière prit une part si large? En tout cas, il y eût trouvé de quoi justifier amplement la sévérité de ses paroles.

Une seconde catégorie, déjà supérieure, est celle des tableaux de mœurs contemporaines mais sans grande portée ou intention ; de ces comédies qui touchent à la farce, mais que l'auteur saura toujours rehausser par des traits d'observation profonde. Notons-le, du reste, l'étude de ces pièces demi-bouffonnes et quelquefois populaires au bas

(1) *La Princesse d'Elide*, acte I, 1.
(2) *Maximes et réflexions sur la comédie*, n° IV.

mot ne nous éloigne pas trop de la cour. Boileau excuse ou explique certaines gaîtés un peu grosses en faisant Molière « trop ami du peuple ». Sans nier absolument les sacrifices de goût qu'aura pu imposer au poète-directeur le besoin d'achalander son théâtre, il est juste de rappeler que Versailles, Saint-Germain, Fontainebleau, Chambord eurent souvent la primeur de ses facéties les plus libres. Qu'est-ce que le *Mariage forcé?* (1664). On trouve dans cet acte en prose deux scènes charmantes, celles où l'Aristotélicien Pancrace et Marphurius le Pyrrhonien donnent consultation au pauvre Sganarelle. Ce sont là deux perles fines, mais la monture n'est point d'or assurément. L'épouseur est trop imbécile, et quant à l'épousée, c'est à son sujet qu'un moderne, très moderne, a pu dire des héroïnes de Molière : « Lorsque le grand poète s'avise de les jeter dans l'immoralité et dans l'adultère, il en fait, à dessein peut-être, les plus fâcheuses et déplaisantes drôlesses qui aient jamais balayé de leur robe à queue les planches d'un théâtre (1). » Cela n'empêcha pas le roi de s'amuser beaucoup au *Mariage forcé*, ni même de payer de sa personne dans le ballet joint à la pièce.

Qu'est-ce que *Monsieur de Pourceaugnac?* (1669). Une mystification que d'aucuns ont estimée cruelle (2), en quoi ils excèdent peut-être, mais encore, — et c'est où ils ont raison — « une farce de carnaval enluminée à la détrempe, bâclée à la diable, et qui ne porte qu'en deux ou trois scènes la marque du maître (3). » De fait, le premier acte est délicieux, mais les deux autres !... Sbrigani, Eraste enjôlant le provincial à son débotté ; l'apothicaire fanatique, les deux médecins : c'est bien encore la bonne comé-

(1) Paul de Saint-Victor ; *Les deux Masques*, t. III, p. 465, 466.

(2) *Idem*, p. 478.

(3) *Idem*, *Ibidem*.

die sous la farce, le dialogue fin et profond dans sa gaieté si vivante ; — mais au-delà, farce pure, et combien grossière ! On sait pourtant que Louis XIV en rit aux larmes et que Lully, comparse volontaire, n'y nuisit pas le moins du monde en chargeant à outrance son rôle de porte-seringue. — « Quelle désagréable créature que l'Angélique de *Georges Dandin !* » s'écrie le critique moderne déjà cité (1). Cependant le bourgeois qu'une ambition malheureuse fit l'époux de cette Angélique et le gendre des Sotenville, avait, l'année précédente, grandement diverti la cour. — C'est pour la cour qu'avait été écrit en cinq jours l'*Amour médecin* (1665), et elle ne s'était nullement plainte d'y voir apparaître, passablement travestis en ridicule, les quatre ou cinq principaux responsables de sa propre santé, d'Aquin (*Tomès*), des Fougerais (*Desfonandrès*), Guenaut (*Macroton*), Esprit (*Bahys*), Yvelin (*Filerin*). — Pour la cour avait été fait le *Sicilien* ou l'*Amour peintre* (1666), bluette d'une valeur assez mince ; — pour la cour, la *Comtesse d'Escarbagnas* (1671), une autre bluette, — pour la cour même ce *Malade imaginaire*, où sont tous les contrastes, depuis l'âpre attachement à la vie, depuis les tristesses mal déguisées du malade incurable qui était Molière, jusqu'au bas comique de garde-robe et d'apothicairerie. Si cette dernière production changea d'adresse et réjouit tout d'abord la ville, c'est à raison du privilège exorbitant rappelé ailleurs et qui mettait tous les intermèdes musicaux sous la dépendance de Lulli.

Enfin, l'œuvre qui domine tout ce groupe, comédie sérieuse par plus d'un côté, farce par quelques traits mais surtout par le dénouement, le *Bourgeois gentilhomme*, est encore un divertissement de cour. (A Chambord, 1670.)

(1) Paul de Saint-Victor, *op. cit.*, p. 466.

Le Roi veut un ballet turc, étranges représailles, dit-on, des manières hautaines d'un ambassadeur de la Sublime Porte venu en France l'année même ou la précédente ; et Molière écrit la pièce à l'intention du ballet. Si donc il lui arrive de quitter pour le bouffon l'agréable et le fin, il y est au moins encouragé par l'élite de ce monde si brillant et si sérieux du dix-septième siècle. Le fait est blâmable en soi, dans une certaine mesure au moins, mais il s'explique assez. N'avait-on pas trop de pente à se délasser des solennités ordinaires de l'étiquette ? Le vent de l'époque n'était-il pas au plaisir, au plaisir coupable, lequel s'accommode mal d'une dignité soutenue ? Je serais moins complaisant que certains auteurs, pourtant graves, à ce gros rire qui « réjouit le cœur et fait circuler le sang (1) ; » mais n'était la pointe d'immoralité dont Molière rehausse presque toujours ses pièces, je n'en voudrais pas outre mesure à Louis XIV de s'y être bonnement réjoui comme un simple mortel.

Aussi bien n'est-il que juste de le dire : là même où le bouffon domine, l'agréable et le fin ne tardent guère à se montrer. On a beau être soumis à la nécessité d'amuser un parterre princier ou bourgeois ; on a beau, par tempérament ou par effort contre d'intimes tristesses, incliner parfois aux gaîtés de moindre étage : on n'est pas observateur au degré où l'était Molière, sans rencontrer, jusque dans les situations les plus grotesques, le trait de caractère qui ramène à la haute comédie et au rire délicat. Nous parlions du *Bourgeois gentilhomme ;* le dénouement n'est qu'une farce et, par endroits, le type de M. Jourdain n'est qu'une charge ; mais que la vérité morale est çà et là merveilleusement prise sur le vif ! Comme la vanité humaine est joli-

(1) D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, livre III, ch. IX, § II.

ment drapée dans ces maîtres qui se gourment « pour la préférence de leurs professions (1) ! » Quelle vérité dans cette façon dont on l'exploite chez le principal personnage ! Comment veut-on que ce Crésus, dont le père vendait du drap près de la porte Saint-Innocent, n'ouvre pas sa bourse au gentilhomme d'industrie qui parle de lui dans la chambre du roi ? Mais qui eût pensé qu'une scène toute pareille se jouerait jamais à la cour même, et pour tout de bon cette fois ? Ce fut en 1708, parmi les plus cruels embarras de la guerre de succession. Plus d'argent, pas d'emprunt possible. Or, un jour, les privilégiés de Marly furent stupéfaits de voir le roi promener dans ses jardins un traitant célèbre et lui en faire les honneurs avec une grâce et une patience infinies, tant et si bien que Saint-Simon fulmine dans ses Mémoires contre « cette espèce de prostitution. » Mais on ne tarda guère à comprendre. Sans qu'il se fût dit un mot d'argent, le financier, caressé dans son orgueil, avait mis incontinent aux mains du contrôleur général une part de son immense fortune. Ce jour-là, Dorante s'appelait Louis XIV, et M. Jourdain, Samuel Bernard.

Ainsi, chez Molière, l'observateur et le fantaisiste bouffon marchent assez souvent de compagnie ou, plus exactement, le second ne va jamais sans le premier. C'est ce qui achève l'agrément de ses comédies légères : elles ont la gaîté irrésistible et çà et là des échappées profondes sur le vrai moral. Voyez l'une des plus follement rieuses, le *Médecin malgré lui* (1666), le fagotier, comme l'appelait l'auteur lui-même. Le fond est gros ; bien des détails sont grotesques et, comme toujours, plusieurs affichent une indécence bien inutile. Mais que dites-vous de M. Robert, du voisin officieux accourant pour empêcher Sganarelle de

(1) *Le bourgeois gentilhomme*, II, 4.

battre sa femme et battu lui-même par les deux conjoints qui se réconcilient sur son dos ? Ne vous rappelle-t-il point Mithridate offrant à Sertorius de s'allier avec lui contre Sylla et recevant en réponse la menace d'une déclaration de guerre s'il ose, lui étranger, mettre le pied dans une province romaine ? — Voyez encore les *Fourberies de Scapin* (1671), cette farce plus réjouissante que morale. Boileau en veut beaucoup à « ce sac ridicule » où le maître fourbe enveloppe Géronte ; peut-être juge-t-il le *Phormio* de Térence égayé jusqu'à la profanation (1). Mais quoi qu'il en soit, étudiez la lutte de Scapin contre les deux vieillards (2), et trouvez ailleurs, si vous le pouvez, une peinture aussi profonde, aussi ample, aussi variée, de l'avarice aux prises, ou avec elle-même (Argante), ou avec l'amour paternel (Géronte) ; plus généralement encore, une peinture aussi vraie des subtilités désespérées de toute passion se débattant contre l'idée d'un sacrifice. Le mot célèbre : « qu'allait-il faire dans cette galère ? » amuse les enfants par le seul fait de la répétition obstinée ; mais il agrée bien autrement à qui connaît un peu l'âme humaine. La voilà bien, telle que nous l'avons cent fois surprise autour de nous ou en nous-mêmes, refusant tout d'abord d'admettre un fait qui la blesse, raisonnant et protestant à l'encontre, comme si tout cet effort d'imagination pouvait le détruire.

(1) Dans ce sac ridicule ou Scapin s'enveloppe
Je ne reconnais pas l'auteur du *Misanthrope*.
(*Art poétique*, III.)

A la bonne heure ! mais cette critique est-elle indiscutable ? En faisant le *Misanthrope*, et parce que noblesse oblige, se condamne t-on à ne pas faire *Scapin ?* C'est ce qu'il faudrait prouver. Jusque là, « l'auteur du *Misanthrope* » a bien un certain air de sophisme. On dirait de même, parlant des *Plaideurs :* « Dans la scène des petits chiens, je ne reconnais pas l'auteur d'*Athalie,* » et je craindrais pour ma part qu'on n'eût pas dit grand'chose.

(2) Acte II, scène VIII et suivantes.

En somme, il faut l'avouer de bonne grâce : les farces de Molière enferment toujours au moins un grain de psychologie sérieuse et, quand même il ne vise guère qu'à l'amusement de la cour ou de la foule, il reste, malgré qu'il en ait, un admirable peintre du cœur humain.

III

Les grandes comédies. — L'*Ecole des femmes* (1662) et ses deux satellites, *la Critique de l'Ecole des femmes* et *l'Impromptu de Versailles*. — *Le Tartuffe* composé pour venger Molière de la critique des chrétiens (1664). — Histoire de cette pièce. — *Le Festin de pierre* (1665), intermède anti-chrétien sous une légende chrétienne. — *Le Tartuffe* représenté (1669). — La vraie dévotion attaquée : aveux de la critique contemporaine. — Que, par nature, l'hypocrisie religieuse ne peut être un spectacle inoffensif. — Valeur littéraire ; enthousiasme traditionnel et premières lueurs d'indépendance. — Que, par nature, l'hypocrisie religieuse est impossible au théâtre. — *Le Misanthrope* (1666). Moralité incomplète. Supériorité littéraire et défauts. — L'*Avare* (1668) ; la paternité avilie. — *Les Femmes savantes* (1672), le second chef-d'œuvre de Molière.

Venons enfin aux œuvres de portée plus haute et d'intention plus profonde. Trois d'entre elles sont étroitement liées et forment, pour ainsi dire, un tout moral : l'*Ecole des femmes* (1662), le *Tartuffe* (1664-1669), le *Festin de pierre* (1665)

Les *Précieuses* avaient été comme le premier pas de Molière dans la célébrité. Par l'*École des femmes*, il y entra et s'y établit à demeure, mais avec fracas et scandale. Un bourgeois déjà sur l'âge, railleur acharné des mésaventures conjugales d'autrui et d'autant plus attentif à s'en

épargner de semblables, élève tout exprès dans la plus entière ignorance une jeune fille d'origine inconnue, dont il entend faire sa femme.

> Epouser une sotte est pour n'être point sot :

telle est la maxime d'Arnolphe, et il se perdra pour l'avoir poussée à l'excès. Agnès lui échappera par son ignorance même; ou plutôt les circonstances la mettront à bonne école, et une passion ingénument acceptée lui apprendra vite tout ce que lui cachait son Mentor. Pauvre Mentor que celui-là, malheureux de tout point, mais fort peu digne de sympathie ! S'il devient le confident et même le bailleur de fonds du jeune intrigant qui lui enlève sa future, c'est le chef-d'œuvre de l'invention comique, mais c'est surtout la suite logique et le châtiment de sa curiosité malicieuse à l'endroit des disgrâces qu'il craint si fort pour lui-même.

Cependant la critique fit rage contre l'œuvre nouvelle.

> Le commandeur voulait la scène plus exacte.
> Le vicomte indigné sortait au second acte (1).

Si l'on s'était gendarmé seulement contre quelques familiarités de détail, *potage* par exemple ou *tarte à la crème* (2); si l'on n'avait contesté que le talent et la verve comique de l'auteur, on aurait fait preuve de faux goût, rien de plus, et nous serions avec Boileau disant à Molière :

(1) Boileau, épître VII.

(2) Et s'il faut qu'avec elle on joue au corbillon
Et qu'on vienne à lui dire à son tour : « Qu'y met-on? »
Je veux qu'elle réponde : « Une tarte à la crème ; »
En un mot, qu'elle soit d'une ignorance extrême.
(I, 1.)

Laisse gronder tes envieux.
Ils ont beau crier en tous lieux
Qu'en vain tu charmes le vulgaire,
Que tes vers n'ont rien de plaisant;
Si tu savais un peu moins plaire,
Tu ne leur déplairais pas tant (1).

Mais il y avait d'autres griefs : crudités indécentes de langage, équivoques grossières, « les plus grossières, dit Bossuet, dont on ait jamais infecté les oreilles des chrétiens (2). » En outre la sainteté du mariage et sa sanction religieuse devenaient odieusement ridicules dans la bouche niaise d'Arnolphe. Après cela, que les détracteurs littéraires de l'*Ecole des femmes*, les de Vizé, les Boursault et autres, aient eu leur grain de jalousie, peu importe; à tous il suffisait d'un peu de sérieux et de conscience pour voir qu'avec le merveilleux talent de l'auteur, l'œuvre était un scandale, et qu'elle devait à cela même une part de son succès. Dans la *Critique de l'Ecole des Femmes* (1663), Molière bafoue les censeurs; mais il se moque, et il le sent visiblement lui-même, quand il feint de vouloir se défendre sur le terrain de la moralité. Vient encore l'*Impromptu* de Versailles, complément de revanche contre la critique, mais aussi spirituelle réclame du chef de troupe contre ses rivaux de l'Hôtel de Bourgogne. Le roi lui-même a commandé cette dernière escarmouche; jamais sa complaisance pour Molière n'a été plus manifeste; mais que peut-elle pour changer le fond des choses et, dans cette circonstance précise, à qui des deux fait-elle honneur?

Malgré tout, la vengeance n'était pas entière, et *Tartuffe* naquit pour la compléter. Or, cette fois, Louis XIV hésita

(1) Stances à Molière sur la comédie de l'*Ecole des femmes* que plusieurs gens frondaient.

(2) *Maximes et réflexions sur la comédie*, III.

et il est curieux de le voir balancer quatre ans entre son droit sens de roi chrétien et son faible pour le flatteur de ses désordres. En 1664 et non pas, on le suppose, sans l'agrément tacite du maître, les trois premiers actes avaient paru à l'improviste parmi les *Plaisirs de l'Ile enchantée.* Mais tel fut le scandale, que le roi dut interdire à regret la comédie qui vengeait ses passions de l'opposition de la vieille cour. Pendant deux ans, il fallut se contenter de quelques lectures en chambre, de quelques représentations privées, chez Monsieur, le digne père du Régent futur, chez Condé, mais Condé n'était pas encore redevenu chrétien. En 1667, Louis XIV, partant pour la Flandre, autorisait officieusement une exhibition publique de la pièce quelque peu mitigée ; mais dès le lendemain, défense officielle du premier président Lamoignon, puis, bientôt après, de l'archevêque Hardouin de Péréfixe, à quoi le roi n'osa rien objecter. Enfin, en 1669, *Tartuffe* eut tout droit de se produire. La reine-mère n'était plus là pour s'en plaindre et Péréfixe avait eu pour successeur le triste Harlay de Champvallon.

Dans l'intervalle, une autre grande composition avait trouvé place, *Don Juan* ou le *Festin de pierre* (1665) (1). Déjà exploité par les troupes rivales, ce thème populaire leur profitait à ce point que, dans l'intérêt de la concurrence, on obtint de Molière qu'il le traiterait à son tour. Mais qu'allait devenir entre ses mains la légende édifiante écrite par le moine espagnol Gabriel Tellez sous le pseudonyme de Tirso de Molina ? Deux choses font la moralité d'un spectacle : la thèse ou vérité générale qui le résume pour l'esprit, mais surtout l'impression ou sentiment dominant

(1) Plus exactement le convié de pierre, c'est-à-dire la statue d'un commandeur tué par Don Juan. Invitée par lui à souper, elle accepte et l'entraîne vivant aux enfers.

qu'il laisse dans l'âme. Quelle vérité ressort de celui-ci? L'existence d'une Providence qui punit, quelquefois même par miracle. Molière craint-il que nous la prenions trop au sérieux? Pourquoi donc l'atténuer par une bouffonnerie? « Mes gages! mes gages! » crie le valet Sganarelle, uniquement préoccupé de voir son maître tomber en enfer sans l'avoir payé. Ainsi la thèse disparaît dans un éclat de rire. Et l'impression? Elle risque fort d'être plutôt favorable à Don Juan, le réprouvé. Il a tant d'esprit, tant de verve; il met si joliment à la porte son créancier, M. Dimanche! Il est si brave aussi contre toutes les terreurs naturelles et surnaturelles! « L'enfer a beau l'engloutir; il n'est pas humilié..... Donc, nul effet moral. » C'est Michelet qui le dit, et il dit vrai.

Ajoutez que, tout comme dans l'*Ecole des Femmes*, la religion est couverte de ridicule. Qui plaide pour elle contre l'athéisme railleur du héros? Sganarelle, c'est-à-dire le bon sens gauche et gâté par les superstitions populaires, mettant sur le même pied l'existence de Dieu et celle du « Moine bourru (1). » Je me trompe; celui qui la représente le mieux, c'est le pauvre qui ne veut pas payer un louis d'or d'un blasphème, encore bien que ce même Sganarelle l'y encourage. « Va, va, jure un peu; il n'y a pas de mal. » Mais là encore, l'impression bonne est détournée par le mot de la fin... « Je te le donne pour l'amour de l'huma-

(1) « Y a-t-il une école d'athéisme plus ouverte que le *Festin de pierre*, où, après avoir fait dire toutes les impiétés les plus horribles à un athée qui a beaucoup d'esprit, l'auteur confie la cause de Dieu à un valet à qui il fait dire, pour la soutenir, toutes les impertinences du monde? Et il prétend justifier à la fin sa comédie, si pleine de blasphèmes, à la faveur d'une fusée, qu'il fait le ministre ridicule de la vengeance divine; même, pour mieux accompagner la forte impression d'horreur qu'un foudroiement si fidèlement représenté doit faire dans les esprits des spectateurs, il fait dire en même temps au valet toutes les sottises imaginables sur cette aventure. » (Prince de Conti, *Sentiments des pères de l'Eglise sur la comédie et les spectacles*. Avertissement. Billaine, 1667, in-18, page 24.)

nité. » Ce mot, je m'assure que l'auteur ne soupçonnait pas les profondeurs qu'y découvrirait un jour la déclamation humanitaire ; qu'il l'écrivait tout simplement pour tirer son héros d'embarras et lui rendre une contenance devant le pauvre qui le domine de si haut. Ne serais-je pas plus sévère à Molière en lui prêtant le dessein formel d'opposer la philanthropie à la charité? Que voulait-il, en somme, dans cette pièce? Quelle intention personnelle ajoutait-il à celle de ses acteurs, soucieux avant tout de faire concurrence à l'hôtel de Bourgogne? Selon tel critique, il visait à désarmer les « dévots » en frappant sur les libertins, et si, par contre, il donnait à son libertin l hypocrisie religieuse comme trait de perversité suprême ; il le faisait, « entraîné par la rancune — de l'interdiction de *Tartuffe* — et aussi par la logique du sujet (1). » Mais, les libertins étaient-ils frappés réellement? Quant aux chrétiens, ils ne furent pas désarmés, ils ne pouvaient pas l'être et Molière devait trop bien le savoir.

Prenons donc le *Tartuffe* au moment de sa liberté plénière, en 1669, et reconnaissons tout d'abord un sensible progrès dans l'attitude de la critique moderne à son endroit. Il n'y a pas encore longtemps, cette pièce n'était pas seulement le chef-d'œuvre du grand comique et de la comédie même ; elle était une bonne œuvre, un coup « d'audace vertueuse (2), » « l'entreprise la plus hardie et la plus généreuse (3). » Molière était, quand il écrivait *Tartuffe*, « l'homme de France et de Navarre le plus en péril (4), » et il se compromettait encore, il se sacrifiait pour arrêter la France et le roi sur la pente de l'hypocrisie (5). D'autres,

(1) Larroumet, *op. cit.*, p. 262.
(2) Génin, *Vie de Molière*, ch. v, en tête du Lexique de la langue de Molière.
(3) H. Martin, *Histoire de France*, livre LXXXI.
(4) Michelet.
(5) Génin, *loc. cit.*

un peu plus soucieux de l'histoire, se rappelaient que, entre 1660 et 1670, le roi n'inclinant guère à la dévotion, personne, à la cour, n'était tenté de la singer pour lui plaire ; mais ils esquivaient la difficulté en faisant Molière prophète. Il avait deviné par une intuition de génie le règne de madame de Maintenon, la bigoterie des derniers jours et les contrefaçons intéressées qui s'ensuivraient (1). On escarmouchait encore, tout comme au dix-septième siècle, pour savoir qui, des jésuites ou des jansénistes, il avait visé particulièrement (2); mais tous, ou a peu près, s'accordaient à protester que les coups portaient sur l hypocrisie seule, que la piété sincère était indemne. Au surplus, l'auteur lui-même l'avait dit en prose dans son premier placet au roi, et mieux encore en vers, par la bouche de Cléante.

> Il est de faux dévots ainsi que de faux braves...
> . . . . . Je ne vois nul genre de héros
> Qui soient plus à priser que les parfaits dévots,
> Aucune chose au monde et plus noble et plus belle
> Que la sainte ferveur d'un véritable zèle....

C'étaient là paroles d'Evangile et le moindre doute eût fait scandale.

(1) H. Martin,. — Sainte-Beuve : *Port-Royal*, livre III, ch. XV.

(2) Nous savons du moins par Racine que Molière fut invité à lire son œuvre dans un salon janséniste. Que si les jésuites ne lui adressèrent jamais invitation semblable, au moins tels d'entre eux le louèrent-ils en français et en latin.

> *Inde minus simulant falsæ pietatis alumni,*

écrivait le P. Vavasseur. Le P. Bouhours traduisait :

> Ta muse, en jouant l'hypocrite,
> A redressé les faux dévots.

L'œil ne voit pas ce qui le touche, a fort bien dit J. de Maistre, et le temps est indispensable, même aux bons esprits, pour prendre la mesure des choses et assurer leurs jugements.

Aujourd'hui tout cela est passé de mode. On l'avoue nettement : la victime du *Tartuffe*, celui qui passe par les verges, ce n'est pas le faux dévot, puisqu'il n'existe pas encore ; c'est le dévot véritable ; et quand Molière a écrit les tirades politiques de *Cléante*, « n'ayons pas peur du mot ; il a menti (1). » A la bonne heure ! Non, la piété vraie n'était pas épargnée ; bien loin de là, elle était visée seule, parce que seule, à cette époque, elle contrariait les passions du monarque ; mais surtout parce que, depuis l'*Ecole des Femmes*, elle réprouvait la licence du poète-comédien.

Il y a plus. Oublions l'auteur et ses intentions trop manifestes ; ne regardons que la pièce elle-même, et voyons si la dévotion de cœur n'y est pas atteinte. Où paraît-elle, je vous prie ? Dans les discours de Cléante, et c'est peu de chose. Mais qui la représente à la scène ? Qui nous la met aux yeux ? Quels types nous en laisseront l'idée ? Madame Pernelle, une vieille folle ; Orgon, une dupe invraisemblable. Voilà tout ce qu'on nous offre pour balancer dans nos impressions la scélératesse du prétendu hypocrite, pour nous aider à ne pas

Egaler l'artifice à la sincérité,
Confondre l'apparence avec la vérité,
Estimer le fantôme autant que la personne
Et la fausse monnaie à l'égal de la bonne.

Il y a plus encore. Oublions la pièce même et ne regardons qu'à la donnée. Elle est périlleuse, elle l'est invinciblement, et le péril ne pourrait que grandir avec l'habileté de la mise en œuvre. L'hypocrisie de religion n'a qu'un but

(1) Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la Littérature française*, série IV, p. 206. Au reste les tirades en question ne figuraient pas dans le premier texte ; elles sont venues après coup, inspirées, dit-on, par le grand Condé. (P. Mesnard, *Notice sur Molière*, dans le Molière des Grands Ecrivains, t. X, p. 319.)

et un triomphe : simuler la religion véritable jusqu'à ne s'en plus distinguer. Donc, mieux vous aurez su la peindre, plus la distinction sera malaisée et le piège inévitable. Bourdaloue l'a dit de sa voix grave (1), et c'est le plus élémentaire bon sens.

J'ai loué la critique de sa franchise assez nouvelle à confesser la portée de l'œuvre et les intentions de l'auteur; mais je voudrais en vain la féliciter d'une égale indépendance quant à la question littéraire. Ici nous en sommes encore au dithyrambe, et l'originalité de chacun ne va guère qu'à varier, s'il se peut, les formules. « Le *Tartuffe*, en particulier, a porté chez nous la comédie aussi haut qu'elle peut atteindre (2). » Cet oracle de Sainte-Beuve fait toujours loi et, parmi les écrivains de marque, L. Veuillot seul ou presque seul a osé s'inscrire en faux (3). Pour moi, qui suis tout prêt à reconnaître les mérites réels de la pièce, je me demande si un jour ne viendra pas où elle semblera usée comme machine de guerre, soit apaisement relatif de la haine antichrétienne, soit pur et simple amour de la nouveauté. A ce compte, personne n'ayant plus

(1) Sermon sur l'hypocrisie. Premier point. Septième dimanche après la Pentecôte.

(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, Livre III, ch. XVI.

(3) Notons au moins, comme symptôme et comme gage de la liberté d'appréciation encore à venir, cette phrase de M. Brunetière : « Est-il vrai que *Tartuffe* soit le chef-d'œuvre du génie de Molière, et dans l'espèce de suprématie qu'on lui décerne communément parmi tant de chefs-d'œuvre, pour combien, jusque de nos jours même, l'esprit de secte et de haine entre-t-il ? » (*Histoire et littérature*, t. II, p. 90.) Ainsi la question se pose, et c'est déjà beaucoup. D'aucuns même y répondent sans trop de scrupule. « N'était le parti-pris d'école et presque de faction, on conviendrait que le *Tartuffe* n'est amusant d'aucune manière. » (J-J. Weiss.) Relevons encore ce mot d'un autre critique : « Bien en a pris aux jansénistes d'avoir haï les jésuites, et à Molière d'avoir haï les dévots et écrit le *Tartuffe :* en vertu de quoi Molière est sacré, et ces huguenots honteux de jansénistes sont presque sympathiques... » (J. Lemaître, *les Contemporains*, 2e série, p. 153.) Il en résulte du moins que la pièce ne doit pas sa gloire à son seul mérite.

besoin d'estimer le *Tartuffe* une merveille, que dira l'opinion, l'opinion même incroyante, mais affranchie du poids énorme de routine et de respect humain qui pèse aujourd'hui sur elle ?

Je fais appel à quiconque a lu avec une suffisante liberté d'esprit, à quiconque s'est donné la peine de juger par lui-même. Cette pièce, qui a porté chez nous la comédie aussi haut qu'elle peut atteindre, ne s'avisera-t-on pas qu'elle pourrait bien n'être point une comédie ; que, pour justifier pareil titre, deux actes étincelants de gaîté sont peu de chose, quand les trois suivants, à quelque genre qu'on les rattache, laissent dans l'âme une impression plutôt pénible? On sentira peut-être que Molière en avait la conscience, mais qu'il essayait de la dérober aux autres, quand il prodiguait, au début, toutes les saillies de son admirable verve ; quand, par exemple, pour composer son second acte, il reprenait et rajeunissait avec un naturel incomparable les meilleures scènes du *Dépit amoureux*. Il savait trop bien, le grand maître, que son Tartuffe n'avait qu'à se montrer pour glacer le rire, le bon et franc rire, le seul comique, le seul digne de l'art. Tartuffe chez Orgon, c'est l'oiseau de nuit fourvoyé parmi les oiseaux de jour. Soit, mais ce qu'il effarouche et met en fuite au premier abord, c'est le rire, c'est la gaîté, c'est la comédie.

Où est elle, une fois le troisième acte commencé ? Dans certaines hardiesses de geste et de parole ? Mais l'indécence n'est pas le comique et ne le sera jamais (1). Dans l'aveuglement du père de famille sous le joug de l'hypocrite ? Je lis quelque part : « La scène où Orgon tombe aux genoux

(1) Sainte-Beuve est plus accommodant. « Voyez, dit-il, quel rire universel en rejaillit, et comme toute une scène en est égayée. » (*Port-Royal*, livre III, ch. XVI.) Le critique oublie en ce point son atticisme ordinaire, et si ses auditeurs de Lausanne ont applaudi, ce n'a pu être qu'en oubliant leur puritanisme officiel.

de Tartuffe agenouillé..... est le sublime de la littérature comique, et à laquelle toutes les littératures du monde n'ont rien de comparable (1). » De bonne foi, ce fracas d'hyperboles m'inquiète : n'est-ce point artifice masquant un embarras secret ? Vienne l'ère de liberté que je suppose ; on sourira de semblables intempérances, mais surtout on découvrira, je gage, que cette scène et ses pareilles ne sont comiques pour personne. Le croyant les trouve odieuses ; elles le révoltent. L'incroyant tant soit peu délicat et cultivé prendra en dégoût l'inadmissible niaiserie de la dupe et l'effronterie grossière de l'imposteur. Le sectaire s'y délectera encore peut-être ; mais tout autre que lui confessera que le ricanement de la haine satisfaite n'est point le plaisir propre et caractéristique de la comédie Ne raffinons pas sur la distinction des genres ; avec le bon sens populaire, appelons de ce nom le spectacle d'où jaillit une gaîté décente et bonne, un rire qui ne sera ni honteux ni amer. Il n'en faut pas davantage : par trois actes sur cinq, *Tartuffe* échappe à la définition (2).

Tel dira : « Peu importe l'étiquette. Comédie ou non, *Tartuffe* reste un chef-d'œuvre, et sur ce point l'opinion ne variera pas. » J'avoue à mes risques et périls que je n'en suis pas bien sûr, ou plutôt que je tiens le contraire pour infiniment probable. Si large soit-on sur les lois du drame, on n'admire pas, on n'accepte pas, en France du moins, un drame trop invraisemblable ; on n'appelle pas chef-d'œuvre le tableau grave ou léger de la vie, quand il s'écarte de la vie jusqu'à la démentir. Eh bien, supposez l'opinion lettrée reprenant à l'égard du *Tartuffe* l'indépen-

(1) P. Stapfer, *Molière et Shakespeare*, p. 208, 209.

(2) « Molière a moins songé à nous amuser qu'à nous avertir. » (Nisard, *Histoire de la littérature française*, livre III, ch. IX, § IV.) C'est dire de façon assez nette qu'il nous amuse peu.

dance qui lui fait encore défaut : je ne puis croire qu'elle continue de s'aveugler sur les invraisemblances graves de la pièce.

Laissons le dénouement : dès aujourd'hui tout le monde le juge factice et, en toute autre circonstance, on réprouverait avec de beaux accents de fierté cette déification pratique d'un roi. Après tout et en rigueur absolue, ce dénouement n'est pourtant pas impossible. Ce qui l'est de tout point, c'est Elmire, c'est Orgon, c'est Tartuffe, ce sont les principaux caractères et, auprès de l'invraisemblance des caractères, l'invraisemblance des faits me touche peu. Cette Elmire, que Molière a voulu sans doute figurer en honnête femme, comment, après la déclaration de Tartuffe, ne le fait-elle pas incontinent jeter à la porte? Comment n'appuie-t-elle pas la dénonciation de son beau-fils? Par-dessus tout, comment imagine-t-elle, pour démasquer le séducteur, une manœuvre qui met au dernier hasard sa dignité personnelle, et qui est d'ailleurs, en soi, une trahison, tranchons le mot, une infamie? Si Elmire est inadmissible, au moins à titre de femme vertueuse, que dire d'Orgon? Qu'il est

..... devenu comme un homme hébété
Depuis que de Tartuffe on le voit entêté?

L'explication est trop facile et un pareil cas de fascination relèverait de la médecine aliéniste. Orgon n'est pas un fou cependant; c'est le chrétien fanatisé par une manière de directeur laïque; mais son fanatisme odieux, sa crédulité imbécile, dépassent toute vraisemblance humaine, et d'autant plus que les impostures où il se laisse prendre sont d'une transparence pitoyable. Faut-il s'en étonner du reste? Depuis que Molière avait commencé de courir le monde en compagnie des Béjart, où donc aurait-il pu étu-

dier d'assez près le type de l'honnête femme et celui du père de famille chrétien ? Cette observation de fait ne va pas à le condamner mais à le plaindre.

Sans doute, pour d'autres causes, il n'avait pas rencontré et étudié davantage l'hypocrite de religion. Chose étrange ! Tels avouent l'invraisemblance d'Orgon, mais nous donnent Tartuffe pour la vérité même. Tels autres confessent ou même font saillir, avec une complaisance qui ressemble à une bravade, les contradictions, les incohérences, les impossibilités du personnage ; mais que vont-ils en conclure ? Précisément qu'il a vécu, l'homme vivant n'étant qu'un tissu d'incohérences (1). Voilà qui est assez piquant. Jadis, dès qu'un être était reconnu réel, la logique l'avouait possible ; aujourd'hui, de ce qu'un caractère est moralement impossible, on infère qu'il est réel. Laissez venir l'ère d'indépendance que j'ose prédire, et je ne sais trop si ces paradoxes désespérés ne contribueront pas à ouvrir bien des yeux. En tout cas, il y a gros à parier que tout le monde pensera comme L. Veuillot : « Tartuffe n'est pas un hypocrite ; c'est un escroc de la plus sotte comme de la plus vile espèce (2). » Tout le monde admettra comme évident ce qu'a noté La Bruyère. Le vrai charlatan de religion « ne dit pas ma haire et ma discipline (3), » il ne se

(1) P. Stapfer, *Molière et Shakespeare*, p. 208 et suiv.

(2) L. Veuillot, *Molière et Bourdaloue*, chap. v.

(3) La Bruyère, *De la mode*. Onuphre. Par contre, entendons encore le dithyrambe de parti pris s'étourdissant lui-même par l'audace bruyante des affirmations..... « Que La Bruyère dise tout ce qu'il voudra, crie Sainte-Beuve. Ce *Laurent, serrez ma haire* est le plus admirable début dramatique qui se puisse inventer..... Celui qui trouve une telle entrée est d'emblée un génie dramatique... » (*Port-Royal*, livre III, ch. xvi.) — « Nous rencontrons tous les jours dans la vie des Onuphres... au lieu que Tartuffe est un géant qui n'a paru qu'une fois dans le monde de la pensée. » — N'est-ce pas un aveu ?... — « Mais cette apparition unique, idéale, est précisément le miracle du génie poétique »... — Voilà toute la question. (P. Stapfer, *op. cit*, page 196.)

démasque pas au premier mot. Une fois impatronisé (1) chez un homme opulent « dont il est le parasite... il ne cajole point sa femme... il est encore plus éloigné d'employer pour la flatter et pour la séduire le jargon de la dévotion ; il ne pense pas à profiter de toute la succession de sa dupe ni à s'attirer une donation générale de tous ses biens ; il ne se joue pas à la ligne directe et ne s'insinue jamais dans une famille où se trouvent tout à la fois une fille à pourvoir et un fils à établir (2). » En somme, il prend, à peu près en tout, le contrepied de Tartuffe, d'où il suit que Tartuffe prend à peu près en tout le contrepied du vrai. Ainsi n'est-il, à l'égard de l'hypocrisie réelle, ni un portrait idéalisé, ni même une charge excessive, une contrefaçon malheureuse, mais une contradiction parfaite, une antithèse absolue. Onuphre gêne visiblement les enthousiastes, et ils se travaillent de leur mieux à en détruire l'effet critique. Mais qu'y opposent-ils ? Une seule et unique fin de non recevoir : l'hypocrisie, telle que la dépeint La Bruyère, discrète, enveloppée, tout en dedans, pour ainsi dire, cette hypocrisie-là ne serait pas théâtrale. Rien de plus véritable ; mais après ?... Donc, pensez-vous, Molière avait besoin, il avait droit de la mettre en dehors. Prenez garde ! L'hypocrisie mise en dehors serait-elle encore l'hypocrisie ? Et n'avouez-vous pas, sans vous en apercevoir, que, pour la produire au théâtre, il devient indispensable de la fausser, de la détruire, car c'est tout un ?

Qu'on veuille bien le remarquer en effet : la différence est grande entre ce vice et tous les autres. Je puis grossir par la pensée une disposition mauvaise de l'âme, l'orgueil

(1) Certes, c'est une chose aussi qui scandalise,
De voir qu'un inconnu céans s'impatronise...
(Acte I, scène I.)

(2) La Bruyère, *loc. cit.*

par exemple. Je puis le pousser dans le sens de sa nature vers l'idéal que j'en conçois. En s'élevant de la sorte et se détachant des réalités vulgaires, non seulement le type devient plus saillant, plus vivant, plus théâtral, mais du même coup je l'ai rendu plus vrai dans son ordre et, si je l'ose dire, plus orgueil. Or, il en va bien autrement de l'hypocrisie. Sa nature étant de se cacher, de se déguiser le plus possible, on ne l'idéalise, on ne la pousse dans son propre sens, qu'en la figurant mieux cachée, mieux déguisée encore. Mais il est hors de doute qu'on la rend moins dramatique à proportion. Dès lors, comment éviter de conclure : l'hypocrisie religieuse est de toutes les données théâtrales la plus ingrate, la plus rebelle aux efforts de l'art, la plus imposible en un mot. Cherchez-vous l'effet, la vie, le drame? Elle s'y refuse par nature. — Voulez-vous exciter le rire, être comique? Elle fait souffrir ou ricaner. — Avez vous souci de la religion? Prétendez-vous sauvegarder les vraies croyances et les vraies vertus? Mieux elle leur ressemble, plus elle nous induit à les tenir pour suspectes. Il est bien vrai, art et morale sont d'accord pour l'écarter comme le thème entre tous le moins praticable. La conception de *Tartuffe* aurait donc été une erreur grave et l'exécution un effort contre l'impossible, effort nécessairement avorté. Il n'est point donné au génie même de prévaloir contre l'essence des choses, et Molière, tout Molière qu'il est, ne pouvait tirer de la fausse dévotion, prise comme premier rôle, un spectacle inoffensif, gai, dramatique. S'il y a échoué, que personne, à plus forte raison, ne se targue d'y réussir.

Ce jugement peut, — que sait-on? — effaroucher quelques bonnes âmes, comme empreint de je ne sais quelle audace réactionnaire. Encore une fois j'en appelle à ceux qui prennent la peine de se donner des appréciations person-

nelles. J'ai dit mes raisons et j'espère qu'elles seront celles de tout le monde, le jour où l'on croira pouvoir se passer du Tartuffe comme arme de combat. Peut être même, si quelqu'un me fait alors l'honneur de me lire, s'étonnera-t-il de voir établir en tant de pages ce qui lui paraîtra sauter aux yeux.

Les trois autres grandes compositions de Molière, le *Misanthrope* (1666), l'*Avare* (1668), les *Femmes savantes* (1672), ne tiennent aux précédentes et ne se rattachent entre elles par aucun lien logique. De bons esprits ont pensé le contraire, à propos du *Misanthrope* au moins. A leur gré, le poète, après avoir ébauché, dans le Cléante du *Tartuffe*, le type du juste selon son cœur, l'aurait complété dans Alceste et dans Philinte, l'un représentant les rudesses, l'autre les condescendances de la vertu (1). Je n'oserais l'affirmer sur leur parole, ignorant avec tout le monde où Molière a pris l'idée de son chef-d'œuvre (2). Quant à la thèse, quelle est-elle précisément? Si Alceste n'est pas le modèle à imiter, sera-ce Philinte? Pour composer le type du bon sens pratique dans la vie sociale, j'aimerais à les fondre en un, sauf à y joindre encore quelque chose. Rousseau déclame et déraisonne quand il soutient qu'Alceste est le véritable homme de bien et que Molière le fait ridicule (3). L'homme de bien voudrait les autres sans défaut; il les supporte dans l'espoir de les corriger. Pour Alceste, il serait bien fâché de cet amendement universel; il y perdrait le « plaisir de pester » qu'il

(1) L. Veuillot, *Molière et Bourdaloue*, ch. VII

(2) Au moins est-il établi contre Saint-Simon qu'il n'avait point prétendu peindre Montausier. Il l'est également que le *Médecin malgré lui* ne fut pas créé pour accompagner et relever le *Misanthrope*. La grande comédie n'eut pas le succès populaire d'une farce, mais elle fut parfaitement accueillie du public lettré.

(3) J.-J. Rousseau, *Lettre à d'Alembert sur les spectacles*.

veut payer vingt mille francs au cinquième acte, le plaisir de penser à la Pharisienne : « Je ne suis pas comme le reste des humains. » La Rochefoucauld a dit : « Ce qui nous fait croire si aisément que les autres ont des défauts, c'est la facilité que l'on a de croire ce que l'on souhaite (1). » C'est par là, c'est par ce souhait manifeste, que le héros de Molière trahit le faible de sa vertu. Il garde pourtant de belles parties de l'honnête homme,

Et la sincérité dont son âme se pique
A quelque chose en soi de noble et d'héroïque.

Aussi, n'en déplaise à Rousseau, le poète a fait œuvre d'art et de bon sens en lui conservant une part d'estime parmi les boutades et les travers qu'il lui a prêtés. Notez de plus qu'au dénouement il le punit et l'épargne tout ensemble ; car si, dans le pays de Tendre, c'est un malheur de n'épouser pas, en tout pays, épouser Célimène serait probablement un malheur pire. Quant à Philinte, il nous figure l'homme du monde un peu trop accommodant et facile, mais pas du tout l'égoïste sans entrailles dont on voudrait nous faire peur. Que dit, après tout, l'ami d'Alceste? « Laissez couler l'eau sous les ponts ; laissez les hommes être hommes, c'est-à-dire faibles, vains, inconstants, injustes, faux et présomptueux. Laissez le monde être toujours le monde, c'est tout dire ; aussi bien ne l'en empêcheriez-vous pas. Laissez chacun suivre son naturel et ses habitudes : vous ne sauriez les refondre ; le plus court est de les laisser et de les souffrir. Accoutumez-vous à la déraison et à l'injustice... » Je ne me permettrais pas de mettre ainsi Philinte en prose : c'est Fénelon qui le fait

(1) Maximes posthumes.

dans une de ses *Lettres spirituelles* (1). Il est vrai qu'il s'adresse à une personne vive, prompte au dépit et au scandale ; d'ailleurs il se hâte de poursuivre : « Demeurez en paix dans le sein de Dieu qui voit mieux que vous tous ces maux et qui les permet. Contentez-vous de faire sans ardeur, sans empressement ni impatience, ce qui dépend de vous ; que tout le reste soit pour vous comme s'il n'était pas... » Voilà ce que la comédie ne pouvait pas dire et ce qu'il faudrait surajouter aux deux nuances ou parties de la justice que représentent les deux héros de Molière. Tempérez Alceste par Philinte, vous aurez à peu près l'homme de bon sens dans le commerce de la vie ; joignez-y cette note de foi et de charité, vous aurez le chrétien.

Sur l'excellence littéraire du *Misanthrope*, il n'y a qu'une voix, à laquelle je n'ai aucune envie de contredire. La pièce est-elle pourtant sans défaut ? Loin de là. Schlegel, parfois si injuste envers Molière, n'a pas tout à fait tort de trouver l'intrigue nulle (2) ; elle est bien légère en tout cas et, ce qui est plus fâcheux, le premier acte est de beaucoup le plus vivant des cinq. Tirons-en cette double et très utile conclusion. Une œuvre défectueuse en quelques points peut donc rester malgré tout un chef-d'œuvre. En outre, le *Misanthrope* en est un par l'observation profonde des caractères et la vérité des mouvement passionnés. Dans la pièce même rien n'égale le premier acte, et c'est, absolument parlant, chose regrettable ; mais on peut dire, sans hyperbole cette fois, que, dans toute la littérature comique ancienne ou moderne, française ou étrangère, il n'est rien de supérieur ou peut-être même d'égal à ce premier acte, à la première scène surtout. Quel jet magnifique et intaris-

(1) Fénelon, *Lettres spirituelles*, nº 104.
(2) Schlegel, *Cours de littérature*, leçon XII.

sable de bon sens et de passion, de logique et de sophisme, dans ce dialogue, dans cette lutte entre le sang-froid demi affectueux, demi railleur de Philinte et le dépit d'Alceste échauffé par ses propres emportements et encore exaspéré par le calme du contradicteur ! Supposez cet unique fragment survivant à la perte de tout le reste ; il dénoncerait son auteur comme un génie comique du premier ordre. C'est que, une situation familière étant donnée, la comédie est avant tout dans l'observation vraie et l'expression franche de l'âme, et le *Misanthrope* en est bien la preuve. Comment expliquer autrement la gloire d'un drame où les événements ne sont presque rien ?

L'*Avare* n'atteint pas si haut, malgré son intrigue bien plus forte, dénouée à la diable il est vrai, et malgré nombre de traits si justement populaires. Plus complexe et plus intéressant que l'*Euclion* de Plaute, Harpagon nous fait étudier l'avarice, non pas chez un pauvre hère affolé par la rencontre d'un trésor, à peu près comme le savetier par les cent écus que le financier lui prête ; mais chez un bourgeois de haut parage, condamné à une certaine représentation et d'ailleurs affligé d'une galanterie tardive. De là un antagonisme curieux entre la passion maîtresse et les exigences du rang social ou les desseins matrimoniaux du personnage. Il a des chevaux, mais il leur dérobe leur avoine ; il a des gens, mais chacun d'eux cumule ; il donne des repas, mais compose le menu de façon à couper au plus tôt l'appétit ; il rêve pour lui-même un second mariage d'inclination ; mais il abandonne sa fille au premier barbon qui voudra la prendre sans dot. Pourquoi Schlegel s'élève-t-il contre les prétendues incohérences de ce caractère ? (1) Une passion dominante n'absorbe pas toutes les

(1) Schlegel, *Cours de littér. dramatique*, leçon XII.

autres jusqu'à les détruire; il suffit bien qu'elle reparaisse à travers toutes, les dominant de son influence et les marquant de son empreinte. Si Harpagon n'était qu'avarice, Schlegel et ses pareils crieraient au fantôme, à l'abstraction pure. De fait, c'est bien un homme, et même quand, son valet lui ayant montré les deux mains, il dit : « Les autres! »; même quand il se saisit le bras gauche, croyant arrêter son voleur ; j'oserais penser, malgré Fénelon, que ces prodiges d'irréflexion ne sont pas, en toute rigueur, impossibles à la passion exaspérée.

Il est toujours un peu inquiétant de se trouver d'accord avec Rousseau; mais comment ne pas lui donner raison contre la moralité de l'*Avare?* Admire qui voudra l'habile combinaison du dramaturge mettant Harpagon devant son fils en posture de rival et de prêteur usuraire tout à la fois. Il en résulte entre eux un effacement de la distance morale, une égalité contre nature. Elise et Cléante peuvent, après cela, braver leur père comme on ferait un camarade s'érigeant en despote; le fils peut décliner la malédiction paternelle en disant : « Je n'ai que faire de vos dons. » Or, c'est là précisément ce qui n'est pas tolérable. — Mais le rire sauve tout. — Il aggrave tout peut-être, et il est deux fois regrettable de mettre les rieurs du côté du fils insolent contre un père qui se déshonore. — Mais Harpagon est raillé comme avare et non comme père. — Distinction de fine intelligence et qu'un parterre ne fera pas. — Mais c'est une leçon utile que de montrer la paternité s'avilissant par l'avarice (1). — Oui, bonne thèse, mais pour un auditoire exclusivement composé de pères de famille. Devant un public mêlé, l'impression sera toujours fâcheuse, et qui ne voit dans l'impression bonne

(1) Ces trois arguments à décharge appartiennent à Saint-Marc-Girardin, *Cours de littérature dramatique*, nº XIII.

ou mauvaise la grande force morale de l'œuvre d'art?

Quand la critique libre de passion aura enfin remis *Tartuffe* à son vrai rang, elle admettra, je suppose, que les *Femmes savantes* sont, avec le *Misanthrope*, le chef-d'œuvre de Molière. Mieux construite même, plus dramatique et plus gaie, cette pièce balancerait à tout le moins le *Misanthrope*, n'était l'avantage qu'il doit, dirai-je à l'observation plus profonde où à l'intérêt plus vaste de la vérité morale mise en question? Assurément il importe à l'honnête homme d'apprendre à se bien comporter parmi les vices ou travers du monde, avant de savoir jusqu'où une femme a droit de pousser son instruction mais surtout d'en faire montre. A cela près, comment ne pas admirer dans le second chef-d'œuvre de Molière cet art d'unir, de coaliser contre le pédantisme féminin toutes les nuances du bon sens? Bon sens populaire d'abord; c'est Martine, cette « âme villageoise, » plus décente, plus aimable en sa naïveté que Dorine ou toute autre soubrette de comédie. Chrysale est bien gentilhomme; mais cet esprit composé d'atomes bourgeois figure la sagesse pratique assez terre-à-terre, assez pot-au-feu, comme on dit, bien que supérieure de ton à celle de Gorgibus dans les *Précieuses* et encore plus d'Arnolphe dans l'*Ecole des femmes.* En outre et pour que le pédantisme ne semble pas condamné seulement par la rusticité pure ou l'ignorance, il a contre lui la simplicité ingénue et délicate d'Henriette et aussi, dans la personne de Clitandre, le naturel fin du grand monde, voire de la cour. En face de ces quatre tenants de la raison, la science pédantesque met en ligne cinq champions très différents d'allure et intéressants par là-même. Trissotin et Vadius nous divertiraient pleinement si nous ne savions que, sous le masque fort transparent du premier, l'auteur livrait à la risée publique un prêtre sexagénaire. Mais le trio féminin

d'amazones est une merveille de variété dans l'unité : Philaminte une savante, mais un despote ; Armande prétentieuse subalterne qui s'évertue à singer sa mère ; Bélise enfin, type renforcé de ce « précieux guindé et pointu, » que Saint-Simon, avec un peu d'exagération sans doute, imputait à madame de Grignan. De vrai, cela sied mieux à l'état de vieille fille, encore bien que Bélise ait déjà, pour se consoler d'en être, l'illusion de traîner sur ses pas une armée de soupirants au désespoir (1).

La faiblesse du bonhomme Chrysale devant sa femme et par-dessus tout les jeux de la vanité entre pédants, ses prétentions, ses compromis, ses conflits inévitables montrent l'observation aussi profonde que jamais dans une pièce d'ailleurs si riche de types et de contrastes, si vivante de toutes façons.

Cette ample analyse des grandes compositions de Molière va me permettre de résumer avec un brièveté relative l'ensemble de ses œuvres et de son génie.

(1) Bélise est, par ce côté, une reproduction d'Hespérie, l'une des Visionnaires de Desmarets dans la comédie qui porte ce nom. Bonne leçon pour qui voudra comparer l'imitateur au modèle. Bélise défend sa chimère en traits courts et secs, bien assortis à son caractère ; mais surtout elle la met en action dans le quiproquo dont Clitandre enrage au premier acte. Hespérie étale la sienne en hyperboles infinies, extravagantes.

Je sens, quand on me parle, une haleine de flamme.
Ceux qui n'osent parler m'adorent en leur âme.
Mille viennent par jour se soumettre à ma loi....
Sans cesse des soupirs volent à mes oreilles.
Mille vœux élancés m'entourent comme abeilles.
Les pleurs près de mes pieds coulent comme torrents,
Toujours je pense ouïr la plainte des mourants.... etc., etc.

Il est assez naturel qu'elle en gémisse comme d'un fléau pour elle-même. Finalement elle renonce au mariage, craignant un suicide général de ceux qui n'auraient pas eu sa préférence. Rapprochez de ce phébus la sobre vigueur de Molière ; vous sentirez la distance entre les deux époques, entre l'esprit français et l'emphase italo-espagnole, entre le bon goût et le mauvais. (Desmarets de Saint-Sorlin, *les Visionnaires*, acte II, scène II ; acte IV, scène VI. — V.-E. Fournier, *le Théâtre français au seizième et au dix-septième siècles*, Tome II.)

CHAPITRE III

Le génie.

I

Les emprunts de Molière et son originalité. — La comédie avant lui, en France. — Corneille poète comique. Si Molière lui doit beaucoup. — D'un code littéraire et moral de la comédie. Molière l'eût-il accepté? — Ses théories à lui; l'argument du plaisir et du succès.

Au commencement du siècle, Guillaume Schlegel, croyant guerroyer à sa façon contre la France, notait avec un soin puéril tous les emprunts — il eût dit volontiers tous les larcins — de Molière (1). Dès longtemps, et en Allemagne même, on a fait justice de cette querelle d'Allemand. « Le plus grand génie en personne n'irait pas loin s'il était obligé de tout prendre en soi, » disait Goethe à Eckermann ; — et ailleurs : « Le plus beau signe d'originalité est de savoir si bien féconder une pensée reçue d'autrui que personne n'aurait aisément découvert combien de choses s'y trouvaient cachées (2). » Et voilà précisément

(1) G. Schlegel, *Cours de littérature dramatique,* leçon XII.
(2) Goethe, *Maximes et réflexions.*

Molière : il emprunte, il imite, mais il transforme. Bien des gens peuvent lui faire des procès de propriété : Plaute, Térence, nos vieux conteurs ou farceurs du moyen âge, Rabelais, les Italiens, les Espagnols, Scarron, Desmarets lui-même. Qu'à cela ne tienne? Molière plaidera victorieusement que le bien d'autrui est devenu sien par son industrie, et qu'en se l'appropriant de la sorte, il lui a fait beaucoup d'honneur. Chacun est maître de s'en convaincre moyennant quelques études comparatives, mais l'histoire générale n'a pas le droit de s'y attarder.

Molière, comme la plupart des génies, a donc force tributaires, mais où lui trouver, au moins dans les âges modernes, un devancier de sa taille? Entre les anciens et lui, où est la comédie véritable, celle qui cherche dans la naïve peinture de l'âme son principal intérêt? C'est à peine si le moyen âge nous la fait çà et là pressentir dans telle ou telle de ses farces alors si populaires, dans le *Cuvier* ou dans *Pathelin* par exemple. Le seizième siècle n'est pas moins pauvre, malgré sa prétention superbe de donner à la France « une comédie faite au patron, à la mode et au portrait des anciens Grecs et Latins (1). » Qu'est-ce que l'*Eugène*, de Jodelle? Une platitude grossièrement immorale, et l'on n'a pas lieu d'être moins sévère aux *Ebahis* ou à la *Trésorière* de Jacques Grévin. Le comique n'apparaîtra guère, et à l'état de lueur intermittente, que dans la prose de Larrivey. Encore y sera-t-il, en grande partie, importation italienne, Larrivey traduisant, non sans quelque originalité d'ailleurs, des pièces écrites au delà des monts. De là aussi nous viennent, à la même époque, ces troupes fameuses de comédiens improvisateurs, les *Gelosi*, les *Fedeli*, avec leurs personnages traditionnels et invariables, se mouvant d'une prestesse endia-

(1) Jean de la Taille, préface des *Corriraux* (1562).

blée dans des imbroglios variés au contraire à l'infini (1). Mais tout cela n'est pas plus la comédie que les romans empruntés à la scène espagnole et tant de fois imités chez nous au commencement du dix-septième siècle. En France, avant Molière, on peut résumer tout d'un mot : il n'y a rien ; car ce n'est rien ou quasi rien que les *Visionnaires* de Desmarets ; ce n'est rien ou presque rien que les pièces les mieux réussies de Scarron, comme *Jodelet maître et valet* (1645) ou *Don Japhet d'Arménie* (1652), fantaisies romanesques fort mal relevées par la bouffonnerie licencieuse de l'auteur.

Du moins Molière lui-même n'avouait-il pas qu'il devait à Corneille l'idée de la comédie de caractère ? Légende aujourd'hui rejetée, mais d'ailleurs assez peu vraisemblable. Non, l'*Ecole des Femmes*, le *Misanthrope*, les *Femmes savantes* ne doivent que fort peu de chose au *Menteur* et à la *Suite du Menteur*. Ce sont là deux aimables créations, pleines de sel et qui attestent chez Corneille de belles parties du génie comique ; ce sont des comédies et, par endroits, fort plaisantes ; ce n'est pas encore la comédie. Qu'y manque-t-il ? Peut-être une dernière fleur de naturel dans le style, à coup sûr, des situations moins romanesques, moins espagnoles, c'est-à-dire plus vraisemblables ; par suite, une plus entière adaptation aux mœurs françaises de l'époque, mais surtout des caractères plus approfondis et dès lors plus vrais. A le bien prendre, il n'y en a que trois : Géronte, le vieux gentilhomme, trop coulant sur les fredaines de son fils mais si délicat sur le point d'honneur ; Dorante, le héros, menteur par nécessité, par bravade ou par habitude, souvent embarrassé dans ses propres inventions et s'en tirant par des inventions nouvelles, comme un emprunteur

(1) L. Moland, *Molière et la Comédie Italienne*.

qui croirait se libérer par d'autres emprunts ; enfin Cliton, son valet, parfois un peu leste en propos, joyeux au demeurant et bonhomme. Or, de ces trois types, lequel fait le plus d'honneur au génie comique de Corneille? Géronte n'est qu'une esquisse vigoureuse, un Don Diègue francisé. Vous croiriez même par instants revoir le vieil Horace ayant quitté la toge pour le pourpoint Louis XIII. Si Dorante approche parfois du vrai comique, c'est moins dans le *Menteur* que dans la *Suite* où, se croyant converti et de la meilleure foi du monde, il ment encore à chaque instant, par force des choses ou puissance de l'habitude. Ailleurs, malgré sa verve amusante et son imagination merveilleuse, on le dirait affligé d'un tic, plutôt que possédé d'un défaut assez profond, assez psychologique, pour constituer et soutenir un caractère. La palme reste à Cliton. C'est dans ce rôle de valet, dans ce lieu commun de comédie, qu'on voit le mieux l'aptitude maîtresse dont Corneille était doué pour le genre. On y sent à plein ce qu'il y avait de bonne humeur naïve dans cette grande âme si paisible parce qu'elle était contente d'elle-même. Comparez-lui Molière, cette autre âme née bonne, elle aussi, mais troublée, mais assombrie par sa faute. Ici la gaîté rend un son moins franc, moins pur, moins argentin. Elle n'est pas méchante comme celle d'un Voltaire ; mais ne la sentez-vous pas bien telle que l'a décrite un poète moderne,

..... si triste et si profonde,
Que lorsqu'on vient d'en rire on devrait en pleurer (1) ?

Molière n'a que la joie de l'esprit ; Corneille y joint celle du cœur. Dès lors il serait plus grand comique si le reste marchait de pair ; mais on vient de voir que non.

(1) A. de Musset.

Molière n'a pas eu de maître en France. Il a « ouvert un chemin tout nouveau (1), » il est « grand » par là même ; ainsi le juge Fénelon. « Et cependant, ajoute le grand évêque, ne puis-je parler en liberté de ses défauts ? » Tel aujourd'hui lui contesterait volontiers cette licence. Au nom de quels principes juger Molière ? Peut-on, sans pédantisme, se faire a priori une idée abstraite de la comédie, pour la lui appliquer ensuite en façon de loi et de critérium (2) ? Passe, mais il faut s'entendre. Nous n'imaginerons pas, je suppose, avant toute comédie existante, un métaphysicien de lettres, concevant, par un effort de cerveau, ce que pourrait et devrait être le genre. En ce cas, pédantisme ne serait pas le mot juste, il faudrait dire chimère, pure et simple impossibilité. Comme toute création artistique, la comédie est nécessairement un fait avant de pouvoir être une théorie. Ici comme ailleurs, ce n'est point la doctrine qui enfante les premiers chefs-d'œuvre ; ce sont eux qui dégagent et fixent la doctrine. Ils ne s'exécutent pas d'après une formule préconçue, comme le bâtiment d'après les plans de l'architecte. Inspirés au génie par la nature, ils ont le don d'éveiller tout bon esprit ordinaire ; ils le provoquent à mieux comprendre les exigences de cette même nature et leur application à telle ou telle forme d'art. Ainsi la loi du genre se démêle et se précise, large comme toute règle esthétique, mais nette et absolue, comme doit être tout ce qui intéresse la rectitude de l'âme, comme est de fait tout ce qui s'appuie sur l'immuable essence de l'homme et des choses (3). Ainsi les maîtres, en faisant l'éducation de notre goût, en formant, pour ainsi parler, notre conscience littéraire, ne nous ont pas seulement

(1) Fénelon, *Lettre à l'Académie*, VII.
(2) P. Stapfer, *Molière et Shakespeare*.
(3) Voir *Théorie des belles-lettres*, livre I, chap. V.

rendus capables d'apprécier les œuvres encore à naître, ils nous ont fourni de quoi les juger eux-mêmes avec discrétion mais à coup sûr.

J'y insiste, car j'écris surtout pour combattre le scepticisme en littérature, et c'est bien lui qui veut nous réduire ici à goûter l'auteur du *Misanthrope* en nous défendant de le juger. Non certes, si la comédie n'existait pas, je n'en inventerais point l'idée abstraite, le code abstrait, et un plus fort que moi ne les inventerait pas davantage. Mais elle existe et tout le monde en sait l'histoire, depuis le chariot de Thespis jusqu'au théâtre d'Athènes et à la Maison de Molière. Pour ne rappeler que les littératures en relation d'influence avec la nôtre, du chœur bachique se détache le mythe bachique, récité d'abord puis mis en dialogue. C'est déjà le drame dans sa forme rudimentaire. Mais pourquoi ne l'appliquer pas à la vie humaine, plus intéressante et souvent plus digne? On y vient bientôt. Et comme la vie nous présente en fait deux grands ordres d'événements et d'impressions; comme elle est, selon l'occurrence, capable de nous faire trembler, pleurer, admirer ou simplement sourire; chacun, suivant son humeur ou son génie, la prend et la met en scène par l'un de ces deux aspects : d'un côté Eschyle, Sophocle, Euripide; de l'autre Eupolis, Cratinus, Aristophane, Ménandre. Dès ce moment, et par suite d'une évolution toute naturelle, la comédie est créée, et le spectateur, si peu qu'il réfléchisse, est induit à la concevoir comme un genre parfaitement rationnel et suffisamment défini, ayant ses caractères tranchés qui, de par l'autorité de la nature, deviennent autant d'exigences absolues. Elle est drame ; il faut qu'elle ait du drame la marche, l'entrain, l'action limitée, serrée, une, preste d'allure, qui rend l'impression puissante et l'empêche de languir. Elle représente la vie : on est donc bien fondé

à lui demander la vraisemblance, mais encore le juste rapport des événements aux caractères, et cet intérêt sérieux qui s'attache à l'observation de l'âme bien plus qu'aux jeux de la fortune et aux surprises du hasard. De la vie elle n'atteint que les aspects secondaires, les petits côtés : voilà pour mesurer son vol et régler son style; elle sera familière sans trivialité, sensée, profonde même à ses heures, mais sans étalage ni prétention doctrinale, propre à épanouir la bonne gaîté de l'âme et le fin rire du bon sens. Comment d'ailleurs ne pas lui appliquer cette loi essentielle qui fait l'art sujet et serviteur de la fin dernière de toutes choses, de la morale en un mot? La comédie n'a pas droit de nous pervertir; qu'elle ne soit donc ni méchante, ni obscène, ni bassement bouffonne. Mais encore a-t-elle mission de nous améliorer selon sa nature et ses forces. Qu'elle affine donc en nous le sens pratique; qu'elle fasse, mais en action plus qu'en discours, la petite guerre à nos ridicules, à nos travers, à notre vanité, leur mère commune ; c'est par où elle peut nous servir tout en nous agréant.

Et n'avons nous pas là un code assez complet, certain d'ailleurs et absolu comme la nature d'où il procède? Il est postérieur aux premières œuvres maîtresses, il n'aurait pu se formuler sans elles dans nos esprits ; mais il se retourne de plein droit contre elles-mêmes, tout comme il s'applique aux productions à venir. Après avoir vu Aristophane à l'œuvre, les Athéniens de bon sens et de mœurs relativement dignes, avaient toute raison d'estimer son sel parfois un peu bien gros, ses personnalités odieuses et son immoralité révoltante. A Rome, plus tard, César n'était point, que je sache, un pédant, pour ne voir dans Térence qu'une moitié de ce Ménandre aujourd'hui perdu. Horace non plus ne faisait point un *a priori* téméraire alors que, sans

contester autrement les mérites de Plaute, il se plaignait qu'on eût jadis admiré par bonté pure, sinon par sottise, le vers et la plaisanterie du vieux poète (1). A plus forte raison nous, Français et chrétiens, sommes-nous en mesure de juger Molière d'après un type indéfiniment large et complaisant dans ses formes de détail, mais invariable et absolu dans ses linéaments essentiels, type que nous fournit la nature même, bien que les artistes de génie et Molière plus que tout autre en aient éveillé dans notre esprit l'idée tout d'abord confuse.

Ce type ou, si l'on veut, ce code, Molière lui-même l'avouerait-il? A vrai dire, je craindrais que, sur la partie morale, il ne hochât la tête avec tristesse, avec une sourde irritation peut-être. Mais nous savons, nous, ce qu'il avait eu le malheur d'oublier; nous croyons ce que — j'en ai peur — il aurait voulu cesser de croire. Quant à la partie littéraire, je me le figure approuvant fort les points avec lesquels il se sentirait en règle et, pour le reste, se dérobant, se retranchant, comme à son ordinaire, derrière le commode argument du succès.

Nulle part Molière n'a écrit sa théorie du genre. Parcourez ses rares préfaces; vous n'y trouverez guère que des généralités sans développement. Il vous définira, en passant, la comédie « un poème ingénieux qui, par des leçons agréables, reprend les défauts des hommes » (*Tartuffe*, Préface). Il l'enfermera « dans les bornes de la satire honnête et permise, » (les *Précieuses ridicules*, Préface). Il lui reconnaîtra le « devoir... de corriger les hommes en les divertissant » (*Tartuffe*, premier placet). On voudrait se

(1) *At vestri proavi Plautinos et numeros et*
Laudavere sales, nimium patienter utrumque,
Ne dicam stultè, mirati....
(*De Arte poetica*, v. 270.)

sentir autorisé à croire que ce ne sont point là paroles d'avocat, mais maximes de théoricien convaincu. Dans la *Critique de l'Ecole des Femmes*, où d'aucuns aimeraient à trouver une doctrine, impossible de voir autre chose qu'un plaidoyer et, dans ce plaidoyer, deux arguments retournés sous plusieurs formes, deux mesures prétendues infaillibles de la valeur d'une pièce, le plaisir et le succès. Non, Dorante, vous n'avez pas assez complètement raison de vous fier à l'approbation du parterre en alléguant que, si plusieurs n'entendent rien aux règles, ils ont d'ailleurs la bonne manière de juger, « qui est de se laisser prendre aux choses. » Non, je ne signerais pas votre phrase célèbre : « Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnements pour nous empêcher d'avoir du plaisir. » Sachant que le bien et le mal se combattent dans ma nature, je me sais capable de me plaire où il ne faudrait pas. Je veux donc examiner les choses avant de m'y laisser prendre et juger mes plaisirs avant de m'y abandonner. — Pour vous, Uranie, vous sophistiquez également un peu. « Lorsque je vois, dites-vous, une comédie, je regarde seulement si les choses me touchent; et lorsque je m'y suis bien divertie, je ne vais point demander si j'ai eu tort et si les règles d'Aristote me défendent de rire. » C'est brouiller deux questions fort distinctes. Ne demandez point aux règles d'Aristote la permission de rire, soit. Mais ne savez-vous pas d'autres règles moins discutables, le naturel, le bon ton, la dignité, la décence? Elles pourraient bien, ces règles-là, vous défendre de vous laisser volontairement toucher de certaines choses, et il est telle rencontre où elles vous blâmeraient de rire comme d'un grave tort.

II

Sa pratique. — Aspect littéraire. — L'observation et la verve. — Caractères. — Contexture dramatique. — Style et versification.

Au demeurant, Molière fait mieux que de disserter sur son art ; il le pratique et, par certains côtés, en maître. « Quel feu ! Quelle naïveté ! — on dirait aujourd'hui, quel naturel ! — Quelle source de la bonne plaisanterie, quelle imitation des mœurs, quelles images et quel fléau du ridicule (1) ! » En deux mots, quelle observation et quelle verve !

L'observation par l'esprit et par les yeux tout à la fois, l'habileté à saisir le caractère dans le trait sensible, le don de voir l'âme dans la parole, dans le geste, dans l'attitude : Molière l'a de nature et s'y exerce avec passion. Dès ses débuts, à Pézenas, il fait, le samedi, de longues séances chez son barbier, surveillant le défilé de la clientèle, et Dieu sait combien de Sganarelles et de Gorgibus, de Jourdains et de Sotenvilles ont pu lui passer là sous les yeux. A Paris, tel de ses envieux raconte avec humeur l'avoir vu devant le vitrage d'une boutique, « les yeux fichés, »

(1) La Bruyère, *Des ouvrages d'esprit*, 38.

non point sur la marchandise, mais sur les chalands, et faisant sa provision de types. Boileau même — c'est Molière qui l'avoue — pose comme modèle quand il s'agit de peindre les colères d'Alceste contre un méchant sonnet. Ainsi tout, jusqu'aux amis, paye tribut à cette observation implacable.

Après la fête de Vaux et la représentation des *Fâcheux* (1661), La Fontaine écrivait à Maucroix :

> Nous avons changé de méthode ;
> Jodelet n'est plus à la mode,
> Et maintenant il ne faut pas
> Quitter la nature d'un pas.

C'était marquer nettement la révolution opérée par Molière : le comique détrônant le romanesque, l'étude de la vie remplaçant les caprices de l'imagination et créant de vrais caractères. Qu'est-ce à dire? Non point certes des abstractions simples, rigides, tout d'une pièce, froides allégories de tel vice ou de telle vertu. Encore moins ces êtres d'une complexité insaisissable, d'où rien ne se démêle et ne ressort, parce que celui qui les a conçus a eu la folle prétention de tout voir et de tout rendre. Le caractère, c'est l'homme vrai, tel qu'il reste dans l'esprit et la mémoire de ceux qui l'observent : complexe, ondoyant, divers, contradictoire même, et pourtant réduit à une véritable unité, rendu reconnaissable, enfin *caractérisé* — notons le mot — par une ou plusieurs dispositions constantes qui lui composent une physionomie morale ; tout comme sa physionomie physique résulte d'un petit nombre de traits individuels qui déterminent les autres et les ramènent à une signification précise. Harpagon n'est pas l'avarice pure ; c'est un homme, un bourgeois préoccupé de son rang, un père despote, un vieillard amoureux, que

sais-je ? Mais il est tout cela en avare, et c'est ce qui en fait un caractère. Ainsi d'Alceste ou de M. Jourdain, de Célimène ou de Philaminte. Ils sont tous nés d'une observation profonde et, encore une fois, l'observation complète et utile, celle d'où la création artistique pourra jaillir, ne se termine pas à colliger de menus traits ; son chef-d'œuvre est d'en dégager la note dominante et significative. De même celui du peintre n'est pas de copier tous les linéaments d'un visage, mais d'en saisir et d'en fixer l'expression (1). Or, il ne détruira pas la ressemblance en faisant saillir les formes expressives, et pareillement la vraisemblance reste sauve si le comique ou le moraliste, si Molière ou La Bruyère appuient sur les notes distinctives du personnage. Boileau accuse notre poète de faire grimacer ses figures ; Fénelon, d'outrer les caractères, de forcer la nature et d'abandonner le vraisemblable. C'est trop vrai pour Orgon et Tartuffe ; mais quant au reste, j'ose trouver les deux juges bien sévères. A part le prétendu chef-d'œuvre où Molière a eu le tort de sacrifier à une passion les meilleurs intérêts de son art, je ne puis m'avouer convaincu de l'exagération fréquente qu'on lui reproche. Les figures sont vigoureusement accusées, le caractère fait bien saillie : c'est l'idéal qui revendique ses droits,

(1) Qu'on me pardonne d'appuyer à ce point sur l'évidence. La faute n'est pas à moi si des critiques modernes s'élèvent contre elle et entreprennent d'appeler *caractère* le tout d'un personnage, sans nous faire grâce d'un seul élément. Que cette doctrine soit ou non inventée exprès pour glorifier Shakespeare aux dépens de nos dramaturges, peu importe. Le fait est qu'elle renverse la notion rationnelle, consacrée par le temps et stéréotypée dans le langage. De quoi se compose un *caractère*, sinon de ce qui *caractérise*, des traits *caractéristiques ?* Or, il saute aux yeux que tous ne le sont pas. Ecartez l'idée même d'idéaliser pour reproduire ; soyez, non pas artiste, mais simple spectateur de la vie morale. Que retiendrez-vous de chaque personnage ? Les éléments caractéristiques et rien de plus. Quoi qu'il en soit de l'intention et du point de vue, observer voudra toujours dire distinguer, choisir, exclure.

c'est la verve qui se donne carrière; mais la nature se reconnaît et la verve ne compromet pas la fidélité de l'observation.

Et maintenant cette verve elle-même, cette *vis comica*, faible chez Térence, incomparable ici, je voudrais me la figurer au juste. Ce n'est point l'exaltation, moins intellectuelle que nerveuse, qui éclate en traits, en mots, en fusées. Ce n'est pas l'*humour*, l'excentricité provocante, deux fois misérable, à en croire ses propres panégyristes : déraison volontaire, mépris sceptique de ce que l'on dit, de ceux à qui l'on parle, et finalement de soi-même (1). Qu'est-ce donc? Voici, pour moi, l'idée que je m'en fais. A la curiosité passionnée de la vie, à l'observation déjà étudiée tout à l'heure, joignez le sens juste et prompt du ridicule, ce qui implique un jugement sûr, un goût vif du naturel, du mesuré, du vrai en toutes choses. A l'esprit, qui saisit vite les rapports, ajoutez la raison, la logique, mais pratique d'instinct et non spéculative, capable de débrouiller les situations et de pousser droit les conséquences. Supposez encore la gaîté, la pente à prendre les travers humains en ridicule plus volontiers qu'au tragique, à les faire rire d'eux-mêmes plutôt qu'à les gourmander. Elevez à un degré supérieur toutes ces qualités précieuses et maintenez-les d'ailleurs en parfait équilibre sous la loi d'une raison qui n'abdique jamais. Ne voyez-vous pas naître et fleurir de là une abondance, une fécondité joyeuse, une spontanéité hardie et sensée tout ensemble? Et ne serait-ce point, dans ses éléments principaux, la verve comique de bonne marque?

Observation fine et profonde, verve puissante et gouvernée, par suite, peinture vivante des mœurs du siècle et

(1) V. P. Stapfer, *Molière et Shakespeare*, ch. VI et VII.

des caractères éternels : c'est de quoi couvrir bien des fautes échappées à la précipitation de l'auteur chef de troupe. Excusons, tout en les regrettant, quelques dénouements artificiels, quelques vers mal venus, quelques phrases surchargées. Mais là encore, entendons-nous bien. Négligé par endroits, le style de Molière est le plus souvent merveilleux de naturel, parce qu'il est fait d'observation naïve et forte, à quoi la verve ajoute le mouvement, l'abondance, la vie. Que La Bruyère me le pardonne ! Où trouver « le jargon et le barbarisme? » (1) J'en fais toutes mes excuses à Fénelon ; mais où est cette « multitude de métaphores qui approche du galimatias? » (2) La Bruyère me semble un peu trop lecteur et pas assez spectateur ; Fénelon, trop possédé, trop entêté, de son idéal de simplicité à la grecque. Par-dessus tout, n'oublient-ils pas l'un et l'autre et l'impétuosité naturelle de la passion dans le personnage, et celle de la verve chez l'auteur ? Ce flux de mots, mais de mots significatifs, que, malgré tout, leur atticisme réprouve, ne serait-ce pas, dans le cas présent, une part légitime, presque nécessaire, de cette *vis comica* que l'un et l'autre sont si bien faits pour goûter ? « J'aime bien mieux sa prose que ses vers, » dit encore Fénelon. — Pourquoi ? L'illustre critique ne s'en explique pas davantage, et dès lors nous restons libres, je crois, de préférer l'avis de Boileau :

Molière, enseigne-moi l'art de trouver la rime (3).

Encore une fois, eussions-nous tout perdu de son œuvre, sauf le premier acte du *Misanthrope*, le second de *Tartuffe*

(1) La Bruyère, *Des ouvrages d'esprit.*
(2) Fénelon, *Lettre à l'Académie.*
(3) Boileau, Satire II.

ou le troisième des *Femmes savantes*, l'auteur de ces débris ne s'affirmerait pas seulement grand poète comique ; étant donné le genre et sauf quelques taches de peu d'importance, il faudrait bien l'avouer maître en l'art des vers.

III

Aspect moral. — Principe de Molière : *suivre la nature*. Double sens : *le naturel*, — guerre à l'affectation en tout genre ; — le *naturalisme*, — guerre à ce qui gêne la nature, c'est-à-dire la passion. Molière et la famille. — Que la comédie n'est pas forcément indécente ; qu'elle peut et doit être utile, et jusqu'où.

Il ferait bon en demeurer là, s'enfermer dans la question purement littéraire, pour s'accorder la joie d'une admiration à peu près sans mélange. Nous devons cependant nous élever à des considérations plus graves. Il faut demander compte à Molière de ses intentions morales, de son action sur les âmes, de la puissance dont il dispose et de l'usage qu'il en fait. Ses intentions ! Mais tout d'abord en avait-il d'autres que sa fortune et sa gloire ? Assurément nous ne le concevrons pas comme un moraliste de vocation et de premier dessein, montant sur des tréteaux faute de pouvoir monter en chaire. Le goût d'une vie libre l'a fait comédien et son génie l'a fait auteur, voilà tout. Mais la comédie, malgré qu'elle en ait, moralise et moralisera toujours en bien ou en mal ; elle trahira toujours des intentions louables ou fâcheuses. Ne disons donc point que Molière n'en avait pas ; mais d'ailleurs, loin de nous le ridicule de les estimer profondes, chagrines, amères, tout

comme la duperie ou l'esprit de paradoxe qui nous les ferait imaginer pures, élevées, généreuses (1). Que sont-elles donc au vrai ? Quel train de vie, quel idéal de conduite nous prêchent ou nous insinuent ses comédies ? On a tout réduit, et justement, à cette maxime : « Suivre la nature ; » mais cette maxime est équivoque par malheur. Suivre la nature, c'est écarter les prétentions et affectations qui l'altèrent ; c'est être naturel : quoi de mieux ? Mais cela veut dire aussi bien secouer toutes les contraintes qui la gênent, pudeur, famille, religion ; c'est la formule d'un naturalisme pratique où tous les penchants deviennent légitimes, où le plaisir n'a plus d'autre frein que la sécurité du plaisir même et son intérêt bien compris. Morale épicurienne, fort au-dessous de la dignité de l'homme, mais surtout radicalement opposée à la doctrine chrétienne, morale qui est, au fond, l'immoralité même. Et voilà bien Molière : ici apôtre charmant du naturel, ailleurs, le plus souvent, apôtre insinuant ou éhonté du naturalisme ; tantôt prêchant excellemment le bon goût, le bon sens qui se connaît et se tient à sa place ; tantôt, presque toujours, autorisant ou glorifiant sans vergogne tous les écarts de la passion la plus redoutable. Par un côté, il pourrait avoir l'honneur d'être, à l'égard des vertus chrétiennes, un auxiliaire modeste mais utile ; par l'autre, le principal, « il tend, par-dessus les âges, une main à Rabelais et l'autre à Voltaire. Toute son œuvre est antichrétienne ; il a été

(1) Un historien de la littérature, M. P. Albert, découvre dans les comédies de Molière « des profondeurs sombres... de l'au-delà. » Voilà le ridicule. — Eckermann disait à Gœthe : « Quel homme que ce Molière ! Quelle âme grande et pure ! » — « Oui, répond Gœthe, c'est là le vrai mot... c'était une âme pure. En lui, rien de caché, rien de difforme. Et cette grandeur ! Il gouvernait les mœurs de son temps... Molière montrait aux hommes ce qu'ils sont, pour les châtier, etc. » Est-ce duperie, paradoxe, immoralité naïve ? Tous les trois sont possibles chez Gœthe, même le premier, surtout le troisième.

l'ennemi résolu du christianisme : il faut en prendre notre parti (1). »

Suivons la nature, soyons naturels. Sus donc aux beaux esprits vaniteux, aux précieuses, aux savantes, aux grands qui se croient connaisseurs et improvisateurs par droit de naissance ! Guerre aux pédants de profession et de mode : philosophes comme Marphurius ou Pancrace, érudits et rimeurs comme Trissotin et Vadius, puristes dans le goût de Caritidès ou inventeurs à la manière d'Ormin ! Guerre surtout, guerre implacable au pédantisme médical ! Et pourquoi ? Est-ce horreur de la scolastique et ressouvenir des leçons de Gassendi (2). Mais il n'est même plus bien assuré que Molière ait eu Gassendi pour maître. Est-ce rancune de valétudinaire contre des gens qui n'arrivent pas à le guérir ? Mais les hostilités ont commencé avant que le poète fût sérieusement malade. Est-ce revendication en faveur de la nature que la vieille faculté prétendait régenter de haut, sinon contredire, au nom de Galien, d'Hippocrate ou d'Aristote? Est-ce tout bonnement l'avantage de rencontrer à la fois dans la morgue des docteurs un bon thème à comédie et dans les basses œuvres de la médecine une source intarissable de grotesque ?

(1) J. Lemaître, *Impressions de théâtre*, 4e partie, 1890, page 23. — Le janséniste Baillet avait dit : « M. Molière est un des plus dangereux ennemis que le siècle ou le monde ait suscités à l'Eglise de Jésus-Christ. » Sainte-Beuve ajoute : « L'honnête Baillet a raison. » (*Port-Royal*, livre III, chap. XVI.) — Cf. Brunetière citant la même phrase et la commentant. (La philosophie de Molière. *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, 4e série, p. 230.) On entend pourquoi j'aime à me couvrir de semblables autorités. Dieu me préserve au reste de transformer Molière en sectaire ! Il suffit bien que, dans la plupart de ses ouvrages, il combatte la morale chrétienne, la morale de l'effort contre soi, du renoncement, du sacrifice. Or, quand tout le monde l'avoue, pourquoi les chrétiens chercheraient-ils à se le dissimuler ?

(2) Ainsi pense Maurice Raynaud : *Les médecins au temps de Molière*, Didier, in-18.

Motifs mêlés, guerre sans merci. Quelquefois elle est bouffonne et par là même inoffensive ; car enfin qui s'imaginera que, pour faire un médecin, il suffise d'une robe et d'une cérémonie burlesque, ou simplement d'une volée de coups de bâton? Ailleurs elle prend des allures plus sérieuses, et alors, il faut l'avouer, elle devient excessive, outrée jusqu'à l'odieux. Suivez le médecin, tel que l'a figuré Molière, soit dans la formation scolastique qui l'abêtit (Thomas Diafoirus) ; soit dans l'exercice de son art, je dis mal, dans l'exploitation de la souffrance et de la crédulité humaines : despote du malade, le regardant comme sa propriété, comme sa chose et, avec une insouciance parfaite, le sacrifiant à sa vanité personnelle, quand ce n'est pas à l'orgueil du corps, aux traditions et coutumes séculaires de la faculté. Molière a plus de mesure, de délicatesse, de vrai comique en un mot, quand il daube les marquis, leur costume extraordinaire (*Remercîment au Roi*), leur affectation bruyante (*Fâcheux*), leur satisfaction d'eux-mêmes (*Misanthrope*) ; — quand il raille les prétentions des hobereaux de province (*Comtesse d'Escarbagnas*) ou les visions nobiliaires de la bourgeoisie et ses mésalliances durement expiées (*Bourgeois gentilhomme*, *Georges Dandin*). Mais enfin, tout compte fait, le service rendu n'est-il pas médiocre ? Une grande guerre au faux bel esprit, une autre aux vanités aristocratiques, une ou deux escarmouches contre le déclassement : tout cela est conduit, il est vrai, de main de maître ; mais combien plus pouvait-on attendre de ce génie ! Encore si le mal causé ne l'emportait pas si largement sur le service rendu !

Suivons la nature. Mais laquelle? Pour le spiritualiste conséquent, il y en a pratiquement deux dans l'homme, l'une bonne, l'autre mauvaise; et ce dualisme que la raison avoue, la foi l'explique par le péché originel. Pour Molière,

penserons-nous qu'il n'y en a qu'une et que, dès lors, tous les penchants sont légitimes ? Ce serait trop peut-être, car, à ce compte, il n'y aurait plus ni bien ni mal ni moralité d'aucune sorte, et, par une heureuse inconséquence, par un reste inavoué de tradition chrétienne, Molière, comme beaucoup d'autres, ne pousse point la logique jusque-là. Il suffit bien qu'entre les convoitises de la nature déchue, il justifie, il autorise, il embellisse de tous les prestiges de son art, la plus ardente et la plus populaire, celle qui s'appelle éminemment la passion, comme s'il n'y en avait point d'autres. Voilà quelle nature il nous invite à suivre. Le fait est constant et, tout comme la conscience chrétienne, la conscience simplement honnête n'a pas deux manières de le juger. Supposons la comédie, le théâtre en général, le roman et toute la littérature d'imagination, ne préconisant que les mœurs régulières : il resterait encore un sérieux péril à employer l'amour, l'amour chaste, comme ressort habituel et agrément indispensable. Ce serait, à tout le moins, fausser la notion pratique de la vie, en faisant de cet amour satisfait le suprême bonheur et une sorte de fin dernière ici-bas. Qu'on n'estime point l'observation rigoureuse : elle est du plus élémentaire bon sens. Mais que dire si la passion est érigée en loi souveraine ? Que dire de Molière ?

Il la prêche ouvertement dans les divertissements royaux. Il l'insinue partout en la décorant de tous les charmes, esprit, savoir-faire, bonne grâce, heureux succès. Il la provoque souvent par d'intolérables crudités de langage. Il la défend et la venge de toutes les résistances par les risées et l'odieux dont il les couvre. La religion, c'est Sganarelle avec son moine bourru ; c'est l'imbécile Arnolphe, avec ses chaudières bouillantes ; c'est pis encore, c'est Tartuffe qui se fait de Dieu même un complice et un

instrument. Et qui représentera la famille? Un père égoïste, chagrin, avare, dont le despotisme idiot nous range du parti de ses enfants révoltés et nous fait excuser leurs pires fredaines; c'est le mari jaloux, tyran lui aussi et ridicule, toujours menacé de la trahison comme d'une vengeance toute naturelle; c'est le mari trompé, livré aux sifflets de la foule ou consolé d'une façon pire encore. L'étrange monde où l'on nous fait vivre, où l'autorité paternelle est ordinairement bafouée, la fidélité conjugale suspecte, l'adultère toujours entrevu comme une justice ou un bon tour!

C'est le monde de la comédie, objectera-t-on peut-être, et Molière ne l'a pas inventé. — Soit; mais rien, je suppose, ne l'obligeait de continuer cette tradition, d'en rajeunir la popularité par son génie, par ce rire tout-puissant dont la nature lui avait donné le secret. Que lui avait fait la famille française, la vieille famille des classes moyennes d'alors, encore si belle dans sa simplicité chrétienne et si résistante aux exemples corrupteurs qui tombaient de haut? Molière, qui osait tant contre les marquis, ne touche guère à leurs mœurs et ne traduit guère sur la scène leurs désordres domestiques (1). Est-ce respect pour le rang ou complaisance pour le vice doré? Il reste vrai du moins qu'au lieu de venger la morale contre les grands, il la combat et la ridiculise chez les petits et les humbles. Niera-t-on le fait? Et s'il s'impose, comment l'apprécier? Singulier rôle pour le « grand homme de bien » que nous présentait la légende (2). Non, rien ne l'obligeait à suivre

(1) *Don Juan* seul fait exception; mais pour juger l'exception médiocrement significative, qu'on se rappelle combien est nulle l'impression morale du *Festin de pierre*.

(2) Il faut pourtant le reconnaître, il se trouve des gens pour nier l'immoralité du théâtre de Molière. « Je défie qu'on me cite un homme à peu près raisonnable qui ait rapporté d'une de ses représentations une

les errements de la comédie grecque et romaine, à la dépasser même quelquefois par la licence de ses propres ouvrages ; car il est vrai ce qu'écrit Fénelon, que « Platon, et les autres législateurs de l'antiquité païenne, n'auraient jamais admis dans leurs républiques un tel jeu sur les mœurs (1). » Et comme rien n'y condamnait Molière, il suit que rien ne l'en excuse. Je l'ai déjà dit, mais il y faut revenir : qu'on ne fasse pas du génie un brevet d'impunité ; pour le simple bon sens, comme pour la foi conséquente avec elle-même, le génie est une circonstance aggravante. Qu'on n'allègue pas que, « si l'art ne justifie pas tout, au moins est-il vrai qu'il relève et qu'il ennoblit tout (2). » Non, il ne lui est pas donné de changer l'essence des choses ; à toucher la fange, il se salit, il déchoit de sa dignité, de sa notion même ; il n'est plus l'art véritable, « l'art suprême (3) » encore moins.

Mais on m'oppose, et à Fénelon sans doute aussi, une étrange fin de non-recevoir. Je la note simplement comme curiosité. « Le clergé est injuste, par définition, à l'égard du théâtre. Il convient de le récuser de prime abord et

idée pernicieuse ou même blâmable, et qui, sous l'impression reçue ait commis ou voulu commettre une mauvaise action : (A. Dupuy, *Histoire de la Littérature française au dix-septième siècle*, p. 352, 1892.) — « Il suffit de considérer la comédie de Molière pour voir qu'elle n'est jamais immorale..... » (Grande Encyclopédie Lamirault, article *Comédie*, tome XI, p. 1197.) — « Molière, Messieurs, a tout simplement sauvé cette chose sainte qu'on appelle la famille. » (La Pommeraye, *Molière et Bossuet*, p. 159, 1877.) — Il suffirait de ces assertions pour montrer que leurs auteurs allègent le Décalogue de deux commandements au moins. Qui ne le voit d'ailleurs? Le mot *morale* ne signifie plus pour ces Messieurs la même chose que pour nous.

(1) *Lettre à l'Académie* n° VII.

(2) Cette triste phrase a été écrite à propos de Molière, et par un académicien qui se piquait de catholicisme, de catholicisme janséniste, il est vrai (S. de Sacy, *Rapport officiel sur le progrès des Lettres*, 1863, p. 21.) On souffre moins de l'immoralité naïve d'un libre penseur que de la faiblesse inconséquente d'un croyant.

(3) De Sacy, *loc. cit.*

sans autre forme de procès (1). » Qu'est-ce à dire ? J'avoue que, par définition, le clergé est l'ennemi du vice. Mais quoi donc ? Avoue-t-on que le théâtre, le théâtre comique, en est, par définition, le héraut et l'apôtre ? A la vérité, il ne tient pas à lui qu'on ne le croie. Fille de Bacchus, née parmi les infamies de son culte, la comédie ne s'est jamais bien lavée de cette origine. Quelques esprits sévères en concluent à une sorte de fatalité inéluctable et condamnent sans rémission le genre lui-même. C'est trop. Pourquoi donc la comédie serait-elle vouée à l'indécence ? Je vais plus loin : pourquoi n'aurait-elle d'autre ressort que l'amour et ne se dénouerait-elle jamais que par-devant notaire ? Dira-t-on qu'à changer de thème elle ne ferait plus ses frais ? Autre question, qui regarde les dispositions du public et non l'essence du genre. En soi-même, c'est une forme d'art inoffensive et que rien n'oblige de se souiller. Mais encore c'est une force morale, et tenue par là même de servir, selon sa nature, à la commune fin de toute force morale, qui est l'élévation des âmes. On sourit de l'entendre quelquefois s'en vanter outre mesure, et cette grande corruptrice faire état de corriger les mœurs *Castigat ridendo mores*. Présomption, pure outrecuidance. « La morale du théâtre, observe Bossuet, n'attaque que le ridicule du monde en lui laissant toute sa corruption (2), » et quant à cette corruption même, L. Veuillot dit fort bien : « Le médecin..... n'est pas l'histrion, ni le savant, ni même l'ami ; c'est le prêtre. Ce mal n'a d'autre dictame que les sacrements. » (3) Mais si la comédie est bien impuissante à changer le fond des cœurs, faut-il la juger de tout point inutile au regard de ce changement même ?

(1) A. Dupuy, *Littérature française au dix-septième siècle*, p. 351.
(2) Bossuet, *Maximes et réflexions sur la comédie*, v.
(3) L. Veuillot, *Molière et Bourdaloue*, viii.

Autant vaudrait nier que le bon sens serve à quelque chose parce qu'il ne convertit pas à lui tout seul et ne suffit pas au salut. Le bon sens ! Entretenir, étendre, affiner cette précieuse disposition de l'âme : qui ne voit que la comédie en est capable, que c'est là sa raison d'être providentielle, sa mission, sa gloire? Le bon sens ! N'est-ce point comme une pièce principale de cette vraie et saine nature où Molière pouvait et devait s'attacher ? Heureux s'il n'eût pas mis sur le même rang la convoitise ! Nous l'admirerions sans avoir à le condamner et à le plaindre.

LIVRE IV

BOSSUET

LIVRE IV

BOSSUET

CHAPITRE PREMIER

L'Orateur.

I

La préparation. — Les Godrans, Navarre et Metz. — La prédication avant lui. — Histoire de ses sermons. — Bossuet sous la loi commune : travail et progrès.

En 1660, aux Minimes de la place Royale, l'abbé Bossuet, archidiacre de Metz, prêchait son premier carême parisien. Il est vrai que, l'année précédente, peut-être même dès 1657, il s'était fait connaître à la capitale par un coup de maître, le panégyrique de saint Paul. On peut toutefois avec raison fixer à l'année 1660 son début éclatant, quasi officiel ; et voilà pourquoi je ne produis qu'à cette date,

après Pascal et Molière, ce nom, le premier en gloire dans les lettres françaises et d'abord dans la prédication.

Or, sa gloire même avertit son historien d'être simple et avant tout précis. Bossuet n'a pas de pires ennemis que certains admirateurs enthousiastes à faux ou à vide. L'admirer n'est que justice ; l'important est de dire nettement pourquoi.

A l'époque où nous sommes, la littérature ne s'était encore illustrée qu'au théâtre et dans un pamphlet ; grâce au nouveau venu, elle allait prendre dans la chaire une splendeur plus haute encore et toute pure. Ce qui honore le plus notre grand siècle, n'est-ce pas la poésie dramatique et l'éloquence sacrée? Etrange rapprochement, je l'avoue, et un peu bien profane. Le sens chrétien répugne à classer la prédication parmi les genres littéraires, à la traiter comme un simple département de l'art humain. Et pourtant, si elle est de Dieu par son fonds et son autorité, elle est de l'homme par le tour que chacun lui donne. De ce côté, la critique a prise sur elle, mais à condition de n'oublier jamais que ce côté n'est pas tout, qu'il est le moindre. Impossible d'ailleurs de le juger assez bien lui-même si, par inadvertance ou manque de foi, on l'isole du reste, de l'élément surhumain dont l'éloquence n'est que l'enveloppe. Ceux qui croient et aiment à l'unisson de Bossuet sont plus capables de le goûter sans réserve. Quant à son génie, dont quelques-uns se font peur à distance, qu'ils l'approchent seulement et qu'ils le fréquentent avec un peu de suite. Ils verront vite que, comme il serait fou de prétendre l'égaler, il n'est pas si malaisé de le comprendre et d'en jouir avec une pleine sympathie.

Aussi bien toute l'histoire de Bossuet, toutes ses œuvres démentent comme de concert l'étrange façon dont plusieurs nous figurent le génie. A les entendre, le génie est

pur don de nature ; on ne le gouverne pas, on n'a que faire de le développer par le travail. — Bossuet travailla toute sa vie, et lorsque, à trente-trois ans, il prêcha sa première station parisienne, il y arrivait préparé, armé de toutes pièces par bien des années d'opiniâtre labeur.

Né à Dijon (1627) d'un père conseiller au parlement de Bourgogne, puis bientôt à celui de Metz, Jacques-Bénigne avait respiré dès l'enfance la foi, la gravité de mœurs qui honoraient alors la plus grande partie de la magistrature (1). On le destina vite à l'Eglise. Dès huit ans, il reçut la tonsure : antique usage et qui réserve d'ailleurs la liberté ; à treize ans, il fut chanoine titulaire de Metz : abus du temps, mais qui ne l'engageait pas encore. Quand, devenu prédicateur, il s'élèvera contre les vocations de calcul et de famille, il le fera sans arrière-pensée personnelle. Retournant le mot de Retz, on peut dire que ce jeune homme portait à l'Eglise une âme tout ecclésiastique. D'ailleurs si le père est gravement coupable d'improviser une vocation et de l'imposer par contrainte, qui le blâmera d'incliner son fils vers un état que la foi lui montre comme le plus insigne honneur et la meilleure sauvegarde ?

A quinze ans, Jacques-Bénigne lut la Bible, et avec enthousiasme. La Bible devait bien être son livre ; doctrine, piété, poésie, éloquence : il devait tirer tout de là. Il venait alors d'achever brillamment ses humanités chez les jésuites de sa ville natale, où son application à l'étude restait légendaire. Mais, par suite d'une fondation incomplète, le collège des Godrans (2) n'avait pas d'enseignement supérieur,

(1) Il trouvait encore autour de lui la tradition d'un royalisme ardent, peut-être légèrement mêlé d'un certain gallicanisme parlementaire. Pendant la Ligue, plusieurs membres de la famille avaient tenu le parti du Béarnais et siégé à Semur, dans le parlement royaliste réuni et présidé par l'intrépide Frémyot, père de sainte Chantal.

(2) C'est le nom des fondateurs.

et il fallut aller chercher à Paris d'autres maîtres. Bossuet les trouva au collège de Navarre, sous la direction suprême du docteur Nicolas Cornet, celui-là même qui devait, en 1649, extraire et dénoncer les cinq propositions de Jansénius.

Aux premiers temps de ses études ecclésiastiques, l'adolescent entrevit l'hôtel de Rambouillet ; il y débita même un sermon qui fut honoré d'une assez fade plaisanterie de Voiture (1). Singulier début pour ce grave esprit que de petits succès d'enfant prodige. Une meilleure influence l'en détourna, celle de l'évêque de Lisieux, Cospéan ; dès lors l'étudiant fut tout à la science et à Dieu.

Dix années se passèrent ainsi et l'on ne peut qu'envier un temps où l'Eglise était maîtresse de donner à ses candidats une formation aussi complète. Celle de Bossuet fut ce qu'on pouvait attendre de ses talents et de son ardeur obstinée. Le succès y répondit, et tel de ses examens publics fut célèbre (2). On a beau dire : le génie ne s'improvise pas.

Pour lui-même, lorsque, à vingt-cinq ans, il sortit des bancs docteur et prêtre, il n'estimait point la tâche accomplie. — L'estima-t-il jamais ? — A Navarre, il s'était donné surtout à la philosophie et à la théologie scolastiques ; à Metz, il eut avec les Pères un commerce infatigable. En même temps il étudiait sur le vif les protestants et les juifs, nombreux dans la ville ; il s'exerçait à tous les ministères apostoliques, et déjà les chaires de Metz enten-

(1) « On n'a jamais prêché ni si tôt ni si tard. » Le prédicateur avait seize ans et il était minuit.

(2) Par exemple sa *Tentative* ou première thèse de théologie présidée par le grand Condé (1648), et sa *Sorbonique* (1650), suivie d'un procès d'étiquette entre la Sorbonne et Navarre. La Sorbonne eut gain de cause, mais le jeune théologien de Navarre plaida victorieusement pour son compte la validité de son examen.

dirent plus d'un chef-d'œuvre. Ainsi s'était muni de toutes parts celui qui allait relever l'éloquence sacrée au point de mériter autant que personne le nom toujours hyperbolique de créateur.

Voyons d'un coup d'œil ce qu'elle était jusqu'à lui. Depuis les Pères, elle avait subi plus d'une déchéance et trop laissé voir le côté humain dont j'ai parlé plus haut. Le faux goût l'avait égarée; la vanité de plusieurs maintenait et aggravait le faux goût. Au moyen âge, tandis que, voulant rester populaires, quelques-uns se jetaient dans le trivial et le bouffon, le plus grand nombre, jaloux d'étaler leur science, transportaient mal à propos dans la chaire les formes propres à l'école et faisaient de la parole chrétienne une sorte de géométrie aride et subtile. En même temps l'Ecriture était violentée par un amour de l'allégorie poussé quelquefois à la fureur. La Renaissance y ajouta le culte intempérant de l'antiquité classique. On prêcha pêle-mêle avec l'Evangile la philosophie, l'histoire, la physique, toute la science, toute la littérature du vieux monde païen. « Il y a moins d'un siècle, écrit La Bruyère, le sacré et le profane ne se quittaient point; ils s'étaient glissés ensemble jusque dans la chaire. Saint Cyrille, Horace, Saint Cyprien, Lucrèce, parlaient alternativement; les poètes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères; on parlait latin et longtemps devant des femmes et des marguilliers; on a parlé grec; il fallait savoir prodigieusement pour parler si mal (1). »

Où apparaît la réaction sensée et chrétienne? Sous Louis XIII (2), ou dès le règne d'Henri IV? (3) Le fait est qu'en 1600 le plus étrange goût régnait encore et que ni les

(1) *De la Chaire*, n° 6.
(2) V. Jacquinet, *Prédicateurs au dix-septième siècle, avant Bossuet.*
(3) L'abbé Lezat, *la Prédication sous Henri IV.*

Valladier ni les Pierre de Besse ne songeaient guère à le réformer (1). « La chaire, disait Massillon, semblait disputer ou de bouffonnerie avec le théâtre ou de sécheresse avec l'école, et le prédicateur croyait avoir rempli le ministère le plus sérieux, quand il avait déshonoré la majesté de la parole sainte en y mêlant ou des termes barbares qu'on n'entendait pas ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre (2). » Et cependant le progrès commençait à poindre. Il est sensible chez le P. Cotton (3), bien plus chez saint François de Sales, quoique, dans ses rares sermons authentiques, l'aimable Saint sacrifie encore trop aux habitudes régnantes. Ainsi fait après lui le fondateur de l'Oratoire, Bérulle ; et toutefois il est tel passage où il annonce Bossuet par la gravité, la grandeur, l'éclat, mais surtout peut-être par son pieux enthousiasme pour les merveilles du Verbe incarné (4). Bossuet lui-même avait pu, dans sa jeunesse, entendre deux oratoriens inégalement fameux : Jean François Senault, prédicateur assez froid mais grave et digne, sauf une part de rhétorique fausse et d'hyperbole complimenteuse, et cet admirable P. Lejeune, le missionnaire aveugle, assez bien inspiré pour préférer à tous les brillants de surface et de mode le rôle de moraliste pratique et de catéchiste éloquent (5). Il avait pu rencontrer aussi, du moins en province, un autre missionnaire, celui-là jésuite, le P. Texier, apôtre puissant et hardi, chez lequel Bourdaloue saura, dans l'occasion, prendre son bien. Il ne se peut enfin qu'il ait ignoré les deux Lingendes, Bourguignons comme lui et qui vivaient

(1) Jacquinet, op. cit.

(2) Discours de réception à l'Académie française, 1719.

(3) V. Lezat, op. cit. — Prat, S. J., *Histoire du P. Cotton.*

(4) Freppel, *Bossuet et l'éloquence sacrée au dix-septième siècle.* Dixième leçon.

(5) V. l'abbé Renoux, *Le P. Lejeune, sa vie, son œuvre, ses sermons.*

encore à l'époque de son début dans la capitale : l'évêque, orateur d'un certain mérite, et le jésuite, moraliste vigoureux, dont l'éloquence reste parfois saisissante dans le résumé latin qu'il a publié de ses sermons. Ainsi la prédication se relevait avec les études et la régularité sacerdotales. Instituée pour faire les mœurs par la foi mais entraînée trop souvent dans leur décadence, elle bénéficiait de la grande rénovation religieuse qui ouvre le dix-septième siècle et dont le plus beau moment coïncide avec le règne de Louis XIII. Bossuet venait donc à son heure. Né deux ans avant la mort de Bérulle, il en avait quatorze quand M. Olier créait la société de Saint-Sulpice (1641) et seize quand le P. Eudes fondait sa congrégation (1643). Par-dessus tout, Dieu lui fit la grâce d'approcher le grand réformateur du clergé. « Nous attestons, écrira-t-il en 1702, que, dès notre jeunesse, Vincent de Paul nous fut connu ; que ses pieux discours et conseils nous ont inspiré le pur et vrai sens de la piété chrétienne et de la discipline ecclésiastique. Ce souvenir nous est encore, à l'âge où nous sommes, un merveilleux sujet de joie (2). » Jeune prêtre, il avait, dans ses passages à Paris, fréquenté la Conférence des Mardis, où le Saint réunissait des ecclésiastiques d'élite. A Metz, il réclamait pour la ville des missionnaires du choix de Vincent et devenait leur collaborateur (1658). Ce fut une grande bénédiction pour ce génie, que l'influence de l'humble Saint qui se jetait un jour aux pieds d'un prédicateur des Mardis et le conjurait d'être plus simple.

(2) *Testamur Vincentium a Paulo, ab ipsâ adolescentia, nobis fuisse notum, ejusque piis sermonibus atque consiliis veros et ingenuos christianæ pietatis et ecclesiasticæ disciplinæ sensus nobis esse instillatos... quorum recordatione in hac quoque ætate mirifice delectamur.* » (Lettre au pape Clément XI pour la Béatification du serviteur de Dieu, 2 août 1702.)

On se tromperait donc de s'imaginer Bossuet apparaissant dans l'histoire de la prédication moderne comme une sorte de météore que rien n'aurait fait pressentir. Gardons-nous en revanche d'amoindrir son mérite. Si les bons exemples ne lui ont pas manqué ni les salutaires influences; il lui reste la gloire d'avoir porté et maintenu au degré suprême les grandes qualités du genre, alors que le faux goût, le bel esprit, la prétention dominaient encore. Les types en abondent; ils sont plus affligeants qu'instructifs et je n'ai pas à les recueillir.

Cependant avant d'étudier Bossuet prédicateur, il importe de lever un doute. Sommes-nous assurés de l'entendre lui-même? Quelle confiance est due aux textes que nous possédons? Or, il se trouve que nous aussi nous venons à l'heure favorable et pour bénéficier du long travail de restauration qui s'achève. Je dois le rappeler brièvement à l'honneur de la critique contemporaine. Jamais, en littérature au moins, ses efforts n'ont été plus utiles ni plus heureux.

Bossuet n'avait fait imprimer que le sermon sur l'unité de l'Eglise (1). Ce fut soixante-quatre ans après sa mort, en 1768, que plusieurs des manuscrits dispersés arrivèrent aux mains des Bénédictins de Paris. Ces religieux firent de nouvelles recherches et, de 1772 à 1788, Dom Déforis, l'un d'entre eux, publiait en quatre volumes plus de deux cents discours. S'il avait eu quelquefois l'idée fâcheuse de coudre ensemble des fragments disparates ou de fondre en une seule des rédactions successives de la même pièce, encore lui devait-on beaucoup. Grâce à lui, l'œuvre oratoire du grand évêque revivait, assez authentique en substance et, qui plus est, sauvée des retouches et enjolive-

(1) On avait, à son insu, publié une reproduction défigurée du sermon pour la profession de madame de la Vallière.

ments bien autrement redoutables qu'avait prétendu lui infliger l'abbé Maury (1).

La France, il faut bien l'avouer, goûta peu d'abord le présent qu'on lui offrait. Ainsi, quand Chateaubriand préfère Bossuet à Cicéron, voire à Démosthène, il semble ne connaître que les Oraisons funèbres, et l'on peut croire que les quatre volumes de Déforis ne lui ont point passé sous les yeux (2). Laharpe est mieux informé; c'est en connaissance de cause qu'il déclare bravement Bossuet médiocre dans les sermons (3). Maury admire, mais à sa manière, en homme de talent malheureusement doublé d'un déclamateur (4).

Le retour d'opinion fut hâté par la grande édition dite de Versailles (1815-1819). On lut davantage les sermons, bien que toujours dans le texte imparfait de Déforis. L'Université se fit honneur en leur rendant justice. Mais on réclama bientôt la pleine lumière, et alors commença ce bel effort, cette croisade entreprise pour reconquérir le Bossuet authentique. Lutte patiente — elle a duré plus de quarante ans — mais lutte féconde, où les travaux des Floquet, des Vaillant, des Gandar, des Gazier, des Rébelliau et d'autres encore préparaient la décisive étude de M. l'abbé Lebarq et son édition critique et complète des sermons eux-mêmes (5). Il semble bien cette fois que l'éru-

(1) Janséniste notoire, Dom Déforis eut du moins le mérite de renier la paternité de la Constitution civile du clergé qu'on lui imputait. Cet acte de foi et de courage lui valut l'échafaud (25 juin 1794).

(2) *Génie du christianisme*, 3ᵉ partie, livre IV, chap. IV.

(3) *Lycée ou cours de littérature*, seconde partie, Livre II, ch. I, section IV.

(4) *Essai sur l'éloquence de la chaire*, ch. XVI et XVII.

(5) L'abbé Vaillant, *Etudes sur les sermons de Bossuet* (1851). — Floquet, *Etudes sur la vie de Bossuet* (1855). — Gandar, *Bossuet orateur* (1866). — Lebarq, *Histoire critique de la prédication de Bossuet* (1888). — *Œuvres oratoires de Bossuet*, édition critique et complète (1890 et suiv.) — L'édition Lachat (1862-1866) n'avait pas tenu toutes ses promesses.

dition ait touché le terme du possible. Bossuet n'était pas un récitateur pur et simple et rien, par conséquent, ne nous rendra jamais sa parole absolument telle que ses contemporains l'entendirent. Mais au moins, voici devant nos yeux des types nombreux, amples, fidèles, de sa préparation écrite ; brouillons, si l'on veut, mais fort achevés le plus souvent, « brouillons sublimes, » a-t-on pu dire (1). C'est bien son âme que nous retrouvons à coup sûr.

Et que de préjugés mis à néant, si bien qu'il n'y a plus même lieu d'y prendre garde! Il en faut pourtant relever un. Bossuet, pensait-on, est inégal, et d'aucuns voyaient là une fatalité du génie. Injustice menant à une erreur de principe encore plus fâcheuse. Mais on était excusable. Ne rencontrait-on pas, rangées sans indications d'époques et selon l'ordre purement liturgique, des compositions de valeur assez diverse? Aujourd'hui la chronologie des sermons est fixée moralement, quand ce n'est pas jusqu'à l'évidence. Entre le panégyrique de saint Gorgon, prononcé à Metz le 9 septembre 1649 par le sous-diacre de vingt-deux ans, et le dernier sermon prêché à Meaux le 18 juin 1702 par l'évêque plus que septuagénaire, nous pouvons suivre, et presque pas à pas, Bossuet orateur. Au lieu de l'inégalité prétendue, c'est l'histoire d'un génie précoce mais laborieux et progressif. Ce génie a donc vécu sous la loi commune : il a travaillé sans relâche ; mais encore lui a-t-il fallu douze années environ, de 1646 à 1660, pour s'élever à une perfection qui devait durer quarante ans sans déclin.

Ecolier à Navare, il a des inspirations bien hautes, comme ce fragment sur la brièveté de la vie, que l'on rapporterait volontiers à sa maturité plénière. Entre vingt-

(1) L'abbé Lebarq.

cinq et trente-cinq ans, à Metz, à Dijon, à Paris, il montre déjà la puissance originale, la véhémence, l'éclat poétique des plus belles années (1). Mais quelque chose manque, au début surtout : c'est la sobriété, la mesure sévère et parfaite. Toujours intelligible, toujours simple et véritablement populaire, comme le sont tous les talents de bonne marque, Bossuet prodigue un peu la théologie dont il est plein. On peut lui reprocher çà et là un excès de spéculation, d'érudition, d'abondance en tout genre. Sa langue est légèrement archaïque, d'une familiarité parfois rude ; il ne s'effraie ni d'un certain réalisme, ni d'une apparence de trivialité. Que l'on ne s'y méprenne point du reste : par le style comme par la vigueur doctrinale et pratique, ce jeune prêtre tient déjà le premier rang ; c'est trop peu dire, il n'a pas de rivaux.

De 1660 à 1670, il prêche sept stations à Paris ou à la cour (2). Là s'achève, à partir de 1662 surtout, cette évolution progressive que la critique a mise hors de doute. Plus d'érudition intempérante ; les plans sont moins complexes, les sermons plus courts. L'imagination se gouverne et se modère ; le style s'est resserré ; sans rien perdre de sa poésie, il a pris une fermeté mâle, une grandeur simple et noblement familière, un accent admirable, unique, de majesté sereine jusque dans la véhémence et le transport. Voilà le Bossuet de la seconde manière, et cette manière est définitive. Quand il rompra de temps à autre le silence que va lui imposer sa charge de précepteur, ce

(1) Citons en exemples le *Panégyrique de saint Bernard* (20 août 1653), le premier sermon sur la *Providence* (1656), le *Panégyrique de saint Paul* (1657 ou 1659) et le sermon sur l'*Éminente dignité des pauvres dans l'Eglise*.

(2) A Paris, carême de 1660 (Minimes de la place Royale) ; — carême de 1661 (Carmel de la rue Saint-Jacques) ; — carême de 1665 (Saint-Thomas du Louvre). — A la cour, carêmes de 1662 et de 1666. — Avents de 1665 et de 1669.

sera pour donner des chefs-d'œuvre, tels que la Pentecôte à Saint-Germain en 1672 et, en 1675, la Profession de madame de la Vallière (1). Evêque de Meaux, il ouvre la fameuse assemblée du clergé (1681) par le sermon sur l'unité de l'Église et prononce encore quatre de ses grandes oraisons funèbres. Si, comme il le déclare lui-même, celle de Condé doit mettre fin à tous ces discours, les fragments et souvenirs que l'on a recueillis de ses instructions pastorales montrent bien autre chose que les restes d'une voix tombée et d'une ardeur éteinte. Ce grand esprit s'est fait plus que jamais simple et tout paternel ; mais il n'a rien perdu à condescendre; on l'admire comme autrefois mais on l'aime encore plus qu'on ne l'admire.

Et maintenant nous pouvons apprécier en toute confiance la parole du maître.

(1) On sait, à ce propos, la critique répétée par madame de Sévigné d'après un simple ouï-dire. « Ce qui vous surprendra, c'est que le discours de M. de Condom ne fut point aussi divin qu'on l'espérait. » (A madame de Grignan, 16 juin 1675.) Vous avez là, tout ensemble, et la haute opinion que l'on se faisait de Bossuet, et le désappointement des curieux d'allusions déçus par la gravité sacerdotale du prédicateur.

II

La prédication de Bossuet. Elle est chrétienne, sensée, pratique, hardie. — L'Ecriture, les Pères, la doctrine, la morale, le plaidoyer pour les pauvres, les compliments au Roi. — Bossuet populaire au meilleur sens, et grâce à son génie même. — Le fond de son éloquence : jeu naturel d'une âme puissante et saine. — Si cette éloquence fut assez goûtée au dix-septième siècle.

Son premier honneur est d'être chrétienne, et tout d'abord par un juste sentiment d'elle-même, de sa mission. « Les prédicateurs de l'Evangile ne montent pas en chaire pour y faire de vains discours qu'il faille entendre pour se divertir. A Dieu ne plaise que nous le croyions ! Ils y montent dans le même esprit qu'ils vont à l'autel. Ils y montent pour y célébrer un mystère semblable à celui de l'Eucharistie. Car le corps de Jésus-Christ n'est pas plus réellement dans le sacrement adorable, que la vérité de Jésus-Christ est dans la prédication évangélique (1). » Ajoutons ce que Bossuet pose ailleurs en façon d'axiome : « L'utilité des fidèles est la loi suprême de la chaire (2), » et nous aurons toute sa rhétorique sacrée. Or, il s'y tient dans la

(1) Sur la parole de Dieu, deuxième dimanche du Carême, 13 mars 1661.
(2) Sur la dévotion à la Sainte Vierge, 9 décembre 1669.

pratique, partout serviteur des âmes, partout ministre de la vérité divine et sans prétention personnelle. Ambassadeur de Dieu même, il a tout l'esprit du rôle, la fierté, l'humilité.

On voit la première dans le soin jaloux qu'il prend de garder à la prédication son caractère d'autorité surhumaine, d'en faire une déclaration, une explication pure et simple du témoignage indiscutable de Dieu. Ce n'est point un philosophe qui disserte, au risque de prêter à la religion une vague apparence de théorie et de système. Encore moins la ravale-t-il en semblant demander grâce pour elle à la raison de l'homme. N'attendons même pas qu'il daigne « établir par des autorités étrangères ce qui nous est manifestement enseigné par la sainte parole de Dieu. » Ce serait « oublier la dignité de la chaire et la piété de l'auditoire (1). » Ainsi est-il fier de la vérité, fier pour la vérité.

Mais cela même le conduit à s'effacer autant que possible, à ne mettre aucune confiance dans ce qu'il appelle, avec un sensible dédain, les inventions de l'éloquence profane, les ornements de la rhétorique mondaine, ou encore les finesses dont le monde est las. Il ne veut à la parole chrétienne que « ces deux beaux ornements, la simplicité et la vérité. » — Programme, pensera-t-on. — Oui, mais programme sincère et suivi avec un désintéressement loyal. Bossuet n'a jamais eu d'esprit que pour mettre à la portée des âmes l'Esprit de Dieu. Selon Pascal, la véritable éloquence se moque de l'éloquence, de la rhétorique, s'entend. Les sermons de Bossuet rendent témoignage à ce semblant de paradoxe; le grand orateur a trouvé l'éloquence en ne la cherchant pas; ou, si l'on veut, il l'a cherchée pour une fin supérieure, mais en dehors de tout

(1) Troisième sermon pour la Circoncision, 1687.

procédé, de toute littérature, dans le jeu naturel de ses facultés appliquées au plus grand objet qui puisse être. Il était sûr de la trouver là.

Il disait un jour : « Je veux suivre l'Ecriture de mot à mot et de parole à parole : il ne faut pas que l'homme parle, et je ne veux pas ici contrefaire la voix de Dieu ni imiter son tonnerre. » Et une autre fois, avec une originalité hardie : « Entendons parler notre Dieu dans sa langue naturelle, je veux dire dans les oracles de son Ecriture. » Par là encore sa prédication est profondément chrétienne. La Bible est toujours le point de départ ; les preuves ne viennent point d'ailleurs, et les vérités même de nature et d'expérience ne paraissent jamais bien établies avant de l'être sur elle (1). Mais quoi donc ! est-ce merveille ? N'est-ce pas plutôt devoir strict et bon sens élémentaire chez le prêtre, institué d'office héraut et vulgarisateur de la parole de Dieu ? Il est probable en effet que Bossuet eût été surpris de nos éloges. Pour lui, l'Ecriture était tout et, sur la fin, sa préparation oratoire consistait uniquement à s'inspirer d'elle. On aime à le suivre, tel que l'a dépeint son secrétaire, « allant d'une paroisse à l'autre, l'Evangile à la main, le méditant pour se pénétrer des vérités qu'il voulait annoncer au peuple, avec une attention respectueuse et un esprit de prière (2). »

Et comme la Bible est son premier fond de doctrine, elle n'est pas moins sa première source d'inspiration littéraire. C'est d'ordinaire à la Bible qu'il doit, avec la substance des choses, le pittoresque et le pathétique, les tableaux et les

(1) « Encore que cette doctrine (Dieu punissant les pécheurs par l'endurcissement) paraisse assez établie sur l'ordre des jugements de Dieu, il faut que je vous montre dans son Ecriture le progrès d'un si grand mal. » (*Endurcissement*, 1669 ; *alias :* premier sermon pour le premier dimanche d'Avent.)

(2) Ledieu, *Mémoires*.

mouvements ; c'est elle avant tout qui, l'ayant fait théologien, le fait orateur et poète. Cette langue naturelle de Dieu, il l'a si bien apprise, si bien rendue sienne, que, lorsqu'il ne la cite pas, elle emplit, colore, échauffe son style par allusions et réminiscences perpétuelles. De même quand il a fini de la citer, entraîné par le mouvement qu'elle lui donne, il la parle encore en son propre nom et sans disparate, quelquefois sans nuance appréciable. Dans ces paraphrases en style direct, un des traits préférés de sa manière, en l'écoutant vous entendez encore le Prophète, l'Apôtre, Dieu lui-même. Bossuet ne les contrefait pas, il les continue, et c'est ce qui donne tant de vie à son interprétation d'ailleurs toujours si lumineuse par la précision jointe à l'ampleur.

Après l'Ecriture, la Tradition, les Pères de l'Eglise. Bossuet qui, plus tard, les défendit de toute son énergie contre les témérités rationalistes des Ellies Dupin et des Richard Simon, avait commencé par en nourrir son éloquence, en quoi il faisait preuve de pur esprit chrétien et de cette modestie élémentaire, moins ambitieuse qu'effrayée de marcher sans guides. Que n'a-t-il pas « appris » de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Chrysostome, du « grave Tertullien, » de « l'incomparable saint Augustin ! » Que de traits admirables dans ses discours ne sont que le développement d'une de leurs pensées, œuvre d'un maître commentant d'autres maîtres, personnel cependant et créateur jusque dans l'exploitation d'autrui ! Ni étalage d'ailleurs, ni pédantisme à la façon de l'époque précédente. Jaloux avant tout de lumière et d'orthodoxie, il voulait pour lui-même et pour l'auditoire la joie et la fierté de se sentir en union étroite avec la foi de tous les siècles. Qu'était à ce prix la gloriole de tirer de son fonds et de penser par soi-même ? Trop haut pour cette

vanité, il savait aussi que les plus riches par nature ont à vivre d'emprunts, que l'originalité de bon aloi s'éveille et s'affermit par l'imitation même.

Le désintéressement, qui fait la parole toute chrétienne, est pour la rendre sensée, pratique, populaire, surtout quand il se recontre avec le tempérament d'esprit le mieux pondéré qui fut jamais. Il a fallu en vérité une prévention singulière pour faire de Bossuet un spéculatif, pour le figurer oublieux des auditeurs et se ravissant lui-même dans ses aperçus de génie. C'était généraliser à outrance quelques traits de ses débuts. Or, dès l'époque de Metz et quand il lui arrivait çà et là de s'attarder un peu à la théorie, encore n'oubliait-il pas de conclure, de presser, de tonner au besoin. Mais laissons tomber un certain éblouissement junévile devant les merveilles du dogme ; laissons venir l'expérience du prédicateur, du professeur de science chrétienne ; ouvrons seulement la table de ses stations parisiennes. Les sujets sont pris en pleine morale usuelle : honneur, ambition, rechutes, endurcissement, efficacité, ardeur, intégrité de la pénitence et autres semblables. Allez aux sermons eux-mêmes et jugez si Bossuet fut ou non pratique. Vous aurez peine à comprendre que l'idée contraire ait eu pour elle un certain courant d'opinion. Au reste, soit le thème plutôt dogmatique, ainsi qu'il convient aux jours de fête, ou plutôt moral, comme dans les Avents et les Carêmes, partout chaque chose est à sa place : le dogme commence, la morale suit. L'orateur est trop pratique pour n'exiger pas l'action après la créance, la vertu après la foi ; mais il est trop sensé pour concevoir la morale autrement qu'appuyée sur une conviction profonde ; il est trop chrétien pour lui chercher une autre base que l'Evangile. C'est pourquoi il s'attache d'abord à instruire, et c'est où paraît le bon sens. Instruire fut sa préoccupation cons-

tante, elle le fut jusqu'au terme. Le 16 avril 1702, jour de Pâques, résumant la religion tout entière en Jésus-Christ « parfait adorable et parfait adorateur, » il disait au peuple de Meaux qui ne devait plus l'entendre que deux fois : « Je veux que vous vous souveniez qu'un certain évêque, votre pasteur, qui faisait profession de prêcher la vérité et de la soutenir sans déguisement, a recueilli en un seul discours les vérités de votre salut (1). » Voilà comme son testament oratoire et je n'en sais pas de plus beau.

Mais l'âme une fois instruite, il la mène droit aux conséquences. Il sait le monde, la vie, le cœur humain et, sans pousser l'analyse du détail avec la puissante fécondité de Bourdaloue, il la colore et la dramatise avec ces touches d'orateur poète que Bourdaloue n'aura pas. Quant à la loi, Bossuet l'intime de haut et telle qu'elle est, venant toute de Dieu et par Jésus-Christ, exacte d'ailleurs et complète, n'admettant ni accommodement, ni subterfuge. Il a beaucoup prêché les grands, et tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'on serait trop osé de lui imputer une complaisance (2). A ces nobles enflés de leurs titres et entêtés du point d'honneur, à ces courtisans vivant d'ambition, de flatterie et d'intrigues, à ces riches, parfois si durs envers les pauvres, mais appauvris eux-mêmes par le luxe, le jeu et d'autres prodigalités encore moins avouables, à ces libertins de mœurs, complaisants et imitateurs des faiblesses royales, à tous ces mondains vicieux, cupides, superbes, il dit leur fait avec liberté, avec audace (3). Il le dit même

(1) Ledieu, *Mémoires*.

(2) Quelques-uns le prétendaient volontiers il y a trente ou quarante ans encore. La critique est aujourd'hui plus équitable. Outre qu'elle semble avoir lu plus attentivement ce qu'elle juge, elle sacrifie moins au lieu commun démocratique.

(3) Sermons sur l'*Ambition*, sur l'*Honneur*, sur la *Haine de la vérité*, sur l'*Impénitence finale*, etc.

à son siècle tout entier : « O siècle stérile en vertus, magnifique seulement en titres... pour connaître ton peu de valeur tes dais et tes balustres et tes manteaux et tes titres et tes armoiries sont des preuves trop convaincantes (1). » Paroles qui surprennent dans une bouche si respectueuse et chez l'homme qui rendait parfois si bonne justice aux grandeurs de son temps. Après tout, n'en était-ce pas une à ce temps, à ces grands, à cette cour « la plus auguste de l'univers, » que de se laisser avertir et censurer de par Dieu avec une telle énergie?

J'ai nommé les pauvres tout à l'heure et, si l'on a jamais pu soupçonner Bossuet de plaider timidement leur cause, cette fois encore c'était à condition de ne point le lire. Il faisait honte de leur détresse à son auditoire doré et il l'accusait formellement d'homicide pour les laisser mourir de faim à la porte des châteaux et des hôtels (2). C'était peu devant une société qui portait si haut le sentiment, l'orgueil de la hiérarchie, il plaidait leur « éminente dignité dans l'Eglise, » il les montrait vrais et naturels citoyens du royaume de Jésus-Christ ; il ne daignait y introduire les riches qu'après eux, par grâce, et pour les servir (3). Je doute si, à tel moment de notre siècle égalitaire, pareille thèse n'aurait pas amené l'auteur en police correctionnelle, comme prévenu d'excitation au mépris, peut-être à la haine, contre une classe de citoyens (4).

(1) Sur les *Nécessités de la vie*, Carême des Minimes, 1660, 4e Dim., 3e point.

(2) *Impénitence finale.*

(3) *Éminente dignité des pauvres dans l'Eglise*, (1659).

(4) On a dit et répété que le Comte de Maistre accuse Bossuet de ne s'être jamais laissé arracher « un cri » par le spectacle des misères du peuple (*de l'Eglise Gallicane*, liv. II, ch. XII). Etrange interprétation d'un mot qui, dans l'intention de l'illustre auteur, est manifestement un éloge. Qu'on relise la page entière. Elle ne va qu'à louer Bossuet d'avoir été « toujours prêtre et rien que prêtre, » d'avoir fait son devoir sacerdotal sans manquer jamais au respect de sujet. Il s'agit donc seulement d'un cri

On doute également que, à moins d'être un Garcia Moreno, un chef d'état démocratique se laissât complimenter du haut de la chaire comme Bossuet complimentait Louis XIV. L'usage était fâcheux, — qui ne le voit? — mais c'était au Roi seul de l'abolir, et je ne voudrais pas gager qu'à certains jours, en écoutant Bossuet, Bourdaloue et quelques autres, la tentation ne lui en soit point venue. Son aïeul Henri IV disait : « J'aime à prendre ma part du sermon, mais je n'aime pas qu'on me la fasse. » Le grand Roi se la laissait faire, sous forme d'éloge, il est vrai ; mais l'enveloppe élogieuse ne voilait qu'à demi le fond des choses, et ce fond, c'était la leçon faite à un seul devant tous les autres. Qui eût osé lever les yeux sur le maître et, comme dit Saint-Simon, le percer de ses regards clandestins, quand Bossuet, l'isolant du reste de l'auditoire, le prenait seul à partie et, parmi les louanges et les vœux, lui disait par exemple : « Il n'y a plus pour vous qu'un seul homme à redouter ; vous-même, Sire, vous-même, vos victoires, votre propre gloire, cette puissance sans bornes, si nécessaire à conduire un Etat, si dangereuse à se conduire soi-même ; » ou bien encore : « Il y a un Dieu dans le ciel qui venge les péchés des peuples, mais surtout qui venge les péchés des rois. C'est lui qui veut que je parle ainsi, et si Votre Majesté l'écoute, il lui dira dans le cœur ce que les hommes ne peuvent pas dire. » Un jour, s'adressant à Dieu même : « Que vous demandons-nous pour ce grand monarque ? Quoi ? Toutes les prospérités ? Oui, Seigneur, mais bien plus encore toutes les vertus et royales et chrétiennes.

contre ce respect, d'un cri de révolte humaine devant « les souffrances du peuple, les erreurs du pouvoir, les dangers de l'état, la publicité des désordres, » en un mot, devant toutes les fautes du règne à la fois. Soit dit, non pas à la décharge de Bossuet qui n'en a pas besoin, mais à celle du Comte de Maistre que l'on fait injuste et que l'on met gratuitement en contradiction avec lui-même.

Nous ne pouvons consentir qu'aucune lui manque, aucune, aucune. Nous le voulons tout parfait, nous le voulons admirer en tout. » Ailleurs, après avoir tonné contre les amours coupables et parlé d'*égorger* devant Dieu le cœur profane pour mettre à sa place un cœur nouveau, il concluait : « Tirez surtout, ô Jésus, le cœur de notre monarque, lequel, se donnant tout à fait à vous, est capable de vous entraîner toutes choses. » En dehors de ces apostrophes directes, une cour spirituelle et qui entendait à demi-mot savait à qui rapporter tout d'abord nombre de traits vigoureux contre le désordre et le scandale. L'orateur lui-même y comptait bien, je suppose, et le principal intéressé ne s'y trompait pas. Cependant il laissa faire. « Entouré de flatteries et de séductions, il eut le bon sens de ne point fermer les lèvres sacerdotales et le bonheur de ne point repousser ce glaive de lumière qui venait courageusement attaquer son cœur hautain (1). »

Quant à Bossuet, loin d'accorder qu'il ait flatté du haut de la chaire, on a plutôt besoin d'expliquer certaines rudesses de sa prédication, avant tout, sa véhémence indignée à l'égard des incrédules. Quel dédain pour « ces libertins, esclaves de leurs passions et téméraires censeurs des conseils de Dieu qui, tout plongés qu'ils sont dans les choses basses, se mêlent de décider hardiment des plus relevées (2) ! » De quelle impétuosité il mène battant « ces rares génies, » et les pousse jusqu'à l'athéisme, « à cette fureur qui ne trouve presque point de place dans les esprits (3) ! » Aujourd'hui « ces libertins » sont légion et l'athéisme lui-même est une enseigne assez bien portée. Il va donc sans dire que Bossuet, s'il prêchait parmi nous, adoucirait jus-

(1) L. Veuillot, *Molière et Bourdaloue*. La Chaire.
(2) *Divinité de Jésus-Christ* (1669).
(3) *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*

qu'à un certain point l'âpre énergie de sa parole. Non certes qu'il jugeât l'incrédulité plus digne de respect; mais sans doute il l'estimerait moins inexcusable, étant, chez plusieurs, le fait d'une éducation malheureuse, au lieu que de son temps, en pleine lumière chrétienne, on ne sortait de la foi que par une apostasie bien personnelle et bien voulue. Il ne sortait pas, quant à lui, de la stricte justice en accablant de si haut l'incroyance telle qu'il la rencontrait alors par le monde et « dans les compagnies ».

Mais n'oubliait-il pas la charité? — On aurait peine à l'en convaincre. La charité veut tout d'abord qu'on sauve les faibles du scandale. Quant au scandaleux, au révolté par orgueil, il arrive souvent que le premier bien à lui faire soit de l'humilier et de le confondre. A cela près, si l'on croit surprendre quelquefois, parmi les ferveurs du zèle, quelque trace de cette hauteur native, de cette humeur impérieuse que nous retrouverons ailleurs, la chose n'est pas plus impossible qu'elle n'est, du reste, évidente à mes yeux. Au moins resterait-il que Bossuet ne portait dans la chaire aucune complaisance humaine. Docteur ou moraliste, l'orateur de Dieu ne savait ni biaiser ni mollir.

D'ailleurs l'énergie de la foi, la sainte fierté du rôle ne l'entraînent pas à outrer le fond des choses. Il déprime la raison, mais seulement quand elle s'élève contre la foi. Il dédaigne la philosophie, cette « pauvre philosophie » qui dispute sans fin et ne décide guère en fait, même sur les questions où elle en aurait la puissance ; mais il ne la dédaigne que si elle prétend nous conduire seule et suppléer la révélation. Le prêtre qui a dénoncé plus éloquemment que pas un moderne le néant de la vie humaine quand elle s'isole de Dieu, professe d'ailleurs pour elle un intérêt, une sympathie capables d'étonner, de ravir ceux-là même qui étudient ses sermons d'un point de vue naturel et

comme du dehors, ceux à qui l'âme du genre échappe et dont l'admiration sent l'étranger (1). C'est l'honneur de Bossuet, chez qui une foi exacte se greffe sur un bon sens admirable. Mais il ne faudrait pas méconnaître que c'est avant tout l'honneur du christianisme. Le christianisme conserve la nature en l'élevant ; il ne lui devient sévère que lorsqu'elle se targue de trouver en elle-même le secret de sa destinée avec la puissance d'y atteindre. Si la fière parole du prédicateur est si parfaitement pondérée, sensée, pratique, c'est qu'elle exprime au vrai le sens chrétien.

Nous connaissons Bossuet comme apôtre ; envisageons-le maintenant comme maître et modèle du grand art. A ce titre, voici, je pense, de quoi il faut lui savoir gré par-dessus tout Personne, depuis saint Augustin, n'a mieux démontré que le génie, loin de faire obstacle au caractère populaire de l'éloquence, y est une excellente disposition, un merveilleux secours. Et par quelle fatalité bizarre un esprit transcendant serait-il dès lors moins intelligible? Quoi ! parce qu'il voit mieux les choses, il deviendra moins capable de les faire voir! Dira-t-on que sa supériorité l'emporte invinciblement à des spéculations trop hautes pour le vulgaire ? Il y aurait beaucoup à répondre, mais c'est assez d'un mot. Si le génie ne veut pas condescendre, plaignons-le de s'ôter à lui-même son meilleur privilège, celui d'entraîner à sa suite les intelligences de moindre vol. S'il ne sait pas le faire, par là même il se diminue et nous met en droit de le contester.

Mais trêve de raisonnements : les faits parlent, et celui-ci plus haut que bien d'autres. Qui lit Bossuet est ravi de le trouver si populaire. Or ici, j'entends cette popularité éminente, universelle d'ailleurs et propre à tous les auditoires,

(1) Tel est Nisard, par exemple, *Histoire de la Littérature française*, livre III, ch. XIII, § 7.

sans laquelle on ne conçoit même pas l'orateur ; cette puissance de se communiquer à l'homme, quel qu'il soit, de le pénétrer en s'ajustant à lui, de l'élever sans violence en touchant d'une main aisée tous les ressorts de l'âme. Et serait-ce là, chez le maître, un effort charitable contre sa supériorité personnelle, une victoire du zèle sur les tendances natives du génie ? Bien au contraire, c'est le signe propre du génie, le fruit authentique de la supériorité.

Qui rend Bossuet populaire ? La clarté d'abord, non pas éblouissante, mais douce à l'œil autant que vive, parce qu'elle est pleine, continue, toujours grandissante. Habile à resserrer la doctrine en formules brèves, à la darder par traits et par éclairs, il ne l'est pas moins à la déployer avec une ampleur tranquille. Ce poète, ce lyrique aux élans superbes et que l'on a pu rapprocher de Pindare (1), marche le plus souvent à pas comptés, comme un père qui mènerait un enfant par la main. Ainsi mène-t-il de fait les intelligences; ennemi de l'à peu près et des lueurs confuses, éclairant tout, expliquant tout, ne laissant dans le demi-jour ni une vérité, ni une comparaison ou forme de langage, ni une figure ou métaphore biblique. C'est une fête pour l'esprit que de cheminer en pareille compagnie, de se mouvoir ainsi dans la lumière, aisément, largement. Cette fête, pourquoi de moindres talents nous la refusent-ils ? Demandons plutôt pourquoi Bossuet nous la donne. C'est que, où de moindres talents glissent et effleurent, il pénètre, il épuise le fond des choses : populaire parce qu'il est lumineux, lumineux parce qu'il est profond, profond par sa puissance même, par son génie.

Cela fait, l'intelligence menée au vrai de cette allure facile et assurée, il pourra enchanter l'imagination par la

(1) Villemain, *Pindare et la poésie lyrique*, première partie, chap. I.

vive représentation des objets, ouvrir les cœurs à l'attendrissement ou les entraîner par la véhémence. Mais je risque d'égarer le lecteur en l'induisant à concevoir le rôle de l'imagination et de la passion, comme isolé de celui de l'esprit, comme resserré, confiné dans quelques pages spéciales. Certes, il y a chez Bossuet bien des morceaux qui sont par excellence tableaux ou mouvements ou l'un et l'autre. En maint passage, le grand peintre que tout le monde avoue en lui, l'orateur plus véhément, selon d'Aguesseau, que Cicéron et Démosthène, se livrent mieux, et d'ordinaire tous les deux ensemble, à leur force native d'imaginer et de sentir. Mais il importe de noter que cette force n'est jamais oisive ; que l'image et le sentiment sont partout, colorant, échauffant sans relâche l'exposition, la doctrine. Dans Bossuet tout est couleur, drame et vie. Quoi de plus populaire que d'amener ainsi le vrai des froides hauteurs de l'abstraction à cette région plus accessible, plus humaine, où il se fait visible et vivant, où il pénètre d'autant mieux l'esprit qu'il éclate aux yeux et parle au cœur?

Pensera-t-on cette fois encore que c'est là, pour le génie, un effort méritoire, un sacrifice? Erreur profonde. En cela même, le génie suit sa pente, il va jusqu'au bout de sa puissance, il l'exerce et la déploie tout entière. Car elle n'est pas toute à saisir le vrai en lui-même, le pur intelligible. Quelque chose lui manque si elle ne voit du même coup les analogies par où il touche au monde physique et les comparaisons familières qu'elles peuvent offrir. Elle n'est pas dans l'opération solitaire d'une raison même transcendante. Elle s'achève et se complète par le concours mesuré de l'imagination et du cœur. Celui-là est plus grand, plus génie, si on l'ose dire, qui se montre homme plus complet ; qui éveille toutes nos facultés ensemble parce qu'il met toutes les siennes dans la composition de sa pa-

role, de sa pensée. Par ailleurs et encore un coup, quoi de plus populaire? On l'est donc, non pas en dépit de son génie, mais à proportion de son génie même. Leçon éminente que nous donne l'éloquence de Bossuet.

Popularité, communication, éloquence : même chose en trois noms. La critique peut parcourir les œuvres oratoires de Bossuet et, selon le mot de Sainte-Beuve, les labourer en tous sens par ces analyses de détail malheureusement trop longues pour l'histoire littéraire. Que trouvera-t-elle en fin de compte ? Un homme, une âme supérieurement douée, mais des qualités qui nous sont communes ; où chaque faculté considérée isolément est d'une puissance rare, mais où — privilège plus rare encore — toutes se balancent mutuellement dans un équilibre exact, sans que jamais la raison pèse trop lourd à l'imagination et au cœur, ou que ces deux forces entraînent dans leur branle la raison trop légère. Conception et ordonnance des sujets, expositions doctrinales, tableaux, mouvements, style : la critique peut tout sonder de son œil le plus sagace. Où arrivera-t-elle qu'à prendre sur le fait la vie intense et régulière d'une grande âme se mouvant, évoluant, se jouant parmi les objets à notre façon ordinaire, mais avec une vigueur et une souplesse où nous n'atteignons pas; plus mobile que nous et tout ensemble plus maîtresse d'elle-même; plus prompte à recevoir dans toutes ses facultés à la fois la vive impression des choses, et en même temps plus énergique à la dominer et à la diriger, comme le bon cavalier mène où il veut le cheval qui l'emporte. De cette souplesse et de cette vigueur, égales chez Bossuet, l'une fait les hardis appels d'idées, les rapports soudainement aperçus, les « vives et impétueuses saillies, » où la pensée s'enlève et semble bondir; l'autre maintient ce fond de raison, de gravité, de sérénité majestueuse, trait de fa-

mille chez tous les grands esprits de l'époque, mais plus nettement accusé ici que partout ailleurs.

L'ordre parfait dans la puissance, le calme souverain dans la force impétueuse : est-ce là Bossuet orateur? N'est-ce pas plutôt l'éloquence même? La faute n'est pas à moi si je semble confondre en pareil cas l'artiste et l'art. Qui donc entre les modernes a mieux approché de l'idéal? Et s'il faut le comparer aux anciens, n'est-il pas plus naturel que Cicéron et aussi puissant que Démosthène, avec le lyrisme de Pindare, ou mieux celui des Prophètes, comme par surcroît? (1)

Cette supériorité, cette plénitude d'éloquence, avouée aujourd'hui par toute la critique sérieuse, paraît ne l'avoir pas été assez de son vivant. Tandis qu'il prêchait ses stations (1660-1670), une certaine opinion lui opposait des rivaux estimables mais bien minces pour un tel honneur, les Leboux, les Fromentières, les Biroat; et quand il quitta la chaire il semble que Bourdaloue, qui débutait à cette époque même, l'ait un peu éclipsé dans l'estime des contemporains. Ici d'ailleurs on se partage, quelques-uns appuyant avec une sorte de plaisir sur les indices de cette froideur relative (2), d'autres les discutant et produisant des témoignages contraires (3). En somme, deux choses restent vraies : l'une, que Bossuet dut à la chaire sa première célébrité, j'aurais honte de dire sa fortune; — l'autre, que ceux qui l'entendirent, s'ils furent loin de le méconnaître, ne le mirent cependant pas tout à fait à la

(1) Un bon juge en fait d'éloquence, Berryer, écrivait à un sien neveu entrant en rhétorique : « Exerce-toi à réciter Bossuet comme si tu devais prêcher ses chefs-d'œuvre. *C'est l'homme qui, de tous les temps et de tous les peuples, a le plus magnifiquement manié la parole.* »

(2) Ainsi l'abbé Hurel, d'ailleurs admirateur de Bossuet jusqu'à l'injustice envers Bourdaloue. (*Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, livre II. ch. I.)

(3) Voir Floquet, *passim;* — Gandar, Lebarq.

hauteur où notre juste admiration l'a porté. Rien en cela qui le diminue ; rien non plus qui soit trop fâcheux pour son époque ou de nature à nous étonner beaucoup. Il est difficile à des contemporains de prendre la juste mesure des mérites, mais surtout de les classer exactement, et nous retrouverons plus d'une fois, au cours de nos études, cette étrange confusion des renommées. On sait combien le goût public était encore hésitant en 1660 et au delà, combien épris de tout ce que l'archidiacre de Metz répudiait si hautement à sa gloire et à celle de la parole sacrée, l'érudition fastueuse ou même profane, les faux brillants, le bel esprit. Si, comme l'atteste La Bruyère, Bossuet a fait de mauvais censeurs (1), la chose est toute naturelle. Qu'il ait « fait parler longtemps une envieuse critique (2), » c'est un éloge plutôt. N'oublions pas du reste qu'il eut le double honneur de venir le premier et de n'être plus tard ni surpassé ni même absolument égalé par personne. Bourdaloue, si grand soit-il, ne l'atteint pas et, bien qu'il n'ait pu se former directement à son école, il est heureux d'être venu à sa suite, d'avoir trouvé la prédication déjà épurée et relevée par l'inévitable influence de ce génie.

Mais qu'importe après tout? Jugeons sur pièces et d'après nous-mêmes, d'après ces grandes lois du genre dont nous portons en nous l'idée à tout le moins confuse, et que Bossuet nous aide encore mieux que personne à démêler. Il serait triste que, par frayeur du sérieux ou même par je ne sais quel dégoût des choses saintes, le chrétien moderne se privât d'une lecture où des lettrés incroyants mettent leurs délices. Pour lui cependant il y aurait là quelque chose de bien autrement précieux que les plus nobles jouissances littéraires. Me pardonnera-t-il de le lui dire? Il y

(1) *De la Chaire*, n° 25.
(2) La Bruyère, *Discours à l'Académie*.

apprendrait sa religion que bien souvent il sait mal. Il l'y trouverait, non point parée de l'éclat du génie, — elle n'en a que faire, — mais ramenée par un grand homme sans prétentions, à la force, à la splendeur, à la majesté qu'elle tient d'elle-même.

III

Les panégyriques et les oraisons funèbres. — Bossuet et le prieur Ogier. — Les panégyriques : thèse et biographie. — Les oraisons funèbres. — Excellence littéraire. — Éléments du fonds : — la biographie, triple vérité qu'y met l'orateur ; — l'histoire générale. Est-elle hors-d'œuvre ? — La religion.

A l'époque où Bossuet sortait de Navarre, un ecclésiastique bel esprit, le prieur François Ogier, donnait dans une préface la théorie courante du panégyrique et de l'oraison funèbre. A l'entendre, « ils ne sont apparemment institués et introduits que pour l'ostentation, le divertissement et la pompe. » Or, « les choses de cette nature doivent être en un excellent degré de bonté, de beauté et de perfection..... En un mot il est nécessaire que l'orateur emploie en cette occasion tout son art et toutes les fleurs de son éloquence ; autrement il ne connaît pas son sujet et frustre l'espérance de ses auditeurs (1). »

Est-ce la même année, est-ce trois ans plus tard que Bossuet disait : « Nous faisons dans l'Eglise les panégyriques des saints, moins pour célébrer les vertus, qui sont

(1) *Actions publiques* (discours) de F. Ogier, prêtre et prédicateur (1652.)

déjà couronnées, que pour nous en proposer l'exemple (1). » En 1656, date certaine, il commençait ainsi ce qu'il appelait la courte exhortation consacrée à la mémoire de l'abbesse des Bernardines de Metz, Yolande de Monterby : « Quand l'Eglise ouvre la bouche des prédicateurs dans les funérailles de ses enfants, ce n'est pas pour accroître la pompe du deuil par des plaintes étudiées ni pour satisfaire l'ambition des vivants par de vains éloges des morts. » Ne dirait-on pas qu'il venait de lire la préface des *Actions publiques?* En tout cas, l'opposition est nette, voilà bien en présence la fausse rhétorique mondaine et le droit sens chrétien.

En outre, dans la première phrase que j'ai citée, Bossuet réfute par avance une critique élevée plus tard contre ses panégyriques proprement dits. On l'avouera merveilleux à féconder l'éloge d'un saint qui n'a laissé qu'une trace légère dans l'histoire ou dans l'Ecriture même, saint Joseph par exemple. Quant aux saints plus modernes et sur lesquels abondent les documents, on l'accusera de substituer l'idée aux faits, la doctrine à la biographie, bref, de disserter autour du héros en oubliant quelque peu de le faire pleinement connaître (2). Or, il semble qu'on oublie soi-même les conditions ordinaires du panégyrique. A part la circonstance d'une canonisation récente, le saint est un patron local ; son éloge revient tous les ans, et personne dans l'auditoire n'ignore les grands traits de sa vie. L'orateur n'a donc pas à nous révéler ce que nous connaissons déjà. Au reste, l'éloge n'est pas finalement pour la gloire du héros mais pour l'édification du peuple. Sermon ou panégyrique, Bossuet a toujours raison de penser que « l'utilité des fidèles est la loi

(1) *Panégyrique de saint François d'Assise*, à Metz. On hésite à placer ce discours en 1652 (Lebarq) ou en 1655 (Floquet).

(2) On trouve cette critique développée dans une thèse de M. de Tréverret sur le *Panégyrique des saints au dix-septième siècle*. 1868.

suprême de la chaire. » Où sera donc ici le plus utile? A effleurer en courant une vie déjà connue et populaire, ou à détacher de l'ensemble quelques aspects choisis, pour en faire amplement ressortir et comme rayonner, par enseignement et exhortation, toute la lumière doctrinale et pratique? Bossuet tient pour la seconde méthode, et j'ose croire qu'il a raison.

Esprit fâcheux et bizarre aussi, celui qui pousse à outrance la distinction des genres et la classification des talents. On sourit de l'entendre adjuger l'oraison funèbre à Bossuet, le sermon à Bourdaloue, voire à Massillon, le panégyrique à Fléchier, si ce n'est à Massillon encore. Pour ceux qui rendent, comme nous le faisons aujourd'hui, pleine justice à Bossuet prédicateur, sa prétendue infériorité comme panégyriste est peu vraisemblable à première vue. On conçoit qu'un poète lyrique ne sache pas mener un drame, ou qu'un orateur excellent ne soit pas bon historien. Encore serait-il téméraire d'en faire une sorte de loi fatale; car Bossuet écrira le *Discours sur l'histoire universelle* et l'*Histoire des Variations;* car *Andromaque* et les chœurs d'*Esther* seront de la même main, sans compter des épigrammes excellentes. Mais pourquoi donc un prédicateur éminent fléchirait-il dans l'éloge des saints? Comment ces deux nuances d'un même genre voudraient-elles d'autres aptitudes? J'y insiste pour écarter une bonne fois les démarcations et classifications rigides par où la rhétorique toucherait au pédantisme. Allons d'ailleurs au fait. Parmi les vingt-deux panégyriques de Bossuet qui sont venus jusqu'à nous, aucun ne le cède aux sermons de même époque; plusieurs, et des plus anciens, sont des chefs-d'œuvre, par exemple, saint Bernard, (1653), saint Joseph (*Depositum custodi*... (1656), saint Paul (1658). Maury décide que ce genre de discours est resté chez nous « à une distance in-

finie » de l'oraison funèbre (1). Dégoût de rhéteur, et sans prétexte plausible. Le panégyrique de saint Paul vaut le sermon sur l'impénitence finale, lequel vaut en son genre l'oraison funèbre de Condé. Ici ou là, Bossuet prime et règne au même titre et par le même fond de mérites ; si bien que, après avoir étudié le sermonnaire, il ne reste quasi rien à dire du panégyriste, rien même de foncièrement neuf sur l'orateur des grandes funérailles. Dans ce rôle, Bossuet ne fait que porter au comble ses. qualités de prédicateur. Mais cela même est singulièrement utile à reconnaître, et d'ailleurs c'est bien à propos des oraisons funèbres qu'il importe de ramener l'admiration à ses termes simples et vrais.

L'éloge public des morts est chose toute naturelle, œuvre de justice, de reconnaissance, d'affection. L'antiquité le pratiquait, mais sans pouvoir hausser son idéal au delà du patriotisme, ni promettre une meilleure immortalité que celle de la gloire. Le christianisme consacra l'usage en l'élevant à une hauteur divine. La première oraison funèbre fut sans doute la louange de quelque martyr. Louange simple : qu'avait-on besoin de grandes paroles, quand les restes mutilés étaient là, parlant aux yeux ? La paix obtenue et le monde rendu chrétien, il fut permis à l'éloquence humaine de se produire ; mais elle demeura modeste dans la bouche des Pères célébrant un prince comme Théodose, un pontife comme saint Basile ou saint Athanase, un médecin chrétien, une humble femme, comme Césaire ou Gorgonie. L'ostentation vint plus tard. L'orgueil de rang ou de famille vit dans ces sortes de discours un accessoire obligé des funérailles illustres. C'était convier les orateurs à la vanité, aux faux brillants, à l'enflure. On ne loua donc

(1) *Essai sur l'éloquence de la Chaire.*

plus que les grands, et sur le beau ton à la mode, subtilité, emphase, érudition hors de propos. Cela passa pour la loi même du genre et la théorie du prieur Ogier fut le bon goût.

Bossuet en avait une autre ; il s'en était expliqué, nous le savons, dès la première phrase de son premier essai. Au fond, il « n'aimait pas ce travail qui est peu utile (1), » et il plaignait le prédicateur obligé de faire « les panégyriques funèbres des princes et des grands du monde. » C'est que, si l'éclat des charges et des affaires publiques « semble illuminer un discours, » par contre « il arrive ordinairement que Dieu a si peu de part dans de telles vies, qu'on a peine à y trouver quelques actions qui méritent d'être louées par ses ministres. » (2) Tels étaient le bon sens de l'homme et la foi du prêtre. On devine comment il aurait accueilli les admirateurs qui le plaignent lui-même d'avoir eu quelquefois à traiter des sujets peu dignes de son éloquence.

Il avait loué, sans se croire amoindri, une supérieure de couvent et un obscur gentilhomme de province ; il avait célébré de même le troisième général de l'Oratoire, puis son propre maître à Navarre, le docteur Nicolas Cornet (3). Sans qu'il l'eût cherché, une plus grande carrière lui fut ouverte par le vœu de deux princesses, destinées l'une et l'autre à lui devenir elles-mêmes « le sujet d'un discours

(1) Ledieu, *Mémoires*.

(2) Bossuet, Oraison funèbre du P. Bourgoing.

(3) Ces premiers discours ont leur intérêt et leur valeur. Dans l'oraison funèbre de madame de Monterby (1656), à propos du temps et de son rapport à l'éternité, on trouve de nobles germes que l'orateur développera plus tard, et dans celle d'Henri de Gornay (1658) une belle thèse sur les efforts de l'orgueil pour échapper à l'égalité commune. A l'occasion du P. Bourgoing (1662), Bossuet dénonce en termes admirables le faible de l'éloquence mondaine. Quant à l'éloge de Cornet (1663), il n'offre pas à la critique un thème assez sûr. Le manuscrit manque et la copie est visiblement infidèle.

semblable (1). » En 1667, la reine régnante, Marie-Thérèse, le désignait pour prêcher le *bout de l'an* d'Anne d'Autriche (2), et en 1669, la jeune duchesse d'Orléans lui demandait, pour un service funèbre à Sainte-Marie de Chaillot, l'éloge de la reine d'Angleterre (16 novembre). Neuf mois plus tard (21 août 1670), le panégyriste de la mère pleurait la fille du haut de la chaire de Saint-Denis. Avec ces deux pièces maîtresses, qu'il appelait, lui, plus modestement, « deux têtes de mort assez touchantes (3), » la grande éloquence funéraire était créée en France. Quatre autres chefs-d'œuvre suivirent : l'éloge de la reine Marie-Thérèse (1683), ceux de la Palatine (1685) et de Michel le Tellier (1686), enfin celui de Condé (1687). Bossuet avait alors soixante ans et, en venant de sa personne fermer le défilé triomphal mené autour du catafalque par son imagination toujours jeune, il pouvait, comme il le fit, prendre congé de l'oraison funèbre : il l'avait illustrée jusqu'à la rendre inséparable de son propre nom.

Et comment ? Par quels mérites singuliers ? Si la question était purement littéraire, elle serait vite résolue ; elle l'est déjà quelques pages plus haut. Le Bossuet des oraisons funèbres, c'est, ni plus ni moins, celui des Avents et des Carêmes, à cela près que de hautes convenances l'obligent à finir ses compositions. Plus de brouillons, même sublimes ; voici des rédactions achevées, où le docteur, l'orateur et le poète inséparables donnent toute leur mesure et livrent le dernier secret de leur art. Mais on les a déjà vus ailleurs et on les reconnaît au premier coup d'œil. Leur art n'a pas changé plus qu'eux-mêmes : toujours mouvement naturel, jeu souple et réfléchi

(1) Bossuet, Or. fun. de Madame.
(2) Ce discours est malheureusement perdu.
(3) Lettre à l'abbé de Rancé.

d'une grande âme, sans trace d'ambition ni d'effort.

Ecartons donc cette prévention de sublimité continue par où l'on a si cruellement desservi la gloire des oraisons funèbres. Ecartons le Bossuet du préjugé, de la légende, l'aigle toujours planant, toujours s'emportant aux spéculations éblouissantes. Déclamation que tout cela, mais, qui pis est, calomnie involontaire. Certes, ni l'oraison funèbre ne fait tout Bossuet, ni l'exorde de la reine d'Angleterre ou la péroraison de Condé ne font toute l'oraison funèbre. Dans chacun de ces discours le style dessine, pourrait-on dire, une suite de courbes indéfiniment variées, s'élevant ou s'abaissant au gré des choses. Est-ce le lieu d'étudier « les conseils de la Providence et les fatales révolutions des monarchies (1), » de déployer quelque vérité universelle de morale ou de religion ? Le ton est grandiose, il doit l'être ; mais rien de forcé, d'emphatique. Encore verrait-on souvent — curieuse étude et profitable — que la majesté de ce grand style s'accommode d'une étonnante simplicité d'expression, peut-être même qu'elle en procède (2). Mais la scène change, et il change avec elle : pressé, coupé, militant dans telle apostrophe aux incrédules (3), éclatant et impétueux avec Charles-Gustave ravageant la Pologne ou Condé chargeant devant Rocroy, véritable fanfare épique, lyrique plutôt (4). Devant le cercueil de Madame, c'est l'élégie et toutes ses nuances, grâce, ten-

(1) Or. fun. de la reine d'Angleterre.

(2) Voir plus bas, ch. IV.

(3) Or. fun. d'Anne de Gonzague.

(4) A propos de ces passages on a parlé de « souffle homérique » et, selon Chateaubriand, le panégyriste de Condé nous donne, comme en se jouant, un chant d'Homère. Je ne voudrais pas manquer au vieil aède. Mais aurait-on vite fait de trouver dans l'*Iliade* un type d'entrain rapide à comparer avec les passages en question ? J'avoue même ne pas voir tout d'abord quel chant détaché des autres vaudrait à coup sûr l'oraison funèbre de Condé.

dresse, éclats de douleur, poésie lugubre. Elégie encore par bien des côtés, l'oraison funèbre de Marie-Thérèse ; mais discrète, voilée et comme enveloppée d'une paix céleste. S'il faut conter les deux songes qui ont aidé à la conversion de la Palatine, Bossuet n'en est pas autrement gêné. Il reste digne et pourtant sa familiarité devient presque bonhomie. Rapprochez ce récit des morceaux les plus magnifiques. On admire l'orateur dans ces deux extrêmes et c'est justice ; mais, y a-t-il moins à l'admirer, n'y aurait-il pas même encore plus de profit à le regarder faire, quand il se tient à mi-côte, dans les régions moyennes de la pensée, du style par conséquent? Peut-être alors serait-il plus aisé de voir à la fois ce que son âme doit à l'impression des choses et ce qu'elle leur donne du sien. Car c'est bien là toujours le dernier mot. On le loue de s'être formé une langue à lui, que rien n'embarrasse, qui peut tout dire. N'est-ce pas le louer d'avoir eu l'âme assez mobile pour s'ajuster à l'infinie variété des choses, assez puissante pour leur imprimer son propre caractère, la dignité, la grandeur paisible, la majesté dans un calme souverain? Volontiers on détournerait légèrement au bénéfice de l'orateur l'éloge qu'il fait de Condé. Lui aussi, toujours égal à lui-même, sans se hausser pour paraître grand, sans s'abaisser pour paraître simple, se trouve naturellement tout ce qu'il doit être envers tous les objets qui se présentent. Perfection de l'éloquence, perfection naturelle de l'homme : c'est tout un.

Malgré son étroite union avec ce qu'on nomme la forme, le fond des oraisons funèbres a son intérêt à part, intérêt biographique, historique, religieux.

La biographie est ici le thème premier, obligatoire ; mais encore on la veut complète, soit par curiosité d'entendre apprécier au juste une gloire récente, soit parce

que l'oraison funèbre ne reviendra point périodiquement comme le panégyrique d'un saint. A cet égard, les circonstances ont bien servi Bossuet. Une reine vaillante et malheureuse, une jeune princesse morte dans sa fleur ; une autre reine sans action au dehors, mais que ses affronts d'épouse entourent de deuil parmi les magnificences de la cour ; une héroïne de plaisir et d'intrigues, illustre égarée que Dieu ramène de bien loin ; un magistrat ministre ; enfin le premier capitaine du siècle : voilà une galerie que la variété seule pourrait rendre attachante. Il y faut joindre quelques figures de second plan mais de fort grand air, Cromwell, Mazarin, Retz, Turenne, Louis XIV en personne. Portraits en pied ou médaillons, cet ensemble est pour éclairer bien des aspects de la haute société d'alors.

Mais la peinture est-elle suffisamment vraie ?

La critique de ces derniers temps s'honore en ne lui contestant plus la vérité historique dont le genre est capable, j'entends le genre loyalement pratiqué. Pour l'homme sérieux et de conscience, l'oraison funèbre n'est pas un mensonge de flatteur, mais elle n'est pas non plus un jugement d'historien. C'est un éloge et, par suite, si l'on n'a pas droit de supprimer les ombres, les taches même, il sied de les indiquer seulement et de s'arrêter de préférence au reste ; les convenances l'exigent et l'honnêteté n'y résiste pas. Supposez que, dans une vie éclatante, le mal ne soit pas balancé, dominé par le bien, mais surtout que les erreurs et les fautes ne soient pas couvertes par une fin chrétienne ; l'oraison funèbre est impossible et, dans ces conditions, Bossuet ne s'en fût jamais chargé (1). N'est-

(1) Voilà pourquoi elle se fait rare de nos jours. Recueillons, à titre de simple curiosité, une autre explication. « Le clergé garde l'oraison funèbre pour ses membres et, parmi les laïques, il n'en honore que certains hommes de guerre qu'il lui plaît de revendiquer comme ses amis. Cette réserve est louable : dans notre société laïque, ce n'est plus au prêtre à

elle qu'embarrassante? Là, comme ailleurs, la droiture est l'habileté suprême. Bossuet y comptait et cela même lui a permis de rester à l'aise devant le libertinage de la Palatine comme devant les défauts de Condé ou ses crimes de lèse-patrie. Dira-t-on qu'il les innocente ou les dissimule, qu'il donne le change sur la valeur vraie des personnages? Il embellit étrangement le cardinal de Retz; mais il est sincère, il suit l'erreur commune; pas plus qu'homme de l'époque il n'a lu les Mémoires où l'intrigant se montre à nu. On accuse l'orateur d'avoir idéalisé la pâle figure de Marie-Thérèse et, dans la même occasion, poussé bien loin le panégyrique de Louis XIV (1). Mais chez la pauvre

prononcer l'oraison funèbre; il n'a plus qualité pour juger des services rendus à un état social dont il est lui-même et par définition l'adversaire. » (Adrien Dupuy, *Histoire de la Littérature française au dix-septième siècle*, page 416). L'auteur ignore sans doute certains chefs-d'œuvre du cardinal Pie, tels que l'oraison funèbre de la marquise de la Rochejacquelein. Est-ce d'ailleurs par bonté pure que le clergé tenait pour amis un Lamoricière, un Sonis, un Courbet? J'aimerais, je l'avoue, que la mode s'établit de célébrer ainsi publiquement les grands hommes de bien et d'œuvres, de doctrine et de combat pour le vrai, les Melun et les Ozanam, les de Maistre et les Veuillot. Quant au reste, pourquoi donner à entendre que notre état social est « lui-même et par définition » l'antichristianisme? Autrement, qui donc empêcherait le clergé de louer en chaire un ministre ou un président de république? Garcia Moreno l'embarrasserait moins que Théodose même n'embarrassait saint Ambroise ou Louis XIV Massillon.

(1) A propos des *Obsèques de la Lionne*, l'auteur d'une thèse brillante sur *La Fontaine et ses fables* écrivait il y a quelque quarante ans : « ... Un personnage, une reine ne peut pas s'en passer (d'oraison funèbre), descendre dans la terre comme une simple mortelle; le cercueil lui serait une roture. Il faut qu'un Bossuet, un Fléchier, soient là en robe violette, qu'ils étalent sa généalogie, changeant sa niaiserie en grand cœur, versant à flots l'éloquence et finissant par la mettre dans le ciel auprès de Dieu le Père. Cela est dans les convenances; un roi ne peut cesser d'être roi que pour devenir Dieu... Et la conclusion vraie suit à l'instant même. Le faiseur d'apothéoses empoche un présent, une bourse de mille louis, si vous voulez; on ne fait pas de miracles pour rien, et tout aboutit aux espèces sonnantes. » (*La Fontaine et ses fables*, 7e édition, page 88.) — C'était le ton de la jeune littérature vers 1853. Je m'assure que Taine, devenu sérieux, eût voulu de bon cœur ne s'être jamais permis ces impertinences juvéniles.

reine il loue surtout la piété, le muet héroïsme des vertus chrétiennes, mérites qui, dans la chaire, doivent primer la gloire du gouvernement ou des armes. Quant à Louis XIV, ce qu'il en dit en 1683 n'est que juste, et puis il faut tout lire. Devant les restes de l'épouse tant de fois outragée mais consolée avant de mourir, louant le royal époux enfin sorti de ses longs désordres, Bossuet préfère nettement ce retour aux grandes actions. Il félicite surtout le monarque de faire régner la religion « au dedans et au milieu de son cœur, » d'y abattre des ennemis plus terribles que les coalitions européennes, « les passions qui feraient de nos cœurs un temple d'idoles. » L'auditoire entendait ce langage et ne songeait guère à taxer d'hyperbole un éloge qui, de fait, aboutissait là.

Les oraisons funèbres ont une autre vérité, celle du sentiment personnel. Bossuet n'était pas le grand artiste que l'on va chercher pour illustrer des funérailles, comme on s'adresse au plus habile décorateur ; c'était le plus souvent un ami que l'on appelait à célébrer un deuil où il avait sa part. Peut-être ne dut-il qu'à son éloquence l'invitation de Madame pour l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre ; mais ce discours même noua entre la princesse et l'orateur une véritable intimité. Madame se fit donner par lui des instructions régulières ; mourante, elle réclama son assistance. Quand, deux mois plus tard, à Saint-Denis, Bossuet entrecoupait de grands cris de douleur la plus parfaite des élégies modernes, il ne se faisait pas seulement l'écho de la désolation commune ; encore moins était-ce de sa part imagination et littérature. Il revoyait, il revivait pour lui-même cette nuit désastreuse, effroyable, cette scène d'agonie où il avait été, après la mourante, acteur principal. Habitant la cour, il avait vu de près les cruelles souffrances de la Reine et travaillé à lui rendre le cœur de

Louis XIV. C'est comme ami des Condé qu'il fut convié par la duchesse d'Enghien à faire l'éloge de la Palatine (1), en attendant celui du héros lui-même. Ses relations avec ce dernier remontaient à l'époque de Navarre, au jour où le jeune prince, déjà gouverneur de Bourgogne, avait présidé la *tentative* ou première thèse publique soutenue par le jeune théologien (24 janvier 1648). A Navarre aussi, le grand maître Cornet, recevant la visite du secrétaire d'État Le Tellier, lui avait désigné son brillant élève comme un futur précepteur de roi et, par la suite, Bossuet s'était lié avec toute cette famille. Ainsi trouve-t-on dans la biographie et le portrait de ses personnages la précision du témoin unie à l'émotion sincère de l'ami sérieux.

Il y apportait enfin cette vérité supérieure, universelle, que donne la science de la vie, la science du cœur, mise en relief, rendue populaire et comme portée aux yeux par la justesse de l'expression et sa vivante poésie. Ce sont là ces régions moyennes où l'esprit trouve de quoi jouir et admirer autant pour le moins que sur les sommets. Quelle page d'éclat ou de véhémence dépasse en valeur absolue les peintures morales, ces autres pages reposées et doucement pénétrantes, qui nous introduisent dans l'intime du héros et nous y promènent en si pleine et si facile lumière? Bossuet trouve Condé aussi glorieux dans les allées de son parc et entouré d'un groupe d'amis, que marchant avec une armée parmi les périls. Mais lui-même, si fort à égaler par sa parole le coup d'essai du grand capitaine, est-il moins éloquent à nous le montrer dans la vie ordinaire, simple, naturel, fidèle au secret, heureux d'obliger, bon, pour tout dire, et profondément, malgré ses saillies? Dans l'oraison funèbre de Madame, on n'admirera jamais trop la

(1) La duchesse était fille d'Anne de Gonzague.

puissance lugubre de certains passages ; mais quel contraste et quel repos nous offrent ces deux peintures du mérite de la jeune victime, l'une placée entre l'exorde si plein de douleur et le tableau des triomphes successifs de la mort ; l'autre si peu attendue et si naturellement ramenée après le récit funèbre ; l'une interrompue vite par le souvenir de la mort offusquant tout de son ombre ; l'autre plus belle encore et tournée avec une sainte audace à nous faire estimer comme un bienfait le coup soudain qui arrachait Madame aux périls de sa propre gloire. On peut étudier également la piété de Marie-Thérèse, le rôle politique d'Anne de Gonzague ; ou même l'attitude de Le Tellier dans ses audiences : partout le pinceau du maître est reconnaissable à la vérité du trait, mais plus encore peut-être à la richesse du coloris.

L'histoire offrait un second élément plus vaste que la biographie. Mais ne serait-elle chez Bossuet qu'un hors-d'œuvre pompeux ? On a dit que l'invasion de la Pologne tient par un fil assez mince à la vie d'Anne de Gonzague, et j'avoue que ce tableau n'y était pas rigoureusement nécessaire. Il se justifie du reste, soit par l'intérêt de la variété, soit par le goût, naturel à un tel homme, d'élargir et d'agrandir tout ce qu'il touche. Au moins ne nous le figurons pas comme un amplificateur en quête d'accessoires brillants ou cherchant à féconder par le dehors un sujet infertile. Bossuet n'a rien de commun avec Simonide en peine de louer son athlète ; un grand égarement suivi d'un retour illustre est matière assez riche à ce prêtre de génie, et le reste du discours le prouve bien. Ailleurs, quand il s'agit de montrer l'élévation providentielle de Marie-Thérèse pour faire valoir d'autant ses vertus modestes, l'éloge de Louis XIV n'est pas plus hors-d'œuvre que flatterie. Envelopper ainsi dans l'auréole du grand Roi l'épouse dé-

laissée, n'est point simple expédient, encore moins remplissage, mais plutôt réparation, revanche indirecte et délicate. — Quant aux révolutions d'Angleterre, Bossuet, célébrant la veuve de Charles Ier, les rencontrait nécessairement en chemin. S'il s'y arrête longuement, je reconnais l'apôtre moins occupé de louer que d'instruire et qui, jusque dans ces discours d'apparat, tient pour loi suprême l'utilité des auditeurs. Au reste l'occasion viendra plus loin de discuter ses vues sur les suites politiques du protestantisme (1). — On le blâme d'avoir approuvé la révocation de l'édit de Nantes (2). Je noterai simplement qu'il l'approuvait avec toute la France catholique d'alors. Vivant de nos jours, ce prince du bon sens, comme on l'a justement nommé (3), s'accommoderait aux circonstances, mais il n'abdiquerait aucun principe ; il ne cesserait point d'estimer que l'unité dans la religion véritable fait le premier bien des États.

La religion ! Selon les théories d'Ogier, elle ne semble pas compter pour grand'chose dans l'oraison funèbre ; selon Bossuet, rien n'y est que pour elle, elle y est tout. Sans elle, sans la leçon de foi et de morale chrétienne, de quel droit louer un homme « devant les autels et parmi les mystères ? » Chez Bossuet, cette leçon est la vraie raison d'être du discours, elle en est l'âme ; la biographie ou l'histoire ne valent que pour l'introduire ; elles en font la matière ou le piédestal. La reine d'Angleterre nous apprend les devoirs des rois dans la prospérité ou l'infortune. Sa fille nous enseigne le néant de tout ce qui est nature, la grandeur de l'être surnaturel que met en nous la grâce et

(1) Ch. III, § 2.

(2) Oraison funèbre de Le Tellier. Cette question a été amplement traitée en Sorbonne (1857) par le futur évêque d'Angers. (Freppel, *Bossuet et l'éloquence sacrée au dix-septième siècle*, 35e leçon.)

(3) Nourrisson, *Philosophie de Bossuet*.

que la mort achève de dégager. La vie tout entière d'un Condé n'a qu'un sens et elle se résume en une parole : les plus riches dons du ciel sont vains et funestes sans la piété ; le piété est le tout de l'homme. Reines ou princesses, magistrats ou capitaines, tous ces grands morts ne passent devant nos yeux que pour nous avertir ; autrement Bossuet ne daignerait pas se faire leur interprète. Encore nous presse-t-il en leur nom, avec toute l'énergie dont il est capable. Pourquoi, quand on lit, ne s'arrêter qu'aux morceaux de couleur plus humaine ? Pourquoi tenir pour non avenues les conclusions pratiques, les exhortations véhémentes où le zèle se donne carrière ? Quels cris d'apôtre que le début de la Palatine et la péroraison de Marie-Thérèse ! En vérité, l'admiration même est quelquefois bien aveugle et bien injuste ; mais elle ne l'est jamais plus que lorsqu'elle nous induit à considérer les oraisons funèbres comme œuvres d'apparat et simples types de magnificence littéraire. Ce sont avant tout des sermons, les sermons les plus achevés du plus grand des prédicateurs modernes. Qui ne le voit pas, les comprend mal ; qui oublie de les donner pour telles, si épris soit-il de leur mérite, les dénature et les amoindrit.

CHAPITRE II

Le précepteur.

I

L'instruction du Dauphin. — Dévouement religieux du maître. — Quelques traits de sa méthode. — S'il accabla son élève de sa supériorité. — Ses délassements et son apostolat : « le petit Concile », Madame de La Vallière et Louis XIV.

Bossuet avait quarante-sept ans ; son génie était mûr. Sa doctrine, son éloquence admirée, bien qu'elle le fût trop peu, des relations brillantes, une vie sacerdotale irréprochable, un rôle actif dans la conversion de quelques protestants connus ou même illustres (1), le désignaient assez pour les honneurs, quand la Providence lui fit signe, et deux fois coup sur coup. Le 8 septembre 1669, prêchant à Meaux une vêture, il reçut l'ordre royal qui le nommait évêque de Condom. Un an plus tard, quelques jours avant la date fixée pour son sacre, un autre ordre le faisait précepteur du Dauphin. Bossuet hésita, consulta, ne cherchant que le plus grand bien à faire. Il accepta enfin, sauf

(1) Louis de Courcillon, frère de Dangeau, le comte de Lorges, Turenne.

à se démettre peu après de sa charge épiscopale (1671), exemple d'un désintéressement qui n'était pas le cas universel.

Sa nouvelle tâche était ingrate, et d'autant plus qu'elle avait été mal commencée par d'autres. On lui donnait pour élève un enfant maladif, inappliqué, déjà surmené par les exigences prématurées de Montausier, son gouverneur. Si le gendre de la marquise de Rambouillet n'a pas posé de fait pour l'original d'Alceste, il semble au moins que sa rudesse ait tristement influé sur un caractère né timide. Bon humaniste d'ailleurs et engoué d'érudition, il eût voulu improviser philologue un prince de sept ou huit ans. « Pour plaire à M. de Montausier, disait assez joliment le Dauphin, il faudrait savoir comment s'appelait Vaugirard au temps des Druides. » Quant à Périgny, le premier précepteur, il était mort à la peine sous les travaux qu'on lui imposait. A l'avènement de Bossuet, Montausier perdit la surintendance des études et se renferma dans ses fonctions de gouverneur. Le bon sens allait reprendre l'œuvre si mal engagée.

Le bon sens, mais en outre le dévouement le plus entier, le plus pur dans ses motifs. Voilà donc Bossuet enlevé pour dix ans au ministère des âmes et confiné le plus souvent au château de Saint-Germain ou dans une salle basse du Louvre, en tête à tête avec l'enfant dont il doit faire, selon le mot même de Louis XIV, « un prince accompli et un parfaitement honnête homme (1). » Il se donne à son rôle avec tout son patriotisme et toute sa cons-

(1) Où donc est le fondement d'assertions comme celle-ci : « La politique exigeait qu'on fît de l'héritier de Louis XIV presque un Dieu ? » (Compayré : *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*, troisième édition, t. I, p. 320.) On veut encore qu'au dix-septième siècle, personne n'ait songé à l'instruction populaire, vu que « en élevant un seul homme on se croyait dispensé d'élever tous les autres. » (*Ibid*, p. 292.) Huet, le

cience. Il revient aux éléments ; il est grammairien, philologue dans une juste et sobre mesure, latiniste, helléniste ; bref il recommence ses classes et les pousse aussi loin que possible pour le bien de son élève. D'habiles gens le secondent, le docte Huet, le philosophe et historien Cordemoy ; mais Bossuet paye plus largement de sa personne, enseignant tout lui-même, sauf les sciences proprement dites. On l'a félicité d'une situation qui l'obligeait à renouer commerce avec les maîtres antiques, et sans doute il lui a été bon de préluder ainsi à ses grands travaux d'écrivain. Mais n'était-ce point là comme une première compensation providentielle au sacrifice d'occupations bien autrement chères ? Bossuet précepteur était arrivé à être si plein d'Homère qu'il en récitait des fragments jusque dans son sommeil. Toutefois on peut être sûr qu'il lui en avait coûté d'abandonner la science ecclésiastique pour l'entretien des génies profanes.

Il se dépensa donc sans mesure, en honnête homme et de conscience, en bon Français qui pensait à l'avenir, mais en évêque surtout et qui regardait Dieu. On voit dans ses lettres à Bellefonds l'idée qu'il avait de sa tâche et de lui-même (1). Le Dauphin, « parmi ses rapidités, » laisse apercevoir « des commencements de grandes grâces » et le désir de servir Dieu. « Mais le monde, le monde, les mauvais plaisirs, les mauvais conseils, les mauvais exemples ! Sauvez-nous, Seigneur, sauvez-nous !... Vous avez bien préservé les

sous-précepteur du Dauphin, n'était donc pas de son temps quand il écrivait : « Il s'agit, en cette conjoncture, non point seulement de l'éducation du fils du roi, mais de l'éducation de tous. » (A Isaac Vossius 1er juin 1671.) Montausier n'en était pas davantage, ni Louis XIV en personne, alors qu'ils faisaient publier les éditions d'auteurs *ad usum Delphini*, — « Les soins que prit Louis XIV pour faire élever ses enfants ont donc profité à tous les enfants de la France pendant deux siècles : la nation est devenue l'héritière de la Famille royale. » (Crouslé: *Fénelon et Bossuet*, t. I, p. 191.)

(1) Bernard, marquis de Bellefonds, maréchal de France.

enfants de la fournaise ; mais vous envoyâtes votre ange ; et moi, hélas ! qui suis-je ? Humilité, tremblement, enfoncement dans son néant propre, confiance, persévérance, travail assidu, patience. Abandonnons-nous à Dieu sans réserve (1). » Ainsi Bossuet comprenait-il son rôle de précepteur.

Pour voir comment il le remplit, nous n'aurions qu'à parcourir sa lettre latine au Pape Innocent XI (1679). Relevons-y seulement deux ou trois points.

C'est d'abord la place faite à l'enseignement de la religion. Par là commençaient chaque jour la leçon du matin et celle du soir. On comprend dès lors qu'à la doctrine élémentaire ait pu se joindre l'étude de l'Écriture sainte et de l'histoire de l'Église, voire même une certaine connaissance des Pères. Bossuet jugeait le tout indispensable, bien qu'il n'entendît certes pas faire du prince un moine couronné. Aujourd'hui nous nous contentons à moins, sans ignorer pourtant que la foi court de bien autres risques et voudrait plus que jamais être munie.

Ce qui frappe dans l'ensemble du programme, c'est le sens pratique, le soin de tout rapporter à l'utile, le mépris des curiosités et des spéculations pures. Bossuet ne s'attendait guère qu'on dût un jour blâmer les maîtres chrétiens de n'adorer pas la science pour elle-même et de l'orienter vers une fin supérieure, en quoi on leur fait un tort du plus élémentaire de leurs mérites (2). Plusieurs pensent aujourd'hui que savoir pour savoir est désintéressement et noblesse ; il jugeait, lui, que c'est vanité. Son bon sens n'estimait les connaissances que pour l'action, pour la direction pratique de la vie et, sans rien omettre

(1) Lettre du 9 septembre 1672.

(2) Parlant de l'éducation donnée par les jésuites, on a dit : « Le plus grand (de ses défauts) est peut-être que, pour les jésuites, l'éducation est un moyen, non un but. » (Compayré, t. I, p., 205.)

ou dédaigner des choses humaines, sa foi lui faisait placer avant tout le reste la vie morale et religieuse. Point d'excès d'ailleurs ni d'exclusion. Il ne pliait pas tout de force à un système contestable, mais il usait de tout pour le service de la vérité qui domine tout. Qui a plus hautement méprisé la mythologie? Toutefois, la rencontrant sur sa route, il ne l'écartait pas et, du même coup, les auteurs anciens qui s'en inspirent; il l'étudiait, il en faisait, — je me trompe, — il y voyait de plein droit un double hommage à nos dogmes : des erreurs monstrueuses qui attestent la déchéance originelle, des vérités conservées où se trouvent le vrai fonds de la nature humaine et « la marque de la main bienfaisante d'où nous sortons (1). » C'était répondre d'avance à certaines intempérances de zèle et montrer comment il est possible et utile d'étudier chrétiennement les païens.

L'histoire était à ses yeux la lumière de la vie humaine et de la conduite des Etats (2). Tout naturellement il appuyait sur l'histoire de France, non pas étudiée dans les livres, mais apprise peu à peu de la bouche du maître, puis rédigée en français d'abord et ensuite en latin, repassée semaine par semaine et bien d'autres fois encore, enfin tournée à l'action et à l'usage par le soin qu'il avait de provoquer les jugements du prince, de tenir avec lui de petits conseils politiques et de lui faire résoudre des problèmes élémentaires de gouvernement. — La logique marchait de front avec la rhétorique, le professeur comprenant mal qu'on pût discourir sans raisonner. En philosophie, on s'attachait aux certitudes utiles (3) et, pour les opinions

(1) Oraison funèbre de Condé.

(2) *Historiam humanæ vitæ magistram et civilis prudentiæ ducem...* (*Ad Innocentium XI, de institutione Delphini.*)

(3) « ... *Quæ fixa essent vitæque humanæ utilia.* » (*Ibidem.*)

douteuses, on croyait assez faire de les exposer historiquement, par cette raison très simple qu'il sied mal à un roi d'être un spéculatif et un disputeur. Quant à la morale, Bossuet n'entendait pas la chercher ailleurs que dans l'Ecriture et dans les maximes du christianisme. « Lorsqu'on peut s'abreuver à plein fleuve, disait-il, on n'a garde de courir après des ruisseaux troubles (1). » Non qu'il méconnût l'existence de la loi naturelle ou le mérite des moralistes païens, puisque, à la ligne suivante, il les cite avec éloge. Mais il savait, comme tout chrétien, que la loi naturelle ne suffit pas à l'accomplissement de notre destinée, et que les sages antiques, même purifiés de leurs erreurs, seraient encore d'un médiocre secours à ceux qui ont en main l'Evangile. Ici, comme en tout le reste, on ne peut s'étonner de voir Bossuet conséquent avec sa foi et l'on aime à retrouver le soin constant de mesurer tout aux besoins du royal élève. Quelqu'un a dit avec beaucoup de sens et de justice : « Il n'est pas un article, dans ce plan d'études, qui ne le prépare à son métier de roi ; il n'est pas une heure de travail qui ne soit destinée à l'y mieux adapter (2). »

Le résultat fut mince de tant de dévouement, d'esprit pratique et de savoir-faire. A la vérité, Bossuet n'en dut pas être surpris, lui qui écrivait après sept ans d'efforts : « Il y a bien à souffrir avec un esprit si inappliqué ; on n'a nulle consolation sensible, et on marche, comme dit saint

(1) « ... *Neque committendum ut qui pleno flumine irrigari possit, turbidos rivulos consectetur.* » On s'est récrié contre « ces dures et injurieuses paroles ; » on a même prétendu avec une assurance assez étrange qu'il n'y faut voir « qu'un moment d'oubli. » Ce qui le prouve, pense-t-on, « c'est que Bossuet faisait expliquer à son élève la morale à Nicomaque, en y joignant *cette admirable doctrine de Socrate vraiment sublime pour son temps*. Singulière logique. Il semble que le fait allégué prouve précisément le contraire. On y voit Bossuet honorant la morale naturelle comme elle le mérite, ni plus ni moins.

(2) Lanson, *Bossuet*, p. 168.

Paul, en espérance contre l'espérance (1). » Je n'ai pas à réhabiliter le pauvre prince ; mais si même on récuse, comme il convient, les diatribes passionnées d'un Saint-Simon, il reste avéré qu'il fut médiocre. La duchesse d'Orléans (2) atteste qu'il avait beaucoup appris ; « mais ajoute-t-elle, il ne veut jamais parler de rien ; il met toute son application à oublier tout ce qu'on lui a enseigné, car tel est son bon plaisir : on n'en saurait trouver d'autre motif. »

On a voulu de nos jours être plus perspicace et l'on s'en est pris à Bossuet. Son premier historien l'accuse, en termes d'ailleurs assez vagues, d'avoir beaucoup agi par lui-même, oubliant trop de faire agir son disciple, ce qui est bien assurément la plus lourde faute qui se puisse commettre en pédagogie. « Nos manuscrits, dit-il, ni les mémoires du temps ne nous offrent aucun fait, aucun trait qui puisse animer une éducation où le précepteur *était tout* et où l'élève n'*était rien* (3). » Plus tard, un maître justement célèbre s'emparait du mot et le pressait, avec son éloquence ordinaire, jusqu'à en tirer une accusation plus formelle. « Bossuet fit de grandes choses, des choses admirables pour l'éducation du Dauphin : il ne lui en fit faire aucune, pas même de médiocres. L'éducation fut nulle... Bossuet était trop grand pour le Dauphin, et ce grand homme fut trompé par son génie même. Si Bossuet avait eu dans l'âme autant de flexibilité et de patience que de force et de grandeur, il serait descendu jusqu'à cette faible intelligence (4). » Je ne me permettrai qu'une observation. Mgr Dupanloup

(1) Lettre à Bellefonds, 6 juillet 1677.

(2) Charlotte-Elisabeth de Bavière, seconde femme de Monsieur, frère de Louis XIV, et mère du Régent.

(3) Cardinal de Beausset, *Histoire de Bossuet,* livre IV, ch. XXVI.

(4) Mgr Dupanloup, *de l'Education*, livre IV, ch. I; 9e édition, t. I, p. 178, 179.

n'articule aucune preuve, aucun détail à lui connu ; il répète en l'accentuant une allégation adoptée, je le crains, avec trop de confiance, et dès lors il est difficile d'envisager ici sa parole comme une autorité qui s'ajouterait à une autre. Quant au cardinal de Beausset, il affirme sur une raison toute négative. « Nos manuscrits ni les mémoires du temps ne nous offrent aucun fait, aucun trait... » N'est-ce pas dire : Bossuet n'a pas su mettre en jeu l'intelligence du Dauphin, car rien ne nous démontre le contraire ? La conclusion ne s'impose pas.

Au reste de nouvelles recherches ont mis au jour les faits et les traits dont l'histoire exploitait ainsi l'absence. Après les savantes études de Floquet, on n'a plus droit de penser que Bossuet ne sut pas condescendre (1). Le précepteur fut grand, tous en tombent d'accord ; il réussit mal, personne ne le conteste. Mais pour l'en constituer responsable, il faudrait produire des arguments positifs ; or, on n'en a produit jusqu'à présent qu'à sa décharge. Passe encore si l'échec relatif ne pouvait s'expliquer que par sa faute. Mais d'autres causes y suffisent, depuis l'inertie native de l'enfant et son *surmenage* précoce, jusqu'à la quasi nullité où l'homme fut vite relégué par les ombrages, peut-être inconscients, du roi, son père. Si Bossuet eut le malheur de ne pas s'ajuster à la faiblesse de son élève, il faudra bien avouer que ce fut un triste précepteur ; mais la preuve est encore à venir et, à supposer qu'elle vienne jamais, au moins n'aura-t-on pas lieu d'attribuer l'immense tort du maître à la grandeur même de son génie. En éducation comme partout, ce n'est point le génie qui nuit à l'esprit

(1) Floquet, *Bossuet précepteur et évêque à la cour*. — On y verra Bossuet inventant bien des industries pour intéresser le jeune prince, l'amusant avec des histoires, lui donnant ou des compagnons de travail ou de doctes examinateurs, bref, multipliant les efforts pour s'adapter à lui et le mettre en goût d'agir par lui-même.

pratique, ni la grandeur qui empêche de se prêter en s'abaissant; ce ne peut être qu'un égoïsme ou une impuissance. Refusons hardiment le vrai génie à qui ne sait pas se rendre accessible aux intelligences communes et ne tenons pas pour assez grand celui qui ne peut pas à volonté se faire petit (1).

Bossuet s'était dévoué sans réserve; mais si lourde soit la tâche, un tel prêtre ne se désintéresse jamais des sciences sacrées ni des œuvres de l'apostolat. Ses biographes nous le montrent se délassant à étudier les Ecritures, entouré bientôt d'un groupe d'élite et présidant en ami ce *petit concile*, comme on disait à la cour. Là, pendant huit ans au moins (1673-1681), on vit à demeure ou de passage des ecclésiastiques ou des religieux, Fleury, Fléchier, Brianville, Renaudot, Fénelon, Mabillon. Il y eut aussi des *Pères laïques*, — c'était le mot consacré, — les Cordemoy, les Pellisson, les La Bruyère. La soirée du dimanche se passait ainsi en doctes conférences, d'où plus d'un ouvrage devait sortir. Tels étaient les congés du précepteur.

Le zèle avait aussi sa part dans cette vie si pleine. Le président du *petit concile* faisait arrêter la publication de l'*Histoire critique du Vieux Testament* par Richard Simon (1678) et commençait avec le téméraire critique une lutte que sa propre mort devait seule finir vingt-six ans plus tard. Il ne perdait pas de vue la controverse protes-

(1) Il serait trop bizarre de chercher dans le *Discours sur l'Histoire universelle* ou dans la *Politique tirée de l'Ecriture* le ton ordinaire et constant de l'enseignement de Bossuet. Parlant de ces grands ouvrages, M. de Beausset écrit cette phrase singulière : « On pourrait même aller jusqu'à croire qu'ils seraient d'une plus grande utilité à des princes qui ont déjà reçu leur éducation, qu'à des enfants qui ont besoin de la recevoir. » (*Loc. cit.*) Mais c'est précisément le cas. Un peu plus haut l'auteur lui-même a cité la lettre à Innocent XI, où Bossuet déclare que la *Politique*, l'*Histoire universelle* seront, avec les lois et coutumes de France, l'objet des dernières études et le couronnement de l'œuvre entière.

tante. Il publiait (1671) la fameuse Exposition du dogme catholique restée jusque-là manuscrite et déjà plusieurs fois victorieuse. Il soutenait en 1678 une conférence publique avec le ministre Claude et en donnait une Relation où Fénelon voit son chef-d'œuvre (1).

Son apostolat rencontrait à la cour même un exercice plus délicat et plus difficile. Depuis longtemps madame de La Vallière désabusée soupirait après le cloître ; mais la marquise de Montespan, alors régnante, contrariait de tout son crédit une retraite qui eût fait trop de honte à ses propres scandales. L'ancienne favorite continuait donc, parmi des splendeurs devenues intolérables pour elle, une pénitence plus rude que celle qui l'attendait au Carmel. Il faut voir dans les lettres de Bossuet à Bellefonds de quelle charité douce et forte il la console, la soutient, la presse d'agir. « M. de Condom, écrivait-elle de son côté, est un homme admirable par son esprit, sa bonté, son amour de Dieu (2). » Et lui-même, lorsqu'il la vit résolue : « Cela me confond : je parle et elle fait ; j'ai les discours, elle a les œuvres. Quand je considère ces choses, j'entre dans le désir de me taire et de me cacher, et je ne prononce pas un seul mot où je ne croie prononcer ma condamnation (3). » Quelques mois plus tard, c'était Louis XIV en personne qui se mettait sous la direction de Bossuet. L'ère des désordres semblait finie ; madame de Montespan avait quitté la cour, le roi faisait campagne en Flandre, et l'évêque travaillait à maintenir de part et d'autre une résolution qui était en partie son ouvrage (4). Tout fut ruiné par l'intrigue et par

(1) Cf. chap. III, § 2.

(2) Madame de La Vallière à Bellefonds, 19 mai 1674.

(3) Bossuet au même, 6 avril 1674.

(4) Nous retrouverons ailleurs les lettres qu'il écrivait au roi. Honorables à celui qui les avait provoquées, elles sont plus glorieuses à leur uteur qu'un chef-d'œuvre.

un retour de passion. Malheureux dans cette rencontre comme il le fut dans tout son rôle de précepteur, que Bossuet garde le mérite entier de son zèle. « Evêque de cour, » dira Jurieu (1) ; — « évêque à la cour, » répliquera Massillon (2). Devant, par la suite, blâmer Bossuet en plus d'une rencontre, commençons par lui rendre pleine justice. Mais en outre ses relations intimes avec Louis XIV éclairent et relèvent sa conduite ultérieure. Si, dans les affaires ecclésiastiques, il doit mêler à ses préjugés personnels une certaine part de complaisance envers le monarque, au moins l'a-t-il combattu et contrarié sur un point bien autrement sensible. Dès lors, on ne peut accoler à ce nom illustre l'épithète pure et simple de courtisan.

(1) « ... Un de ces évêques de cour dont le métier n'est point d'étudier. » Que Jurieu qualifie ainsi l'auteur de l'*Histoire des Variations*, cela se comprend, mais cela fait sourire.

(2) Oraison funèbre du grand Dauphin (1711).

II

Ouvrages nés du préceptorat. — *Connaissance de Dieu et de soi-même*. Comment Bossuet entendait la philosophie. — *La Connaissance de Dieu,* réfutation du matérialisme athée et traité de la dignité humaine. — Le cartésianisme de Bossuet.

Le précepteur du Dauphin reste le nôtre par de beaux ouvrages, et il ne tient qu'à nous d'en profiter mieux.

Nous savons déjà comment il entendait la philosophie, pour ceux du moins qui n'ont pas à l'approfondir par état. La vraie sagesse, pensait-il, la plus aisée et la plus pratique, n'est point dans les livres, dans les opinions recueillies à grand'peine ou les expériences cherchées bien loin (1). Ne semblait-il pas juger et plaindre d'avance nombre d'esprits qui, un jour, mettraient leur science à tenir registre de tous les systèmes, d'ailleurs impuissants à conclure et assez abusés pour faire gloire de cette impuissance, de ce néant. Selon lui, « la sagesse consiste à connaître Dieu et à se connaître soi-même, » et de plus « la connaissance de nous-mêmes doit nous élever à la connaissance de Dieu (2). » Encore n'est-elle pas spéculative ni

(1) Lettre à Innocent XI, n° 7.

(2) *Connaissance de Dieu et de soi-même.* Dessein et division de ce traité.

de pure jouissance intellectuelle. « Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne pas à aimer et se trahit elle-même (1)! » Se connaître afin de connaître Dieu, connaître et soi-même et Dieu afin de régler sa vie par l'amour pratique du vrai : telle était la philosophie que Bossuet proposait à son élève. Pour point d'appui et de départ, l'expérience personnelle; pour terme à l'effort aisé de l'esprit, la connaissance de l'Être parfait, principe et fin de toutes choses ; pour fruit, la vérité traduite en actes, ce qui est proprement la vertu.

A la vérité, cette philosophie-là n'est point une science particulière et ne s'apprend pas à heure fixe : elle est la science universelle ; on commence à l'étudier dès le premier éveil de la raison et pour ne jamais finir. Toutefois un moment vient d'en nouer les résultats épars et de la réduire en corps de doctrine. Ainsi Bossuet nous rapporte que son élève avait été formé dès l'enfance à distinguer son âme de son corps, à l'en voir reine et maîtresse et à concevoir par quelque analogie l'existence de Dieu, sa nature et son empire sur tout l'homme (2). Puis, l'âge venu de procéder par raisonnement et méthode, le prince avait pu lire le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi même*, petit chef-d'œuvre que l'auteur ne songeait même pas à publier (3).

On reproche quelquefois à Bossuet d'avoir méconnu, peut-être même ignoré, le sourd travail de libertinage d'esprit qui minait les croyances publiques et préparait le dix-huitième siècle. A lui seul, cet opuscule prouverait le contraire. Qu'est-il autre chose qu'un long effort contre le matérialisme athée? Or, n'était le sentiment d'un péril

(1) *Connaissance de Dieu*, ch. IV, 10.

(2) Lettre à Innocent XI.

(3) La *Connaissance de Dieu et de soi-même* ne parut qu'en 1722, d'après une copie trouvée dans les papiers de Fénelon, qui avait fait usage de cet opuscule pour l'éducation du duc de Bourgogne.

actuel et grave, pourquoi s'en tenir là jusqu'à y mettre, ce semble, toute la philosophie? Dans quatre chapitres sur cinq, le maître se travaille à démêler l'âme des organes qu'elle vivifie, à la montrer invinciblement distincte, supérieure, indépendante en ses opérations principales, pour tout dire, spirituelle. Qu'il l'envisage comme isolée ou comme unie au corps (chapitres I et III); qu'il ait simplement à conclure sa belle description de la machine humaine (ch. II, 16): la même préoccupation le hante, et quand il nous a élevés jusqu'à Dieu, il revient, il retombe de tout le poids de sa raison indignée sur le monstrueux mélange d'orgueil et de bas sensualisme par où l'homme, « cet animal superbe qui veut s'attribuer à lui-même tout ce qu'il connaît d'excellent, et qui ne veut rien céder à son semblable, » fait effort pour trouver que les bêtes le valent bien et qu'il y a peu de différence entre lui et elles (1). La discussion de cette ignominieuse folie remplit tout le dernier chapitre, et il est plus long que celui de Dieu. Là Bossuet ne poursuit pas seulement le badinage équivoque de Montaigne et les jeux d'esprit qui vont à l'affranchissement des passions (2). Il sait du reste que d'ordinaire ce n'est pas l'athée qui fait le matérialiste, mais plutôt le matérialiste qui fait l'athée. L'homme charnel et qui tient à l'être a besoin de nier l'esprit, et cette négation entraîne l'autre. Elevez-vous au-dessus des sens, admettez l'âme, l'âme spirituelle, et Bossuet se tient assuré de vous mener vite jusqu'à Dieu.

Il nous y mène de fait dans ce beau chapitre quatrième, si plein de choses et si éloquent par sa plénitude. Impossible d'étudier l'âme, le corps et leurs opérations combinées, sans reconnaître en nous « un ouvrage de grand

(1) Ch. V, 6.
(2) Ch. V, 1.

dessein » et de « sagesse profonde. » Impossible de le reconnaître sans concevoir comme nécessaire une cause intelligente et maîtresse. Voilà Dieu. Ce n'est pas tout. L'imperfection, que nous sentons en nous, impose à notre bon sens l'idée d'une perfection absolue, d'où tout procède et en même temps dégénère. Voilà Dieu tel qu'il est, parfait, illimité, infini. Et comme la connaissance de nous-mêmes nous achemine à celle de Dieu, cette lumière principale, une fois conquise, reflue, pour ainsi dire, sur notre nature d'hommes, et Dieu connu achève en nous la connaissance de nous-mêmes. L'homme se voit comme l'ouvrage de Dieu et mis par là sous sa dépendance, mais de plus comme son image, étant capable du vrai et du bien.

Avançons encore. Sans absorber la sagesse naturelle dans la révélation, la raison dans la foi, le philosophe chrétien ne se prive pas de ces clartés supérieures. Quand il considère en lui-même l'antagonisme de la chair et de l'esprit, « ma religion m'apprend, dit-il, et ma raison me confirme que cet état malheureux ne peut être qu'une peine envoyée à l'homme pour la punition de quelque péché et de quelque désobéissance. » La raison ne lui a pas fait deviner le dogme du péché originel, mais elle lui a montré en nous la trace manifeste d'un désordre, d'une rupture violente qu'on ne saurait faire entrer dans le premier dessein de l'intelligence ordonnatrice. De là l'hypothèse rationnelle d'un châtiment pour quelque faute inconnue. Le dogme survient, qui nous dit la faute commise, le châtiment infligé et passé en héritage avec le sang même et la vie. Or, il est suffisamment vrai que la raison « confirme » en ce point la révélation. Ce n'est pas qu'elle y ajoute une autorité nouvelle; mais elle y trouve la meilleure explication du phénomène, et elle peut encore s'éclaircir à elle-même, par expérience et analogie, ce que l'explication

aura toujours de mystérieux et de redoutable. La solidarité de race n'est-elle pas écrite dans les maladies herédi-taires, et les lois humaines les plus douces peuvent-elles de fait châtier un père sans atteindre plus ou moins ses enfants?

Ainsi la réflexion naturelle nous a conduits à Dieu, puis jusqu'au seuil de la révélation où Dieu, s'il la dépasse, ne la détruit pas mais l'étend et l'affermit en lui donnant matière à un plus haut exercice.

L'opuscule entier n'est qu'un traité de l'excellence de l'homme, il en est la démonstration ; ne pourrait-on pas dire que, par endroits, il en est l'hymne? La concision règne partout, mais peu à peu elle se fait moins sévère. Quand nous arrivons à Dieu, la majesté du sujet s'empreint visiblement dans le style ; l'exposition ample et grave est animée et comme soulevée par un enthousiasme contenu mais qui se communique et s'impose. Quand il s'agit d'assurer à l'homme la supériorité sur l'animal, c'est la même chaleur mesurée et puissante, bien qu'elle jaillisse de temps à autre en ironies vengeresses. Plus d'une fois sous le philosophe qui les maîtrise on sent frémir le poète et l'orateur.

Mais le philosophe suffit-il à sa tâche propre? Oui, vraiment, pour le bon sens qui se contente d'une preuve décisive par nature et n'exige pas, avant de se croire en possession de la certitude, que toutes les questions soient épuisées et toutes les difficultés résolues. Progrès heureux de la science, progrès fâcheux dans l'art du sophisme, rien n'empêche l'opuscule de Bossuet d'être encore valable en son fond, et non pas même les défauts qu'on y peut reprendre. Une part de sa physiologie est surannée et caduque. En bonne philosophie, il a tort de ne pas distinguer assez nettement nos facultés de l'essence même de

l'âme (chap., I 20) et de penser que nous voyons en Dieu les vérités éternelles (ch. IV, 5). Les plus exigeants pourront demander pourquoi, voulant nous élever à la notion de l'Être suprême et parfait, il a omis de prendre le monde physique pour thème de réflexion, pour échelon de cette ascension rationnelle. En fin de compte, il a bien vu l'essentiel de la philosophie, qui est précisément d'aller de la créature au Créateur pour aboutir à fonder la vie morale. Et ce plan, sage et pratique entre tous, il en a réalisé l'essentiel, rempli les grandes lignes avec une incontestable maîtrise.

L'histoire de la littérature, a-t-on dit, est l'histoire même des idées. Rien de plus vrai pourvu qu'on l'entende avec mesure. Je laisserai donc à d'autres l'examen critique du *Traité des causes*, de la *Logique*, de la *Morale* (1), et le soin de recueillir à travers l'œuvre entière de Bossuet ce qu'on pourrait bien appeler sa philosophie. Labeur intéressant et utile, mais dont Bossuet lui-même serait peut-être un peu étonné. Il n'a pas été philosophe de profession, mais autant qu'il sied de l'être à un théologien de pratique et d'apostolat plutôt que d'école. Certaines gens le méprisent fort de n'avoir jamais dépassé « ses vieux cahiers de Sorbonne (2). » Cela signifie que, n'ayant philosophé de sa vie sinon pour s'assurer le vrai utile, il s'en tenait volontiers au sens commun et à la tradition. On peut croire en effet qu'il aurait traité de haut les formes nouvelles du vieux scepticisme, vérité mobile, évolution doctrinale et le reste. Et jamais il ne se serait avisé que, pour être estimé philosophe, il fût nécessaire d'inventer quelque chose, fût-ce une erreur.

(1) A plus forte raison omettrai-je le *Traité du libre arbitre* dont l'authenticité même est douteuse.

(2) Renan, *Revue des Deux Mondes*, avril 1858.

D'autres l'ont fait cartésien et cela devait être : ne fallait-il pas enrôler cette gloire à la suite de l'idole? Aujourd'hui le cartésianisme de Bossuet commence à passer de mode comme le reste de la légende (1). Tout ce qu'on a pu dire d'ingénieux pour tirer de ce côté l'auteur de la *Connaissance de Dieu et de soi-même* ne tient guère devant la lettre péremptoire qu'il écrivait le 18 mai 1689 à Daniel Huet, son ancien auxiliaire dans l'instruction du Dauphin et promu cette année-là même à la dignité épiscopale. Bossuet se défend d'avoir jamais pris plaisir à la doctrine de Descartes; puis nettement, à sa manière, il en fait trois parts. Il y a les théories physiques dont il s'amuse en conversation, jugeant d'ailleurs « un peu au-dessous du caractère d'évêque de prendre parti sérieusement sur de telles choses. » Des thèses proprement philosophiques, les unes sont « contraires à la religion ; » les autres y peuvent servir; mais, dit-il, « je les ai trouvées dans Platon et, ce que j'estime beaucoup plus, dans saint Augustin, dans saint Anselme, quelques-unes même dans saint Thomas ou dans les autres auteurs orthodoxes, aussi bien ou mieux expliquées que dans Descartes (2). » Là se réduit donc à ses yeux l'œuvre philosophique du grand penseur : des erreurs qui sont à lui et des vérités qui sont à tout le monde; et c'est pour réduire singulièrement aux nôtres le cartésianisme de Bossuet.

(1) Voir Brunetière : *La philosophie de Bossuet*. Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française, v^e série, p. 45 et suivantes.

(2) Cette lettre a paru pour la première fois en 1877. *Œuvres complètes de Bossuet*, publiées par l'abbé Guillaume. Lettres inédites à Huet, n° 63, tome IX, p. 631.

III

La *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture Sainte.* — Conception de l'ouvrage. Aspect premier. Analyse. — La critique en progrès sur ce point. — Rien d'effrayant dans les idées de Bossuet. — Que le gallicanisme les rend incomplètes.

Précepteur d'un roi, Bossuet devait à son élève des leçons de gouvernement. Précepteur d'un roi chrétien, il ne les demanda point à la raison pure, mais avant tout à la parole de Dieu et à l'histoire du peuple de Dieu. Dans sa pensée profondément religieuse et loyalement monarchique, il estimait plus respectueux de mettre les princes à l'école immédiate de leur souverain maître. « Dieu, disait-il, est le Roi des rois ; c'est à Lui qu'il appartient de les instruire et de les régler comme ses ministres. Ecoutez donc, Monseigneur, les leçons qu'il leur donne dans son Ecriture, et apprenez de Lui les règles et les exemples sur lesquels ils doivent former leur conduite (1). » Comment aussi mieux accréditer, mieux autoriser son enseignement? Fénelon sera moins bien inspiré d'envelopper le sien sous une allégorie grecque et païenne, et il semblera le con-

(1) *Politique.* — A monseigneur le Dauphin.

fesser à demi en employant à l'éducation du fils une copie du travail composé pour le père (1).

Au reste, dans cette *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture Sainte*, la Bible est la source principale, voire moralement unique, mais sans exclusion. Bossuet y rapporte ce qu'il emprunte aux auteurs profanes, comme un croyant philosophe qui appelle la raison au service de la foi. Ne pensons pas du reste qu'il prétende ériger en loi politique universelle tout ce que lui offre l'Ecriture et faire de la royauté juive le type idéal des monarchies. De même qu'il ajoute au saint livre, il y choisit librement, cueillant la fleur des préceptes et des exemples, laissant d'ailleurs à leur rang, à leur valeur véritable les indications de moindre portée et les détails accidentels.

L'aspect premier de l'ouvrage est didactique plutôt que littéraire. Chaque livre se divise en articles, chaque article en propositions ; chaque proposition s'appuie d'un ou plusieurs textes brièvement commentés. En pareille matière l'agrément comptait peu aux yeux de l'auteur : il suffisait de la précision. Ne cherchons donc là ni l'éloquence contenue ni les vives couleurs du *Discours sur l'histoire universelle.* Toutefois Bossuet ne peut jamais cesser tout à fait d'être lui-même. Dans la *Politique*, au moins autant que dans la *Connaissance de Dieu*, l'âme palpite sous la doctrine sévère et l'enrichit çà et là de mâles beautés. Voici Jésus-Christ présenté comme bon patriote, répandant son sang « avec un regard particulier pour sa nation » et, dans « ce grand sacrifice qui devait faire l'expiation de tout l'univers (2), » voulant « que l'amour de la patrie trouvât sa place. »

(1) L'ouvrage ne fut publié qu'en 1709. Bossuet en avait offert au grand Dauphin les six premiers livres manuscrits. A deux reprises (1694, 1700), il s'occupa de la suite, et mourut sans avoir atteint la conclusion.

(2) Liv. III, art. III, prop. II.

Voici Moïse qui, après avoir tout fait pour le peuple, « meurt sans récompense sur la terre. » Ses lieutenants auront des privilèges magnifiques; « Moïse, rien. On ne sait ce que devient sa famille. C'est un personnage public, né pour le bien de l'univers; ce qui aussi est la véritable grandeur (1). » — L'admirable peinture que celle de la majesté royale! Le prince est le centre, l'abrégé vivant de toutes les forces d'un peuple. « Quelle grandeur qu'un homme en contienne tant! (2) » Cependant cet homme est avant tout l'image de Dieu même, par représentation et par ministère. « Mais, ô dieux de chair et de sang, ô dieux de boue et de poussière, vous mourrez comme des hommes, vous tomberez comme les grands. O rois, exercez donc hardiment votre puissance, car elle est divine et salutaire au genre humain; mais exercez-la avec humilité. Elle vous est appliquée par le dehors. Au fond, elle vous laisse faibles; elle vous laisse mortels; elle vous laisse pécheurs, et vous charge devant Dieu d'un plus grand compte (3). »

Ce trait d'éloquence résume d'ailleurs l'esprit général du livre et, cette fois autant que jamais, toute question littéraire n'est rien en comparaison. A vrai dire, un historien de la littérature pourrait se récuser; il n'a point, comme tel, à discuter les vues politiques du maître. J'en donnerai toutefois une idée brève, heureux de louer en passant la critique la plus récente, bien autrement équitable à cet ouvrage qu'on ne l'était depuis longtemps.

Selon Bossuet, selon le bon sens et l'Ecriture, la société n'est point l'œuvre d'une convention artificielle, comme le

(1) Livre I, art. VI, propos. II.

(2) On voit comment un monarque ou même un chef de gouvernement démocratique pourrait dire sans injustice ni orgueil : « L'Etat c'est moi. »

(3) Livre V, art. IV, prop. I.

rêvera J.-J. Rousseau; elle est née de la fraternité de race, de la solidarité que crée le besoin. Mais, en s'étendant, le genre humain s'est divisé, la société primitive et universelle a nécessairement engendré les sociétés civiles ou États. Chacun d'eux a eu pour base le sol commun, la patrie; — pour lien et garantie commune, l'autorité, le gouvernement, qui assure les droits sans les créer et augmente la force réelle des particuliers en paraissant la restreindre; — pour règle, les lois, toutes « fondées sur la première,... qui est celle de la nature, c'est-à-dire sur la droite raison et sur l'équité naturelle (1). » Jusqu'ici, rien que d'essentiel et d'absolu. Société, autorité, loi, tout vient de la nature et, par là, de Dieu son auteur.

Mais de cette autorité nécessaire quelle sera la forme précise? Tout d'abord Bossuet constate un fait : la monarchie héréditaire est la plus ancienne et la plus générale. En outre il énonce une préférence, estimant ce régime le plus naturel et le meilleur. C'est là une opinion libre qu'il ne peut ni ne prétend nous imposer de par l'Ecriture. Il n'en fait ni un dogme ni même une loi, et conclut formellement qu'on doit s'attacher au gouvernement qu'on trouve établi dans son pays (2).

Suivent les quatre caractères essentiels de la royauté. Elle est sacrée, divine par la source même de son droit. Elle est paternelle. Dieu « met une image de sa grandeur dans les rois afin de les obliger à imiter sa bonté (3). » Régner pour soi est tyrannie; se dévouer au bien public est le premier devoir d'Etat, et rien n'en doit décourager le prince, ni l'ingratitude des sujets, ni la crainte de la mort. L'autorité royale est absolue, c'est-à-dire indépendante, sans

(1) Liv. I, a. IV, prop. II.
(2) Liv. II, a. I, prop. XII.
(3) L. III, a. III, prop. I.

comptes à rendre ni contrainte à redouter; mais tout cela au regard des hommes et non à celui de Dieu, car la crainte du Seigneur est le véritable contrepoids de la puissance, et les rois sont d'autant plus obligés de le craindre qu'ils n'ont à craindre que lui. Enfin la royauté est soumise à la raison et doit se gouverner par sagesse. Le prince aimera donc la vérité et l'étudiera sans relâche, appliqué à connaître l'histoire, les affaires, les hommes et soi-même, consultant l'expérience, écoutant les conseils, habile sans fourberie, discret et résolu, mais se confiant plus en Dieu qu'en tout le reste.

Grandeur chèrement payée que la royauté ainsi conçue; programme onéreux où tous les droits se résolvent en obligations et en responsabilités. Bossuet va le charger encore. Il faudra considérer la religion comme le premier bien des empires, discerner la vraie à ses marques toujours visibles, notamment à sa perpétuité, à cette *suite* qui fera le principal du *Discours sur l'histoire universelle*. Il faudra l'accréditer par la pratique et l'exemple; la protéger, mais non l'envahir en entreprenant sur les droits spirituels du sacerdoce; la défendre contre les religions fausses, par la force au besoin, mais plus volontiers par la douceur. Le monarque doit goûter « le sérieux de la religion chrétienne. » Sévère à l'impiété, qu'il soit pieux de sa personne sans affectation ni superstition ni politique. Cet unique frein mis par Bossuet à l'omnipotence royale, on voit combien il s'applique à le rendre fort.

D'ailleurs, point de gouvernement arbitraire; point de ce régime où le prince, maître des propriétés et des vies, règne sur un peuple d'esclaves, sans autre loi que son bon plaisir. De grands empires s'en contentent, observe Bossuet, et il s'abstient de leur en chercher querelle, ce qui est pousser un peu bien loin la discrétion. Il lui suffit, quant à lui, de

juger cette forme « barbare et odieuse », (1) et déjà, c'est de quoi nous rassurer sur la condition des Français devenus les sujets de son élève. Si le Dauphin s'était un jour appelé Louis XV, et qu'il eût régné selon les principes de l'illustre maître, la France aurait vu en sa personne un roi juste et justicier, clément sans faiblesse, ferme sans rigueur, toujours prêt à la guerre mais ne la faisant qu'à regret et aussi douce que possible, ménager du sang de ses peuples et de leurs biens, éloigné de les accabler d'impôts, persuadé que les hommes sont la première richesse d'un empire et jaloux d'augmenter la population du sien par la garde vigilante des bonnes mœurs. Il n'aurait pas eu de favoris mais des conseillers choisis avec sagesse. Il aurait gouverné sa famille ; avant tout, il se serait gouverné lui-même, en garde contre les tentations qui suivent les grandes fortunes et plein du souvenir de Jésus-Christ, le Roi des rois volontairement humilié (2).

Telles sont les grande lignes de cette Politique. On en a fait longtemps une sorte d'épouvantail. C'était la théocratie; c'était la déification de la monarchie absolue (3) ; c'était l'apothéose du despotisme de Louis XIV. Il se trouve enfin, même en dehors de l'enseignement chrétien, des esprits assez libres pour ne se point payer de ces déclamations démocratiques. Ils se sont avisés que « au lieu de lancer l'anathème à Bossuet, il convient de le lire (4), » et l'ayant lu, ils n'y ont pas trouvé la consécration de l'arbitraire et le spectre de l'ancien régime. C'est peu : ils ont

(1) L. IX, art II, prop. I.

(2) Livre VIII, IX, X.

(3) H. Martin, *Histoire de France*, livre LXXXI. Quelqu'un a même dit : « ignoble parodie de la Bible en faveur de Louis XIV. » Renan : Lettre à M. A. Peyrat, 8 avril 1856.

(4) Lanson, *Bossuet*, page 276. — Crouslé : *Fénelon et Bossuet*, tome I, page 247 et suivantes.

osé croire qu'il y a là beaucoup de bon à prendre pour les gouvernements constitutionnels ou républicains. Il y a plaisir à reconnaître cette indépendance et peut-être ce courage.

Mais en vérité quoi de si redoutable ou seulement de si arriéré dans les doctrines de l'évêque précepteur? La théocratie? Abus de mots ou illusion. La théocratie est le pouvoir politique exercé immédiatement et sensiblement par Dieu même; elle n'apparaît que dans un coin du monde et pour un instant, chez les Juifs, de Moïse au premier roi. Nulle part, que je sache, on n'a surpris chez Bossuet l'idée folle d'y amener la France. — Le droit divin? Abus de mots encore ou simple équivoque. Dieu étant le seul fondement du droit, du devoir, de la moralité, *droit divin* n'est, à le bien prendre, qu'un pléonasme. Tout droit est divin par nature, le droit électif et transitoire du magistrat démocratique aussi bien que celui du monarque héréditaire. Mais non; ce que plusieurs entendent par le droit divin, c'est précisément la royauté absolue fixée dans une famille et couronnée de je ne sais quelle auréole surhumaine; or, ce régime, Bossuet ne se cache pas de le préconiser. — Il le préfère, soit; mais nous le savons de reste, il ne l'impose pas. En outre il le distingue avec soin de l'arbitraire, de ce que nous appelons aujourd'hui l'absolutisme. Son roi est chargé de devoirs accablants, serviteur et, s'il le fallait, victime du bien public, irresponsable devant ses sujets, mais responsable à Dieu et d'autant plus.

Ici pourtant l'objection se serre et la difficulté grandit. Ce roi, qui est homme, sera tenté d'orgueil et de despotisme. Qui l'arrêtera? — Dieu et sa conscience. — Mais il reste maître de ne pas les entendre. Que feront alors les opprimés? — « Les sujets n'ont à opposer à la violence des princes que des remontrances respectueuses, sans

mutinerie et sans murmure, et des prières pour leur conversion (1). » A ce mot laissons l'incrédule se récrier ou sourire, mais demandons-nous pourquoi l'auteur omet ou écarte les institutions inventées ailleurs pour contenir le pouvoir sans l'énerver, chartes, contrôle, partage de la souveraineté, représentation nationale. Ce n'est pas qu'il les ignore ou les méprise ; car, après avoir décrit les tentations quasi inséparables de la souveraineté absolue, il ajoute : « Il y en a qui, touchés de ces inconvénients cherchent des barrières à la puissance royale ; ce qu'ils proposent comme utile, non-seulement au peuple mais encore aux rois, dont l'empire est plus durable quand il est réglé. Je ne dois pas entrer ici dans ces restrictions ni dans les diverses constitutions des empires et des monarchies. Ce serait m'éloigner de mon dessein. » (2) Nous venons d'entendre le mot tout simple et tout pratique. Bossuet ne trace pas un code abstrait de perfection gouvernementale; sa tâche n'est pas de réformer l'État, mais de préparer l'héritier présomptif à bien régner dans les conditions actuelles de l'État. Et puis ne doit-on pas s'attacher à la forme de gouvernement qu'on trouve établie ? C'en est assez. Né sujet d'une monarchie absolue, il s'en accommode et s'efforce de s'y rendre utile. Qui lui reprochera sérieusement de n'avoir point songé à faire du fils de Louis XIV un roi constitutionnel? — Du moins ne pouvait-il l'incliner à une restauration des anciennes garanties annulées par le pouvoir royal, états provinciaux, états généraux et le reste ? — Ce n'aurait été que justice ; mais cette justice était-elle moralement possible ? Si Bossuet y avait pensé, ce que j'ignore, il aurait sans doute jugé peu discret de censurer

(1) Livre VI, art. II, prop. VI.
(2) Livre X, art. VI, prop. I.

ouvertement devant le fils le gouvernement du père, et il serait difficile de l'en blâmer.

Nés sous un autre régime, nous sommes à l'aise pour voir et dire que la monarchie de Louis XIV penchait terriblement vers l'arbitraire ; que, par là même, elle était loin de la vieille constitution française et du pur esprit chrétien. Aujourd'hui Bossuet, j'ose le croire, ne refuserait pas d'en convenir ; il apprécierait l'utilité possible des formes nouvelles qui restreignent et divisent le pouvoir au bénéfice de la liberté. Mais il verrait aussi qu'un peu d'habileté vulgaire suffira toujours à changer le plus savant mécanisme politique en instrument de tyrannie et que les institutions, comme les lois, ne sont rien sans les mœurs (1). A tous les freins constitutionnels il préférerait en principe et voudrait joindre en pratique un frein moral. Lequel? Celui-là même qu'il proposait à son élève, le seul qui soit et qui compte, la conscience, laquelle n'est d'ailleurs qu'une inconséquence heureuse mais peu sûre quand elle ne s'appuie pas sur Dieu.

Il faut cependant reconnaître une lacune dans les théories du précepteur royal. Libre des préjugés gallicans, il aurait compris que Dieu et la conscience peuvent parler à un roi chrétien autrement que tout bas et dans l'intime ; que l'Eglise est là, instituée d'en haut pour leur prêter une voix extérieure, voix malaisée à faire taire et capable de gêner étrangement la passion toute-puissante. Il aurait reconnu au Pape le droit d'avertir les gouvernements chrétiens, non comme maître et supérieur politique, mais comme directeur et casuiste suprême de toute conscience baptisée, royale ou non. Dans ce qu'avait conçu, dans ce qu'avait plus ou

(1) *Quid leges sine moribus*
Vanæ proficiunt?...
(Horace, Odes III, XXIV.)

moins heureusement ébauché la foi du moyen âge, omettons le reste, ne considérons que ce point, le seul qui tienne immédiatement au rôle essentiel de l'Eglise, à la mission spirituelle de la Papauté (1). Qui n'y voit, non pas un remède infaillible — il n'y en a pas contre le mal — mais un complément à ce frein moral toujours plus efficace en soi que les plus savantes industries ? Du reste peu importent les formes et les constitutions : il n'y a rien là pour en proscrire ou en gêner une seule. Supposez l'Europe restée ou redevenue catholique : fût-elle tout entière démocratique et républicaine, elle trouverait encore dans ce rôle tout moral des Papes une dernière sauvegarde, et la moins précaire de toutes, soit à la paix internationale, soit à l'alliance toujours délicate entre le pouvoir et la liberté.

Voilà pourtant ce qui échappe au grand évêque ; son gallicanisme le lui cache, et il en coûte d'accuser ici pour la première fois le préjugé théologique et régalien qui va faire ombre à tant de génie. Du moins « il faut vraiment n'avoir jamais lu Bossuet pour en faire le flatteur servile du despotisme de Louis XIV (2). » Louis XIV n'avait pas servi de type aux auteurs inspirés de l'Ecriture, et il n'y aurait pas même lieu de répondre à qui voudrait que Bossuet eût fait mentir l'Ecriture pour la plus grande gloire du roi-soleil. J'ignore du reste si ce prince a jamais lu la *Politique*. Mais assurément il n'eût pu le faire sans quelque gêne, car, sur plus d'un point, en matière de guerre ou d'impôt par exemple, il n'aurait point reconnu sa propre conduite dans les maximes que l'on enseignait à son fils.

(1) C'est là, entre le déni fait au Pape de toute ingérence dans la politique des peuples chrétiens (Déclar. de 1682. Art 1), et le droit qu'on lui attribua parfois de disposer des couronnes, un milieu que je précise sans le discuter, mais dont on ne tient pas toujours assez compte. Ainsi, M. Crouslé : *Fénelon et Bossuet*, tome I, pages 361, 362.

(2) Lanson, p. 239.

IV

Le *Discours sur l'histoire universelle.* — Le titre complet et la pensée dominante. — *Les Epoques* et leur mérite littéraire. — *La Suite de la Religion,* sa valeur probante. — *Les Empires.* — L'idée vraie de la Providence. — Admiration sympathique de Bossuet pour les civilisations antiques, pour l'activité humaine. — Reproches adressés au *Discours.*

Venons au plus beau monument qui nous reste de l'éducation du Dauphin (1).

Discours sur l'histoire universelle pour expliquer la suite de la religion et les changements des empires : tel est le titre exact, et l'on ne sait trop pourquoi les éditeurs l'abrègent. Il dit nettement les deux leçons qui, aux yeux de Bossuet, résumaient l'ouvrage : avant tout, la démonstration de la divinité du christianisme ; au second rang, l'expérience politique à tirer des révolutions humaines. Il dit encore la différence entre ces deux ordres d'objets. Les empires changent, ils naissent, meurent, se succèdent ; la religion *se suit,* elle se continue à travers le temps, progressive par le

(1) Au cours de son éducation, le prince n'eut entre les mains que la première partie. L'ouvrage complet ne parut qu'en 1681 et Bossuet le réédita lui même deux fois (1682, 1700), retouchant et ajoutant toujours.

développement extérieur du plan divin et l'accroissement de nos lumières, immuable par la permanence éternelle des croyances une fois révélées ; — double en ses formes successives, le judaïsme et le Christianisme, une par leur liaison et leur dépendance, fait sans exemple et marque de son origine plus qu'humaine. Voilà l'œuvre du maître et sa pensée authentique.

Bossuet commence par un sommaire des faits. En douze *Époques*, de la création à Charlemagne, il déroule à nos yeux toute l'histoire, tout « le genre humain. » C'est la matière des deux séries de considérations qui vont suivre, matière non pas inerte mais bien vivante déjà, moins précis que tableau et de grand effet par l'ensemble. Qui ne croirait à première vue que l'entassement des objets dût produire la fatigue, et l'extrême concision éliminer tout agrément littéraire ? Il n'en est rien, et cette partie, moins éclatante assurément que les deux autres, ne fait pas un moindre honneur au génie de l'historien. Beaucoup sont capables d'une page éloquente, quelques-uns d'un ouvrage bien conduit ; mais qui serait de force à pousser aussi rapidement devant soi de pareilles masses de détails, comme les corps d'une grande armée, à les faire mouvoir en bel ordre dans un espace relativement étroit, chacun à son rang et « sous son étendard, » selon le mot pittoresque de Bossuet lui-même (1) ? C'est où paraît la lucidité, la puissance calme de ce rare esprit. Par là il a su rendre merveilleusement clair le panorama de cinquante siècles, esquisser nettement cette sorte de mappemonde historique où, dit-il encore, « on apprend à situer les parties dans leur tout (2). » Trop honnête pour manipuler les faits au profit d'une thèse, il garde, parmi leur multitude, assez

(1) *Discours*, 1re partie, 12e époque.
(2) Avant-propos.

d'habile sang-froid pour les diriger tous au but, à la mise en lumière des grandes vérités religieuses ou politiques dont ils sont les témoins naturels. Ainsi la première partie offre aux deux autres mieux que des matériaux déjà bien distribués ; elle abonde en germes dont la fécondité se laisse déjà pressentir : arguments implicites ou formellement indiqués d'un mot, discussions brèves, maximes générales qui s'épanouiront ailleurs, traits d'observation humaine par où ce précis commence de s'animer et de vivre (1). Il vit encore par l'image, par le sentiment concentré (2), par l'ironie grave et sans amertume (3). Tels passages se détachent de l'ensemble, vigoureusement conduits et composés pour faire saillir un trait final, tout simple d'expression mais d'autant plus fort. C'est la philosophie grecque subtile, disputeuse et, en regard, la sagesse toute pratique à laquelle Rome doit l'empire (8e époque) ; c'est mieux encore l'avènement d'Auguste, son triomphe déployé avec une ampleur complaisante, mais pour aboutir à ce mot qui en dit bien plus : « ..... et Jésus-Christ vient au monde. »

Qui l'aurait cru d'abord ? Ce résumé, qui risquait si fort d'être sec, finit par saisir l'imagination, et par investir l'âme entière d'une irrésistible impression de grandeur ; « drame épique, vision étrange et puissante, » a fort bien noté un contemporain (4). L'œil sur elle, nous pouvons désormais considérer à loisir la suite de la religion et les

(1) Ainsi à propos de Charles Martel. 11e époque.

(2) Achab, Athalie (6e époque). Mucius Scévola (8e).

(3) La philosophie romaine toute pratique, en regard des spéculations disputeuses de la Grèce (8e époque) ; l'empire à l'encan (10e) ; la mission de Mahomet et les empereurs de Bysance (11e).

(4) Lanson, *Bossuet*, page 285. L'estimable critique est, en ce point, bien plus juste que Sainte-Beuve disant de cette première partie : « C'est aride, sec, austère et nu, etc. » (*Nouveaux Lundis*, t. IX, p. 256.)

révolutions politiques, ces deux choses d'intérêt majeur bien qu'inégal et qui « roulent ensemble dans le grand mouvement des siècles (1), » mais qu'on n'entend pas assez bien si l'on ne sait tantôt les détacher, tantôt les unir.

Qu'est-ce que la religion? Un fait. Qui la prouve? Des faits. Elle est le fait de la vocation surnaturelle de l'homme en Adam innocent puis en Jésus-Christ rédempteur; le fait des deux Testaments, de la double alliance qu'il a plu à Dieu de contracter avec notre race, en choisissant d'abord le peuple juif, puis en appelant toutes les nations à l'unité catholique. Elle a d'ailleurs pour garant, non pas, comme toute science humaine, son évidence intrinsèque dégagée par l'effort de l'esprit, mais une série de faits appuyés eux-mêmes sur le fait du témoignage, série qui, partant de n'importe quelle heure de la vie du monde, remonte par Jésus-Christ, par Moïse, par les Patriarches, à l'origine des choses. Enchaînement unique, *suite* sans exemple où le divin se montre bien vite, mais qui, dès le premier coup d'œil, sépare absolument *la religion* de ce que l'on affecte de confondre avec elle dans ce pluriel mal sonnant : *les religions*. Ainsi, avant d'être doctrine, elle est histoire et, par contre, l'histoire bien comprise se tourne en démonstration religieuse. Non que la religion y soit tout; elle y est comme le sommet et la lumière.

Certes Bossuet n'était pas le premier à le voir; mais par là même que ces vues s'imposent à qui sait et raisonne, il n'avait pas plus à les emprunter qu'à les inventer. Le fonds en est à tout le monde; ce qui est à lui, c'est la force qui féconde et coordonne, c'est l'ampleur précise qui fait de la seconde partie du Discours une apologétique moralement complète. Aussi bien n'avait-il pas

(1) Bossuet, 12e époque.

d'autre visée, et lui-même s'en est expliqué nettement (1).

Les quarante ou cinquante premiers siècles de l'histoire humaine sont comme une pente qui s'élève jusqu'à Jésus-Christ. Bossuet la gravit de sa large et ferme allure. Il suit de l'œil et mène de front la double préparation providentielle à la venue du Dieu-Homme : d'une part, la nation juive où tout le prédit et le figure ; de l'autre, la gentilité idolâtre, attestant par ses vices la déchéance de la nature et le besoin d'une restauration surhumaine, en même temps que, par les vérités et les vertus qui lui restent, elle rend hommage à la tradition primitive. Dans l'unité puissante de sa pensée, Bossuet ne perd pas un moment de vue le terme où il marche, où marchent toutes choses, où marche l'univers. Moïse, David, tous les Prophètes, avec leurs oracles rassemblés comme en faisceau, font transparaître à ses yeux celui qui est la fin de la Loi ancienne, Jésus-Christ. Au moment de l'introduire, il se recueille et, passant une dernière fois le monde en revue, il voit les nations plus que jamais plongées dans l'idolâtrie, le peuple de Dieu conservé par la Providence, attentif à la grande promesse dont il est dépositaire et, en même temps, divisé par des sectes qui menacent d'obscurcir le sens vrai de la promesse elle-même. Jamais le Messie ne fut plus attendu, plus nécessaire : et le voici enfin.

Cet admirable chapitre dix-neuvième est le centre, le

(1) Pascal a dit : « Qu'il est beau de voir par les yeux de la foi Darius et Cyrus, Alexandre, les Romains, Pompée, Hérode, agir sans le savoir pour le triomphe de l'Evangile ! » Ceux qui voulaient que tout le dix-septième siècle procédât de Port-Royal, aimaient à faire sortir de cette phrase le *Discours sur l'Histoire universelle*. Mais outre que cette phrase n'est qu'une partie de la pensée mère du *Discours*, Pascal et Bossuet se rencontraient simplement dans une réflexion commune à tout chrétien qui pense. Croyante ou non, la critique n'en disconvient plus (V. P. de la Broise, *Bossuet et la Bible*, ch. VII, § I. — Lanson, *Bossuet*, p. 289. — Brunetière, *Études critiques*, v^e^ série, p. 72 73.)

cœur de la seconde partie et de tout l'ouvrage. L'ordonnance en est simple, vraie, pratique, loyalement habile. Avant tout, le fait : Jésus-Christ, sa vie, sa parole, ses œuvres, ses miracles, sa sainteté, sa mort, sa résurrection, toute cette histoire évangélique si vainement contestée et pourtant si décisive qu'il faut bien essayer de la nier quand on a pris son parti d'en rejeter les conséquences. Le fondement historique posé, la créance établie sur sa base rationnelle, nous sommes en mesure de recevoir, d'écouter comme il convient la doctrine, et Bossuet la résume avec une clarté imposante : dogme et morale, charité, humilité, mystère pratique de la croix, c'est-à-dire le plus pur et le plus sévère christianisme, embelli d'ailleurs par la béatitude en espérance. L'auteur y insiste à deux reprises ; il en encadre l'exposé des divins préceptes, et il y a là plus qu'une habileté engageante. Malgré les chimères de désintéressement absolu et la folle accusation élevée contre la religion de spéculer sur l'égoïsme en promettant des récompenses éternelles, n'est-ce pas une loi de nature que l'espoir du bonheur est au moins implicite au fond de toutes nos déterminations, premier mobile et terme final tout ensemble ?

Jésus-Christ se prouve assez par ses actes et, pour croire, nous n'avons besoin que de son Evangile. Cependant, comme il est attesté par tout ce qui le précède, il l'est encore par tout le développement historique de son œuvre. Son Eglise s'établit ; les Juifs se réprouvent en le rejetant ; les Gentils prennent leur place dans le nouveau peuple de Dieu, vaste désormais comme le monde. Trois faits qui valent preuve, et en eux-mêmes, et parce qu'ils accomplissent les Prophéties. Tout se suit, tout s'enchaîne. « Une même lumière nous paraît partout ; elle se lève sous les Patriarches ; sous Moïse et sous les Prophètes, elle

s'accroît ; Jésus-Christ, plus grand que les Patriarches, plus autorisé que Moïse, plus élevé que tous les Prophètes, nous la montre dans sa plénitude (1). » Mais encore ce Jésus-Christ, qui était hier et qui est aujourd'hui, se continue à travers les siècles (2), les unissant tous dans cette lumière, comme le centre unit les rayons.

Beau rêve, pense l'incrédule, et qui repose tout entier sur la véracité contestable des livres Hébreux. Quelques-uns le disaient déjà au temps de Bossuet ; il le savait bien et ne pouvait se dispenser d'y prendre garde. Aussi, après la suite de la Religion déroulée, revient-il à cette question fondamentale ; c'est l'objet des quatre derniers chapitres. Il les avait travaillés avec une prédilection singulière et, dans sa dernière maladie, il se les faisait relire, comme pour goûter, avant la claire-vue, les dernières joies et les dernières fiertés de sa foi. Lui reprochera-t-on de n'avoir pas deviné les formes, les raffinements futurs de l'objection critique ? Il n'a vu que le commencement des assauts livrés à la Bible et il y a tenu tête avec une vigueur de bon sens dont pourrait encore s'inspirer l'exégèse contemporaine, surtout l'apologétique élémentaire, celle que prétend faire l'auteur du *Discours*. Il écrit pour le Dauphin, pour le monde ; il veut, dit-il, prendre « les plus infirmes par la main (3). » Et voilà pourquoi il ramène tout avec une obstination patiente à ce fait multiple et un, qu'on ne peut bonnement supposer construit de siècle en siècle par une légion, par une dynastie de faussaires ; à cette perpétuité, à cette tradition, à cet enchaînement merveilleux par où, d'Innocent XI alors régnant, « on remonte sans interruption jusqu'à saint Pierre, établi par Jésus-Christ prince des

(1) *Discours*, deuxième partie, XIX.
(2) *Jesus Christus heri et hodie ; ipse et in sæcula* (Heb., XIII, 8).
(3) Chap. XXIX.

Apôtres ; d'où, en reprenant les pontifes qui ont servi sous la Loi, on va jusqu'à Araon et jusqu'à Moïse ; de là jusqu'aux Patriarches et jusqu'à l'origine du monde (1). » Il montre à toute âme droite l'Eglise qui « se justifie elle-même par sa propre suite et porte dans son éternelle durée le caractère de la main de Dieu (2). » S'il vivait de nos jours, — et plût au ciel ! — cet homme qui fut par excellence l'homme de la Bible et qui, à soixante ans, apprenait l'hébreu pour la défendre, ferait bonne figure dans la mêlée des discussions savantes. Mais pour conclure, aux doctes comme aux simples il montrerait encore le même fait confirmé par deux siècles de plus. Ce fait, cette continuité de la religion, l'incroyance aura toujours plus de peine à l'expliquer dans son système que la science chrétienne à lever les objections même les plus spécieuses (3).

Quoiqu'il n'y ait « rien de comparable à cette suite de la vraie Église (4), » Bossuet jugeait le spectacle des empires deux fois utile, et par « leur liaison nécessaire avec l'histoire du peuple de Dieu, » et par les leçons qui se dégagent de leur histoire propre. A voir « mourir les royaumes, » on apprend l'inconstance et le néant des choses humaines. De plus leur élévation et leur chute viennent presque toujours

(1) Chap. XXXI.

(2) Chap. XXXI.

(3) Il y a quelques années, le *Discours sur l'Histoire universelle* était tout entier classique. Aujourd'hui la troisième partie l'est seule. Et il est plus triste que téméraire de voir en cela même un hommage à la valeur démonstrative de la seconde. En effet, qui la posséderait bien serait mieux armé pour la défense de sa foi que le grand nombre des chrétiens de nos jours. Y aurait-on songé quand on la retranchait des programmes ? Pour moi, j'ai entendu en 1857 un universitaire illustre interroger sur cette partie religieuse du *Discours* un candidat qui ne la possédait guère et, à ce propos, s'étonner hautement qu'on ignorât si fort ce que, disait-il, « on devrait avant tout savoir, le Catéchisme. » M. Saint-Marc-Girardin n'était pas pour la neutralité.

(4) *Discours*, IIIe partie, ch. I.

de causes naturelles. « Il en arrive à peu près comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue. » Ici le jeu est sanglant, mais n'importe ; celui-là gagne « qui a prévu de plus loin, qui s'est le plus appliqué, qui a duré (1) plus longtemps dans les grands travaux et qui enfin a su le mieux se pousser ou se ménager selon la rencontre (2). » En le voyant faire, on a chance de lui dérober son secret.

« Bossuet, a dit un critique, est éminemment le philosophe ou le théologien de la Providence (3). » Or, si le dix-septième siècle avait besoin d'entendre exposer souvent cette vérité de raison et de foi, qu'en est-il du nôtre ? Quelles conceptions étranges de la Providence ! Quelle injustice, inconsciente peut-être, de les attribuer quelquefois au christianisme qui enseigne précisément le contraire ! Laissons l'athéisme sous toutes ses formes. Laissons le déisme qui veut bien d'une Providence, mais générale, bonne seulement à régler une fois pour toutes l'ordre du monde ; si bien que, cela fait, elle rentre forcément dans son oisiveté éternelle, esclave qu'elle est de ses propres lois et n'y pouvant toucher sans se dédire. Bossuet le prenait de haut avec un pareil système. « Que je méprise les philosophes qui, mesurant les conseils de Dieu à leurs pensées, ne le font auteur que d'un certain ordre général d'où le reste se démêle comme il peut (4) ». Et de vrai, quel pauvre Dieu s'imagine-t-on là, trop dédaigneux pour entrer dans le particulier de nos intérêts et de nos destinées, ou trop faible d'esprit — j'allais dire de tête — pour regarder au détail sans se distraire de l'ensemble ! Est-il donc impuissant à les concevoir et à les lier dans une même idée

(1) Persévéré.
(2) Chapitre II.
(3) Brunetière, *Études critiques*, 5e série, p. 51.
(4) Oraison funèbre de Marie-Thérèse.

unique, éternelle? Est-il incapable de comprendre éternellement dans un même décret et la loi et l'exception toujours trop rare d'ailleurs pour compromettre la constance et la certitude de la loi? Serait-ce qu'il ne voit nos prières qu'au moment où nous les formulons et qu'il ne saurait en tenir compte sans changer ses résolutions et tomber sous notre dépendance?

Mais ce que beaucoup semblent aujourd'hui comprendre le moins, c'est le concours, la coopération de la cause première, divine, avec la cause seconde, créée, naturelle. A leur gré, si l'on croit que Dieu agit, on supprime l'activité humaine ou le jeu des forces physiques; si l'on avoue le jeu des forces physiques ou l'activité humaine, Dieu n'a plus à intervenir et la Providence est un rêve. Ainsi Providence et miracle iraient toujours ensemble, et quand les chrétiens pensent que tout est providentiel, ils penseraient par là même que tout est miraculeux. — Bien au contraire. « Attendons-nous, disait Bossuet, que Dieu fasse toujours de nouveaux miracles, qu'il y accoutume nos yeux comme ils le sont au cours du soleil et à toutes les autres merveilles de la nature? (1) » Le miracle est exceptionnel par essence, et Dieu s'en montre économe : voilà qui est élémentaire pour le vrai sens chrétien. Agir par les causes secondes, par les éléments et par l'homme agissant eux-mêmes selon leur nature : c'est là le train ordinaire, l'allure préférée de la Providence, et jamais elle ne triomphe mieux que lorsqu'elle emploie à ses fins divines la liberté humaine, même inconsciente, même révoltée. Comment? Par quel nœud délicat associer dans notre esprit, comme ils le sont dans la réalité, cette liberté toujours subsistante et le gouvernement divin toujours infaillible? Mystère parmi tant

(1) *Discours*, 2e partie, ch. XXXI.

d'autres, et sans doute incompréhensible ici-bas. Mais le double fait s'impose à la foi, à la raison même. L'homme est libre et il y a une Providence ; l'homme s'agite et Dieu le mène ; l'homme fait ce qu'il veut et va où il lui plaît, mais pour arriver toujours où Dieu a voulu. C'est bien ici qu'il faut, comme dit quelque part Bossuet, tenir fortement en nos mains les deux bouts de la chaîne et les sentir unis, encore que le milieu nous échappe et le point de leur jointure.

Ainsi l'historien le plus jaloux d'exalter la Providence ne supprimera ou n'amoindrira jamais les raisons naturelles des choses. Pareillement, si pénétré soit-il du néant de l'homme et de ses œuvres, il en confessera, il en aimera la grandeur. Voyez Bossuet encadrant d'admirables pages sur la Providence, la troisième partie de son *Discours* (1) ; retrouvant au besoin l'accent des oraisons funèbres pour nous montrer les Pharaons qui n'ont pu même jouir de leurs sépulcres, et Alexandre mourant plein des tristes images de la confusion qui allait suivre sa mort, et l'Egypte qui marche enivrée, étourdie et chancelante parce que le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils. Il a d'ailleurs tant de plaisir à peindre les civilisations anciennes que, s'il mérite un reproche, c'est de les avoir vues trop belles sur la foi de leurs premiers historiens. Il a pris l'Egypte telle que la lui offraient Hérodote ou Diodore ; on peut dire qu'il l'a acceptée d'enthousiasme pour l'idéaliser encore, non par quelque addition à ses auteurs, mais par la magie de ses peintures. Plus loin il s'est fait Grec ; mais il semble surtout qu'il soit Romain de cœur et d'âme, tant il décrit avec amour et presque à l'égal d'une gloire de famille ces mâles vertus des premiers siècles de la République,

(1) Chapitres I, II, VIII.

cette milice forte de sa discipline encore plus que de son courage ; ce sénat modèle de sagesse, de discrétion, de fermeté hardie, surtout aux heures désespérées ; enfin les nobles côtés de cette politique si âpre, si dure à pousser les conquêtes, mais si habile et si libérale dans la manière de les conserver. Sans doute il marque aussi les faibles, les vices, mais sans appuyer et comme à regret, en sorte qu'il faut le compléter par lui-même et rappeler de quelles flétrissures il a noté ailleurs l'idolâtrie sur laquelle il ne revient plus. Quand Voltaire se mêlera d'histoire générale, il se vantera d'avoir pris les deux hémisphères en ridicule, ce qui, sans le reste, suffirait à lui enlever tout caractère d'historien. Bossuet, le croyant, le prêtre, obéit à une inspiration bien différente, et ce contempteur magnifique du néant humain n'a pas seulement compris, vu, rendu la splendeur traditionnelle des vieux empires ; il est entré dans leurs intérêts, dans leur génie, avec une sympathie facile et fière et comme avec le cœur d'un citoyen. Il a joui de les voir en beau, il en a trop joui peut-être ; encore un coup, s'il a un défaut, c'est celui-là.

Car il n'est plus de mode aujourd'hui de lui reprocher ses lacunes, par exemple l'omission des antiquités indiennes ou chinoises. Quelle valeur enlève-t-elle à sa thèse religieuse ? Les Kings ou les Védas font-ils échec à la Bible ? Empêchent-ils le christianisme de remonter par le judaïsme au berceau du monde ? Par ailleurs les civilisations de l'Extrême-Orient, si imparfaites en elles-mêmes et depuis si longtemps endormies, sont-elles pour la moindre part dans les origines de la nôtre ? (1) Plusieurs ont accusé Bossuet de je ne sais quelle étroitesse de vues pour avoir mis

(1) En ce point aussi croyants et neutres sont d'accord. V. P. de la Broise, *Bossuet et la Bible*, ch. VII, § 3 ; — Lanson, p. 295. — Brunetière, *Études critiques*, 5 série, p. 68.

si fort en saillie la nation juive et fait graviter autour d'elle toute l'histoire de l'humanité. Mais la troisième partie montre assez clairement s'il a ravalé les autres peuples, s'il les a pour ainsi dire absorbés dans la destinée transcendante du peuple de Dieu. Quant au fond du reproche, il serait quelque peu naïf. Blâmer l'historien de tout rapporter à ce peuple comme au centre lumineux de l'ancien monde, c'est le blâmer de tout rapporter à la religion de Jésus-Christ dont l'histoire juive n'est que la préparation et, pour ainsi dire, le piédestal ; c'est trouver mauvais que Bossuet soit chrétien. Et de vrai, s'il y a une Providence, elle a nécessairement tout lié, tout coordonné dans son plan éternel, les moindres événements pour les plus graves. D'autre part, si Jésus-Christ est Dieu, si, en sa personne, un Dieu a voulu mener parmi nous une existence humaine; qui ne voit que ce fait est, par nécessité de nature, le premier, le plus capital de l'histoire, et qu'il devient de plein droit le centre des choses, comme il a marqué le commencement de notre ère ?

Une résistance chagrine à la thèse maîtresse de l'ouvrage explique seule, je crois, les griefs littéraires élevés çà et là contre lui : disproportion, surcharge de certaines parties et le reste (1). Critiques bien isolées et qui se perdent dans l'unanimité morale de l'éloge Ne disons rien du style ; je me propose d'étudier à part l'écrivain et je le prendrai surtout dans le Discours, comme dans le type le plus complet de sa manière. Quant au reste je n'entends qu'à demi Voltaire disant que Bossuet « appliqua l'art oratoire à l'his-

(1) On les trouve surtout dans Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, tome IX. Sur trois articles consacrés à un professeur d'histoire, notre contemporain, deux veulent être, sans trop le dire, une satire, presque une exécution du *Discours sur l'Histoire universelle.* On y entend le Sainte-Beuve de la dernière manière, l'homme dont le scepticisme élégant tournait en aigre hostilité.

toire même qui semble l'exclure, et que ce genre nouveau ne pouvait guère avoir de succès qu'entre ses mains (1). » L'éloquence historique était-elle donc chose absolument neuve ? Bossuet n'en trouvait-il pas dans l'antiquité de beaux exemples qu'il s'assimilait avec une étonnante souplesse et faisait siens en y mettant sa marque souveraine ? On ne le diminue certes pas quand on le loue simplement d'avoir porté au comble des mérites qui n'étaient pas sans précédents. Et puis défions-nous de ces emphatiques éloges où l'on fait un homme, si grand soit-il, propriétaire exclusif d'un genre. Toutes les formes, toutes les nuances du bien dire sont le trésor commun de l'âme, et ce trésor n'est pas fermé ni tari parce qu'un Bossuet y a puisé plus largement que personne.

Loin de décourager l'imitation, mieux vaudrait demander au maître que nous étudions la juste mesure de l'éloquence qui sied à l'histoire. Il me semble le voir sollicité par deux forces contraires. La grandeur de l'objet le soulève ; l'abondance des pensées et des sentiments le pousse à la véhémence, aux beaux élans. En même temps la gravité du genre, la brièveté nécessaire du cadre, l'activité facile qu'il faut laisser à l'esprit du lecteur solitaire : voilà pour avertir l'éloquence de se contenir, de se maîtriser.

Bossuet y excelle. Chez lui la puissance est assez entière pour se commander à elle-même. Ainsi ramassée et comme comprimée, elle ne serait plus assez expansive pour un auditoire ; mais on se demanderait par moments si elle n'est pas encore plus sensible et suggestive pour un lecteur qui peut se prêter plus complètement à elle, s'arrêter, réfléchir. Ce sera d'ailleurs sans fatigue : Bossuet n'a rien de serré, de tendu ; il ne cherche pas l'effet par artifice et

(1) *Siècle de Louis XIV*, ch. XXXII.

rhétorique ; il l'attend de la force même des choses, exprimée tout entière en termes simples mais toujours et comme invinciblement colorés et chaleureux, parlant dès lors à toute l'âme. Partout, dans la rapidité nécessaire du récit ou du développement, règne une logique d'enchaînement et de détail si nette, si aisée, que les idées ou faits peuvent entrer en masse dans l'esprit sans confusion ni effort. Bien plus, ils y portent cette plénitude de joie que donne la vérité d'abord achevée dans une intelligence puissante et venant doubler par son contact la puissance de la nôtre. Il va de soi que l'imagination du grand poète n'est pas un moment oisive ; mais ne bornons pas son rôle à semer les fleurs sur la trame nue, l'agrément sur le fond sévère. Employée et guidée comme elle est par une raison exacte, elle a ce rare privilège de rendre la trame plus forte, d'aider l'esprit même à entrer plus avant dans le fond des choses. Le sentiment vient immanquablement à la suite et l'œuvre, austère d'apparence, vit d'une vie complète et ardente. Bossuet ne peut comprendre sans voir ni sentir ; dès lors il ne peut expliquer sans peindre, ni peindre sans trahir le frémissement de la passion contenue, admiration, enthousiasme, indignation, pitié. Faut-il des citations ? Mais que choisir et où s'arrêter ? Que l'on prenne, si l'on veut, pour fil conducteur ces observations sur le concours si puissant et si régulier tout ensemble des facultés de l'historien. Qu'on s'en serve pour parcourir à nouveau quelques-unes des pages que leur objet rend à première vue saillantes (1). On entendra mieux à quel degré d'éloquence peut monter

(1) Soit, parmi beaucoup d'autres : l'idolâtrie (II, 2, 16) ; — la loi de Moïse (II, 3) ; — la passion et la résurrection de Jésus-Christ (II, 19) ; — les hérésies (II, 26) ; — la prise de Jérusalem par Titus (II, 21) ; — l'Egypte (III, 3) ; — la légion romaine en présence de la phalange Macédonienne (III, 6) ; — la politique de Rome (III, 6) ; — la conclusion qui ramène tout à une Providence (III, 8).

le genre historique, au moins dans les exposés d'ensemble. Ici comme partout on sentira — leçon précieuse — combien le grand art est naturel et simple; comment le génie, qu'on nous peint quelquefois de si étranges couleurs, n'est après tout qu'une âme semblable à la nôtre, faisant mieux que nous ce que nous sommes tous capables de faire.

Bossuet méditait, il annonçait un second Discours où il nous aurait menés de Charlemagne à Louis XIV. Ce Discours ne fut jamais écrit. Nous y avons perdu un chef-d'œuvre que peut-être il nous aurait fallu combattre en plus d'un point et réfuter. Après Jésus-Christ, la suite de la religion devient l'histoire de l'Eglise, mais de plus, le monde une fois converti et la chrétienté fondée, cette même histoire pénètre et domine, sans l'absorber, celle des empires. L'Eglise a été la mère et la maîtresse des nations chrétiennes, et on ne peut les raconter sans dire son rôle. Enfin si la Papauté n'est pas plus toute l'Eglise que la tête n'est le corps entier, les Papes ont eu la meilleure part dans ce grand rôle, étant juges des rois quant à la conscience et leurs égaux par la souveraineté temporelle. Or, nous avons déjà dû le reconnaître : quelque chose manquait à Bossuet pour toucher à tout cela d'une main assez sûre. Il avait le malheur d'être gallican (1). Ne regrettons

(1) Il ne serait pas difficile d'ajouter à cette évidence morale un témoignage positif tiré de l'*Histoire de France* rédigée par le Dauphin d'après les leçons orales de Bossuet et revue par le maître en personne. Bien que les relations de l'Eglise et de l'Etat y soient traitées avec une grande réserve, ce qui ressort et frappe, c'est moins le bienfait de l'action pontificale que les prétentions excessives de quelques papes et la résistance des monarques même les plus pieux. Sans discuter les faits ni contester les abus inévitables, je remarque seulement que, à lire Bossuet, l'effet d'ensemble est plutôt défavorable à la Papauté. Cela dit, on doit louer hautement la sévérité de l'historien pour les hypocrisies religieuses dont s'enveloppe quelquefois l'intrigue politique, le soin qu'il a de tourner tout à l'instruction morale de son élève, l'indépendance de ses jugements sur les

donc pas qu'il n'ait pu donner une suite à son ouvrage. Ce qu'il nous laisse est d'assez grand prix au regard de la littérature, de la philosophie, de l'histoire et de la foi.

rois, Louis XI, François Ier, Charles IX par exemple. Ces leçons d'histoire nationale honorent grandement l'équité de Bossuet comme son patriotisme. Si d'ailleurs je me contente de les mentionner, c'est qu'on ne peut guère lui en faire un titre littéraire, tout n'étant pas de son style et de sa main.

CHAPITRE III

L'Évêque.

I

Bossuet à Meaux. — Régularité, piété, zèle. — Episodes pénibles. — L'Assemblée de 1682, les quatre Articles, la *Defensio Cleri Gallicani*. — En quoi Bossuet n'est pas un saint. Les *Verumtamen* d'Arnauld. — Deux excès à fuir.

Rien n'est plus sain ni plus utile que d'admirer à bon titre. Aussi, quand on a donné justement son admiration, voudrait-on n'en jamais rien reprendre. C'est là un instinct de nature, glorieux en soi mais capable de nous entraîner à l'engouement. Hormis les saints dont les imperfections même instruisent et encouragent sans faire peine, absorbées qu'elles sont et comme perdues dans l'éclat de la victoire définitive, il n'est si grand homme qui n'afflige par moments ses admirateurs.

Ceux qui racontent d'office l'épiscopat de Bossuet aimeraient à n'en voir que les beaux côtés. Et, certes, que de choses à louer dans ces vingt-quatre dernières années de

sa vie ! (1) Sa régularité d'abord et sa piété, que plus d'un prélat du temps eût bien dû prendre pour modèles. Son zèle ensuite. J'ai parlé de sa prédication incessante, populaire, paternelle. La littérature n'a rien à prendre dans le catéchisme qu'il publia pour son diocèse. Mais quand on a vu comment il entendait l'éducation religieuse d'un roi, il est touchant et instructif de le retrouver s'appliquant à l'instruction des plus humbles. Instruction élémentaire, sans doute, et c'est où l'on doit reconnaître la souplesse de ce génie ; instruction graduée suivant les âges, mais finalement très ample et telle qu'on ne peut se défendre de la souhaiter à bien des chrétiens lettrés de nos jours. Doux envers les protestants, patient et dévoué dans la direction des âmes pieuses, attentif aux intérêts généraux de l'Eglise, Bossuet peut suffire à tout, et par les étonnantes ressources de son esprit, et par une activité qui ne fléchit que sous la mort. Le travailleur acharné, infatigable, combat la prétendue Réforme, défend l'Ecriture et les Pères contre la critique rationaliste, fait la guerre au quiétisme ; toujours étudiant, toujours enseignant de la parole et de la plume ; devenu ainsi « le dictateur de l'épiscopat et de la doctrine (2), » justifiant à plus d'un égard ce titre de Père de l'Eglise que la Bruyère lui décernait par avance au nom de la postérité (3).

La postérité a dû, malgré tout, faire ses réserves. Dans cette belle vie pastorale se rencontrent des épisodes douloureux.

Le premier en date, le plus considérable, est l'assemblée

(1) Bossuet fut nommé au siège de Meaux en 1680 et mourut en 1704.

(2) Saint Simon.

(3) « Un défenseur de la religion, une lumière de l'Eglise, parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Eglise. » (Discours à l'Académie.)

de 1682. Triste page pour l'historien du clergé français de l'époque. Louis XIV, alors au comble de l'orgueil, entreprend par ruse et par force d'étendre partout le droit de régale (1). Etonné d'abord de la résistance d'Innocent XI, mais bientôt résolu à s'en venger, il convoque une Assemblée ecclésiastique extraordinaire et pèse sur les élections pour s'assurer d'un plein servilisme. « On veut que j'en sois, » écrivait mélancoliquement Bossuet (2). Pourquoi donc le voulait-on ? Nous savons déjà que le prince avait d'intimes raisons pour ne pas l'estimer servile. Comptait-on du moins sur une certaine complaisance de caractère ou sur le gallicanisme notoire du grand évêque ? En même temps qu'on aimait à couvrir de son autorité des projets qui ne s'avouaient pas encore, voulait-on se donner par avance, dans sa religion et sa prudence bien connues, une garantie contre le zèle intempérant d'autres députés prêts à trop bien servir ? Autant d'hypothèses qui pourraient se justifier à la fois, vu l'étrange complexité des sentiments humains et le jour que jettent les faits sur les intentions du monarque. La suite a montré qu'il prétendait se venger mais non pas rompre (3) ; or lui-même l'a dit : il n'aurait pas tenu à quelques-uns de ses courtisans d'Eglise qu'il ne se fît musulman si tel avait été son bon plaisir. Mais enfin, à première vue, on souhaiterait pour la gloire de Bossuet que les promoteurs de l'entreprise l'eussent écarté comme indépendant au lieu de l'appeler comme utile. Pourquoi d'ailleurs n'a-t-il pas décliné ce mandat, alors qu'il ne s'a-

(1) On appelait ainsi le droit que s'attribuait le Roi de France, pendant la vacance d'un Evêché, d'en percevoir les revenus et de nommer aux bénéfices qui en dépendaient. (Voir Gérin : *Recherches historiques sur l'Assemblée du clergé de France en 1682*.)

(2) Lettre à l'abbé de Rancé, septembre 1681.

(3) Il est vrai qu'il enjoignit à son ambassadeur d'aller jusqu'à une menace de rupture. Mais que de menaces on fait sans vouloir les réaliser !

gissait que de la régale, et que, de son propre aveu, le droit du roi n'était pas bon? (1) Dieu seul pourrait dire quelle part de condescendance politique se mêla chez lui au désir d'empêcher des extrémités faciles à prévoir.

Quant à ce désir, il éclate dans le sermon sur l'*Unité de l'Eglise* par où Bossuet inaugura publiquement l'assemblée (2). Son premier et plus grand effort fut de la lier devant les fidèles en préconisant de toute son éloquence l'union indispensable avec Rome. Par contre, il entendait bien contenter aussi les oreilles gallicanes; et voilà pourquoi, dans cette pièce étudiée plus qu'aucune autre, si les deux premiers tiers sont admirables, le troisième est embarrassé, obscur. C'est que le génie même ne peut changer l'essence des choses, ni faire parler au préjugé la langue nette et lumineuse de la foi. Du moins l'Eglise de France et la royauté française étaient-elles louées par-dessus tout de leur inviolable attachement au Saint-Siège, et le discours s'achevait par ce beau cri de fidélité catholique : « Si je t'oublie, Eglise romaine, puissé-je m'oublier moi-même! Que ma langue se sèche et demeure immobile dans ma bouche, si tu n'es pas toujours la première dans mon souvenir! »

Quelques jours plus tard surgissait à l'improviste une question bien autre que la régale. Cette assemblée, sans pouvoirs canoniques, mais « autorisée », c'est-à-dire contrainte par le roi à s'occuper « pour cette fois » d'affaires spirituelles, fut tout à coup mise en demeure de formuler les prétendues opinions de l'Eglise de France sur les droits de la Papauté. Colbert le voulait et l'avait fait vouloir au maître. On prétendait humilier le Pape sur tous les points,

(1) Lettre au docteur Dirois, 6 février 1682.
(2) Le 9 novembre 1681.

contenter à la fois et le gallicanisme parlementaire acharné à lui enlever toute influence ou ingérence temporelle, et le gallicanisme ecclésiastique jaloux de le subordonner pratiquement au corps épiscopal. De là sortit la fameuse *Déclaration*, les *Quatre Articles* qui allaient être, pendant un siècle et demi et sous tous les régimes, une arme commode au despotisme en goût d'asservir l'Eglise. Cependant que faisait Bossuet ? Il s'alarmait, il voulait gagner du temps en remettant les questions à l'étude ; forcé par l'empressement du pouvoir, il prenait la plume pour l'ôter à un collègue indigne (1). Que ne répétait-il à l'assemblée ces nobles paroles prononcées treize ans plus tôt par lui-même : « Qu'est-ce que l'épiscopat quand il se sépare de l'Eglise qui est son tout, aussi bien que du Saint-Siège qui est son centre, pour s'attacher, contre sa nature, à la royauté comme à son chef ? (2) » En 1682, on ne se séparait pas, et ce fut en partie grâce à son influence ; mais, à ne considérer que la question spirituelle, on s'écartait terriblement de la doctrine générale de l'Eglise, voire de l'Eglise de France ; on érigeait en symbole national des opinions condamnées depuis par l'autorité même que les déclarants tenaient pour supérieure à celle du Pape (3). C'est justice

(1) L'Evêque de Tournay, Gilbert de Choiseul, qui proposait une rédaction schismatique.

(2) Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

(3) D'après le 4e article, les jugements dogmatiques des Papes ne deviennent irréformables que par le consentement de l'Eglise, lequel est ainsi la condition de leur infaillibilité. « ..... *Nec tamen irreformabile esse (summi Pontificis) judicium, nisi Ecclesiæ consensus accesserit.* » Le Concile du Vatican définit le contraire : « ..... *Romani Pontificis definitiones ex sese, non autem ex consensu Ecclesiæ irreformabiles esse.* » (*Constitutio prima de Ecclesia Christi*, cap. IV.) Il est à noter que Bossuet avait rédigé autrement l'article IV; qu'il y montrait le consentement du Pape nécessaire aux actes du Corps épiscopal, comme celui du Corps épiscopal aux actes du Pape. On ratura son texte. Ainsi, d'après Bossuet, Pierre confirmait ses frères à charge d'être confirmé par eux. L'assemblée écarta ce tempé-

de décharger autant que possible un illustre serviteur de l'Eglise tel que fut Bossuet, et les historiens catholiques n'y ont pas manqué (1). Mais après même qu'ils ont réduit son rôle aux proportions vraies, il leur coûte de laisser un pareil nom attaché pour jamais à un acte dont l'Eglise a tant souffert.

La suite fut plus fâcheuse encore. « Bossuet, dit fort bien J. de Maistre, aurait dû mourir après son sermon sur *l'Unité*, comme Scipion après la bataille de Zama. » Etranger à la *Délaration*, il n'eût pas été engagé à la défendre, et avec quelles chicanes indignes de son grand esprit, avec quelle irrévérence envers le Saint-Siège ! Il n'eût point consumé sur un labeur aussi ingrat une large part de sa vieillesse, faisant, défaisant, refaisant à nouveaux frais la *Defensio cleri gallicani* ou la *Gallia orthodoxa*, défendant finalement de la publier et la léguant inachevée au roi seul, qui ne daigna pas même la trouver de bon usage (2).

Voilà donc, en ses traits principaux, cet épisode pénible. On y voit ce que peuvent et le préjugé théologique et l'engagement qui suit les fausses démarches et l'illusion de je ne sais quelle inerrance personnelle, et le faible d'un caractère trop pliant devant la puissance royale, mais, comme il arrive, s'en dédommageant par ses hauteurs à l'égard d'une autre puissance plus respectable encore et plus modeste. On en souffre, mais il faut bien s'y résoudre. C'est la grande infirmité humaine. Leçon grave d'ailleurs et utile

rament et ne voulut voir que Pierre confirmé par ses frères. Bossuet s'écartait fort de la parole précise de Jésus-Christ ; ses collègues aimèrent mieux la contredire. Il est clair d'ailleurs qu'ils ne s'en aperçurent pas. Est-ce que la passion s'aperçoit de quelque chose ?

(1) Ainsi J. de Maistre, dans son livre de *l'Eglise gallicane* ; ainsi Ch. Gérin, dans ses *Recherches historiques sur l'Assemblée de 1682.*

(2) L'ouvrage parut en Hollande et par les soins des jansénistes, vingt-six ans après la mort de l'auteur, sans son nom et sous un titre qu'il avait définitivement répudié lui-même.

doublement. On y apprend que le caractère n'est pas toujours à la mesure exacte du génie ; que, dans les choses de la foi, le génie, ce magnifique auxiliaire, ne suffit pas et n'est pas un titre à décider.

Après cela, nous pouvons passer rapidement sur cette autre Assemblée du clergé (1700) où Bossuet, foudroyant les casuistes, confond dans une égalité injurieuse les sectaires jansénistes et des esprits çà et là intempérants et subtils peut-être, mais dociles après tout et orthodoxes. Ne lui demandons pas compte de ses ménagements singuliers pour un parti dont il répudiait nettement les doctrines. Laissons-le imposer son autorité par la force à des monastères que couvrait l'exemption pontificale (1). Ne le suivons pas, en ce moment du moins, dans sa grande guerre théologique avec Fénelon. C'est à propos de ce dernier que j'en esquisserai l'histoire, non certes pour glorifier indirectement le vaincu aux dépens du vainqueur, mais pour éviter les redites et parce qu'il semble naturel de rattacher cette querelle au nom de celui qui en a le plus souffert. Nous y trouverons du côté de Bossuet le sens pratique, le zèle, mais aussi la hauteur impérieuse avec l'adversaire, avec Rome elle-même, et plus que jamais cette prétention inconsciente à une infaillibilité qu'il refusait d'avouer dans les Papes. « De quel droit vous appelez-vous l'Eglise ? » lui demandait un jour Fénelon ; et le trait portait assez juste. Le « dictateur » laissait de temps à autre percer une foi trop entière en lui-même.

Dans cette vue abrégée de son épiscopat, j'ai dû marquer les points regrettables, ces *verumtamen* qu'Arnauld ajoutait à l'éloge et que les catholiques ont le regret d'y ajouter comme lui, mais dans un sens un peu diffé-

(1) Ceux de Jouarre et de Rebais.

rent (1). L'évêque pieux, zélé, admirable en tant de choses, ne fut pas tout à fait un saint et l'on voit assez pourquoi (2).

La nature humaine étant ce qu'elle est, il faut prendre son parti de rencontrer çà et là comme adversaire de la vérité l'homme qu'on vénère précisément comme serviteur illustre de la vérité. Douloureuse épreuve et délicate. Deux sortes d'esprits vont alors à l'extrême. Enthousiastes ou faibles, les uns, les plus nombreux peut-être, plutôt que d'abandonner l'homme, penchent à sacrifier quelque chose de la doctrine ou, tout au moins, tremblent pour elle, comme si le génie pouvait lui faire peur. Quelques autres, plus raides et tout d'une pièce, rejettent l'homme et ne veulent plus le connaître, sans prendre garde qu'ils désarment d'autant la cause bien servie ailleurs par lui-même. Quel remède à ces engouements de personne ou à ces emportements d'humeur, sinon un amour de la vérité plus pur encore et plus ferme? A ce compte, on se sépare de l'homme quand il le faut; mais alors même on ne se prive pas de ses services et on lui garde les sentiments qu'une erreur ou une faute ne l'empêchent pas d'avoir mérités (3).

(1) Il faut noter encore son faible pour un neveu très peu digne de lui et qu'il ne put, de son vivant, réussir à faire nommer évêque.

(2) Un critique dont j'ai loué le courageux bon sens, mais qui, sur le terrain religieux, s'égare de la meilleure foi du monde, pense que, si Bossuet n'a pas l'auréole, c'est par excès de correction et de convenance, par manque d'une certaine excentricité, mieux encore, pour s'être trop complètement oublié lui-même et avoir négligé de composer son personnage. (Lanson, *Bossuet*, p. 52, 53.) On demanderait volontiers où est l'excentricité chez saint François de Sales par exemple, et chez combien d'autres! — Quant à Bossuet, son malheur n'est-il pas précisément de n'avoir point assez bien effacé, dans quelques circonstances graves, le *moi* complaisant ou dominateur?

(3) Ceux qui savent l'histoire religieuse de notre temps ne jugeront pas l'observation inutile, à propos de Bossuet surtout. On lit dans la vie du cardinal Pie que, au début de son épiscopat, il fut suspecté, dénoncé même, pour avoir simplement emprunté à l'auteur des Quatre Articles

Revenons aux travaux de Bossuet. Dans cette dernière époque, deux séries de productions intéressent plus directement la littérature : grands ouvrages contre le protestantisme, beaux écrits de piété.

une citation de Charlemagne. « Il y a, répondait il, certains esprits qui voient le gallicanisme partout où le nom de Bossuet est proféré. » Du reste il déclarait que, quant à lui, « le nom, le génie, le savoir de Bossuet lui tenaient au cœur et qu'il ne consentirait jamais à livrer aux adversaires du Saint-Siège le monopole de cette gloire de l'Église et de la France. » (Mgr Baunard, *Histoire du cardinal Pie*, première édition, t. I, p. 503.)

II

Bossuet et le protestantisme. — Travaux antérieurs : la *Réfutation du catéchisme de Paul Ferri*, l'*Exposition*, la *Conférence avec Claude*. — Œuvre maîtresse : l'*Histoire des Variations*. — Origine. — Sûreté du fond. — Éloquence historique. — Les portraits. — L'ironie sans fiel. — Polémique subséquente. — Les *Avertissements aux Protestants*. — L'esprit de la Réforme allant de soi à l'indifférence religieuse et à l'anarchie politique. Si Bossuet s'est trompé sur ces deux points.

« Tout un royaume, disait Bossuet, se remue pour la conversion des hérétiques (1) » et, de fait, il avait lui-même la plus belle part à ce mouvement.

Elle avait commencé à Metz par la *Réfutation du catéchisme de Paul Ferri* (1655). On peut se sauver dans l'Église romaine ; on ne le peut dans la prétendue réformation : c'était la double thèse de cet ouvrage, le premier qu'ait publié l'auteur. Ouvrage de jeunesse, mais éloquent par la clarté, par la chaleur contenue (2) ou vive selon le besoin (3) ; d'ailleurs mesuré, solide et d'autant plus vigoureux que le ministre messin y était combattu par ses propres aveux ou principes.

(1) Oraison funèbre de Marie-Thérèse.

(2) Voir par exemple section II, chap. VII.

(3) Section I, chap. XIV.

Or, Bossuet avait vu là d'expérience comment on retenait les foules dans l'hérésie : pour leur rendre nos dogmes odieux, on les travestissait, on en présentait « d'affreuses peintures (1). » Dès lors le mieux était de les remettre dans leur véritable jour, de les exposer sans discussion. Moyen plus engageant que la polémique, efficace contre tant d'objections nées de l'ignorance, digne enfin de la majesté du vrai, toujours un peu compromise dans la mêlée des arguments contradictoires. Ainsi naquit un second ouvrage dont l'effet devait être immense, l'*Exposition de la doctrine catholique sur les matières de controverse.* Achevée dès 1668, elle courut en manuscrit et avança bien des abjurations, celle de Turenne entre autres. A la demande de l'illustre converti, l'*Exposition* devint publique en 1671. Le catholicisme y était bien différent de ce que l'avaient fait les préjugés sectaires, et les ministres n'eurent plus qu'une ressource ; ils prétendirent que l'auteur altérait, qu'il « exténuait » les doctrines romaines et que Rome s'inscrirait en faux. Ce fut nécessairement le contraire, et l'*Exposition* parut une seconde fois en 1679, munie des approbations les plus imposantes. Elle était déjà traduite en plusieurs langues.

J'ai nommé plus haut la *Conférence* avec le ministre Claude, simple éclaircissement d'un point de l'*Exposition* (1678). Indiquons encore le *Traité de la communion sous les deux espèces* (1682) et arrivons à l'œuvre capitale, à l'*Histoire des Variations des églises protestantes.*

Qui détermina Bossuet à ce grand travail? Selon la tradition commune, accusé lui-même par le ministre la Bastide d'avoir varié d'une rédaction de l'*Exposition* à l'autre, il aurait entrepris de rétorquer l'accusation contre le protes-

(1) *Exposition*, I.

tantisme. L'abondance du sujet l'aurait entraîné bien loin de son premier dessein, et ce qui ne devait être qu'une préface polémique serait devenu le plus considérable de ses ouvrages. De bons esprits rejettent cette explication pour une autre plus large en soi et, à leur gré, plus digne (1). La controverse entre protestants et catholiques se transformait alors ; abandonnant les querelles de détail, elle s'attachait aux points principaux et décisifs, aux questions d'autorité, de tradition, de suite et de perpétuité dans les doctrines ; et l'évêque de Meaux se serait laissé conduire et comme soulever par le mouvement général. Le mouvement est certain ; son influence est infiniment probable sur un esprit aussi attentif et aussi vivant. Mais les deux explications doivent-elles mutuellement s'exclure ? Ne sauraient-elles subsister côte à côte ? Pourquoi refuser d'admettre que l'attaque de la Bastide ait été l'occasion qui décida Bossuet à écrire, en même temps que le mouvement actuel de la polémique lui montrait la route à suivre, la position à prendre contre l'adversaire ?

Quoi qu'il en soit, l'œuvre fut commencée en 1680, dans les quelques mois de loisir qu'eut Bossuet entre la fin de ses fonctions de précepteur et sa nomination au siège de Meaux. Elle se poursuivit pendant huit ans, annoncée par le bruit public, effrayant les soi-disants réformés qui, par manière de contenance, en raillaient les lenteurs et la défiaient d'arriver à terme. Elle parut enfin en 1688 et l'on

(1) A. Rébelliau, *Bossuet historien du Protestantisme* (1891). — Le savant auteur juge que l'explication traditionnelle rabaisse l'entreprise en la réduisant à une revanche d'auteur piqué. Cependant si Bossuet, accepté par l'Église entière comme interprète de l'orthodoxie, avait pu être convaincu de variation réelle, d'hésitation même, il n'était plus seul en cause, mais avec lui l'Eglise même, et c'était elle qu'il avait à défendre en se défendant. Voilà qui élevait le débat fort au-dessus des susceptibilités personnelles.

vit assez que personne n'avait rien perdu pour attendre.

L'analyse de l'*Histoire des Variations* pourrait tenir en quelques mots. Un principe énoncé brièvement dans la préface, un fait qui remplit les quinze livres de l'ouvrage, une conclusion à peine indiquée mais nécessaire et manifeste : il n'y a rien de plus. Mais cela est immense et jamais la prétendue Réforme n'avait reçu pareil coup.

Variation, signe d'erreur : tel est le principe. Or, depuis quelque soixante ans, les dissidents eux-mêmes y rendaient un hommage au moins implicite. Par une contradiction flagrante avec leurs propres origines et leur esprit fondamental, la peur du socinianisme, du rationalisme pur, les poussait à contenir les écarts du libre examen, à restaurer chez eux l'autorité traditionnelle, à s'attribuer vaille que vaille une manière de constance et de perpétuité (1). Ils ne pouvaient donc refuser le combat sur un terrain choisi par eux-mêmes. Au reste l'actualité faisait ici le moindre mérite. En toute rencontre, le principe invoqué par Bossuet porte en soi son évidence. « Tout ce qui varie, tout ce qui se charge de termes douteux et enveloppés, a toujours paru suspect, et non seulement frauduleux, mais encore absolument faux, parce qu'il marque un embarras que la vérité ne connaît point (2). » Et de fait, si Jésus-Christ a fondé une Église enseignante pour la perpétuelle conservation de sa doctrine, cette Église ne saurait se passer d'une double marque : parler net et ne se démentir jamais. Quant à supposer la doctrine se modifiant, variant, évoluant en elle-même, vraie pour un temps, fausse pour un autre, ni Bossuet ni ses adversaires n'en étaient à prévoir cette aberration extrême, ce renverse-

(1) Voir Rébelliau, livre I, chap. I, § III, 20.
(2) Bossuet, *Variations*, Préface, II.

ment absolu du sens commun (1). A leurs yeux comme aux siens, le principe avait donc toute sa force : variation, signe d'erreur.

Et comment nier le fait? Comment nier que, pendant un siècle et demi, le protestantisme eût varié sans cesse? Bossuet l'établissait avec une accablante sûreté d'informations, multipliant les preuves et d'ailleurs attentif à puiser aux sources protestantes, à s'interdire tout document, même irréfragable, que les dissidents auraient pu récuser comme hostile. Partant d'un principe au moins implicitement reconnu par eux, n'acceptant que des faits avoués par eux, il s'en allait à travers l'Europe bouleversée, en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en France, recueillant partout de leurs mains les éléments contradictoires de cette Babel doctrinale qui est leur soi-disant Réforme. Il relevait avec une force calme et courtoise les hésitations et fluctuations infinies des sectes, depuis les inconstances de Luther sur l'Eucharistie ou le mérite des œuvres, jusqu'aux tergiversations récentes sur la question de l'Eglise et la possibilité du salut chez les catholiques. Après tout cela, que restait-il aux protestants, sinon d'avouer, ou qu'ils n'étaient pas l'Église infaillible et dès lors permanente dans sa foi, ou qu'une telle Église n'avait jamais existé? Au premier cas, ils condamnaient leur Réforme et l'avouaient pour une hérésie pure et simple; au second cas, Jésus-Christ n'avait rien fondé de durable et le christianisme était pratiquement anéanti.

(1) Que Dieu soit un ou trois Personnes, que Jésus-Christ soit le Verbe incarné, qu'il soit présent dans l'Eucharistie, etc. : autant de choses qui, si elles n'étaient à tout jamais véritables, seraient fausses à tout jamais. Aussi quand on nous parle aujourd'hui de dogmes qui finissent, qui font leur temps, cela veut dire, ou que la foule cesse d'y croire, ce qui ne change rien à leur vérité intrinsèque ; ou que ces dogmes prétendus n'étaient que superstitions temporaires, ce qui revient à les nier absolument.

Un moderne peu coutumier de l'emphase appelle l'*Histoire des Variations* « un livre plus admirable encore que les *Oraisons funèbres*, plus éloquent que le *Discours sur l'Histoire universelle*. Dans ce livre unique, dit-il, Bossuet est à la fois peintre, historien, orateur. Il raconte, il discute, il plaisante... Qui n'a pas lu l'*Histoire des Variations* ne connaît pas Bossuet (1). » Les comparaisons sont toujours chose délicate ; mais, sans les pousser outre mesure, il faut reconnaître que jamais l'écrivain n'avait rencontré une matière aussi richement diversifiée ni, par là même, une pareille occasion de mettre au jour les ressources de son talent. Il peut s'espacer et s'épancher, prendre tous les tons, monter et descendre avec une agilité facile la gamme entière des sentiments humains. C'est qu'il y a de tout dans un sujet de cette nature : théologie, politique, psychologie naturelle et surnaturelle, tragédies publiques ou intimes, comédie même bien souvent. Et puis il ne s'agit plus d'un discours ou d'un tableau. Malgré une part considérable de doctrine, nous sommes plus près de l'histoire commune et, dès lors, en situation d'apprécier mieux que jamais l'éloquence propre du genre.

Qu'importe que Burnet, Jurieu ou Basnage aient crié à la déclamation ? (2) L'historien est-il condamné à n'avoir

(1) S. de Sacy, *Variétés littéraires*, t. I.

(2) On souffre de rencontrer chez des auteurs graves ou même croyants des mots de ce genre : « Les préjugés catholiques de Bossuet » (Rébelliau) ; — « Bossuet lui-même en l'écrivant (l'*Histoire des Variations*) ne prétendait pas à l'impartialité » (Sacy). — *Préjugé* dit toujours parti pris et qui rend moins équitable ; d'où il suit qu'on ne peut appeler de ce nom la certitude possédée, l'assurance paisible du vrai. Quant à l'*impartialité*, plusieurs en sont à ne plus l'entendre que comme synonyme de neutralité, de doute, et par là même l'homme convaincu ne saurait être impartial. Rien de moins exact. L'impartialité n'est que l'équité rigoureuse, l'amour de la vérité, le courage à la voir et à la dire partout. Or, les deux auteurs que je cite reconnaissent hautement à Bossuet cette équité, ce courage. Il est donc impartial au sens vrai du terme. D'autres vou-

point d'âme? Tout sentiment qu'il éprouve et note au passage compromet-il nécessairement sa liberté d'esprit, son impartialité? On ne peut lui demander que de rester juste, ajoutons ici charitable, sans amertume ni mépris. Pas de grands mouvements oratoires, pas de tirades; mais qui lui reprochera, qui n'attend même de lui le trait calme et fort, l'éclair rapide et comme adouci de l'âme? C'est la manière de Tacite; c'est celle de Bossuet, à cela près que l'historien des *Variations* est moins tendu et plus facile à suivre. Au récit toujours rapide s'enlacent le plus aisément du monde les réflexions brèves, les jugements formulés parfois d'un mot, les traits d'observation morale qui donnent aux faits leur vraisemblance et leur logique. N'est-ce point là un des suprêmes agréments de l'histoire? L'auteur s'y accrédite en montrant une science profonde de l'homme, en l'indiquant plutôt, assez nette pour nous donner lumière et confiance, mais assez sobre pour nous laisser le plaisir d'étendre la nôtre par la réflexion. Citons la rupture de Luther avec Rome (livre I, 26); — les peines de Mélanchton rédigeant la Confession d'Augsbourg (III, 62, 63); — l'explication du succès de la soi-disant Réforme en Angleterre (VII, 96). Aussi bien le choix de quelques types n'est point facile ni peut-être nécessaire, tant se retrouve partout cet enlacement naturel du fait, du jugement, de la discussion et du trait profond de mœurs.

Rien d'étonnant après cela que Bossuet excelle à peindre les personnages, c'est-à-dire à les faire comprendre et voir

draient-ils que, pour être recevable à parler contre les protestants, il eût remis ou feint de remettre en doute son propre catholicisme? Il leur a répondu d'avance. « Après cela, d'aller faire le neutre et l'indifférent à cause que j'écris une histoire, ou de dissimuler ce que je suis quand tout le monde le sait et que j'en fais gloire, ce serait faire aux lecteurs une illusion trop grossière... » (Préface, XX.) Voilà confesser sa foi, mais sans renoncer le moins du monde à l'impartialité.

dans leur vérité historique, dans ce que j'appellerais volontiers leur évidence morale. Quels apôtres, quels évangélistes que Cranmer avec ses lâchetés et ses faussetés sans nombre, ou Luther avec ses emportements despotiques, ou Calvin avec son orgueil immense et froid ! Prenez garde que l'historien ne les charge point, qu'il leur laisse tous leurs avantages du côté de l'esprit, du savoir, de l'éloquence, qu'il ne triomphe pas de leurs vices et de leurs scandales. Il suffit bien qu'ils aient assez présumé d'eux-mêmes pour se préférer à la Tradition, à l'Eglise. Jamais de haine à leur égard, mais une compassion sereine tombant de haut sans dédain. Cela est sensible à propos de Luther, encore plus quand il s'agit de Mélanchton, le bel esprit, l'humaniste séduit par l'éloquence fougueuse du réformateur, l'âme délicate et douce, égarée parmi les furieux et les violents qu'elle s'est donnés pour maîtres, à qui manquent d'ailleurs l'humilité, le courage de secouer le joug. Cette figure noble et désolée remplit presque tout le cinquième livre ; on dirait que le peintre s'y attarde et trouve un douloureux plaisir à la caresser du pinceau.

Par contre, voici, dans cette histoire, un Bossuet que nous n'avions pas encore appris à connaître, le Bossuet homme d'esprit, ironique, fin railleur. C'est plaisir de voir son grave visage se dérider et sourire ; car il sourit, rien de plus, et son ironie pénètre d'autant mieux qu'elle se contient. Parfois même il lui suffit de piquer notre esprit par le seul tour qu'il donne aux choses et sans paraître s'en égayer lui-même. La guerre sur la Présence réelle commence dans une auberge au choc des verres (II, 11), et bien vite elle se réduit à une dispute de grammairiens, au choix à faire entre deux figures de rhétorique (II, 35) (1). Erasme

(1) Selon Luther, « Ceci est mon corps » voulait dire : « Ceci contient mon corps ou lui est uni. » Les Zwingliens le convainquaient d'expliquer

disait que l'hérésie, tout comme la comédie, se termine au mariage. Bucer, le dominicain apostat, sera donc marié comme les autres, « et même, pour ainsi parler, plus que les autres, puisque, sa femme étant morte, il passa à un second et même à un troisième mariage (1). » Bossuet note et glisse, comptant bien qu'il sera compris. Ailleurs il s'étend et appuie ; admirant, par exemple, tout ce que Cranmer a pu trouver d'élasticité dans sa conscience vantée par Burnet (vii, 105), ou encore les beaux arguments sur lesquels on faisait du Pape l'Antechrist (xiii, *passim*). Dans ces passages et autres pareils, l'ironie se continue, s'élève, et l'indignation gronde par instants. Mais indignation ou ironie, tout reste mesuré, sobre, et la force y gagne. On a rapproché les *Variations* des *Provinciales* (2). Quelles différences pourtant ! Bossuet est un historien et Pascal un pamphlétaire ; c'est dire qu'il a droit de presser l'allure et d'accentuer le ton. Mais sa raillerie est enfiellée, elle vise des hommes soumis à l'Eglise, pour ne rien dire de plus ; au lieu que le sourire calme de Bossuet, tombant sur des superbes en pleine révolte, leur est un bien léger châtiment. Aussi, nul arrière-goût amer, mais une franche saveur de bon sens et de bonne humeur française, particulièrement agréable à rencontrer dans un homme de ce génie. Est-ce merveille du reste, et le génie ne pourrait-il se définir la splendeur du bon sens ?

L'*Histoire des Variations* eut un prolongement, une postérité digne d'elle. Etourdie du premier coup, la Réforme,

la parole sacramentelle par une synecdoque et réclamaient un droit égal à l'expliquer par une métonymie : « Ceci est la figure de mon corps. » — « Tous leurs livres, ajoute Bossuet, furent bientôt remplis de la métonymie de Zwingle et de la synecdoque de Luther. Ces messieurs étaient humanistes et grammairiens. »

(1) iii, 2.

(2) S. de Sacy.

après avoir joué le dédain, se mit en devoir de répondre. L'ardent Jurieu qui, depuis 1681, écrivait pour les protestants réfugiés ses lettres prétendues pastorales, en dirigea six (1688-1689) contre M. de Meaux, cet homme, selon lui, sans études, ce prélat de cour. Basnage, plus sérieux, écrivit une *Histoire de la religion des églises réformées* (1690). L'évêque de Salisbury, Gilbert Burnet, qui avait déjà donné en partie celle de la *Réformation d'Angleterre* (1679-1681), fit paraître sous forme de lettres une *Censure* des *Variations* (1689). Bossuet se voyait donc mis en demeure de soutenir et de couronner son œuvre. De là naquirent les six *Avertissements aux protestants* (1689-1691), l'*Explication de l'Apocalypse* contre les prophéties de Jurieu (1689), la *Défense de l'Histoire des Variations* contre Basnage et Burnet, et d'autres écrits encore.

A l'éloquence historique succédait l'éloquence de combat. Le vieil athlète, — mais combien jeune encore d'esprit et d'âme! — s'adresse aux protestants, éblouis peut-être par les sophismes désespérés de Jurieu, mais que devraient bien désabuser les aveux forcés de ce ministre et les extrémités où le jette l'impuissance de soutenir autrement une mauvaise cause. Ne pouvant excuser de variation la soi-disant Réforme, n'en accuse-t-il pas l'Eglise primitive? Ne peint-il pas la foi des premiers siècles incomplète, hésitante, le dogme chrétien se faisant pièce à pièce comme une construction de main d'homme? C'est où le protestantisme est réduit pour sa défense ; et d'ailleurs, tandis qu'il semble triompher au dehors, entraînant dans ses desseins « tant de puissances catholiques qui n'y pensent pas assez, » — on voit qu'il s'agit de la ligue d'Augsbourg, — il ne fut jamais plus faible dans l'intérieur, « dans ce qui fait le cœur d'une religion. Sa doctrine n'a jamais paru plus déconcertée ; tout s'y dément..... »

(*Premier Avertissement*, 49.) Jurieu lui-même accable Luther et les premiers réformateurs en voulant faire leur éloge. Et comment peut-il blâmer l'Eglise de laisser libres certaines opinions théoriques ou morales, quand on voit les ministres calvinistes proposer aux luthériens un « honteux échange de dogmes, » fraterniser avec des gens que par ailleurs ils excommunient, faire, en un mot, de la doctrine de Jésus-Christ matière à diplomatie et à marchandage? (*Avert.* II, 23, 24.) Il a confessé qu'on peut se sauver dans l'Eglise romaine, et il se travaille inutilement à reprendre son aveu. Ce n'est pas tout; il ose bien, lui calviniste, reprocher aux sociniens d'être d'hier et de n'occuper qu'un lieu du monde ; comme si ce manque de succession et d'étendue ne condamnait pas sa propre secte. Mais la vérité l'y force. « Parle, parle, dit-elle au ministre, condamne les sociniens par une preuve qui retombera contre toi-même : ainsi deux mauvaises sectes seront percées d'un même coup et, à travers du socinien, le calviniste portera le couteau jusqu'en son propre sein. » (*Avert.* III, 28.)

Le capital de cette longue controverse, le point où Bossuet triomphe, c'est que les avocats du protestantisme ne peuvent le sauver sans ruiner la foi et la morale chrétiennes. Comment justifier Luther d'avoir autorisé la bigamie du landgrave de Hesse, autrement qu'en sacrifiant la sainteté du mariage? (*Avert.* IV.) Comment légitimer les révoltes protestantes, qu'en renversant le fondement des empires ? (*Avert.* V.) Ici, Jurieu faisait à Bossuet la partie belle. Précurseur de Rousseau, il attribuait au peuple une souveraineté essentielle, inamissible, dont les princes et magistrats n'étaient plus que les mandataires toujours révocables, ce qui mène logiquement à l'insurrection en permanence, à l'anarchie. Sans toucher à ces questions si vastes, relevons au passage un mot sévère : « Tout flat-

teur, quel qu'il soit, est toujours un animal traître et odieux; mais s'il fallait comparer les flatteurs des rois avec ceux qui vont flatter dans le cœur des peuples ce secret principe d'indocilité et cette liberté farouche qui est la cause des révoltes, je ne sais lequel serait le plus honteux. » (*Avert.* v, 31.) N'est-ce pas bien vrai dans tous les temps et sous tous les régimes?

Mais voici le comble aux yeux de Bossuet, c'est-à-dire au sens chrétien. Subversif des mœurs et de la société même, le principe de la Réforme, s'il suit sa pente et va jusqu'au bout de ses conséquences, doit arriver à la « tolérance universelle. » N'entendons point tolérance civile ou liberté des cultes, — là n'est pas la question; — mais tolérance doctrinale, indifférence qui a pour toutes les formes religieuses une égale estime, c'est-à-dire, en bonne logique, un égal mépris; inconséquence ou scepticisme qui les tient toutes bonnes, c'est-à-dire pratiquement toutes fausses, aucune n'étant réputée parfaite, absolue, divine en un mot. Or, que le principe protestant conduise là, que la libre interprétation de l'Ecriture mène de plein droit le premier venu à nier l'Ecriture même et, avec elle, toute religion positive, c'est ce que Bossuet démontre par faits et témoignages, amplement, invinciblement. L'*Histoire des Variations* avait acculé les adversaires, Burnet, Jurieu, Basnage, à confesser que leurs Eglises n'étaient point infaillibles. C'était déjà dire assez nettement : « Nous sommes des sectes humaines qui ne fondent leur stabilité sur aucune promesse de Dieu. » (*Avert.* vi, 116.) Mais dès lors où iraient ces Eglises, « qui ont pour fondement qu'il n'y a rien de vivant ni de parlant sur la terre, à quoi on doive s'assujétir en matière de religion ? » (*Ibidem.*) Ne regardez que le présent : où en sont-elles? « Le socinianisme s'y déborde comme un torrent sous le nom de tolérance ; les

mystères s'en vont les uns après les autres ; la foi s'éteint ; la raison humaine en prend la place, et on y tombe à grands flots dans l'indifférence des religions. » (*Ibidem.*) Le bon sens jouit douloureusement de cette démonstration de fait; mais il n'avait pas même besoin de l'attendre ; le principe étant donné, les conséquences devaient suivre : quand on a déchaîné le rationalisme, on ne l'arrête plus.

Et pourtant c'est presque un lieu commun chez les incrédules que Bossuet s'est trompé sur le protestantisme. Où donc est son erreur et qu'a-t-il dit? Que le libre examen est, de soi, mortel à toute croyance? Axiome de bon sens vérifié par l'histoire. Pour l'admettre, il suffit d'entendre les termes et, pour le constater, il suffit d'ouvrir les yeux sur l'état présent du protestantisme, sur le morcellement infini des sectes, sur le rationalisme pur, avoué, affiché quelquefois. Dira-t-on qu'il reste aujourd'hui plus de religion en Angleterre et en Allemagne que dans certains pays catholiques? Admettons le fait sous bénéfice d'inventaire. Que prouve-t-il? L'Anglais ou l'Allemand qui sont restés chrétiens dans l'âme ont, pour leur bonheur, plus de bon sens que de logique ; ils nient ou limitent arbitrairement leur principe même et continuent d'attribuer à leur secte une infaillibilité que ses docteurs lui refusent. Mais qu'en sera-t-il de la foi des peuples le jour où ils s'aviseront d'être conséquents? Le Français qui a le malheur de ne plus croire peut encore se faire porter comme catholique sur les listes officielles; il est meilleur protestant que l'Allemand ou l'Anglais qui chantent les psaumes et font la cène. Sans glisser à l'incrédulité par l'intermédiaire du protestantisme, il y est venu d'un bond en adoptant le principe et l'appliquant avec une logique fatale mais irréprochable.

Bossuet s'est-il trompé de dénoncer l'hérésie comme dangereuse aux pouvoirs politiques? Il y en avait pourtant

d'assez belles preuves : guerre des Paysans en Allemagne, révolution et régicide en Angleterre, en France guerres de religion ; sans compter que Jurieu posait hardiment les principes de l'anarchie permanente. Avant même l'expérience des faits, ne voit-on pas tout d'abord l'efficacité naturelle du principe et son extension nécessaire? Quand on a déchaîné contre la foi même et les choses saintes l'esprit d'indocilité, l'individualisme à outrance; comment veut-on qu'il n'envahisse pas la politique, cet autre domaine moins sacré, moins bien défendu? Quand on fait les esprits arbitres de leurs croyances, comment ne le seraient-ils pas de leur soumission au pouvoir civil? Dès longtemps Bossuet l'avait dit avec son bon sens ordinaire : « On ne leur laisse plus rien à ménager quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion (1). » Ce qui fait les gouvernements stables, c'est le sacrifice des prétentions individuelles à la tradition, à l'autorité. Mais quoi de plus catholique? Ce qui les met dans un perpétuel hasard, c'est l'individualisme prévalant contre tout frein d'autorité, de tradition. Mais n'est-ce point là le dernier mot de l'esprit protestant et son fond même? Si donc on objecte l'agitaion présente des nations catholiques et la tranquillité relative des autres, la réponse est déjà indiquée. Ici, inconséquence de bon sens qui arrête les effets naturels d'un faux principe; ailleurs, logique ardente qui le presse et le pousse jusqu'au bout. Non, l'évêque de Meaux n'a point calomnié la Réforme, ni hasardé par entraînement dialectique des conclusions mal assurées.

Tandis qu'il soutenait ainsi la controverse doctrinale et historique, on sait qu'il travaillait en apôtre à cette réunion des protestants d'Allemagne qui fut, pendant quelques

(1) Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.

années, une des plus chères espérances de l'Eglise. Il y échoua et ce n'est point le lieu d'en dire les causes. Du moins, l'auteur de l'*Exposition*, des *Variations*, des *Avertissements*, garde-t-il le mérite d'avoir porté à la grande hérésie moderne les plus sensibles atteintes qu'elle ait reçues jamais.

III

Bossuet directeur des âmes et auteur ascétique. — Direction modeste, pratique, large, simple de ton. — Opuscules divers. *Élévations sur les mystères* et *Méditations sur l'Evangile*. Parallélisme avec le *Discours sur l'histoire universelle*.

Comme le soldat se repose en famille entre deux campagnes, le grand lutteur se délassait à entretenir de Dieu quelques âmes d'élite. Un Bossuet directeur, ascète, mystique : voilà peut-être chose un peu nouvelle et matière à quelques surprises Il appartient d'ailleurs à la haute critique littéraire. C'est qu'il a trouvé dans ce rôle, et en les cherchant moins que jamais, quelques-unes de ses inspirations les plus belles. C'est avant tout qu'il y achève pour nous l'idée de son génie, en nous ouvrant, sans y prétendre, son intérieur et le fond de son âme. Sans y prétendre n'est pas assez dire, car il s'en défend plutôt et, quand on sollicite une confidence, il se dérobe. « Je vous conseille, répond-il, d'outrepasser tout cela et de ne regarder en moi qu'un ministre de Jésus-Christ et un docteur sincère et désintéressé de la vérité (1). » Mais il a beau

(1) A madame d'Albert, 10 octobre 1694.

recommander qu'on oublie l'homme pour ne voir que la mission et le ministère; l'homme perce malgré qu'il en ait. S'il écrit à des gens de haute vertu, à Bellefonds, à milord Perth, l'Ecossais converti, à cette demoiselle de Metz dont on ne sait pas le nom, mais pour laquelle nous avons de lui quatre lettres admirables; s'il éclaire et soutient des religieuses comme mesdames Cornuau, d'Albert, de Luynes (1), de la Maisonfort; s'il écrit pour elles ou pour les Visitandines de Meaux de petits traités ou discours, la *Concupiscence*, la *Vie cachée en Dieu*, ou des œuvres de plus longue haleine, les *Elévations sur les mystères*, les *Méditations sur l'Evangile;* en tout cela que peut-il offrir, sinon la fleur et le fruit de sa piété personnelle? C'est la trahir avec ses caractères singuliers de noblesse, de science, de force, mais aussi de grâce et de simplicité, reproduits au vrai dans un style rompu dès longtemps à suivre la nature des objets et le mouvement souple de l'âme. Notre étude serait trop incomplète si elle laissait dans l'ombre ce côté du grand évêque, du grand écrivain.

Directeur, Bossuet avait la patience infatigable, toujours prête à éclairer les doutes, à calmer les infinis scrupules de ses disciples. Il leur était dévoué en Dieu et le disait avec une rondeur simple. « La conduite qu'il m'inspire dans le cœur est fort sérieuse en matière de direction. Il me donne un fonds de charité inépuisable et inaltérable, ce me semble, pour les personnes dont il me charge; et je crois être, par sa grâce, à toute épreuve là-dessus (2). » Mais le rôle est délicat, difficile, plus haut en soi que toute force humaine. Bossuet le savait et, s'il réclamait de

(1) Ces deux dames étaient sœurs et religieuses de Jouarre, comme le devint plus tard madame Cornuau. Madame de la Maisonfort était supérieure de Saint-Cyr.

(2) A madame Cornuau, jour de Pâques 1693.

plein droit la docilité, la confiance (1), il présentait ses conseils et injonctions comme des aumônes venues à lui d'en haut pour le bien des autres. — Dieu m'a donné ceci pour vous; — Dieu ne m'a rien donné; — j'ai voulu rendre ce que Dieu me prêtait: expressions familières à sa plume. « Je tâche d'être fidèle à ce que je reçois. Quand je ne reçois rien de particulier, j'abandonne tout à Dieu et le prie de subvenir à ma pauvreté (2). « L'onction (la grâce) vous enseignera, ma fille, ce que je ne puis vous dire. Où je manque, je vous donne Dieu et son esprit pour docteur; mon ignorance est heureuse pour vous (3). » Ainsi se faisait humble dans le ministère intime cet esprit fier et quelquefois dominateur dans l'action publique et la controverse. Il ne craignait rien tant, lui si riche, que de donner de son fonds. Un jour, on lui demanda de composer une prière pour tel besoin spécial. Or, elle existait déjà dans la liturgie. « Pourquoi vouloir, après cela, quelque chose de particulier et de moi? Puis-je mieux dire que l'Eglise? (4) » Par-dessus tout, c'était dans l'Ecriture qu'il cherchait ses lumières, à l'Ecriture qu'il ramenait toujours, prescrivant des lectures déterminées, les expliquant, les commentant. Non qu'il ignorât les auteurs mystiques : depuis la dispute du Quiétisme il avait dû les approfondir; mais les Saints mis à part, il avait à l'endroit de « ces spirituels, » comme il les nomme, assez peu de goût et de confiance; il leur trouvait « beaucoup de jargon, » de la subtilité, une pente fâcheuse à tout régler d'après leurs expériences personnelles. Pour lui, la grâce de Dieu étant donnée, trois

(1) « Mettez tout sur moi comme je mets tout sur Jésus-Christ. » (A madame d'Albert, 16 août 1692.) — « Je veille et ce vous doit être assez. » (A la même, 17 octobre.)

(2) A madame Cornuau, 21 février 1692.

(3) A madame Cornuau, 5 novembre 1694.

(4) A madame d'Abert, 1er juillet 1695.

choses paraissent lui suffire : la Bible, son bon sens et son bon cœur (1).

Venant de là, sa direction ne pouvait être que forte et grave, pleine de ce qu'il appelait si bien « l'incompréhensible sérieux de la vie chrétienne, » (2) toute lumineuse du reste et pratique. Ni finesse pour l'esprit, ni mollesse pour le cœur. La piété, à tous ses degrés, doit fleurir de la foi et fructifier à l'action. Bossuet ne se lassait donc pas d'instruire, d'élucider, de préciser, de réduire tout aux principes, au bon sens et au catéchisme, d'où il poussait aux vertus. C'est le premier trait de sa sagesse. Ne l'imaginons point d'ailleurs austère et méticuleuse. Elle était douce, large, consolante, ennemie des recherches inquiètes, du reploiement sur soi-même, de l'angoisse qui se torture à se demander si Dieu est content. Elle voulait qu'on marchât dans la paix que donne la foi. Point de retour anxieux sur ses fautes. « C'est une erreur trop grande à la créature de s'imaginer pouvoir se calmer à force de se tourmenter sur ses péchés (3). » Laissez tomber les tentations ; si le diable parle, « cessez de l'écouter et bientôt il ne parlera plus (4). » Ne regardez pas trop à vos impressions et mouvements. « Être trop attentive à repousser les inquiétudes, c'est souvent un moyen de les faire venir plus tôt. Laissez-les aller et venir (5). » Au reste, « s'unir à Dieu sans combattre directement un sentiment, est une manière très effi-

(1) « J'ai reçu et vu le passage de sainte Thérèse ; je le connaissais ; il est plein de vérité et de lumière ; mais mon fondement n'est pas sur ces discours, quoique j'y défère beaucoup. J'ai ma règle dans l'Écriture ; et c'est selon celle-là, qui ne peut faillir, que je tâche de vous conduire. » (A madame d'Albert, 4 décembre 1694.)

(2) A madame d'Albert, 1694.

(3) A madame d'Albert, 12 septembre 1691.

(4) A la même, 28 juin 1691.

(5) A madame Cornuau, 25 octobre 1696.

cace de n'y adhérer pas (1). » Et finalement, « beaucoup de foi et d'abandon avec peu de vues distinctes, c'est le plus souvent ce que Dieu veut (2). » — « Ne songez pas à être contente ni à savoir si Dieu est content de vous : c'est un secret qu'il s'est réservé (3). »

Tout va donc à élargir l'âme, à la mettre à l'aise. Bossuet n'a pas peur des attendrissements s'ils mènent au bien. « Pleurez, pleurez, fondez en larmes quand Dieu frappera la pierre... Modérez-les quand la tête en est troublée ; quand il n'y a que le cœur qui se fond, je veux qu'on pleure; et si vous avez trop de ces larmes, envoyez-les-moi, je les recevrai (4). » Ennemi du quiétisme, des chimères de désintéressement, il ne craint pas l'invincible appétit de bonheur qui est en nous. « Jésus-Christ veut qu'on souhaite d'être heureux ; il donne partout ce goût, partout il inspire ce désir; et l'amour est pur quand on est heureux du bonheur de Dieu qu'on aime plus que soi-même (5). » Par contre, il ne craint pas davantage les grands élans du cœur. Il écrit à madame Cornuau : « Modérez-vous en tout, sauf à aimer le seul digne d'amour; » — et plus tard : « Je vous permets les plus violents transports de l'amour, vous dussent-ils mener à la mort, et toutes les fureurs de la jalousie, vous dussent-elles être une espèce d'enfer (6). » Paroles étranges d'apparence mais qui ne sont que l'explication d'un texte biblique (7). Plus d'un s'étonnerait, voyant de quelles touches vives et chas-

(1) A madame d'Albert, 14 octobre 1693.
(2) A la même, 23 décembre 1693.
(3) A la même, 21 juin 1694.
(4) A la même, 13 octobre 1693.
(5) A la même, 25 septembre 1692.
(6) A madame Cornuau, 17 mai 1694, 15 juin 1695.
(7) *Fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio* (*Cantic.*, VIII, 6.)

tement hardies Bossuet traite ces hautes relations de Jésus-Christ avec l'âme considérée comme son épouse (1). J'espère cependant que, parmi mes lecteurs, aucun ne sera de ceux auxquels il ne voulait pas que l'on communiquât ses lettres de direction ; « gens profanes et mondains, qui prennent le mystère de la piété et de la communication avec Dieu pour un galimatias spirituel (2). »

Elles sont pourtant d'une clarté parfaite et bien capable d'apprendre à tout esprit droit les voies de Dieu, « les jeux de Dieu dans l'âme, » dit-il lui-même quelque part. L'allure est simple, rapide, plutôt didactique ; ce sont de petits alinéas brefs qui tranchent et décident en quelques mots, sans ombre de littérature ; mais relevés de temps à autre par le trait spontané de poésie ou de sentiment sans lequel on ne reconnaîtrait plus Bossuet. Quelqu'un lui écrivait un jour : « Vous êtes plein de fentes, Monseigneur, par où le sublime échappe de tous côtés (3). » Or, en ces hautes matières, de pareilles échappées sont bien à leur place. Rassurant une âme sur les obscurités où Dieu la laisse, il lui dira par exemple : « C'est alors que sa profonde sagesse vous éclairera par quelque coin inespéré et par quelque petite lumière qui, se replongeant tout à coup dans ces ténèbres immenses, vous laissera étonnée, éperdue et néanmoins dans un fond très reculé, invisiblement soutenue par un je ne sais quoi qui sera Dieu même (4). » Êtes-vous dans l'épreuve? « Priez cette Puissance suprême qu'elle vous soutienne de la même main dont elle vous accable ; car c'est là de tous les tourments le plus délicat,

(1) On peut voir en particulier les trois premières lettres à une demoiselle de Metz.

(2) A madame Cornuau, 4 avril 1692.

(3) L'abbé de Langeron, l'intime de Fénelon ; mais cela était écrit dans un temps où l'on pouvait encore être à la fois l'ami de l'un et de l'autre.

(4) A madame Cornuau, 30 décembre 1694.

de n'avoir de soutien que de son propre fardeau (1). » — Entrez-vous dans la voie parfaite? « Laissez évanouir le monde, avec son éclat et tout ce qui le compose; et quand tout sera mis en morceaux et détruit, vous ne resterez plus que seule avec Dieu, environnée de ces débris et de ce vaste néant (2). » C'est là du Bossuet le plus grandiose; mais parmi ceux qui apprécient au vrai les choses de l'âme, qui accusera le maître de les surfaire et d'enfler la voix?

On ne s'attend pas à trouver dans ses opuscules de piété un autre fond ou une autre manière que dans ses lettres spirituelles. Même origine d'ailleurs et même intention. C'est pour madame de Luynes qu'il écrivit, en 1692, le *Discours sur la vie cachée en Dieu*, ou plutôt l'explication de ces paroles de saint Paul : « Vous êtes morts et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ (3). » C'est encore pour une religieuse qu'il composa le *Traité de la concupiscence* ou, plus exactement, l'ample commentaire de trois versets de saint Jean contre le monde et tout ce qui est du monde (4). Il envoyait aux Visitandines de Meaux (1695) ses *Réflexions* (Méditations) *sur l'Evangile*, commencées, disait-il, pour quelques-unes d'entre elles. Les *Elévations sur les Mystères* allaient bientôt suivre; elles étaient nées d'un même dessein.

(1) A madame d'Albert, 19 mars 1692.

(2) A madame Cornuau partant pour l'abbaye de Jouarre, mai 1693.

(3) Epître aux Colossiens, III, 3, 4. Le titre courant est de l'abbé Bossuet, comme ceux de *Traité de la concupiscence* et de *Méditations sur l'Evangile*, et aussi les divisions et sous-titres de tous ces écrits. L'indigne neveu et légataire ne publia que tardivement les œuvres spirituelles de son oncle, après avoir risqué de les perdre et s'être hasardé à les corriger en partie avec l'aide de l'abbé Ledieu. La restitution des textes authentiques est aujourd'hui à peu près complète. Voir les éditions de Lachat et de l'abbé Guillaume.

(4) Première épître de saint Jean, II, 15, 16, 17

Il en coûte d'effleurer seulement tant d'œuvres exquises ; mais quelle analyse vaudrait la lecture, et pourquoi le chrétien sérieux se priverait-il du profit et du charme qui l'y attendent ? Jamais il ne trouvera les choses de Dieu relevées par un agrément littéraire de meilleur aloi. C'est la méditation et sa variété facile ; c'est une âme, l'âme d'un Bossuet, s'espaçant et s'épanchant, sans être contrainte cette fois par aucune nécessité didactique ou oratoire ; enseignant toujours cependant, ou plutôt s'instruisant elle-même et nous avec elle, se colorant de toutes les nuances de la poésie biblique et vibrant de toutes les émotions graves ou tendres, ardentes ou tristes, que peut faire naître l'infinie diversité de l'objet. Le *Traité de la Concupiscence* est à la fois théologie, philosophie, satire morale et quasi littéraire par moments — nous le retrouverons à ce titre ; — il a, comme les oraisons funèbres, des pages où la vérité de foi et d'observation humaine prend un relief étonnant, grâce à une imagination qui voit tout et fait tout voir (1). Il se ferme sur une allégorie justement célèbre, l'âme s'effaçant devant Dieu comme la lune devant le soleil à qui elle devait toute sa lumière (2) ; morceau descriptif d'une touche bien moderne, avec la sobriété en plus, avec la pensée nette et mâle qui utilise le spectacle au lieu d'en jouir. Le *Discours sur la vie cachée en Dieu* est tout d'abord un réquisitoire vigoureux et légèrement ironique contre la vanité de l'opinion, de la renommée ; plus loin, il s'attendrit ou s'élève, pour aboutir à une conclusion de la plus pénétrante douceur.

Que de beautés offriraient d'autres fragments moins connus encore et comme perdus dans l'immensité de l'œuvre

(1) Ainsi les trois degrés de la chute de l'homme. (*Concupiscence*, XV.) Bossuet reprend et achève ici des traits déjà esquissés dans le sermon pour la profession de madame de la Vallière.

(2) *Concupiscence*, XXXII.

totale ! Je ne sais rien de plus suave que tel passage du *Discours sur l'acte d'abandon à Dieu* ; rien de plus grand que la fin des *Réflexions sur l'agonie de Jésus-Christ* ; rien de plus saisissant que la quatrième des huit prières qui composent la *Préparation à la mort :* cri de l'âme prenant congé de l'Église militante et saluant déjà l'Église du ciel. « Sainte Cité de Jérusalem, mes nouveaux citoyens (1), mes nouveaux frères ; ou plutôt mes anciens citoyens, mes anciens frères, je vous salue en foi. Bientôt, bientôt, dans un moment, je serai en état de vous embrasser ; recevez-moi dans votre unité. Adieu, mes frères mortels ; adieu, sainte Eglise catholique. Vous m'avez porté dans vos entrailles ; vous m'avez nourri de votre lait ; achevez de me purifier par vos sacrifices, puisque je meurs dans votre unité et dans votre foi. Mais, ô Église, point d'adieu pour vous ; je vais vous trouver dans le ciel, dans la plus belle partie de vous-même. Ah ! je vais voir votre source et votre terme, les prophètes et les apôtres vos fondements, les martyrs vos victimes, les vierges votre fleur, les confesseurs votre ornement, tous les saints vos intercesseurs. Eglise, je ferme les yeux : je vous dis adieu sur la terre ; je vous trouverai dans le ciel. »

Du moins tout homme un peu lettré sait-il que les *Élévations* et les *Méditations*, qui leur font logiquement suite, comptent parmi les chefs d'œuvre de Bossuet. Tout s'y trouve : profondeur et sublimité du théologien ; enthousiasme et familiarité hardie du prophète dialoguant avec Dieu comme les voyants de l'ancienne loi (2) ; simplicité du chrétien bégayant avec Jésus enfant (3) ; élan passionné de

(1) Concitoyens.

(2) *Élévations,* IIe semaine, 2e Elévation. — *Méditations,* dernière semaine du Sauveur, LXXVIIe jour.

(3) *Élévations,* XXe semaine, 1re Elévation.

l'adorateur en présence du mystère eucharistique (1) ; éclat populaire de la doctrine, nuances multiples de la poésie et du sentiment, onction d'une piété saine, forte, naïve à ses heures. Qui voudra connaître le vrai Bossuet le demandera aux *Élévations* et *Méditations ;* il le trouverait déjà presque tout entier dans une seule page, dans le commentaire si docte, si simple, si passionnément lyrique, des premiers mots de l'Evangile selon saint Jean (2).

Aussi bien les deux ouvrages réunis forment un véritable poème, une épopée didactique et pathétique à la fois. Quoi de plus naturel, étant donné un tel objet d'une part et de l'autre une telle âme ? L'âme ne nous est plus inconnue, et quant à l'objet, ce n'est rien moins que la religion tout entière (3). Or, elle est le vrai, le beau, le bien ; tout à la fois histoire, doctrine, poème, leçon et code pratique de sainteté. Dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, on nous l'avait présentée sous le premier aspèct ; c'est maintenant le dernier qui ressort et domine. Ici et là, nous voyons toute la « Suite de la religion, » mais là resserrée et mise en faisceau par l'apologiste, ici déployée amplement et affectueusement par l'ascète en pleine possession de sa foi et désormais en quête d'une règle parfaite pour sa vie. On pourrait à ce propos louer l'unité de ses vues, sa rare puissance de ramener toutes choses à leur centre, ce qui atteste la vigueur de l'esprit en même temps que son étendue. Mieux vaut encore admirer le caractère singulier de la religion vraie, une en sòi et universelle dans son extension, pénétrant tout, éclairant tout, réglant tout, en quoi

(1) *Méditations*, la Cène, première partie, XXIII[e] jour, etc.

(2) *Élévations*, XII[e] semaine, 6[e] élévation.

(3) Je résume ici quelques pages très suggestives d'un ouvrage plusieurs fois cité : *Bossuet et la Bible*, par le P. de la Broise, ch. IX, § II, p. 246 et suivantes.

elle ne ressemble à aucune autre et commence de s'affirmer surhumaine.

Bien intéressante et profitable serait la confrontation de l'œuvre ascétique avec l'œuvre apologétique. Dans l'une et dans l'autre, l'histoire, l'histoire sainte, est fidèlement suivie ; c'est elle qui mène l'âme à la perfection comme tout à l'heure elle l'introduisait à la foi. La plupart réduisent l'ascétisme en traités méthodiques ; Bossuet le recueille et le compose peu à peu de la fleur des grands souvenirs, des grands faits où se constituent et se développent les relations entre Dieu et l'homme. Tout commence, et nécessairement, par Dieu même, son Être, ses attributs, son opération créatrice. L'âme adore, elle reconnaît le type de toute perfection, la source unique du devoir. La chute suit et tous les maux avec elle ; mais le Rédempteur est promis et de longs siècles le préparent. L'âme est avertie par là de se combattre, de se purifier, de préparer en elle-même l'avènement intime du Sauveur. Il vient enfin et tout d'abord ne prêche que d'exemple ; mais à le voir faire, l'âme s'instruit de la perfection autant et plus peut-être qu'à l'entendre parler. Là finissent les *Elévations*, au seuil de la vie publique du Maître. Les *Méditations* plus vastes ne lui font pourtant pas cortège de son baptême au Calvaire. Du moins nous offrent-elles dans le Sermon sur la montagne et dans les paroles et actes de la dernière semaine de sa vie toute la substance, tout l'esprit de son enseignement moral et ascétique. Il se complète par un ample tableau de la Cène. Là se résume tout le plan divin ; là Jésus-Christ dévoile plus nettement que jamais cette union surnaturelle de Dieu à l'homme, bientôt reconquise par lui-même au prix du sang, consommée un jour dans l'autre vie, commencée déjà par le sacrement qu'il vient d'instituer. A qui veut être parfait, Bossuet présente donc ensemble, pour

finir, les trois objets les plus engageants, les plus décisifs : la gloire qui est notre fin, le Rédempteur qui va mourir pour nous la rendre, l'Eucharistie, prélude à la gloire et aliment de la vertu. Ainsi la doctrine de perfection est moralement complète ; le cercle se ferme. L'âme est partie de Dieu, principe et exemplaire souverain ; elle a reconnu sa propre déchéance et traversé les épreuves qui purifient ; elle a désiré, attendu le Réparateur, elle l'a vu à l'œuvre, elle a recueilli ses leçons ; elle envisage enfin le terme et y retrouve le point de départ même ; c'est Dieu auquel Jésus-Christ prétend l'unir.

Sans m'oublier ni prêcher mal à propos dans une étude littéraire, comment me défendre de regretter tout de nouveau pour une foule de croyants le bénéfice d'une pareille lecture? On leur présente quelquefois la piété sous une forme qui satisfait mal leur raison, qui la choque peut-être. Eh bien ! la voilà dans sa vérité, dans sa profondeur simple, dans sa force. Toute l'originalité de Bossuet ne s'emploie qu'à la préciser, qu'à la tirer de sa source authentique, du grand fait divin seul capable de la justifier comme de l'établir. Où est ce fade *sentiment religieux* dont on nous parle, nom fâcheux, chose incomplète en soi et stérile ? Mais aussi que devient le préjugé qui défigure si injustement Bossuet ? (1) Si le grand homme ne fut pas

(1) Bossuet a écrit quelques vers et, sans les déprécier comme plusieurs, j'aime mieux en faire honneur à sa piété qu'à son génie. Les uns datent de sa jeunesse, le plus grand nombre au contraire appartient à ses dernières années. Il en faisait confidence à quelques âmes d'élite et ne voulait pas qu'ils fussent autrement divulgués. « Je ne fais des vers que par hasard, pour m'amuser saintement d'un sujet pieux, et par un certain mouvement dont je ne suis pas le maître. » Dans la même lettre à madame d'Albert (7 juin 1696), il disait : « Il y a aujourd'hui huit jours, qui était le jour de l'Ascension, qu'il sortit, en voyant le lever du soleil, une hymne en français sur le mystère. » On est heureux de voir ce grand esprit sensible aux choses de la nature et les tournant à Dieu comme

un saint, du moins fut-il étonnamment pieux et simple. Il savait à fond la religion que nous savons mal et, comme il s'y appliquait sans réserve, esprit et cœur, il la possédait bien entière et telle qu'elle est, lumière, force et beauté.

d'instinct. A cela près, il faut avouer que l'hymne est médiocre, et il n'en va guère autrement des autres pièces. Bossuet fut un assez grand poète en prose pour qu'on ne le plaigne pas d'avoir manié assez imparfaitement la langue des vers.

CHAPITRE IV

L'homme de lettres.

Je n'écris ce titre qu'à regret, pour me hâter de le restreindre, de l'effacer presque. Homme de lettres, qui le fut moins, au sens courant du mot, au sens des préoccupations de métier, de gloriole ou même de ce qu'on nomme le culte désintéressé de l'art? Bossuet rapportait l'art lui-même à un autre culte, et il fait bon le reconnaître chez l'homme qui a si grandement honoré les lettres françaises, les lettres humaines : elles n'ont jamais compté pour lui que comme instrument d'une œuvre plus haute. On ne voit pas du reste que cette façon de les concevoir ait rien ôté à sa valeur d'écrivain et d'artiste.

Artiste, écrivain : je m'assure qu'on lui eût mal fait sa cour en le qualifiant ainsi, et qu'il eût répondu comme cet ancien : « *Episcopus ego sum.* » Malgré tout, ce mérite secondaire lui appartient à plus d'un égard L'illustre évêque a été, par occasion et sans y prétendre, un remarquable théoricien de littérature et de style. Il est sans conteste le premier de nos prosateurs. Il avait reçu de Dieu un des plus beaux génies littéraires qu'ait vus le monde. Après ses œuvres parcourues, il reste de l'envisager d'ensemble et sous cet aspect.

I

Bossuet critique et théoricien littéraire. — Ses idées sur la critique même, sur l'éloquence et le style, — sur la poésie en général, — sur le lyrisme, — sur le théâtre, — sur la mythologie chez les poètes modernes.

Les glaneurs patients trouveraient de quoi composer une assez belle gerbe d'observations, de maximes, de conseils littéraires, qu'ils pourraient, sans trop forcer les choses, appeler la rhétorique et la poétique de Bossuet. Créateur lui-même et familier du grand art, il n'a fait que bien rarement le métier plus humble de critique ou de donneur de préceptes. Mais il l'a fait en maître et d'autant plus qu'il s'inspirait de la nature, non des conventions et routines autoritaires trop habituelles alors aux littérateurs de profession. Ce recours instinctif aux raisons premières et profondes est le caractère et l'honneur des quelques théories qu'il a formulées, comme de celles que l'on tirerait de sa critique en la généralisant.

Pour la critique même, il ne la voulait ni « flattant la paresse par une fausse apparence de facilité, » ni « faisant la docte et la curieuse par de bizarres raffinements ; » il eût craint qu'une trop scrupuleuse régularité, « qu'une

délicatesse trop molle » n'éteignît le feu des esprits et n'affaiblît la vigueur du style (1). Sérieux, travail et largeur : sa doctrine, on le voit, ressemblait à sa manière, et l'une et l'autre n'étaient que la nature forte et saine, ayant d'elle-même la pleine conscience et le plein gouvernement.

Nous savons comment il entendait la prédication. En cela du reste il appliquait simplement aux exigences particulières du plus haut des objets son idée générale de l'art de bien dire. Or, il avait présenté l'éloquence à son élève comme sortant de la dialectique, ajoutant aux arguments secs et nus, à l'ossature, aux nerfs que le raisonnement assemble, la chair vivante, l'esprit, le mouvement. Aussi ne la voulait-il pas bruyante et sonore, enflée de paroles et vide de choses ; mais saine et vigoureuse, d'ailleurs sans fard et brillant de ses couleurs naturelles qui sont la fleur de la vérité (2) ; inventée enfin, ou plutôt inspirée de Dieu « pour enflammer les hommes à la vertu, » et trop indignement ravalée par qui lui ferait « consumer ses forces dans le soin de rendre agréables les choses qui sont inutiles (3). » Eloquence naturelle en somme et toute sincère, ce qui n'exclut pas l'art vrai, le travail ; car si une éducation distinguée suffit à l'aisance noble du langage, pour agir sur une foule, pour « animer le monde, » comme il le dit si bien en louant la puissance oratoire de Luther (4) ;

(1) Remerciement à l'Académie, 8 juin 1671.

(2) *Quo demum ex fonte* (dialectica) *rhetoricam exsurgere jussimus, quæ nudis argumentis, quasi ossibus nervisque a dialectica compactis, et carnem et spiritum et motum inderet ; eamque adeo non stridulam et canoram, non tumidam et evanidam sed sanam vigentemque fecimus, neque fuco depinximus, sed verum colorem nitoremque dedimus ex ipsâ veritate efflorescentem.* (Ad *Innocentium* XI, de *institutione Delphini*, VIII).

(3) Remerciement à l'Académie.

(4) *Histoire des Variations*, X, 54.

il faut de plus le style relevé, le style figuré, le style orné, la variété qui est le secret pour plaire, les tours touchants et insinuants (1). »

Il y faut en un mot le style et toutes ses énergies communicatives ; le style qui n'est pas la langue, car la langue varie avec les peuples, et le style se retrouve partout le même dans ses lois essentielles, dans son fond qui n'est que le mouvement naturel de l'âme parmi les objets. Par suite, on peut le demander à tous les modèles, étrangers aussi bien que nationaux. « Quand on sait les mots, qui sont comme le corps du discours, on prend dans les écrits de toutes les langues le tour qui en est l'esprit (2). » Tour qu'on emprunte d'abord, mais qui peu à peu devient original par le développement des facultés personnelles et par la science croissante des choses. Le plus nécessaire en effet, est de bien comprendre, de « pénétrer le fond et le fin de tout et d'en savoir beaucoup, parce que c'est ce qui enrichit et qui forme le style qu'on nomme savant, » plein d'allusions et de rapports cachés. Leçon excellente et qui achève cette brève théorie du bien dire. La langue possédée, la fréquentation des grands écrivains anciens ou modernes, prosateurs ou poètes ; une science étendue et approfondie que l'âme exploite en y appliquant toutes ses puissances : on voit de quels éléments se compose le style et quelles en seront dès lors les qualités maîtresses. Dans le nombre Bossuet estime singulièrement la netteté rapide et forte. Calvin avait dit : « Tout le monde sait combien je sais presser un argument et combien est précise la brièveté avec laquelle j'écris. » Bossuet ajoute : « C'est se donner

(1) *Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Eglise pour former un orateur.* — Note adressée vers 1670 au jeune Cardinal de Bouillon.

(2) *Ibidem.*

en trois mots la plus grande gloire que l'art de bien dire puisse attirer à un homme (1). »

Il conçoit la poésie comme le reste, en dehors et au-dessus de toute convention ou artifice de métier. Les poètes sont imitateurs de la nature, et le propre de leur art est « de rechercher dans le fond du cœur humain les sentiments qu'elle y imprime (2). » On dira peut-être que toute la poésie n'est point là, et il est clair qu'en jetant ces quelques mots dans un traité philosophique, Bossuet ne prétendait pas la définir tout entière. Incomplète, si l'on veut, l'idée est exacte et noble, avec la nuance de spiritualisme sévère qui caractérise l'époque. Alors on ne limitait pas le don poétique à la vision intense et à l'expression puissante des formes sensibles ; on l'estimait faite avant tout pour traduire les émotions saines de l'âme. Si parfois cette conception s'appliquait d'une façon un peu rigide et exclusive, elle restait assez large en soi pour qu'on y pût introduire l'élément descriptif dont on ne parlait guère, le sens et le goût du monde matériel que l'on dédaignait un peu trop. Ils comptent bien, je suppose, parmi les sentiments que la nature imprime au fond du cœur.

Entre tous les genres de poésie, le plus spontané, le premier en date, est le lyrisme, et d'ailleurs celui de la Bible dépasse tous les autres. Une fois dans sa vie, Bossuet s'est fait critique de profession, et c'était pour nous le dire. En quelque pages de sa *Dissertation latine sur les Psaumes*, il a montré ce qu'est la véritable analyse littéraire, celle qui sent et raisonne d'après la nature de l'âme et des choses, non d'après des aphorismes traditionnels qu'il suffit d'appliquer à tout en manière de toise ou de niveau.

(1) *Histoire des Variations*, IX, 80.
(2) *Connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. IV, II.

Du même coup il esquissait indirectement la théorie vraie du genre (1). D'où vient au Psaume la magnificence? De la grandeur des objets, et de la fidélité du langage à les suivre ; grandiose parce qu'il les égale, simple parce qu'il n'ambitionne pas de les outrer. N'est-ce pas bien la condition première du style lyrique, voire de tous les styles : une âme souple et sans prétention, s'adaptant à la nature des choses et la traduisant au vrai? — Le Psaume excelle à peindre aux yeux et, par là, il rend l'immatériel presque visible, mais sans le matérialiser. Il abonde en descriptions sobres et vigoureuses, réduites à quelques traits choisis, caractéristiques ; en comparaisons brèves qui sont lumière bien plus qu'ornement (XVII, XVIII). Et voilà le rôle de l'imagination, même dans le lyrisme où elle est nécessairement plus à l'aise : puissance mais non pas caprice et folie ; évocation pittoresque du phénomène, mais sous le contrôle de la raison et à son bénéfice. — Le mouvement du Psaume est continu, souvent rapide, presque toujours dramatique, doux ou fort selon l'occasion ; assez bien gouverné du reste pour ne pas perdre son effet par sa rapidité même ; affirmé par des répétitions et gradations qui le renforcent. On voit ici la règle de la sensibilité, son allure vive mais sans désordre vrai ni incohérence. Je ne puis entrer dans le détail ; mais qu'on me permette de recommander ces pages aux curieux de littérature saine et profonde. Ils jugeront quel critique eût été Bossuet.

Etudiant à Navarre et avant de prendre les ordres sacrés, il avait entrevu le théâtre. On pense bien qu'il ne s'en occupa guère depuis, et sans doute il n'en eût jamais parlé sans une circonstance particulière qui éveilla son zèle et

(1) C'est lui-même qui invite le lecteur à la dégager. « ..... *Quibus locis lectorem per sese animadvertere oportet quis poetices ac præsertim quis odarum genius ...* » (*Dissertatio in Psalmos*, XIX).

lui mit, toute hyperbole à part, la foudre en main. En 1694, parut, sous le nom d'un religieux italien fixé à Paris, une dissertation toute favorable à la moralité des pièces contemporaines (1). Bossuet s'indigna et fit parvenir secrètement à l'auteur présumé un avertissement grave. La dissertation fut désavouée ; mais le scandale ayant été grand dans le public religieux d'alors, Bossuet crut devoir y opposer ses *Maximes et réflexions sur la comédie*, où les arguments de la lettre secrète étaient repris avec un redoublement de vigueur. Ici un doute est permis, je crois. Sur la comédie, sur le rire, sur les paroles oiseuses, le grand évêque ne serait-il pas un peu rigide et absolu ? Ne pousserait-il pas un peu loin ce qu'il appelle « le maintien austère de la vertu chrétienne ? » (XXXII, XXXIII.) Mais le moyen de ne pas souscrire à tout le reste ? Il est trop vrai, le théâtre, même au dix-septième siècle, spécule sur des passions toujours dangereuses et travaille à en répandre la contagion. Bossuet n'a pas noirci outre mesure l'œuvre de Molière (2), et d'ailleurs Quinault et Racine (3) lui donnent raison par leur repentir. De même on ne croira pas plus que lui qu'il soit moralement et pratiquement possible de « réduire le théâtre — le théâtre public, — à quelque chose d'honnête et de supportable, » au sens chrétien. Trop forte est et sera toujours la pente des auteurs à émouvoir ou à divertir par des moyens périlleux (4) (XXXVI).

(1) Cette dissertation française, publiée par Boursault en tête de ses œuvres, était attribuée au P. Caffaro, théatin, et s'appuyait en effet sur quelques fragments d'un écrit latin fort antérieur, où ce religieux avait raisonné sur la comédie en théoricien plus qu'en homme d'expérience.

(2) Nous avons apprécié ailleurs son mot sévère sur la mort du poète comédien (page 145.)

(3) On sait du reste que Bossuet goûta fort *Athalie*.

(4) Bossuet loue à ce propos les représentations dramatiques en usage dans les collèges des jésuites. Mais, d'accord avec le *Ratio studiorum*, il les veut sérieuses et rares, double condition à laquelle on ne peut que souscrire de très grand cœur.

Relevons encore dans ce vigoureux écrit quelques vues ou indications demi-littéraires, demi-morales, de grande importance. On aime à entendre Bossuet déclarer peu intelligible la purification des passions indiquée par Aristote et si embarrassante pour les commentateurs. Il sent à merveille ce qu'ajoute au péril le prestige de la représentation, le spectacle « de vrais yeux ou ardents ou tendres..... de vraies larmes... de vrais mouvements qui mettent en feu tout le parterre et toutes les loges. » C'est fort bien fait à lui d'estimer que le mariage final ne raccommode guère le mauvais effet de la passion étalée. Ce dénouement honnête ne s'adresse qu'à la réflexion et « ce qui vient par réflexion n'éteint pas ce que l'instinct produit. » Autrement dit, l'événement et la thèse que la raison en peut déduire sont peu pour la valeur pratique du drame ; c'est dans l'impression que réside sa vraie puissance en bien ou en mal.

Or, cette puissance intéresse Bossuet beaucoup plus que tout le reste et, une fois libre des obligations du préceptorat, s'il s'occupe de littérature, ce ne peut être qu'au bénéfice de la morale chrétienne. Ainsi, dans le *Traité de la Concupiscence* (1), dénonce-t-il et l'ordinaire vanité des gens de lettres et leur tendance à faire bon marché du vrai pour ne viser qu'à bien dire et à plaire. Virgile est « aussi bon épicurien dans une de ses églogues que bon platonicien dans son poème héroïque (2). » Montaigne plaide contre l'homme la cause des bêtes et attaque en forme jusqu'à la raison, « sans songer qu'il déprise l'image de Dieu. » Si Bossuet oublie de reprocher à Boileau un caprice tout semblable, il le tance vertement pour la satire des

(1) Chapitre XVIII.

(2) Eglogue VI. — Enéide, VI, 723-752.

femmes (1). Fantaisies que tout cela, mais immoralité quasi naïve où le métier littéraire entraîne peu à peu de bons esprits. Entêtés de la forme, ils en viennent à ne plus voir qu'elle et à se désintéresser du fond des choses ; « tant on s'éloigne de la vérité quand on cultive les arts à qui la coutume et l'erreur ne donnent dans la pratique d'autre but que le plaisir (2) ! » C'est ce qui frappe l'observateur moraliste. Il ne prévoyait pas du moins que cet oubli de la moralité, que le culte de la forme pour elle-même, de l'art pour l'art, deviendraient un jour, aux yeux de bien des gens, le droit du poète ; qu'on en ferait une loi de critique et de composition ; qu'on irait même jusqu'à figurer l'artiste, non plus même comme un virtuose, mais comme un instrument sonore, aussi parfaitement insensible aux objets de sa fantaisie que le violon aux mélodies qu'on lui fait rendre (3).

Quelque chose manquerait à l'honneur de Bossuet critique, s'il n'avait, au moins une fois, marqué son peu de sympathie pour le préjugé mythologique régnant alors. Il goûtait les poètes anciens autant qu'homme du monde ; précepteur, il n'aurait jamais songé à les bannir ; et nous savons qu'il faisait servir leurs erreurs même à la vérité chrétienne. Mais il avait peine à comprendre qu'un poète moderne se fît païen d'étiquette et de livrée. Santeuil l'apprit à ses dépens ; il fut sévèrement repris pour les allégories profanes de son poème sur les jardins de Versailles

(1) Satire x. — Bossuet ne tint pas rigueur à Boileau. On le voit en 1695 annoncer le projet d'aller à Auteuil « entendre de la bouche inspirée de M. Despréaux l'hymne céleste de l'Amour de Dieu. » (Lettre à Renaudot.) Voilà un bien gros compliment ; mais Bossuet écrivait au destinataire de l'Épître xii et avant de l'avoir entendue.

(2) *Traité de la Concupiscence*, xviii.

(3) Telle serait la théorie de Leconte de Lisle, d'après Th. Gautier son panégyriste. (Rapport sur la poésie, 1867.)

et fit amende honorable en beaux vers. C'est par politesse, j'imagine, que le censeur mollit quelque peu dans la suite et veut bien passer au poète certaines figures païennes en vertu d'une « espèce de nécessité (1). » Nécessité, non ; mais routine, routine inoffensive assurément pour la foi, et qui pouvait l'être pour la morale ; mais Bossuet aurait eu droit de la condamner sans miséricorde au nom de la vérité artistique et du bon sens.

On le retrouve tout entier dans cet autre passage de la même lettre : « Il est vrai, Monsieur, que je n'aime pas les fables et qu'étant nourri, depuis beaucoup d'années, de l'Ecriture sainte qui est le trésor de la vérité, je trouve un grand creux dans ces fictions de l'esprit humain et dans ces productions de la vanité. » Reconnaissez l'homme qui écrivait ailleurs : « Peut-on goûter des livres où Jésus-Christ ne se trouve point, et s'en faire une sérieuse occupation ? Je ne puis le croire (2) ; » l'homme qui proposait hardiment de substituer aux émotions théâtrales la méditation des grands faits évangéliques. « Nul récit, nulle musique, nul chant ne tient devant ce plaisir. S'il faut pour nous émouvoir des spectacles, du sang répandu, de l'amour, que peut-on voir de plus beau ni de plus touchant que la mort sanglante de Jésus-Christ et de ses martyrs ; que ses conquêtes par toute la terre et le règne de sa vérité dans les cœurs ? (3) » Nous savons si cette prédilection l'empêchait d'entendre et d'apprécier l'art humain. Plus profond que les critiques d'alors, il le jugeait d'après les lois de la nature, et d'ailleurs ces honnêtes gens n'auraient point réclamé quand il le subordonnait à la morale et lui offrait pour thème les beautés supérieures de la foi.

(1) Lettre à Santeuil, 1690.

(2) A madame Cornuau, 27 septembre 1695.

(3) *Maximes et réflexions sur la comédie*, XXXV.

II

Bossuet écrivain et génie littéraire. — S'il est plus écrivain qu'orateur. — Son style est celui de tout le monde, imitable par conséquent, mais original : — par la transcendance des facultés qui le composent et leur équilibre exceptionnel ; — surtout par la simplicité et la sérénité dans le sublime. — Son génie fait d'alliances heureuses qui reviennent toutes à celle de la puissance et de l'ordre.

Au gré de quelques esprits, Bossuet fut écrivain plutôt qu'orateur. Selon d'autres, il est surtout orateur, il l'est trop dans ses ouvrages, et cela même l'empêche d'être parfait écrivain. La plupart estiment qu'il fut excellemment l'un et l'autre, et leur avis paraît le meilleur. Au reste, entre la parole parlée ou écrite, qu'y a-t-il qu'une différence de degré, de nuance, de surface? Nous avons vu Bossuet la garder avec une fidélité suffisante. Quant au fond, n'est-il pas le même de part et d'autre : toujours l'âme telle qu'elle doit être saisissant et exprimant les choses telles qu'elles sont; l'âme exacte à recevoir leur empreinte et puissante à les marquer de la sienne; l'âme se mouvant, évoluant parmi l'infinie variété des objets avec une agilité souple et forte, proportionnée à sa nature et à la leur?

Il s'ensuit que, résumant plus haut sous ces traits le Bossuet orateur, j'esquissais déjà l'écrivain. Et cette iden-

tité pratique ne doit étonner personne. L'écrivain n'est qu'un orateur qui se contient et se resserre ; le style n'est que l'éloquence du détail. — Seulement, à l'entendre ainsi, l'éloquence de Bossuet deviendrait, semble-t-il, l'éloquence pure et simple, l'éloquence universelle ; et d'autre part, si l'on explique son style par ce jeu puissant et ordonné de toute l'âme, on en fera le style de tout le monde. Soit. La conséquence n'est point pour effrayer ; je l'accepte même et j'y insiste. Oui, ce grand style du premier des prosateurs français n'est point d'autre nature que celui de tout homme qui tient une plume ; il se compose d'éléments qui se retrouvent en vous et en moi : intelligence qui perçoit les notions, raison qui les assemble ; imagination qui voit le monde physique; raison encore qui en saisit le rapport avec le monde immatériel ; volonté, sensibilité qui s'émeuvent et frémissent au contact des choses. Bossuet a devant lui les mêmes spectacles que nous et, quoi qu'on en puisse dire, il les voit des mêmes yeux, il les rend par le même excercice des mêmes puissances naturelles. Le style, c'est l'homme, c'est l'âme ; et, comme la nature humaine est invariable en son fonds ; comme l'âme d'un Bossuet n'est pas, après tout, d'autre sorte que la nôtre ; par son fonds aussi, par ses procédés essentiels, par ses qualités premières, le style de Bossuet est bien celui de tout le monde. La preuve en est que nous le comprenons, que nous le goûtons, que nous pouvons lui prendre ses secrets et nous essayer à les reproduire. Ce sera, ni plus ni moins, réfléchir sur notre nature, développer des puissances qui sont en elle et dont ce style de maître excelle à nous donner la conscience. Ne le disons pas inimitable. Eloge banal, mais surtout faux, nuisible à nos intérêts comme à sa gloire, le plus malencontreux finalement que l'on puisse décerner à un génie ; car c'est le rendre inutile,

en le reléguant, sous prétexte d'honneur, hors de l'humanité.

La vérité est que ce grand écrivain n'a pas encore eu d'égaux parmi nous, qu'il n'en aura jamais peut-être. En fût-il autrement, avec ce fonds universel de style, d'âme, de nature, il garderait toujours un trait singulier qui le distinguerait parmi ses pairs. Il est déjà original par sa supériorité transcendante ; il le resterait dans tous les cas par un certain tour personnel qui est à l'esprit ce que la physionomie est au visage.

Or, s'il dépasse de si loin le commun, c'est d'abord que chaque faculté, prise à part, a, chez lui, une puissance exceptionnelle. Son intelligence est lumineuse entre toutes, nette, pénétrante, riche de connaissances; d'où suivent le prompt appel des idées, le rapprochement facile et sûr, tout ce que Bossuet lui-même a nommé le style savant, on dirait aussi bien, plein et nourri. La logique toujours attentive conduit le détail comme l'ensemble. Regardez de près les phrases; la trame en est aussi solide que celle du discours ; les mots s'expliquent et se justifient l'un par l'autre, comme les pensées dans le développement total. C'est bien dans ce style que se fait, selon l'heureuse expression de Joubert, « une perpétuelle circulation d'imperceptibles raisonnements. » Le lecteur en reçoit une impression de clarté vive mais égale et facile, dont il jouit d'abord sans peut-être s'en rendre compte, mais qui devient un délice à la réflexion. Ce qu'il voit au moins du premier coup, c'est le goût, la passion de ce grand esprit pour la lumière. Est-il besoin de redire que Bossuet fut doué d'une imagination et d'une sensibilité rares : poète par la claire vision des phénomènes et le sens délicat de leurs relations avec l'âme, orateur par la mobilité souple des impressions et la pente à dramatiser tout ce qu'il touchait?

La supériorité de l'écrivain naît d'abord de la transcendance de ses facultés; mais ce qui est moins commun c'est leur égalité, leur proportion, leur équilibre. Et voilà par où excelle Bossuet. Chez lui les trois cordes de la lyre humaine vibrent à la fois d'une intensité pareille et avec la plus exacte harmonie; la raison, l'imagination, la sensibilité font l'œuvre commune par une collaboration incessante et dans un ordre parfait. Aucune n'empiète, aucune n'est sacrifiée; la raison gouverne tout sans rien éteindre; l'imagination colore tout, la sensibilité échauffe et passionne tout, sans rien surfaire ni rien obscurcir. Idée, image, sentiment, ces trois composantes du style sont ici entrelacées ou plutôt fondues avec une si heureuse justesse, que chacune garde sa valeur propre en la fortifiant de la valeur des autres. Encore cette proportion des puissances concourantes, si conforme aux lois profondes de l'âme, se plie-t-elle docilement à la nature des objets. On a loué Bossuet de ce que rien n'est trop bas ni trop élevé pour sa parole; c'était le louer de s'ajuster aux choses, d'en parler précisément comme elles le méritent, d'en recevoir et d'en rendre l'impression exacte, ni plus ni moins. Harmonie entre des facultés d'ailleurs transcendantes, proportion de leur jeu au thème qui s'offre : voilà pour garantir à la pensée, à la parole qui se confond avec elle, toute la puissance, tout l'ordre, toute l'expansion communicative dont Dieu a fait l'homme capable. Ainsi le style devient l'expression adéquate de la nature humaine, l'âme telle qu'elle doit être, passant tout entière dans d'autres âmes et les faisant monter à sa hauteur propre, au moins par l'intelligence et la sympathie. Ainsi Bossuet nous ressemble et nous dépasse tout à la fois : homme comme nous par ses facultés natives, plus homme que nous par leur puissance éminente mais surtout par leur équilibre parfait.

Or, cet équilibre n'est pas un pur don de nature, ni même une simple conquête de la réflexion. Il suppose de nobles qualités de caractère : la probité qui ne surfait rien, la sincérité qui ne masque jamais un vide de la pensée par un brillant artificiel de style ; le désintéressement de l'effet, de la gloriole, du plaisir de surprendre et d'éblouir. Bossuet est simple, étonnamment simple ; ce qui marque l'absence de toute préoccupation littéraire, mais ce qui va bien du reste à la hauteur, à la plénitude, à l'opulence naturelle de sa pensée. Qu'a-t-elle besoin de se hausser pour paraître grande? Si l'on peut employer ici un pareil mot, le procédé favori du maître est de la laisser agir et se soutenir par elle-même. Les termes éclatants et magnifiques sont chez lui relativement rares et dans une sorte d'isolement qui leur conserve toute leur force. Il y a plus : l'objet grandiose aime à se présenter sous une forme unie et familière, mais d'autant plus saisissante. Tout travaillait en Egypte « et, dans un si bel ordre, les fainéants ne savaient où se cacher (1). » — Les grands de l'ancienne Rome étaient pauvres. « Après avoir triomphé et avoir enrichi la République des dépouilles de ses ennemis, ils n'avaient pas de quoi se faire enterrer (2). » — Les miracles de Jésus-Christ « coulent de source (3). » — « A la croix, il regarde dans les prophéties ce qui lui restait à faire ; il l'achève et dit enfin : *Tout est consommé.* A ce mot, tout change dans le monde; la loi cesse, ses figures passent, ses sacrifices sont abolis par une oblation plus parfaite. Cela fait, Jésus-Christ expire avec un grand cri... » (4) — Ressuscité, il envoie douze pêcheurs à la conquête du monde et assure

(1) *Discours sur l'histoire universelle*, III, 3.
(2) *Ibid.*, 6.
(3(*Ibid.*, II, 19.
(4) *Ibid.*

d'un mot la perpétuité de son Eglise. « Cela dit, il monte aux cieux en leur présence (1). » *Cela fait, cela dit :* quel éclat de langage vaudrait cette familiarité presque vulgaire? Ne croirait-on pas qu'il s'agit des actions les plus communes? Communes et simples en effet pour Celui qui ne connaît pas d'obstacles, étant Dieu.

Impossible de relever en détail tous les caractères de ce style, et d'ailleurs la plus minutieuse enquête nous ramènerait toujours à la vigueur exceptionnelle des facultés de l'homme et à leur harmonie plus exceptionnelle encore. Là reviendraient ces énumérations si pleines et si nettes, cette puissance de l'esprit qui assemble rapidement beaucoup d'objets et les maintient présents sous le regard sans le fatiguer ni les confondre (2). De là procède cet heureux tempérament d'ampleur qui satisfait et de brièveté qui saisit; de là, cette souplesse qui se joue de la phrase, de la pensée, la découpe en membres courts et prestes ou la prolonge en périodes vastes, si vastes parfois que tout autre s'y perdrait (3). Cédons aux spécialistes et le soin de noter ce que le style de Bossuet doit à la Bible, — en quoi il devient le modèle particulier de l'homme d'Eglise (4), — et l'étude approfondie de sa langue, avec la part d'archaïsme et de latinisme qu'elle gardera toujours, mais aussi avec la liberté hardie de ses tours et la rigoureuse propriété d'expression qui fait de lui et pour tous le premier des maîtres. Jamais homme n'a mieux pénétré le sens des mots fran-

(1) *Ibid.*

(2) On peut citer à ce propos les deux ruines de Jérusalem sous Nabuchodonosor et Titus. (*Histoire universelle*, II, 21.) Mais pourquoi cet exemple plutôt que mille autres?

(3) Telle est la célèbre phrase où Bossuet montre saint Paul rendant visite et hommage à Pierre, le chef des Apôtres *Unité de l'Église*, 1er point.

(4) V. P. de la Broise, *Bossuet et la Bible*, chap. III.

çais ni tiré d'eux, si on peut le dire, un rendement plus entier, plus riche.

En tout cela, du reste, il se borne à mieux user que nous d'instruments qui sont à notre usage, et son style ne présente encore à nos yeux que cette originalité improprement dite par où l'écrivain supérieur se démêle de la foule. Il en a cependant une autre qui le distingue, lui, de ses plus grands contemporains. Essayons d'en saisir quelque chose.

Bossuet a dit de Jésus-Christ : « On le voit plein des secrets de Dieu; mais on voit qu'il n'en est pas étonné, comme les autres mortels à qui Dieu se communique; il en parle naturellement, comme étant né dans ce secret et dans cette gloire (1). » Accent propre à l'Homme-Dieu et aussi incommunicable que la divinité même. Cependant l'homme, l'homme pur et simple, peut l'imiter de loin, et il en approche à mesure qu'il se rend les choses divines plus familières par un commerce assidu de l'esprit et surtout du cœur. Aussi me permettrais-je de croire, non sans faire toutes les réserves et marquer toutes les distances, que l'on pourrait trouver là le trait singulier, caractéristique du style, de l'éloquence, du génie littéraire de Bossuet.

Ce serait donc une simplicité, une sérénité, une aisance à part dans la conception et l'expression des pensées les plus hautes. Corneille, dit-on, fut sublime bonnement. Bossuet, qui l'est plus souvent, l'est encore plus bonnement que Corneille. Avec lui, jamais d'effort ou d'emphase ; parfois, comme chez le vieux poète, le trait vif, l'éclair ; mais d'ordinaire la lumière continue, adoucie quoique intense, l'énoncé simple, négligent et comme inconscient de

(1) *Histoire universelle*, II, 19.

sa propre grandeur. Le sublime de Bossuet a bien quelquefois le jaillissement soudain qui étonne, maîtrise et fait frissonner; mais la plupart du temps, il roule comme les grandes eaux tranquilles; il coule de source, pour emprunter encore un mot à Bossuet lui-même. Comparez-le avec celui de Pascal; c'est comparer les deux âmes. Or, celle de l'illustre janséniste est bien souvent assombrie, âpre, dure, par l'effet de la doctrine et sans doute aussi du tempérament; celle de Bossuet se montre haute, véhémente au besoin, impérieuse quelquefois, mais toujours sereine. Et d'où lui vient cette sérénité que rien ne trouble ou ne voile? De la possession plénière et assurée du vrai, de l'habitude au sublime, d'un fond de caractère plus doux dans sa force, par-dessus tout peut-être d'un sens chrétien plus exact et d'une plus réelle charité. En tout cas, on ne peut pratiquer, on ne peut respirer ce grand style, cette grande âme, qu'on ne se sente investi, enveloppé d'une atmosphère très pure, très calme, et cependant très vive, qui repose l'esprit tout en l'exerçant, qui lui impose la gravité, le sentiment de sa noblesse et le respect de soi-même. Pourquoi tant de paroles? On dit plus en nommant encore une fois la sérénité, la paix joyeuse d'une âme puissante, fortement établie dans la vérité, s'y mouvant à l'aise comme chez elle, puis s'épanchant sans impétuosité ni brusquerie pour la répandre à larges flots. Je confesse ne rien voir au delà dans le style de Bossuet, dans son génie.

Ce génie, quelques-uns l'osent contester et ils sont logiques, ayant accoutumé de considérer le désordre comme une condition et un signe de la puissance. Mais c'est là prendre le contrepied du vrai et se faire neuf en s'élevant contre le sens commun. Bossuet est génie, il est Bossuet, par une série d'alliances rares, qui toutes reviennent à celle de la puissance et de l'ordre. — Alliance du sublime

au pratique : ce contemplateur, cet amant passionné des grands horizons, est le prince du bon sens, toujours visant à l'action, à l'utile, au possible. — Alliance de la hardiesse investigatrice à la docilité humble devant la tradition divine ou humaine, devant le mystère révélé : ce penseur ne craint rien tant que de marcher sans guide ; ce curieux, ce chercheur infatigable, accepte d'ignorer ce que Dieu nous cache ; il l'accepte avec joie, capable d'écrire un jour ce ce mot d'une profondeur admirable : « J'ignore de tout mon cœur (1). » — Alliance mais subordination des vues naturelles aux vues surnaturelles : ce prêtre, ce quasi prophète, pour qui la Providence paraît être visible et palpable, raisonne en historien philosophe sur les événements, sur leur cause immédiate et humaine ; ce contempteur magnifique du néant de l'homme a pour l'homme, pour son industrie, pour ses œuvres, une curiosité sympathique et toute fraternelle. Tout se range, s'harmonise, se marie dans cette âme forte et saine : l'impression vive des choses aperçues, la réaction énergique de raison et de volonté qui contrôle, maîtrise et met au point cette impression même ; — les principes de raison ou de foi, éclairant l'observation des faits, et les faits observés rendant témoignage aux principes ; — la facilité unie au travail ; — le vrai, le beau cherchés à toutes les sources et, comme on l'a dit, les deux antiquités, la sacrée et la profane, concourant à former ce style, cette âme (2). Voilà de quels éléments est fait le génie de Bossuet ; il est donc puissance et ordre et l'un et l'autre au plus haut point. L'évêque de Meaux, dit-on encore, fut,

(1) A propos des paroles de Jésus-Christ déclarant que le Fils lui-même ignore le jour du jugement dernier. « J'ignore donc de tout mon cœur et ce mystère et tous ceux que vous voulez me cacher. » (*Méditations sur l'Evangile*. Dernière semaine du Sauveur, LXXVIII[e] journ.)

(2) Nisard.

avant tout et par nature, un conservateur, un homme d'Etat (1). Ne fut-il pas plutôt et tout d'abord un grand homme de sens droit, de bon cœur et de foi profonde? N'a-t-il pas autorisé par un exemple illustre ceux qui volontiers concevraient le génie sous cette formule incomplète peut-être mais approchante : la splendeur pittoresque et chaleureuse du bon sens?

Au moins rend-il témoignage à une vérité souvent répétée dans notre étude et qui en fait la conclusion nécessaire. Le génie de bonne marque n'est pas cet être à part que son orgueil propre et la complaisance des dupes mettent en idée hors de la nature pour le mettre en pratique au-dessus des lois. C'est un homme plus grand que nous, mais semblable à nous et dont la grandeur est surtout à notre bénéfice. Elle est accessible, maniable, populaire; nous en jouissons, nous en profitons comme d'un bien de famille et qui nous aide à mettre en valeur nos minces richesses personnelles. Loin de nous accabler, il nous attire et nous élève. Nous ne l'égalons pas, mais nous le comprenons avec délices et nous l'imitons sans présumer de nous. A sa suite et grâce à lui, notre pensée et notre parole montent quelque peu vers cet idéal de puissance ordonnée, de perfection naturelle et humaine, où il nous devancera toujours, mais dont nous lui devrons le sentiment, le goût et le courage. Par là il est éminemment classique, c'est-à-dire capable et digne de concourir à l'éducation des esprits ordinaires. C'est l'honneur commun des grands écrivains du dix-septième siècle et, entre tous, celui de Bossuet.

(1) Lanson.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE

Les premiers maîtres.

LIVRE PREMIER

CORNEILLE

CHAPITRE PREMIER. — L'ŒUVRE DRAMATIQUE.

CHAPITRE II. — LE GÉNIE DRAMATIQUE.

CHAPITRE III. — LES THÉORIES DRAMATIQUES.

CHAPITRE IV. — L'HOMME.

LIVRE II

PASCAL

CHAPITRE PREMIER. — L'HOMME ET LE PARTI.

CHAPITRE II. — LES PROVINCIALES.

CHAPITRE III. — LES PENSÉES.

CHAPITRE IV. — LES ÉCRIVAINS SECONDAIRES DE PORT-ROYAL ET SON INFLUENCE LITTÉRAIRE.

LIVRE III

MOLIÈRE

CHAPITRE PREMIER. — L'HOMME.

CHAPITRE II. — L'ŒUVRE.

CHAPITRE III. — LE GÉNIE.

LIVRE IV

BOSSUET

CHAPITRE PREMIER. — L'ORATEUR.

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY



SOUS PRESSE

TROISIÈME PARTIE

LA SECONDE GÉNÉRATION DE MAITRES

Livre Premier. — **Boileau**. Chap. I. Le poète. — Chap. II. Le batailleur. — Chap. III. Le théoricien.

Livre Deuxième. — **Racine**. Chap. I. Le poète profane. — Chap. II. Le poète sacré. — Chap. III. Son génie et son système dramatique.

Livre Troisième. — **La Fontaine**. Chap. I. L'Homme. — Chap. II. Le Fabuliste.

Livre Quatrième. — **Bourdaloue**. Chap. I. Deux contemporains de Bossuet et de Bourdaloue : Mascaron, Fléchier. — Chap. II. Bourdaloue. L'homme et l'orateur. — Chap. III. Le prédicateur. Doctrine et morale.

Livre Cinquième. — **La Bruyère**. Chap. I. L'homme et l'auteur. — Chap. II. Le Moraliste.

Livre Sixième. — **Fénelon**. Chap. I. Les débuts. — Chap. II. Le préceptorat. Fénelon homme de lettres. — Chap. III. L'épiscopat. Quiétisme. Jansénisme. Direction. Apologétique. — Chap. IV. Fénelon homme d'État.

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY



